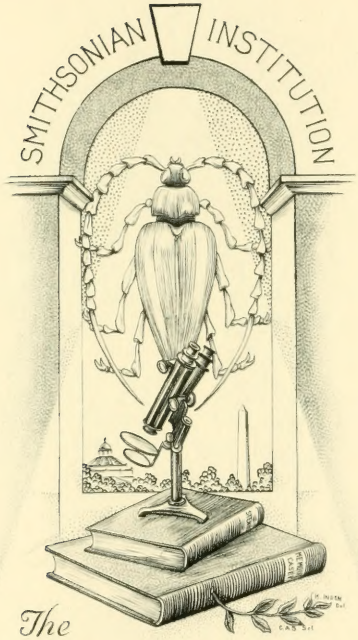

The
THOMAS LINCOLN
CASEY
LIBRARY
1925

H. F. WARNESON & CO.
Bookbinders
PRINTCRAFT BUILDING
WASHINGTON, D. C.

1-12 5113

N° 1.

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

25 août

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

AVIS

L'abonnement au journal étant payable D'AVANCE, et renouvelable après la distribution du dernier N° de la série (N° 12), MM. les souscripteurs qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour 1898-99, sont instamment priés de vouloir bien adresser leur cotisation, afin de ne pas éprouver de retard dans la distribution des premiers Nos qui sont sous presse.

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 1 (1898)

Matériaux pour la Faune des Coléoptères de Barbarie (*suite*)..... 1-16

Le prix d'abonnement au FRELON (12 numéros, est de 6 francs pour la France et pour l'Etranger. (L'adresser *directement* à M. Desbrochers des Loges, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

LES LIVRAISONS NE SE VENDENT PAS SÉPARÉMENT. Chaque abonnement part du premier numéro de la série en cours ; les personnes abonnées postérieurement à la publication de ce numéro recevront ceux ce cette série parus antérieurement.

Le prix de l'abonnement est exigible D'AVANCE, après la distribution du numéro 12 de la série précédente. Adresser un mandat, afin d'éviter les frais et les écritures que nécessite le recouvrement. Un chèque serait accepté pour les pays autres que ceux de l'UNION POSTALE. Les deuxième à sixième volumes sont en vente au prix de 8 francs chaque, (6 francs, pour les nouveaux souscripteurs); le N° 1 seul, réédité, au prix uniforme de 8 francs.

Nous n'accepterons, dorénavant, AUCUN INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE : nous maintenons, néanmoins, nos conventions antérieures, à l'égard de nos correspondants du début.

Tout abonné qui constaterait une lacune dans la série en cours devra nous réclamer sans retard le N° manquant. Il ne nous serait pas possible de faire droit aux réclamations tardives.

Tout abonné peut faire insérer, *gratuitement*, sur la couverture du journal, une offre *d'échanges* n'excédant pas 5 ou 6 lignes, qui sera répétée, si la place le permet.

Les annonces de vente ou autres, et celles d'échanges pour les personnes non-abonnées, sont comptées à raison de 1 fr. 25, pour 4 ou 5 lignes, de 2 francs pour 6-10 lignes, et de 5 francs pour la page entière, ou à forfait si l'annonce est annuelle. Le montant devra accompagner la note à faire insérer.

Seuls les abonnés au *Frelon* auront *droit*, dorénavant, à la détermination *gratuite* de coléoptères, tous frais de *retour de boites*, *correspondance* etc., à leur charge, à adresser d'avance en timbres français ou étrangers. En outre des CURCULIONIDES d'Europe et circa, nous nous chargerions, exceptionnellement, de déterminer d'autres familles que nous désignerions sur demande, mais à la condition *expresse* que les communications ne dépasseront pas, à la fois, une cinquantaine d'espèces *appartenant autant que possible à un même groupe et qu'elles nous seront faites après avis préalable de notre part.*

Si, parmi les *doubles* mis à notre disposition, suivant l'usage, nous croyons devoir en retenir quelque-uns, nous les remplacerons par des insectes équivalents.

Le *Frelon*, pendant les SIX années écoulées, a été absorbé par divers mémoires monographiques ou synoptiques assez longs : CASSIDES, COSSYPTRIDES, BARIDIDES, GYMNETRIDES, HOLCORHINIDES et surtout par les APIONIDES qui, à lui seul comprenait plus de 300 espèces.

Les tableaux synoptiques et les monographies que MM. les spécialistes voudraient bien nous envoyer maintenant, seraient acceptés avec reconnaissance et publiés promptement.

Les auteurs auront droit, pour ces travaux à un tirage *gratuit* de VINGT EXEMPLAIRES, sauf à s'entendre avec l'imprimeur pour un tirage plus important, car nous ne nous en réservons aucun pour nous-même. Quant aux descriptions nouvelles, elles seront également accueillies par le journal, mais ne donneront droit à aucun tirage gratuit.

Quelques Matériaux pour la Faune des Coléoptères de Barbarie

Par J. Desbrochers des Loges.

II

Pimelia *angulata* F., Biskra, *cribripennis* Sol., Alger, Blidah, *pilifera* Sén., *confusa* Sén., *depressa* Sol., *Brisouti* Sén., *arenacea* Sol., Oran, ce dernier assez commun sur la plage, *mauritanica* Sol. Oran, *tuberculifera* Luc. Sebdou, (Cotty), *simplex* Oran, Géryville, *barbara* Sol., *latipes* Sol., *pilifera* Sén., *depressa* Sol., *cribripennis*, Province d'Oran ; *angulata* F., *interstitialis* Sol., Biskra ; *Valdani*, *Guér.*, *Lastalei* Sén., Tuggurt ; *papulenta* Rch., le Kreider, *retro-spinosa*, Luc., Géryville ; *pilifera* Sén ; *confusa* Sén. *consobrina* Luc., Tunisie ; *obsoleta* Sol., Bône, Tunis.

Pachyscelodes *tuberculifera* Luc. Daya.

Leucolæphus *nigro-punctatus* Luc., Mraïer, (Dr Martin ;) *lilliputanus*, Laghouat.

Sepidium *uncinatum* Er., Lalla Mar'nia, en grand nombre dans la collection Cotty, avec le *S. Wagneri ; aliferum* Er., Bou Saada : Les Sepidium *variegatum* F., *Reichei*, *Dufouri*, *laterale*, *pallens*, ainsi que nous en avons déjà fait l'observation, ne sont que des variations de la même espèce, nonobstant leur maintien comme espèces propres au catalogue de Marseul 1881.

Cryptocus *obesus* Luc., Oran, peu rare, *nebulosus* Frm., province d'Oran (Cotty), Hodna, (Dr Martin) ; *Olivieri* Db., Bône, (G. Olivier) ; *tenietensis* Db Teniet

Melambius *breviusculus* Db. (= ? *breviusculus* Frm.) (1) Oran, Géryville, Batna ; *Tenturiei* Muls. Biskra.

Phylax *incertus* Muls., Daya, *variolosus* Ol. (= ? *undulatus*), Oran, Batna, Teniet.

Micrositus *tumidus* Muls., Oran (Cotty), Laghouat, Aïn-Sefra, Géryville ; *distinguendus*, Muls., Saïda, Teniet ; *serripes* Db., Mar'nia, (Cotty), *plicatus* Luc., Bône, Constantine.

Hoplarion *compactus*, Frm., Laghouat.

Heliopathes *batnensis* Muls., Mehadia, (Dr Martin), Teniet, Batna ; *cribrato-striatus* Muls., Oran, Tanger, *incertus* Muls., Oran ; *rotundicollis* Luc., Oran, Batna, Teniet ; *planiusculus*, Oran, Tanger ; *interstitialis* Muls. Tanger.

Meladeras *obscurus*, Mar'nia, (Cotty) en nombre.

Brachyestes *approximatus* Frm., Biskra.

Halonomus *ovatus* Er., Tunisie, (Dr Sicard).

Opatrum *emarginatum* Luc., commun à Bône, *granuliferum* Luc., Mar'nia, (Cotty) ; *granatum* Frm., Tebessa, *perplexum* Luc., Constantine ; *strigosum*, *setulosum* Fald. ; *prolixum* Bône, Biskra ; *famelicum* Ol., Oran, Tunis, *Lefranci* Frm., Bône, Philippeville.

Pseudolamus *seriatoporus*, Sud Oranais, Tanger (2).

Cœloderes *lilliputanus*, Alger, (Poupillier), Coll. Cotty. (3)

Eurycaulus *Henoni* Frm. Biskra, aussi d'Egypte, Ismaïlia, (Hénon).

(1) Cet insecte est indiqué de la main de M. Fairmaire dans une des listes de *determinata* de Cotty, sous le nom évidemment erronné de *Micrositus ulyssiponensis* ; *ulyssiponensis* qui ne paraît pas se trouver en Algérie.

(2) Un exemplaire de cette espèce, communiqué, dans le temps, à M. Baudi de Selves, a été reconnu par lui comme appartenant à la même espèce que le *pusillus*.

(3) Cette espèce, voisine des *Cnemeplatia*, ne figure plus au catalogue de Marseul 1881.

Cataphronetis *Levaillanti* Luc. Bône, (dans les excréments, G. Olivier). Oran, Géryville, etc. (1)

Tenebrio *medius* Db. Bône (G. Olivier)

Anemia *sardoa*, Mraïer, Dr Martin, St-Charles (Théry), Aïn-Sefra (Hénon), etc. (2)

Dilamus *planicollis* Frm., Teniet ; *tangerianus* Db., Tanger.

Calcar *Raffrayi* Frm. Boghar, Sud Oranais, Philippeville, (Lethierry) ;

Misolampus *Goudoti*, Boghar, (Cotty), *scabricollis* Sebdou.

Helops *hirtulus* Rch., *cribripennis* Luc., *longulus* Rch., (Coll. Cotty), *afer* Er.; *puncticollis* Luc., *tuberculipennis* Luc., *politicollis* All., Oran, nanus Kust., Bône, bords de la Seybouse, (G. Olivier), Teniet, Oran, *villosipennis* Luc., Philippeville, *Ophonoïdes* Luc. Bône, ce dernier pas rare.

Nephodes *villiger* Mar'nia, (Cotty).

Adelphinus *latevittatus* Frm., (Eutrapela suturalis Blanch.) (3) Mar'nia ; Batna, (Théry), Chenchela.

(1) Cette espèce est souvent confondue, dans les collections algériennes, avec le C. *crenata*. Nous l'avons reçue, dernièrement, des Baléares, sous ce dernier nom, de M. Moragués è Ibarra. Elle fait donc partie de notre faune européenne. On la distinguera de C. *crenata* par sa forme sensiblement plus large, par son aspect presque mat, par la ponctuation plus forte, plus serrée du prothorax, très dense, égale sur les intervalles des élytres où elle se confond avec celle des stries : tandis que, chez le C. *crenata*, cette ponctuation des insterstries est faible, peu abondante et presque en lignes; par les tibias postérieurs bien plus fortement triangulaires.

(2) Certains catalogues nous attribuent une *Anemia submetallica* qui nous est absolument inconnue. Quant à l'*Anemia rotundicollis* dont le type existe dans notre ancienne collection de Tenebrionide, elle se distingue par les angles postérieurs du prothorax tout à fait nuls et elle n'a aucune ressemblance avec les exemplaires répandus sous ce nom, et qui ont les angles du prothorax plus ou moins prononcés.

(3) Indiqué *dispar* ♂♀, de la main de M. Fairmaire, sur une liste portant la date du 1er septembre 1861, qui accompagnait tous les uniques communiqués à ce savant par Cotty. Malheureusement quelques-unes des espèces signalées dans cette liste n'existaient plus dans la collection, fortement attaquée par les anthrènes et que son possesseur avait trop tardivement préservée.

Cistela *ferruginea*, très commun à l'Edough, à Oran, etc., *acuminata* Frm., Tanger, *bispilosa* Db., Oran.

Heliotaurus *analis* Db., Tebessa, Tunisie, Bizerte, (de Vauloger), *ovalis* Cast., Aumale, Biskra, Bou Saada, *distinctus* var ? *variventris* Db. Alger, *menticornis* Rtt. Alger, Oran, Lalla-Mar'nia, *nigripennis* F., Mar'nia, Blidah, *erythrogaster* Luc., Tlemcen, Teniet, *Reichei* Muls. *longipilis* Frm., Batna, Teniet, *tuniseus* Frm., Kenchela, *dasytoides* Frm., (*gracilior*), Chenchela. Teboursouk, *abdominalis* Cast., Aïn-Adjel, (Dr Martin.)

Mycetochares barbata Latr., Bords de la Seybouse, (G. Olivier).

Helopimorphus *angulicollis* Db., Environs de Bône. (1)

Abdera *griseo-guttata* Mt. Edough.

Phloiotrya *rufipes* Gyll. Bône, (G. Olivier).

Lagria *rugata* Db., *brevipilis* Db., Bône, *lata* F. (ex-Fairm.), in musco (Cotty), Boghar.

Macratria *Leprieuri* Rch., M. Edough, (G. Olivier Gr lat.)

Xylophilus populneus F., *angulithoraæ* Db, Bône, (G. Olivier), *pallens* Db., même localité.

Notoxus *numidicus* Luc., *testaceus* Laf. Bône, (Leprieur, G. Olivier).

Mecynotarsus *algiricus* Db. (2), Boghari ? Aïn-Sefra, (Hénon), Tunisie, (Normand), *bison* Baudi, Oran, Bône, Tunisie, Bizerte, (de Vauloger).

Amblyderus *scabricollis* Laf. Bône, (G. Olivier).

Formicomus *canaliculatus* Laf. Tanger.

Tomoderus *centralis* Mars. Mt. Edough, (Coll. Grilat).

(1) Le type unique de la description a été cédé, dans le temps, à M. le baron v. Heyden.

(2) Cette espèce, que certains entomologistes réunissent à tort au *rhinoceros*, n'a ni la même coloration, ni la même forme de la corne prothoracique, des tarses, etc., la taille est ordinairement du double plus grande. Elle se rapprocherait bien davantage, d'après la description, du *N. semicinctus* Woll. de Madère. Un exemplaire d'Aïn-Sefra mesurant bien près de 3 millimètres, se distingue, en outre, du type par la tête plus grosse, plus large à la base, par les yeux plus gros, et par la tache noire des élytres isolée et presque arrondie, var. *bimaculatus*.

Anthicus *Lameyi*, Mars., *Olivieri* Db. = *dichrous* (sec. Marseul.), Bône, Sidi-Bel-Abbès, 4-*maculatus* Luc. Oran, Teniet, Batna, Boghari, *cribripennis* Db., (*maurus* Mars.), Bône, aussi Tanger, *olivaceus*, Bône, Oran, Philippeville, *dol chocephalus* Baudi, *pumilus* Baudi, Maison Carrée, *ochreatus* Laf., commun à Bône ; Oran, Tanger, *posticus* Laf., Alger, Lalla-Mar'nia, (Cotty), *pauperculus* Laf., Oran, Sidi-bou-en-Nouart, (Grandin), *fenestratus*, Alger, Bône; *Genei* Oran, Alger, (Cotty); *varus* Mars, (*valgus*), Mt Edough, Sidi-Bel-Abbès, *Œdipus* Chvr., (*scaurus*, *tortiscelis* Mars.,) Batna, *Aubei* Laf., *insignis*, Luc., Oran, (Mathieu), *planiceps* Db. Bône. (1)

Mordella *sulcicauda* Muls., Bône, (G. Olivier), *bipunctata* Frm., Alger, Bône; *aurofasciata* Comol., Bône, (G. Olivier).

Mordellistena pulchella, Constantine. *stenidea* Muls. Bône.

Stenalia *confinis* Costa, *atra* Perris, *brunneipennis* Muls. Bône.

Evaniocera *Dufouri*. Latr. Chenchela, Tebessa, pas très rare à Teniet, en avril, volant en plein jour autour des fleurs de Thym.

MELOIDÆ.

Meloe nanus Luc., pas rare à Bône.

Mylabris *litigiosa* Chvl., Biskra ; *Menthæ* Kef-el-dor, le Caire ; *Baulnyi* Mars., Bou-Saada, (Dr Martin) ; *Vastmani* Pic, Sud-oranais ; *sanguinolenta* Ol., 18-*punctata*, 18 *maculata*, Biskra ; *tenebrosa* Cast., Bou-Saada. var ? *Henoni*, Laghouat, (Dr Martin) ; *Hemprichi*, Constantine, le Puits, (J. Surcouf) ; 19 *punctata*, *gilvipes*. Chvl. ; *elegans*, Ol. ; *fulgurita* Rch., Aïn-Sefra, (Hénon), 20-*punctata*, *gilvipes*, Bou-Saada, (Dr Martin), *ruficornis* F., Tanger;

(1) L'abréviation Bts, (où nous avions cru lire, au début : Batsan), désigne une campagne que G. Olivier possédait à Bône au bord de la mer.

Coryna *Allardi* Mars., Biskra; *Henoni* Frm., Chardaïa, (Dr Chobaut) ; *Bleusei* Chob , Aïn Sefra ; *4 zonata* Mesrane, (Dr Martin) ; *Silbermanni* Cvl. Bône ; *Calida* Pall. Kenchela ;

Ceroctis *corynoides* Rch., Biskra.

Ænas *fusicornis* Ab., Tanger.

Lytta *elegantula* Muls. Kenchela, *janthina* Frm. Lalla-Mar'nia, *rubriventris* Frm., même localité, aussi Aïn-Sefra, (Hénon), *viridissima* Cast., Constantine, Kenchela, *scutellata* Cast., même localité, aussi Teniet, St Charles Missherghin.

Zonitis *analis*, Bône, St Charles.

Nemoghatha nigripes Suffr., Biskra.

ŒDEMERIDÆ.

Asclera *teniefensis* Ab. Forêt de Teniet, en fauchant, avril.

Dryops *marmorata* Er., Mar'nia, aussi Tanger, (Cotty).

Chitona *connexa*, Oran, (Cotty).

Anoncodes *flaviceps*, Frm. Oran (Cotty), détermination de l'auteur.

PYTHIDÆ.

Lissodema *lituratum*. Costa. Mt Edough.

CURCULIONIDÆ.

Otiorhynchus *corticalis* Luc., Alger, Fort l'Empereur, Nous avons pris cette espèce en nombre en battant des Oliviers sauvages ; *Gastoni* Frm., *Allardi* St., (1) *parvicollis* Gyll, environs d'Alger, *fraternus* Stl., Oran ; *Annibalis* Stl., *Brisouti* Stl., Aïn-el-ibel, (Dr Martin, Pic) ; *planithorax*, Tebessa, Laghouat, etc.

(1) Ces cinq espèces étiquetées dans notre collection de la main de l'auteur.

Troglorhynchus *Henoni* Frm. Bône, Boufarik, (de Lanclause).

Peritelus *Henoni* Db., Nemours, (Hénon), *subargentatus* Db., Oran, Lalla-Mar'nia, Pérégaux, (Bedel), *Kabylianus*, Kabylie, (Pic.,) *magnicollis* Oran, Pic ; *angulicollis* Db., Tunis, (de Vauloger); *Pici* Db., Rio-Salado, (Pic ;

Meira *edoughensis* Db., *setulifera* Db., *interseiosa* Chvr., *Olivieri* Db., *latithorax* Db., Mt. Edough ; *rubripes*, *parvicollis* Db., Yakouren, (Pic) ; *setulosa* Db., *rudicollis* Db., Kabylie, (Pic ;) *subplana* Db, Mitidja, *fallaciosa* Db. Bône; *coniceps* Db. Alger ; *tunicensis* Db., Tunisie, de Vauloger.

Mylacus *subplumbeus* Db., Bône, (G. Olivier), Medjez-Amar, (Clouet des Pesruches, Théry).

Coenopsis *Pici* Db., Yakouren, Kabylie.

Cathormiocerus *cordatus* Db., Méchéria, (Dr Chobaut) ; *Grandini* Db., Lalla-Mar'nia, Mostaganem, (Grandin), Oran ; aussi à Tanger, *Marqueti* Db., *Stierlini* Db., Alger, *curviscapus* Rouget, Oran.

Trachyphloeus *nodipennis* Chvr. Oran, Medjez-Amar, (des Pesruches) ; *cruciatus* Seidl; *setiger* Seidl., *Desbrochersi* St. Oran ; *coloratus* Allard, Bône, Constantine, Hénon (1).

Paratrachyphloeus *variegatus* Db., Tanger.

Holcorhinus *serie-hispidus* Boh., *querulus* Boh. Province d'Alger et de Constantine, Teniet ; *mutator* Frm. Tlemcen, (Bonnaire, Pic).

Cyglobarus *major* Pic, Tlemcen, *metallescens* Luc. Constantine, Teniet, volant en plein jour autour des fleurs de thym, *persimilis* Db., Oued-Riou, (de Vauloger), *cyrtus* Frm., Lalla-Mar'nia, en nombre dans la collection Cotty.

Cyrtolepus *tenuitarsis* Db., Méchéria, (Pic), *bogharienses* Db., Boghar, Bou-Saada, (Pic), *Bonnairei* Faust, Tlem-

(1) Le Trachyphloeus *impressicollis* que de Marseul nous attribue, Catal. 1881, nous est inconnu.

cen, (Bonnaire), Chanzy, (de Vauloger), *oblitus* Db., Chellala, (de Vauloger), *Moraguesi* Db. Boghari, Moraguès, v. Heyden, (Ancey), Kabylie, Abeille de Perrin; *monilicornis* Db., Plaine du Hodna, de Vauloger, *biskrensis* Db., *Seidlitzi* Tourn. Biskra, Puton, Pic, de Vauloger, *tibialis* Db. Oran, *piceus* All., Province de Constantine, *Lethierryi* Db., même provenance, *persimilis* Db , Oued-Riou, de Vauloger, *boghariensis* Db., Boghari, Bou-Saada, *angustirostris* Db., Constantine; Medjez Amar, (des Pesruches), *dilatipes* Pic, Aïn-Sefra.

Cænopsimorphus *Vaulogeri*, Tunisie, Teboursouk, (Dr Sicard, de Vauloger), *porculus* Db., Tunisie, Sfax, (de Vauloger).

Paracyclomaurus *pygmæus* Seidl., surtout de la province d'Oran : Lalla-Marn'ia, etc.; *conglobatus* Seidl., Batna.

Cyclomaurus *insidiosus*, Daya, Saïda, (Faust, Pic), *velutinus* Grm., province d'Alger, *subconicirostris* Pic, Tiaret, (de Vauloger), *medianus* Pic, Alger.

Cyclopterus *spinifer* Seidl , Bou-Saada, (Hénon), Tunisie, (Dr Sicard).

Atoporhynchus *periteloides* Db. Batna ; Biskra, (Pic), Baguin, (de Vauloger).

Metallites *rutilipennis* Chvr, (= *anchoralifer* Chvr.) (1) espèce répandue à peu près partout : Alger, Bône, Teniet, etc.

(1) Le musée de Stokholm vient de nous communiquer les *types* des deux espèces qui sont identiques ! le M. *rutilipennis* ne diffère du M. *anchoralifer* que par la coloration plus foncée, à taches pâles nulles ou presque nulles sur les élytres.

M. Aurivillius a eu, en même temps, l'obligeance de comparer les *Metallites Javeti* que nous lui avons adressés avec le type du M. *globosus* Gyll. Il résulte de cet examen que ce sont deux espèces différentes et que ce dernier n'est qu'une ♀, plus large, du M. *murinus*, Gyll. ainsi que nous l'avions supposé au début, quand nous avons décrit le M. *Javeti* et contrairement à l'opinion que nous avions émise en dernier lieu ; La synonymie doit donc être rétablie ainsi, définitivement : *globosus* Gyll. = *murinus* Gyll.; *Javeti* Db. = *pubescens* All. (Cneorhinus).

Leucodrusus *phœnicius* Frm., (*Oberthuri* Db.), Batna, R. Oberthür, Lambèze, Tebessa.

Eustolus *fuscoroseus* Db. (*roseus* Tourn.) (1), Tanger. Cette espèce ne paraît pas avoir été signalée d'Algérie. L'espèce de cette provenance, répandue dans la plupart des collections, est le *confusus* Db., dont nous avons trouvé un certain nombre d'exemplaires indiqués de Misserghin, dans les cartons de M. Lemoro. Le ♂ se rapproche beaucoup de *fusco-roseus;* la ♀ est tout autrement colorée; *Vaucheri* Db. Tanger, (Vaucher); *xanthopus* Gyll., Camp des Chênes, environs d'Alger, d'Oran, *Bedeli* Strl.; Teniet (Bedel), Fra-el-Mijau, (Pic), *convexior* Db., Bône, *bi-ovatus* Db. Bône, *bisphæricus* Db., Bou-Saada, (Hénon, Pic.) (2), *subcyaneus* Db.; un seul exemplaire de Bône, faisant partie de notre collection.

Scythropus *cedri* Chevr., environs d'Alger, *Raffrayi* Db. (3) Boghari, Mehadia, (Dr Martin), *Desbrochersi* Frm., Boghar, Batna, Mahadia, *Warieni* Mars., Oran, *Pineti* Frm., (*socius*), Batna, *Oxycedri* Frm., (*longus*), Batna (4), *laticeps* Db., Aïn-Sefra, (Pic), Hénon, *inermis* Db., Ras Chergui, (Hénon), *confusus* Db., Hauts-Plateaux, (Théry), *variabilis*, Db., Teniet, sur les sapins.

Elytrodon *giganteus* Frm., en quantité de Lalla Marn'ia, (Cotty), Teniet, Oran, Daya, *alternans* Frm. (*fasciolatus* Frm., *maroccanus* Db.), Tanger, *impressifrons* Db.,

(1) La ♀ de cette espèce, si différente du ♂, a été décrite sous le nom *cinctus*. Cet insecte ne peut être identifié au P. *Oberthuri*, ainsi que l'indique dubitativement le Catalogue de Marseul, 1881.

(2) Nous sommes convaincus, actuellement, que ce dernier n'est que le sexe ♂ du précédent.

(3) Le S. *Lethierryi* Db. est une espèce exclusivement française, réunie à tort au S. *Raffrayi*, au Catalogue de Marseul, 1881, et n'ayant avec elle que des rapports très éloignés.

Le même Catalogue cite un *Scythropus Dohrni* Faust que cet auteur nous a déclaré ne pas avoir décrit. Il s'agit, probablement, d'un insecte appartenant à un autre Genre.

(4) Indiqué erronément de Tanger, au Catalogue précité.

multifoveolatus Db., *fallax* Db., Teniet, *tessellatus* Db., Province d'Alger, *Henoni* Db,, Constantine ?, *Cloueti* Db., Saint-Charles, (des Pesruches.)

Chiloneus *algiricus* Db.(=? *infuscatus*), Alger ; Mt. Edough, (Dra-el-Mizan, Pic), *carinidorsum* Db., Bône, *murinus* Db., Tunisie.

Sciaphilus *sulcirostris* Cvrl. Alger; Boufarik, Savin de Larclause, *brevipilis* Db.Constantine, *tuniseus* Db., Tunisie, *convexiceps* Db., El-Alep (?), Pic, (Leprieur), *Henoni*, Bône, Constantine, *pruinosus* Db., Oued-Riou, (de Vauloger), *microps* Db. Oran, (Pic.)

Foucartia *Lethierryi* Db. (1) Oran, (Lethierry, Mathieu), *ruficornis* Db., (*Eusomus sphæropterus* Chevr.), Bône, Constantine.

Strophosomus *atlanticus* Strl., (2) Nemours, Teniet, *poricollis* Frm., (3) Tanger, *hirsutus* Db., Boghari, (Ancey), v. Heyden. Pic.

Brachyderes *albicans* Db., Djella, Pic, (*types* de la description), *auriger* Db., Oran, *type* unique), dans notre collection.

Sitones *subcostatus* All., *setulifer* Fahr., Bône, Oran, *hirsutus* Db., (*laticeps* Tourn. i. l.), Boghari, Bône, etc., *hipponensis* Db., sp. pr., Bône, *albovittatus* Chv., *virgatus* Fahr., (*argentellus*;) *alternatus* Db. Tanger, *subovatus* Db., Tunisie, *conspectus* Fahr., toute la province d'Oran, Bône, etc.

Thylacites *brevinasus* Db , (4) Oran, Hénon, Théry, *œnescens* Db. *Olivieri* Db., Bône, *argenteus* Perris, Bône, Alger, *æneus* Db., Tanger, *congener* Db., Alger, *cribricollis*

(1) de Mars. Cat. l. c. indique à tort l'Autriche, pour patrie de cette espèce.

(2) Cette espèce est attribuée à tort à M. Bedel. Cat. Mars. l. c.

(3) La Collection Fairmaire renferme, sous les noms probablement inédits de *setarius* et *Olcesei*, deux insectes qui ne nous ont pas semblé différer spécifiquement de cette espèce.

(4) A pas être confondu avec les exemplaires bronzés du T. *comatus*, distinct par le rostre transverse dans les deux sexes, par la ponctuation des élytres à peine en lignes irrégulières, etc.

Db. Bône, Saint Charles, *maroccanus* Db, *marmoratus* Db., *tigratus* Db., Tanger *oblongiusculus*, Province d'Oran, *palludisetis* Db., *biskrensis* Db., Biskra, Puton, Grilat, *modestus* Db, Alger. *cretaceus* Db., Daya, (Bedel,) *auricollis* Db., Alger, *aurovittatus* Db.. Philppeville, *dispar* Db., Boghari, Le Kreider, Plaine du Hodna, (v. Heyden), de Vauloger, Pic, *Letourneuri* (Pic) Db., Egypte, *costulatus* Db., *Sicardi* Db., Tunisie, Dr Sicard.

Tanymecus *brevis* Chevr., (*cinereus*), Teniet, Constantine; Medjez-Amar, (des Pesruches), *submaculatus* Chevr. Alger, *Lethierryi* Db., *Fausti* Db.. Province de Constantine, Oran, le Petit lac, (Mathieu), *nubeculosus* Frm. Biskra. (1).

Brachycerus *Kabylianus* Db. Kabylie, Bône, Lambessa; St Charles, (Théry), *riguus* Er., Bône, Oran.

Brachycerus *Normandi* n. sp. Long. 4-5 mill. — *Frons longitudinaliter carinata. Margo oculorum subangulatim modice prominens. Oculi subovati, antice angulati. Rostrum basi sulcatum, apice paulo amplius. Prothorax lateribus spinifomibus, antice tri-excavatus, obtuse tri-costatus, costis mediis basi acuminatis, medio anguste carinatus, in fundo sericeo-pulverulentus. Elytra ovata, convexa, sutura costis dorsalibus epipleurisque tuberculatis. Tibiæ anticæ rigide spinulosæ, extus carinatæ, apice utrinque angulatæ.*

Tunisie, El-Hamma, deux exemplaires découverts par M. le Docteur Normand qui nous en a généreusement offert un.

Cette espèce remarquable se rapproche du B. *spinicollis* par la saillie des angles latéraux du prothorax spiniforme; les elytres sont moins courtes, plus longues que larges ; le prothorax est chargé de côtes obtuses qui seules sont ponctuées, avec les intervalles finement granulés ; les côtes des élytres sont tuberculeuses, la suture à double rangée de tubercules plus petits, au lieu de la ponctuation

(1) Les T. *angustulus* d'Espagne, de la Collection Fairmaire sont des ♂ de *palliatus* ! Les exemplaires étiquetés : *palliatus*, dans cette Collection, appartienent au sexe ♀.

anostomosée et entremêlée de plis du B. *spinicollis*. Les tibias antérieurs sont munis, en dedans, de spinules plus saillantes et, extérieurement de soies courtes, dressées ; les postérieurs sont garnis, à leur sommet, d'un éperon bifide, au lieu d'être obliquement tronqués, en dehors.

Rhytirhinus *asper* All., espèce trés répandue en Algérie: Oran, Saïda, Batna, etc., *horridulus* Luc. Oran, Biskra *tuberculatus* All., (*Lefebvrei*) Ramlé, (Letourneux), Pic, *divaricatus* Db., *varipes* Db. *angulipes* Db. Oran. *Martini* Faust, Nemours, Bou-Saada, (Faust, Dr Martin, Pic ;) *Plasoni*, Tourn. Maroc, coll. Tournier, (Pic), *papillatus* Db., Tanger, (aussi d'Espagne, *gracilipes* Db. Tanger, Gabès, Sicardi Db., Tunisie, *tuberosus* Db. Bône. (aussi dans la collection Pic) ; *pravicollis* Db. Egypte, le Caire (Hénon), Pic.

Rhitirhynus *inæqualicollis* n. sp. Long. 4,3-4,5 ; lat. 2,5 mill. — *Oblongus, convexiusculus, niger, fulvescente squamosus, supra parce setosus. Frons supra oculos angulatim modice elevata. Rostrum longitudinaliter minus profunde sulcatum, pilosum. Prothorax versus basin attenuatus, longitudinaliter trisulcatus, medio antice modice porrectus. Elytra ad humeros paulo ampliora, humeris obtusis, non angulatis, interstitiis alternis basi breviter elevatis, sutura costisque tribus fasciculatis, costa 2° postice angulatim porrecta. Pedes validi, parum elongati, tibiis latissimis.*

Egypte, Tilrent, deux exemplaires communiqués par M. le Baron Bonnaire qui a bien voulu nous en offrir un.

Cette espèce est assez voisine du *R. Martini* Faust, dont nous tenons un exemplaire de l'auteur. La forme est un peu plus large, le corps un peu plus épais, le prothorax est d'une forme tout autre, étant plus anguleusement avancé au milieu du bord antérieur et les côtes étant surmontées de tubercules aigus, au lieu d'être à surface à peu près égale, abstraction faite des cavités, sans saillies

distinctes et rétréci rectilinéairement du tiers antérieur à la base ; les tubercules des élytres sont moins obtus, sauf la saillie antéro-postérieure, et les tibias sont munis sur leur tranche externe, et au sommet, de fortes spinules simulant des petites dents.

Anisorhynchus *procerus* Cvrl. Oran, paraît rare; *maroccanus* Db. Tanger.

Hypera *austera* Boh. Olcèse, Favier, Tanger, *guttipes* Cap. Alger. Tanger, *Cherrolati* Cap., Bône et toute la province de Constantine, *Marmottani* Cap., Batna, Oran, Alger, Constantine ; *fasciculosa* Db. Tanger.

Hypera *ophthalmica* n. sp. Long 7,5 à 8,5 mill. — *Ovata, nigra, antennis tarsisque obscure ferrugineis, cinereo fulvo brunneo que variegata, prothoracis vittis tribus, margine externa elytrorum, vittaque suturali inæqualiter subdentata, albido cinereis, supra setis albidis brunneis que semi-hirsutis munita. Oculi majores, perparum prominuli. Rostrum teres, crassius, breviusculum, vix curvatum, non carinatum, basi, juxta oculos impressum. Antennæ funiculi articulo 2° 1° breviore, exteris subtransversis, clava angusta. Prothorax vix transversus, a latere, in ♂ vix in ♀ nullomodo ampliatus. Elytra humeris obtuse elevatis, striis dorsalibus tenuioribus, interstitiis subplanis. Tibiæ anticæ in ♂ incurvæ.*

Tanger (Coll. Tarnier). (1).

A peu près de la coloration de H. *Philantha*, mais les intervalles alternes des élytres sont mouchetés de brunâtre comme cela a lieu chez le *Phytonomus Grandini*, la tache suturale ne forme pas une bande très nette tranchant sur le fond, comme cela a lieu chez H. *Philantha*,

(1) La collection de Curculionides d'Europe et circà, de Tarnier, qui renfermait surtout un assez grand nombre d'espèces du Maroc, reçues autrefois, de Favier et de Olcèse, a été acquise par nous, il y a quelques années.

Nous avons acquis, également, en vente publique, une partie des Curculionides de la collection Lemoro, assez riche en espèces algériennes, notamment les Cleonides, les Hypérides, les Baridides, les Brachycérides, les Ceutorhynchides, les Calandrides, la majeure partie des Brachydérides, Rhithyrhinides, etc.

le rostre est bien plus épais, bien plus court ; il parait légèrement soulevé à la base, par suite d'une légère dépression de chaque côté, au devant des yeux. Le prothorax est légèrement arrondi latéralement, en avant, surtout chez la ♀, tandis que cette dilatation est à peu près nulle chez H. *Philantha* et la bande pâle latérale n'est pas tachetée de brunâtre ; en outre, les points des stries des élytres sont bien moins gros, beaucoup moins enfoncés et ne rident pas les intervalles.

Phytonomus *isabellinus* Boh., Biskra, Tilrent, Laghouat; Bou-Saada, (Dr Martin), *Grandini* Cap., Lalla Mar'nia, (Coll. Tarnier, Mostaganem, Grandin); *cuidefroyanus* Cap. Misserghin, *gracilentus* Cap. (*arcuatus*), Teniet, *Scolymi* Cap., Mt Edough, *balteatus* Chvr. Oran, Medjez-Amar (des Pesruches), *egregius* Cap., Pérégaux, Teniet, (Coll. Lemoro), *stupidus* Fairm. inédit ? (1), Bou Saada, (Coll. Lemoro), Tunisie, *parallelipennis* Db., Laghouat, Tunisie, (Gabès, Dr Sicard), Mécheria (Dr Chobaut) ; *dapalis* Boh. Tanger, *signatus* Boh., Bône ; *auriflavus* Waltl, Bône, Alger ; *maculipennis* Frm. Daya, Tunisie Dr Sicard.

Bothynoderes *gigas*, Laghouat, Tuggurt, *basigranatus* Frm. Batna, Biskra ; *fastigiatus* Er. carrières d'Oran (Mathieu), *crinipes* Fahr. Alger, Teniet, Oran ; la Tafna (Cotty), *Saint-Pierrei* Chvr. Alger, Biskra, Oran, Bou-Saada, le Kreider.

Gonocleonus *scabrithorax* n. sp. Long. 15 mill. (*rostro excluso*). *Oblongus, niger, cinereo-squamosus. Frons foveolata. Rostrum elongatum, apice paulo amplius, supra bisulcatum, medio acute carinatum. Antennæ clava elongata,*

(1) Voisin de *fasciculatus*, pour la forme et la coloration générale, prothorax plus court, à pubescence plus longue, à bande pâle latérale, bien plus étroite. Elytres dépourvues de lunule pâle sous l'épaule, à suture marquée d'un liseré brun, velouté, interrompu, sub-scaliforme, avec quelques vestiges de traits analogues sur les interstries médians, à soies rigides peu nombreuses à peine soulevées, à interstries externes très convexes. Tibias à poils moins rigides, et presque appliqués, les antérieurs droits au lieu d'être arqués près du sommet.

angusta. Prothorax transversim subquadratus, antice constrictus, medio interrupto-carinatus, punctis foveolatis, subconfluentibus, profundis, insculptus. Scutellum antice elevatum, longitudinaliter sulcatum. Elytra oblique denudato-bifasciata, sat fortiter striata, callo postico fere nullo. Pedes parce pubescentes, tibiis anticis elongatis, subrectis, intus parce denticulatis, tarsis elongatis. Subtus brunneo punctatus.

Biskra, un seul exemplaire de notre collection.

Voisin de *Saint-Pierrei* par la forme générale et par les fascies obliques, raccourcies postérieurement, formées de gros points dénudés, très distinct par la forte ponctuation du prothorax, surtout au milieu, entremêlée de rides grossières et par les cuisses et les tibias munis de cils peu abondants.

Conorhynchus *mendicus* Gyll. Bône, Constantine, Tunisie, *brevirostris* (1) Gyll. Bône, Biskra ; *conicirostris* Ol. Biskra ; Chenchela, Hodna, Oumach, Dr Martin ; Teniet ; Lalla-Mar'nia (Cotty), Gabès (Dr Sicard) ; Biskra ; *turbinatus* Chvr. Oran.

Eutulomatus *bigibbosus*, Db., Biskra.

Eumecops *candidus* Ol. Biskra, Oumach, Tilrent, (Dr Martin) ; *tomentosus* Fahr., Bou-Saada, Laghouat, (G. Olivier), etc., *candidatus* Pall. var. *Lucasi*, *(albo tessellatus)*, Hauts plateaux, (Théry).

Cleonus *Lejeunei* Fairm., en nombre, de Seldou dans la collection Cotty ; Géryville.

Lixus *Reichei* (2) Cap. M. Edough, *angurius* Boh. Bône,

(1) Ces deux espèces sont souvent confondues, ayant à peu près la même forme et la même coloration.

Le *brevirostris* est plus étroit, à élytres plus parallèles à rostre brièvement conique avec la carène interrompue, le prothorax est criblé de points profonds et rugueux.

Le C. *Mendicus* a le rostre en cône allongé, à carène tranchante et entière, le prothorax inégal, mais à faible ponctuation écartée, ne formant pas de rides.

(2) Il est probable que le L. *Cottyi* de Lalla-Mar'nia (Cotty), n'est pas différent de cette espèce.

Egypte, *foveiventris* Db. Sud Oranais ?, *punctiventris* Boh., Bône (G. Olivier), *brevirostris* Boh., Oran, Biskra, Constantine, etc. : *subfarinosus* Db. *distinguendus* Db. Egypte, *lutescens* Cap., Teniet, Teboursouk, (Dr Normand), *biskrensis* Cap., *professus* Faust, Biskra, Oran, Tlemcen, Perrégaux.

On trouve à Biskra plusieurs *Lixus* de petite taille, ayant pour caractère commun, une élévation à la base des 2e et 4e interstries des élytres, un prothorax presque carré à ponctuation assez fine, très serrée, presque ruguleuse, un rostre épais, pubescent chez le ♂, plus mince, plus cylindrique, brillant, chez la ♀. Il nous paraît y avoir là plusieurs espèces distinctes dont nous indiquerons sommairement les caractères, sauf à en donner une description détaillée lorsque nous aurons pu en réunir un plus grand nombre de sujets des deux sexes :

1. *Rostre fortement et régulièrement arqué dans les deux sexes. Cuisses entièrement noires, les antérieures très renflées. Tibias étroits, rougeâtres.* BISKRENSIS Cap.
— *Rostre presque droit. Cuisses noires, au moins à la base, les antérieures peu renflées. Tibias assez larges.* SUBRECTINASUS n. sp.
— *Rostre presque droit. Toutes les pattes entièrement rouges, suture des élytres et marge externe étroitement rougeâtres.* var ? SANGUINIPES.

Cœlostethus *siculus* Cap. Teniet, Tunisie, aussi à Tanger., *villosus* Cap. Constantine, Medjez Amar, (des Pesruches), Sidi bel-Abbès.

Rhinocyllus *oblongus* Cap., Oran, Bône, Tunisie, etc.

Larinus *numida* Db., Philippeville, *elegans* Db., Aïn-Sefra, (Hénon), *cleoniformis* Bedel, Kenchela, Géryville ! *buccinator* Ol., Orléansville et presque toute l'Algérie ; *Cardopathi* Luc , Oran, Biskra, Aïn-Sefra, (Hénon), *interruptus* Db. (= ? *Chevrolati*, Oran, Biskra, *suborbicularis* Cap., Alger, Teniet, Oran, *obesulus* Db., Maroc, Tanger,

CARTES DE L'ÉTAT-MAJOR

En vente à la librairie Plon, 10, rue Garancière, Paris.

France (Carte de) au 80,000e, en 273 feuilles divisées en 4 quarts.

La feuille en 4 quarts.. 1f 20; par la poste. 1f 40
Le quart..... 0.30; — 0 40

France (Carte de) au 50,000e (Agrandissement photographique de la carte au 80,000e).

La feuille en 4 quarts : 2 fr.; par la poste. 2f 30
Le quart..... 0 50; — 0 65

N. B. Toutes les feuilles du 50,000e ne sont pas encore parues.

France (Carte de) au 200,000e, en 6 couleurs. Chaque feuille comprend 4 feuilles de la carte au 8,000e et a 0m64 de longueur sur 0m40 de hauteur. Cette carte, qui comprend 82 feuilles, est entièrement publiée.

La feuille..... 1 fr. 50; par la poste. 1 fr. 70.

France (Carte de) au 320,000e, en 33 feuilles. Réduction au quart de la Carte de l'Etat-major au 80,000e.

La feuille..... 0 fr. 50; par la poste. 0 fr. 65

Tableau d'assemblage des feuilles composant les cartes de France au 80,000e, au 200,000e et au 320,000e, 0 fr. 25; par la poste 0 fr. 30.

Mesureur instantané des distances
sur les cartes et les plans.

Prix..... 6 francs.

Imprimerie du « FRELON »

L. BADEL

CHATEAUROUX (INDRE)

Étiquettes pour Collections, Catalogues, Reliure, Cartes de visite, etc.

Prix très modérés.

HENRI GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3,500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr.; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: (2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane : 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTERES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 2

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

25 octobre

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 2 (1898)

Matériaux pour la Faune des Coléoptères de Barbarie (*suite*)..... 17-32

Le prix d'abonnement au **FRELON** (12 numéros, est de 6 francs pour la France et pour l'Etranger. (L'adresser *directement* à M. Desbrochers des Loges, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

Les livraisons ne se vendent pas séparément. Chaque abonnement part du premier numéro de la série en cours ; les personnes abonnées postérieurement à la publication de ce numéro recevront ceux ce cette série parus antérieurement.

Le prix de l'abonnement est exigible d'avance, après la distribution du numéro 12 de la série précédente. Adresser un mandat, afin d'éviter les frais et les écritures que nécessite le recouvrement. Un chèque serait accepté pour les pays autres que ceux de l'Union postale. Les deuxième à sixième volumes sont en vente au prix de 8 francs chaque, (6 francs, pour les nouveaux souscripteurs): le N° 1 seul, réédité, au prix uniforme de 8 francs.

Nous n'accepterons, dorénavant, aucun intermédiaire de librairie : nous maintenons, néanmoins, nos conventions antérieures, à l'égard de nos correspondants du début.

Tout abonné qui constaterait une lacune dans la série en cours devra nous réclamer sans retard le N° manquant. **Il ne nous serait pas possible de faire droit aux réclamations tardives.**

Tout abonné peut faire insérer, *gratuitement*, sur la couverture du journal, une offre *d'échanges* n'excédant pas 5 ou 6 lignes, qui sera répétée, si la place le permet.

Les annonces de vente ou autres, et celles d'échanges pour les personnes non-abonnées, sont comptées à raison de 1 fr. 25, pour 4 ou 5 lignes, de 2 francs pour 6-10 lignes, et de 5 francs pour la page entière, ou à forfait si l'annonce est annuelle. Le montant devra accompagner la note à faire insérer.

Seuls les abonnés au *Frelon* auront *droit*, dorénavant, à la détermination *gratuite* de coléoptères, tous frais de *retour de boîtes*, *correspondance* etc., à leur charge, à adresser d'avance en timbres français ou étrangers. En outre des Curculionides d'Europe et circa, nous nous chargerions, exceptionnellement, de déterminer d'autres familles que nous désignerions sur demande, mais à la condition *expresse* que les communications ne dépasseront pas, à la fois, une cinquantaine d'espèces *appartenant autant que possible à un même groupe et qu'elles nous seront faites après avis préalable de notre part.*

Si, parmi les *doubles* mis à notre disposition, suivant l'usage, nous croyons devoir en retenir quelque-uns, nous les remplacerons par des insectes équivalents.

Le *Frelon*, pendant les six années écoulées, a été absorbé par divers mémoires monographiques ou synoptiques assez longs : Cassides, Cossyphides, Baridides, Gymnetrides, Holcorhinides et surtout par les Apionides qui, à lui seul comprenait plus de 300 espèces.

Les tableaux synoptiques et les monographies que MM. les spécialistes voudraient bien nous envoyer maintenant, seraient acceptés avec reconnaissance et publiés promptement.

Les auteurs auront droit, pour ces travaux à un tirage *gratuit* de vingt exemplaires, sauf à s'entendre avec l'imprimeur pour un tirage plus important, car nous ne nous en réservons aucun pour nous-même. Quant aux descriptions nouvelles, elles seront également accueillies par le journal, mais ne donneront droit à aucun tirage gratuit.

villosicollis Hussein-Dey, Db., *densicollis* Db., Méchéria, Dr Chobaut, *minutissimus* Db., Lalla Mar'nia (Cotty) (1), *Reichei* Cap., Oran, *castaneus* Cap. Kenchela, Géryville, Lalla Mar'nia, (Cotty); *Lejeunei* Frm., Bône, Sud Oranais, (Cotty); *Westringi* Cap., Orléansville, Teniet; *maurus* Ol., Constantine; *sulphurifer* Boh., Oran, Tanger (2).

Rhabdorhinus *hirsutus* Db., Egypte, Ramlé.

Rocas *Cottyi* Perris, Lalla-Mar'nia (Cotty), Bône, Daya, Batna, très variable de taille : 3 à 9 mill.

Jekelia *ephippiata* Frm. (*ahena*) = ? *notata*, (Aubeonymus), Oran, Daya, Magenta, le Kreider, El-Kantara, etc.

Ita (Rhinospathus) *Chobauti* Db., sp. pr! Biskra, (Dr Chobaut); *crassirostris* Trn., Valmy (Pic).

Smicronyx *funebris* Trn., Oran, Batna, St-Charles (3); *angustulus* Frm. (4), Teniet; *nebulosus* Trn., (5), Tunisie, *Kiesenwetteri* Trn. Oran, Bône, Teniet, Tunisie, (Dr Sicard), *punctatus* Db., Mt Edough.

(1) Cette espèce nous a été communiquée dernièrement d'Espagne, (Ciudad-Réal), par M. J. de la Fuente. Elle fait donc partie de notre faune européenne.

(2) Nous avions précédemment considéré cet insecte comme une simple variété du L. *Carlinæ*, contrairement à l'opinion du Capiomont qui l'en sépare. Nous pensons actuellement, qu'elle doit former une espèce propre, distincte du L. *Carlinæ*, non seulement par la marge pâle, distincte des côtés du prothorax se prolongeant plus ou moins distinctement sur les élytres, mais surtout par le rostre caréné, par la ponctuation du prothorax fine et entremêlée de petites saillies, par les interstries des élytres convexes.

(3) Nous le possédons aussi des Landes.

(4) M. le docteur Sicard nous a envoyé de Teboursouk une espèce voisine de celle-ci par sa forme allongée, plus étroite, sensiblement moins épaisse, plus déprimée en dessus et entièrement recouverte de squamules larges, teintées de fauve : (*tunicense*).

(5) Le S. *nebulosus*, réuni dubitativement au S. *Jungermanniæ*, au Catalogue Reitter, 1891, est une espèce propre, très reconnaissable à sa vestiture piliforme. Nous l'avons vue, en outre, des Landes, de l'Alsace et du Loiret.

Chalybodontus *fasciatus* Db. (1) Lalla-Mar'nia, Oran, Tanger.

Aubeonymus *carinicollis* Luc., Oran, Boghari, Tanger; *granulicollis* Trn., Tanger.

Pachytychius *quadraticollis* Db., *strumarius* Gyll.; *pachyderus* Frm.; *subasper* Frm., Tanger; *Picteti* Trn., Tanger, Teniet; *sellatus* Luc., Alger, Oran, Lalla-Mar'nia; *Lucasi* Jekel, Daya, Sebdou, St-Charles, Médéah; *simillimus* Db. Lalla-Mar'nia, (Cotty); *subcordatus* Db, *Letourneuxi* Db., Egypte. Ramlé, (Letourneux, coll. Sénac), ce dernier aussi de Tunisie, (Dr Sicard); *fuligineus* Db. (2), Egypte, Ramlé (Letourneux). Sebdou. (Dr Martin); *bæticus* Kirsch., Médéah; *undulatus* Db., Lalla-Mar'nia, (Cotty), Le Kreider (Pic), Tarzmatt, (G. Olivier), *Kirschi* Trn. (3), Daya, Lalla-Mar'nia, Le Kreider, (Pic), *discicollis* Db. Mostaganem, Grandin de l'Eprevier, *deplanatus* Db., (*trapezicollis*), Tanger; (Olcsèe), (4), *bæticus* Kirsch. Médéah, *Bedeli*, Chvrl. Daya, *depressus* Db., (*hypœrus*), Bône St-Charles; *thoracicus*, Bône, Daya, Teniet, *avulsus* Fst.= *sobrinus*, (verisim); *scabricollis*, Alger (Poupillier), Tanger.

Pachytychius *obsoletus* n. sp. Long. 4 mill. —

(1) Le C. *fasciatus* se distingue des exemplaires du *cyaneus* dépourvus de plaques squameuses, par le prothorax rétréci à la base, et par les élytres noires, à interstries presque lisses; ces interstries sont subtilement ponctués chez le S. *cyaneus* typique, densément et assez fortement chez la variété *opacus*. Le C. *fulvipes* est muni, sur chaque interstrie, d'une rangée unique de points très distincte, d'où s'échappent de fines soies, couchées chez les exemplaires très frais.

(2) Indiqué erronément de Dalmatie au catalogue de Marseul.

(3) Décidément distincte du P. *undulatus* par sa forme moins large, plus régulièrement convexe, plus ovalaire, les élytres étant légèrement rétrécies curvilinéairement vers les épaules, par l'absence de marge noire à la suture, par la pubescence plus rude, plus uniforme des élytres, etc.

(4) Espèce très variable de taille : (2-3,5 mill) et de forme. Elle semble avoir été décrite sur les exemplaires à prothorax fortement rétréci en arrière, subcordiforme, d'où le nom de *trapezicollis*. Chez d'autres exemplaires, ce prothorax est beaucoup plus large à la base, d'où les angles postérieurs presque droits, au lieu d'être obtus : (v. *laticollis*).

Oblongo-ovatus, angustior, rufo-brunneus, thorace, pectore sutura que elytrorum nigris, supra brevissime setulosus. Rostrum tenuius, cylindricum, obsolete punctato-sulcatum. Antennæ hispidulæ, funiculi articulis 2-primis elongatis, 2° 1° breviore, 3-4 suboblongis, cœteris subtransversis, clava subfusiformi. Prothorax subconvexus, longitudine paulo latior, a latere rotundatus, punctis confluentibus conspersus, obsolete griseo-pubescente trivittatus. Elytra thorace non triplo longiora, a latere vix arcuata, humeris fere nullis, serie-obsolete punctata, punctis distantibus. Femora inermia, antica valde clavata, intus apice subtriangulatim emarginata. Tibiæ extus breviter setulosæ.

Province d'Oran.

Très voisin des P. *discicollis* et *undulatus*, par la forme et la coloration, forme plus étroite, prothorax bien moins court, et bandes pubescentes de ce segment à peine distinctes ; reconnaissable, surtout, à la brièveté relative du troisième article du funicule des antennes et aux séries de points espacés et presque superficielles remplaçant les stries des élytres (1).

Oryx *nitidus* Chvrl. (G. Olivier), St-Charles, (Théry).

Bagous *ægyptiacus* Db., Egypte ; *rudicollis* Db., Tanger ; *semilunatus* Db., Bône, St Charles, des Pesruches, *gracilentus* Db., Oran, *guttatus* Db , St Charles, (des Pesruches), *tenietensis* Db., Teniet, un seul, en avril 1889, prairies humides près de la maison du garde forestier ; *Bonnairei* Pic, environs de Biskra, (de Vauloger).

Geranorhinus *brunneo-fasciatus*, Frm., Biskra.

Ocladius *holomelas* Frm., environs de Biskra, (Dr Chobaut), de Vauloger.

Camptorhinus *simplex*, Tanger.

(1) Nous n'avons pas retrouvé, dans la collection de M. Fairmaire, les types des P. *subasper* et *transversicollis*; et nous serions reconnaissants aux entomologistes qui posséderaient des exemplaires authentiques de ces deux espèces de vouloir bien nous les communiquer, pour une révision prochaine du Genre.

Trichocaulus *longipilis*, Hodna, Saïda, (Dr Martin).

Acalles *punctaticollis* Luc., Mt Edough ; *Henoni*, Bedel ; *humerosus* Frm. ; *edoughensis* Db., *longus* Db., *variegatus* et var. *costatus*, Bohm., Mt Edough, (Grilat) ; *Lentisci* Chvrl. (*Raffrayi*), Oran ; *Kabylianus* Db., Kabylie, Beni-Chotti (Pic) ; *carinicollis* Trn., *Olcesei* Frm., *brevis* Chvrl., *globulus* (Reh.), Tanger ; *diocletianus*, Oran, Constantine, Teboursouk, (Dr Normand), *uncatus* Db., Bône ; *tuberculatus* (1) Rsh., Oran, Tanger, (Tarnier).

Torneuma *Theryi* Db , St-Charles, en nombre en tamisant la terre autour des racines d'Asphodèles, *subdepressum* Db., mêmes lieux, rare (Théry), Ammi Moussa (de Vauloger), (2).

Magdalinus *leucopleurus* Frm., Bou Canélis, (de Vauloger) ; *Grilati* Bedel, espèce remarquable, entre toutes, par sa vestiture particulière. Mt Edough, (Grilat), *rufus* Grm., Mt Edough, province d'Oran, Tunisie.

Balaninus *pellitus* Bohm , Mt Edough.

Balanobius *ochreatus* Fahr. Nous avons pris, en nombre, en avril 1889, en battant des saules le long de la rivière, à Sidi-Bel-Abbès, cette espèce qui n'avait pas encore été signalée d'Algérie.

Anthonomus *Grilati* Db., Mt Edough (Grilat), très rare ;

(1) L'A. 7 *carinatus* Db. lui serait identique, d'après M. Meïer. Nous n'osons nous prononcer, actuellement, sur l'exactitude de cette réunion. Nous observerons seulement que le type de notre description présente de nombreuses différences avec les exemplaires d'A. *tuberculatus* vus par M. Meïer : le prothorax offre 7 côtes élevées très prononcées, l'impression antérieure occupe à peine le quart, (au lieu du tiers), du segment, l'écusson n'est pas saillant, les soies des élytres sont assez fines, au lieu d'être épaisses, subclaviformes, etc. Si ce n'est pas une espèce propre, ce serait, au moins, une variété.

(2) Il n'est pas possible de confondre ces deux espèces quand on les examine de profil, le T. *Theryi* étant épais, relativement convexe sur le dos, à déclivité postérieure marquée, le T. *subdepressum* étant très peu épais, présentant en dessus une surface tout à fait plane et les élytres paraissant acuminées peu à peu vers leur sommet. En outre, ce dernier est plus étroit, à élytres parallèles, à prothorax curvilinéairement rétréci à la base, tandis que ce rétrécissement a lieu rectilinéairement chez le T. *Theryi*.

Chevrolali Db., Province d'Alger, Oran ; *spilotus* Rdt., Bône.

Sphinctogræus *constrictus* Mars., (Aubeus *Lethierryi*), Constantine, Misserghin, le Puits (J. Surcouf), sur le jujubier.

Orchestes *irroratus* Ksw., (*distinguendus* (1), Mt Edough, Tunisie, Oran, etc., *flavidus* Bris., Oran, St Charles, Teboursouk, (Dr Normand) ; *flavipes* Db., Bône, Biskra, Teniet ; *biplagiatus* Db., Bône, Mt Edough.

Cette dernière espèce, réunie à l'O *signifer* nous paraît distincte.

L'O. *signifer* présente toujours, au moins, la trace, en dehors de la bande squameuse à la base de la suture des élytres, d'une autre bande juxtaposée, dont l'extrémité forme, avec la précédente, une sorte de fourche ; en outre, la bande sinueuse, blanchâtre, du dernier tiers des élytres, est toujours plus ou moins distincte, même chez les exemplaires à squamosité foncière couvrant presque toute l'extrémité. Chez l'O. *biplagiatus*, la forme est sensiblement plus oblongue, les élytres étant à peine dilatées latéralement, la bande suturale est simple, prolongée en un rameau unique presqu'au tiers de l'élytre, la bande blanchâtre postérieure est nulle ; en somme, la squamosité recouvre uniformément les élytres en ménageant une large tache dénudée qui n'atteint ni la suture, ni le bord interne. En outre, toutes les cuisses sont entièrement rouges.

Quant à l'O. *flavipes* c'est, aussi, une espèce valable, ainsi que l'a reconnu M. Faust.

L'O. *pallipes* décrit par nous, Acad., hipp., 1884, p. 166, sur un exemplaire de la France méridionale : (Département du Var), a été omis aux Catalogues de Marseul et Reitter. Il a une certaine analogie avec l'O. *flavipes*, à

(1) Le catalogue Reitter, 1891, réunit cette espèce à l'O. *Ilicis* ; elle nous semble distincte notamment, par la pubescence du dessus longue, fortement soulevée vers l'extrémité des élytres : caractère très constant chez les nombreux exemplaires que nous avons pu examiner. L'O *Ilicis* a cette pubescence courte, presque appliquée.

cause de la coloration des pattes, mais de tiers un plus petit, bien plus court, plus convexe, plus arrondi, à prothorax nettement assez profondément ponctué, à pubescence du dessus un peu rigide et brillante.

Orchestes *longulus* n.sp. Long. 2,5 mill. *Oblongo-elongatus, angustior, opacus, supra subdepressus, niger, antennis tarsisque pallide testaceis, dense griseo-squamulatus, squamulis depressis. Rostrum tenue, regulariter arcuatum, postice sublæve. Antennæ 6-articulatæ, funiculi articulo 1° crassiore, 2-3 oblongis, cæteris subrotundatis, clava vix infuscata. Prothorax transversus, antice attenuatus. Scutellum parvum, concolor. Elytra thorace fere triplo longiora, a latere parallela, striis tenuiter punctatis, externis planis. Femora postica valde incrassata. Tarsigraciles.*

Environs d'Oran, deux exemplaires de nos chasses en avril 1889.

Vestiture d'un gris mat, analogue à celle de l'O. *pratensis*, sans aucun reflet flavescent, bien plus étroit que cette espèce, à pubescence squamiforme appliquée, nullement rigide; plus voisin, par sa forme oblongue, de l'O. *flavidus*, encore plus étroit, subdéprimé en dessus, à élytres bien plus longues, tout-à fait droites sur le milieu des côtés ; antennes de six articles, d'un testacé pâle, à trois premiers articles du funicule allongés, les derniers subarrondis.

Tychius *Grenieri* C. Bris. Teniet, assez commun; Batna, Sidi-Bel-Abbès, etc., *mirtus* Db. (1). Tanger, Constantine, (des Pesruches);

(1) Coloration du *Grenieri*, bien moins étroit, rostre plus long, prothorax à dilatation latérale très faible ou nulle, et surtout tibias antérieurs dépourvus de la dent aiguë qu'on remarque vers le milieu interne, chez le ♂ du T. *Grenieri*. Cette espèce nous a été communiqué : aussi, de Ciudad-Real, par M. J. de la Fuente. Elle fait donc partie de notre faune d'Europe.

Le *Miccotrogus festivus* faust, de Turcomanie, que nous avons reçu de M. Reitter, et qui est un Tychius vrai, puisqu'il a 7 articles au funicule, est extrêmement voisin ; il s'en distingue par les squamules des élytres beaucoup plus larges, par la teinte jaunâtre de la subure, par le prothorax moins court, moins arrondi latéralement, par les cuisses antérieures moins fortement claviformes.

Tychius *industus* n. sp. Long. 3 mill. *Oblongus, parum convexus, subglaber, brunneus, antennis rostro pedibusque dilutioribus, supra squamis albido-flavescentibus, fere intricatis, vestitus. Frons post oculos carinata. Rostrum thorace longitudine subcurvatum, postice attenuatum, dense squamosum apice rufum ac denudatum. Antennæ obsolete setulosæ, funiculi articulo 1° 4-sequentibus subæquale, 2° breviter conico, cæteris brevibus, clava subfusiformi, apice infuscata. Prothorax transversus, lateribus subrectis, antice paulo impressus. Scutellum triangulare, album. Elytra basi thorace latiora, humeris subangulatis, a latere parallela, striis vix perspicuis. Pedes, femoribus posticis fasciculo subdentiformi præditis.*

♂ *Rostrum brevius, crassius. Pedes validiores.*

♀ *Rostrum tenue, longius attenuatum. Tibiæ augustæ.*

Tunisie, Kebelli, (Dr Normand).

Assez voisin du T. *Grenieri*, plus déprimé, antennes plus grêles, non distinctement hispides, prothorax à bandes pâles obsolètes, tandis qu'elles sont très nettes chez le T. *Grenieri*, squamules des élytres oblongues, légèrement imbriqués, non entremêlés de taches plus pâles, pattes rouges, tibias du ♂ inermes.

Tychius *fulvescens* n. sp. Long. 2,5 mill. *Oblongus, subdepressus, subopacus, infra dense cretaceus, supra subaureo-fulvescente squamulatus, rostro, antennis pedibusque rufis, in elytris serie-tenuissime setulosus. Caput post oculos strigatum, oculis subtriangularibus. Rostrum thorace brevius, curvatum, basi incrassatum, postice attenuatum. Antennæ translucidæ, pallidæ, articulis 2-7 subtransversis, clava oblonga. Prothorax subquadratus, lateribus subrectis, Scutellum albescens, Elytra thorace paulo latiora, humeris subelevatis, non triplo longiora, a latere parallela striis tenuibus, griseo, setulosa. Pedes inermes ♂ ♀, elongati. Abdomen squamis latioribus indutum.*

♂ *Rostrum subtus hirsutum. Femora antica subtus squamosa, fimbriata.*

Laghouat, en mai, (Dr Chobaut).

Se rapproche du T. *funicularis*, bien plus long et plus étroit, très peu brillant, à pattes rougeâtres ; ce dernier a le rostre beaucoup plus épaissi à la base, les yeux plus grands, les stries des élytres non recouvertes par les squamules qui sont ici tout à fait piliformes, les séries de poils des intervalles sont nulles, les pattes sont manifestement moins robustes.

funicularis C. Bris. Oran, Teniet, Medjez-Amar, (des Pesruches), Teboursouk. Dr Sicard) ; *polylineatus* Grm., Teniet, Bône, Alger ; *longicrus*, Db., Tunisie ; *parallelogrammus* Db. Oran, Tunis ; *longiusculus* (1) Db., Chardaïa, (Dr Chobaut).

Tychius *longitarsis* (♀) n. sp. Long. 2,7 mill. *Oblongus, subcylindricus, supra antice paulo depressus, niger, rostro pedibusque ferrugineis. Rostrum sat elongatum, valde curvatum, postice paulatim attenuatum, infra villosum, basi squamosum, apice lævo. Antennæ pallidæ, funiculi articulo 2o latitudine non longiore, cæteris subtransversis, non nodosis, clava subfusiformis. Prothorax vix transversus, parum convexus, antice utrinque modice impressus, lateribus non ampliatis, angulis posticis subrectis, fulvo, aureus-vittu alba longitudinali media ornatus. Scutellum parvum, subtriangulare. Elytra thorace paulo latiora, humeris elevatis, a latere vix ultra medium subparallela, tenuissime striata, squamositate subfarinosa minus dense uniformiter induta. Pedes elongati, femoribus inermibus, tarsis tenuibus, valde elongatis.*

Laghouat, rapporté par M. le Docteur Chobaut.

Très voisin du T. *elongatior*, plus déprimé sur la partie antéro-supérieure, à rostre moins épaissi vers la base, moins brusquement atténué vers le sommet, autrement coloré, couvert uniformément, sur les élytres, d'une squamosité médiocrement compacte, blanchâtre, qui ne mé-

(1) Ce nom, étant préoccupé, devra être remplacé par celui de *elongatior*.

nage que la marge externe et une tache de chaque côté de l'écusson, d'un fauve doré comme le prothorax.

Le T. *elegantulus* a le corps bien plus court, plus épais, le prothorax légèrement arrondi latéralement.

Le T. *elegans* se rapproche par sa forme plus courte, plus convexe, du T. *elegantulus* ; son rostre est fortement épaissi à la base, les stries de ses élytres sont profondes.

Le T. *Scheideri* a ces mêmes stries profondes et le prothorax orné d'une bande latérale blanche, les cuisses postérieures dentées, etc.

Schneideri Hbst. assez commun à Teniet; *comptus* Trn. (1) Mt Edough, assez commun à Teniet ; *bicolor* C. Bris. Oran, Biskra ; *depressus* Db., (*hypœtrus*), M. Edough, St-Charles (des Pesruches) ; *longitubus* Db., (*Raffrayi*) *ardea*, Bône, Medjez Amar, Tunis. Teboursouk, (Faust, Dr Normand) ; *sericeus* Db. Bône, Teniet, St-Charles, etc.; *medius* Db. (2) Oran, Biskra, (Dr Chobaut, des Perruches.); *suturatus* Db., (3) Egypte, (Pic) ; *edentatus* Db., Constantine ; *pallidicornis* Db., Egypte, Ramlé, (Letourneux), Pic.; *Chobauti* Db. Biskra.; *Mathieu* Db., Oran, (Mathieu), Kabylie, (Pic) ; *sefrensis* (Pic), Aïn-Sefra ; *imbricatus* Db., Le Caire, Hénon), Pic. ; *magnicollis* Db. Bône, Oran, St-Charles, Medjez Amar (Théry, des Pesruches.) ; *bicolor* C Bris., Biskra ; *Olcesei* Trn., Tanger, Tunisie, Teboursouk (Dr Normand) ; *nigricollis*. Chevrl., Teniet, St-Charles, (des Perruches.)

(1) Nous semble n'être qu'une variété, à forme plus étroite (surtout le prothorax), et à tibias presque entièrement noirs, au lieu d'être rougeâtres, brièvement noirs à la base.

(2) Des exemplaires de Biskra diffèrent de la forme typique par le rostre moins fortement épaissi à la base, par une pubescence formée de squamules linéaires sans aucun reflet métallique, remplaçant les squamules à reflet argenté du dessus, disposées presque en séries le long des intervalles des élytres, par la coloration de ces dernières, enfumées dans la région scutellaire, fauves postérieurement, à séries bien plus distinctes. Il faudrait en voir un plus grand nombre d'exemplaires pour décider s'il y a là une espèce propre ou une simple variété : *opaculus*.

(3) Nom préoccupé à changer en celui de *sutura-alba*.

Les espèces de ce petit groupe ayant pour caractères communs un corps très épais en parallélogramme plus ou moins allongé, généralement assez court, un rostre très épaissi vers la base, plus ou moins subulé au bout, ornées, presque toujours, de taches ou bandes tranchant sur la couleur du fond, sont souvent confondues. Le tableau suivant pourra faciliter la distinction de celles qui nous sont connues.

1 Espèces paraissant glabres. Stries des élytres entièrement recouvertes par une épaisse squamosité crétacée. 2

— Espèces distinctement pubescentes. Stries des élytres découvertes, le plus souvent profondes. 3

2 Etroit, allongé Prothorax orné d'une bande latérale entière et d'une tache ou bande médiane, raccourcie antérieurement, d'un blanc de lait.

BRULERIERI Db. Syrie.

— Large et assez court. Prothorax, orné à la base, de trois taches oblongues d'un blanc de lait. Elytres uniformément de cette dernière couleur ou d'un noir velouté, comme le prothorax, avec la suture et une bande externe blanches.

NIGRICOLLIS Chevl. Alg. Sic.

3 Pas de soies soulevées sur le prothorax et sur les 2/3 antérieurs des élytres.

DELICIOSUS Perris, Corse, Sard.

— Pubescence soulevée ou demi-hérissée, très courte sur le prothorax, mais distincte, plus longue sur les élytres. 4

4 Vestiture d'un gris ou gris flavescent, sans bandes foncées accusées. 5

— Vestiture du dessus à taches ou bandes d'un noir velouté tranchant sur un fond pâle. 6

5 Bords latéraux du prothorax sans soies dressées ce les

des élytres appliquées. STRIATULUS (1) Gyll. Eur. Alg.

— Bords latéraux du prothorax et élytres à soies dressées ou soulevées, paraissant plus brillantes que celles du fond. OLCESEI Trn. Tunis, Tanger.

6 Thorax paré au devant des hanches antérieures d'une large tache formée par une squamosité d'un blanc d'argent, remontant sur la partie supérieure du segment; par conséquent, visible en dessus. Prothorax distinctement moins large que les élytres.

BELLUS Rch. Esp. Port.

— Tache blanche du bord thoracique nulle ou indiquée seulement par quelques squamules, non prolongée en dessus et non visible de chaque côté du bord antérieur. Prothorax à peu près aussi large que les élytres. V. FUSCOMACULATUS Luc. Eur. Alg.

SYBINIA *planiuscula* Db., *Heydeni*, (*ex typo*), province d'Alger; *harmonica* Chvr., *nigro vittata*, Bône, St-Charles, (des Pesruches), Philippeville, (Théry); *inclusa* Db., *aurithorax* Db., Bône; *Thergi* Db. (2) Biskra, Tuggurt, (Théry), *tibiella* Gyll. Alger, Maison-Carrée, etc., *distinctirostre* Db. Bône; *amplithorax* Db., (3) Teniet, Tebessa, Teboursouk (Dr Normand); *niveivittis* Mars., Alger, Bône, Oran, Lalla-Mar'nia, Medjez Amar, des Pesruches, etc.

SYBINIA *cinctella* n. sp. Long. 2 mill. — *Subovata, convexiuscula, impubis, nigra, antennis, clava excepta, pedibusque fulvis, subtus et in lateribus cretacea, supra fulvo-squamosa. Frons post oculos tenuiter strigata, oculis subtriangularibus. Rostrum thorace brevius, leviter arcuatum,*

(1) Notre collection renferme un exemplaire de la France méridionale, chez lequel le prothorax est orné de deux bandes discales, brunâtres, longitudinales, convergeant en avant.

(2) Cette espèce nous paraît être la même que S. *exigua* Faust. de Biskra, si les exemplaires reçus sous ce nom de M. de Vauloger de Beaupré, sont authentiques, ce qui paraît vraisemblable.

(3) Cette espèce varie du fauve au blanc uniforme.

postice vix attenuatum, apice vix denudatum. Antennæ breviores, breviter setulosæ, funiculi articulo 1° elongato, 2° subquadrato, cæteris quadratim paulo latioribus, subtransversis, clava oblonga. Prothorax subtransversus, fere conicus, lateribus dense squamosus. Scutellum subtriangulare, album. Elytra thorace basi vix latiora, duplo longiora, humeris non elevatis, a latere modice arcuata, postice vix attenuata, striis tenuissimis, vix distinctis squamulis oblongis. Femora valide clavata.

Algérie, sans localité précise.

A peu près de la taille et de la forme du S. *Theryi*, diffère par le prothorax aussi large que les élytres, à marge antérieure non relevée, autrement coloré, par celles ci nullement rétrécies vers les épaules, non parsemées de squamules blanches.

N. B. — Nous avons cru devoir nous abstenir de citer, en général, dans ce relevé, les espèces algériennes décrites par nous sans indication de localité précise.

Apeltarius *multilineatus* Db., = ? (*amplicollis*), Bône, St Charles, (Théry), aussi Tunisie, rare.

Miccotrogus *molitor* Chvrl. Alger, (Poupillier.)

Mecinus *dorsalis*, Aubé, Bône, Tabia, rare ; *Aubei* Db., Bône, Tunisie, très rare; *sublineellus* Frm., Oran; *comosus* Bohm., Alger, Oran, Teboursouk, (Dr Normand) ; *longiusculus* Boh., Oran, Sidi-Bel-Abbès, Teniet, pas rare en fauchant ; *echinatus* Db. Bône, Oran, Tunis, aussi en Espagne.

Gymnetron *herbarum* C. Bris., répandu un peu partout en Algérie : Mt Edough, Oran, St Charles, aussi en Tunisie ; *hispidum* Brul., Bône, Miliana, St-Charles, (Thery) ; assez rare ; *consors* Db., Medjez-Amar, (des Pesruches), Teboursouk ; *lanatum* Db., Tunisie, un seul de notre collection *Mauritii* Db., Tiaret, (Pic), Aïn-Sefra, (Pic, Hénon).

Gymnetron *semirufum* ♂ n. sp. long. 2, 3 mill. *Oblongum, minus elongatum, nigrum, antennis, (clava excepta), pedibusque rufis, griseo-inordinatim lanuginosum. Rostrum thorace brevius, rectum, vix attenuatum, punctatum, posterius denudatum, nitidius. Antennæ breviores, articulis 2 primis subconicis, primo incrassato, cœteris rotundatis, clava ovata. Prothorax subcordatus, a latere modice ampliatus, pilis lanigeris, longis, depressis, restitus. Elytra thorace vix latiora et duplo longiora, a latere parallela, striis sat angustis, interstitiis planis, rugulosis. Femora valde clavata, inermia. Tibiæ extus ciliatæ. Abdomen longius lanuginosum.*

Teboursouk, deux exemplaires identiques, recueillis par le docteur Normand qui a bien voulu nous en donner un.

Diffère des variétés peu foncées du G *herbarum* par la longue pubescence villeuse du dessus, nullement hispide, disposée sans ordre, par le rostre bien plus court, etc.

Le G. *lanatum*, qui a une pubescence analogue, mais flavescente, est de forme bien plus large, à peine oblongue ; il diffère, en outre, du G. *semirufum*, par le rostre encore plus court, par la massue des antennes oblongue, par les pattes sensiblement plus déliées, sans parler de la coloration.

Gymnetron *interpositum* (♀) n. sp. Long. 2,7 mill. *Subquadratum, brevius, supra subdepressum, nigrum, pilis cinereo-micantibus, semi-hirsutis, vestitus. Frons plana; Oculi non prominuli. Rostrum subteres, supra non attenuatum, apice subtruncatum, capite vix longius, post medium nitidum, obsolete punctulatum. Antennæ minus graciles, parce breviter setulosæ, funiculi articulo 2° obconico, caeteris transversis, clava inflata. Prothorax brevis, parum ampliatus, hirsute parce pilosus. Scutellum subtriangulare. Elytra thorace basi paulo latiora, a latere medio parallela, subserie-griseo semi-hirsuta, striis angustis, interstitiis striis duplo latioribus. Pedes elongati, femoribus modice clavatis. Abdomen villose-hirsutum.*

Philippeville.

Cette espèce est intermédiaire aux G. *hipponense* et *netum*. Sa pubescence est analogue à celle du premier, sa forme est en carré court, les yeux sont plus déprimés, le rostre n'est nullement atténué, vu de dessus, paraissant plutôt un tant soit peu dilaté vers le sommet, la massue des antennes est presque globuleuse ; le prothorax est manifestement moins ample, les stries des élytres sont bien plus fines ; elles sont presque sillonnées chez le G. *hipponense*.

Quant au G. *netrum*, sa forme n'est pas carrée, plutôt arrondie, sa pubescence est presque rase en dessus, nullement en séries sur les élytres, le rostre est bien plus long, très cylindrique ♀, et les cuisses sont armées d'une dent aiguë.

lanigerum C. Bris. Alger, Mt Edough, Teniet, etc.; *hipponense* Db. Bône, Constantine, Teniet, Tunisie : *restitum* Grm., Bône, Oran ; *canescens* Db., Teniet, peu rare ; *oblongulum* Db., Medjez-Amar, (des Pesruches) ; *sapiens* Faust, (*nigritarse*), Bône, Oran, répandu un peu partout en Algérie : il a dû être confondu avec le *villosulum* Gyll., *longulum* Db., Constantine, Chellala, (de Vauloger) ; *Bonnairei* Db., Laverdure, (Bon Bonnaire) ; *stimulorum* Mt Edough ; St-Charles, (des Pesruches) ; *variabile* Rsh., Bône, sur les Tamaris, (G. Olivier) ; Tlemcen, St-Charles, etc., etc.; *algiricum* ; C. Bris., Blidah, récolté en nombre à la Chiffa, en avril 1889.

Derelomus *chamæropsis* F. Misserghin, *subcostatus* Bhm., Tanger, (Olcèse).

Nanophyes *Duriæi* Luc., Mt Edough ; *centromaculatus* Costa, Olivieri), Bône, Constantine, St-Charles, Biskra, etc.; *tetrastigma* Aubé et var. *rubens* Aubé, *inconspicuus* Bris.; *Biskrensis* Bris. Biskra.

Mononychus *4-fossulatus* (1) Chvr. Alger, (Poupillier), Maison-Carrée, (Pic.)

Oxyonyx *conicollis* Schlz. Coteaux des environs d'Oran, (Mathieu.)

Coeliodes *cinctus* Chvr., *fallaciosus* Db., Tanger, ce dernier aussi d'Oran ; *conformis* Grilat, *edoughensis* Db., Mt Edough, (Grilat), *Desbrochersi* Schlz., (*distinguendus* Db. i. l.), Kabylie, Yakouren, (Pic), *splendidus* C. Bris., *Tournieri* Tourn. Jardins d'Oran (Mathieu.), *bi-impressus* Biskra, (Théry).

Coeliodes *subplagiatus* n. sp. (*subfarinosus* i. l. Long. 3 mill. — *Ovato-suboblongus, rufus, rostro interdum paulo obscuriore. Caput carinatum. Rostrum validiusculum, breviusculum, modice arcuatum, basi strigulatum, postice aciculato-punctatum. Antennæ graciles, articulis primis longis, ultimis latioribus, clava angusta, subovata. Prothorax subconicus, antice late, profunde, transversim, impressus. Elytra oblonga, sat convexa humeris vix prominulis, striato-sulcatula, interstitiis subplanis, albido-squamulata, squamulis suboblongis, ante medium plaga subcuneiformi, denudata, notata, Femora omnia breviter distincte dentata.*

♂ *Segmentum ultimum abdominis fossulatum.*

Batna, Boghari, Aïn-Sefra ; Mt Edough, (Coll. Grilat.) Cette espèce ressemble au C. *plagiatus* d'Asie-Mineure, par la tache dénudée des élytres, sans fascies blanchâtres accusées, mais chez ce dernier la forme est plus déprimée antérieurement, le rostre est plus mince, plus allongé, rouge seulement vers le sommet ; le prothorax est plus étroit, plus conique ; les élytres sont sensiblement plus courtes, plus arrondies latéralement, à calus huméral tranchant ; les cuisses sont inermes, etc.

Ceutorhynchus *nigrinus* Marsh., *pyrrhorhynchus* Alger,

(1) Cette espèce, que nous avons reçue, autrefois, de Poupillier, sous le nom de *algiricus* inédit, se distingue de *pseudacori*, dont il a la coloration, par l'absence de carène lisse au prothorax et par les tibias antérieurs non anguleux en dehors, vers les 2/3.

Oran, etc.; *apicalis* Gyll , *micans* C. Bris. Alger, Bône, Medjez-Amar, Tunis; *præustus* C. Bris., *italicus* C. Bris. Mt Edough; *Zurlo* Mars., Biskra, retrouvé par M. de Vauloger entre Biskra et Maraïer; *hystrix* Perris, (*Chevrolati Barnevillei*); *Bedeli* Schlz, Bône, (G. Olivier); *rufulus* Dufour, (*frontalis*), Bône, Constantine; *mixtus* Muls., Constantine, Mt Edough; Tunisie, Teboursouk, (Dr Normand), etc.; *mus*. Db. Tunisie; *Leprieuri* C. Bris. (*timidus*), Bône; *chalybæus* Grm. Alger, Bône; *viridipennis* C. Bris (1). Mt Edough; *cyanescens* C. Bris. Teniet; *lætus* Rosh., Bône; *splendidus* Schlz., Province de Constantine; *malachiticus* (2), Bône, un exemplaire Chol.; *Grenieri* C. Bris. espèce très répandue en Barbarie : Teniet, Medjez Amar, Oran, Tanger, etc.; *tibialis* Bohm., Bône, St-Charles, Teniet, Tanger ; *rugicollis* C. Bris., Province de Constantine, Tunisie; *æneicollis* Grm., Alger, (Poupillier); *rubiginosus* Schlz., Philippeville, (aussi d'Espagne) ; *alboscutellatus* Gyll., Bône, Mt Edough, assez commun ; *insidiator* Db. Sidi-Bel Abbès, de nos chasses en 1889; *leucorrhamma* Rosh., Bône, Tanger, Oran, Alger, et presque toute l'Algérie ; *flavomarginatus* Luc., Alger, Bône, Tanger, moins répandu que le précédent; *numidicus* C. Bris. Oran, Constantine, Lambessa ; *squamulosus* C. Bris. Lalla-Mar'nia, Batna ; *algiricus* C. Bris. Constantine, Oran; *rufipes* C. Bris., Aïn-Sefra, Hénon ; *fulvipes* Schlz., Oran, Tanger ; *Caroli* Db., Oran, Boghari, Aïn-Sefra, (Dr Chobaut) ; *bicoloratus* Db., Alger ; *Annibal* Db., Province d'Alger ; Teboursouk, (Dr Normand) ; *niveus* Chvr. Bône, (G. Olivier), Tanger. rare ; *Sinapis* Db., cimes élevées de la forêt de Teniet, en avril, sur la Moutarde, très rare; *caucasicus* Kirsch ; *tenietensis* Db.; *carbonarius* Teniet,

(1) Un exemplaire capturé par nous au Mont-Dore, et que nous avions pu confondre avec le C. *Barbareæ*, nous a été déterminé par M. Schulze : *Pandellei*.

(2) Un exemplaire avec étiquette de la main de C. Brisout.

CARTES DE L'ÉTAT-MAJOR

En vente à la librairie Plon, 10, rue Garancière, Paris.

France (Carte de) au 80,000e, en 273 feuilles divisées en 4 quarts.

La feuille en 4 quarts.. 1f 20; par la poste. 1f 40
Le quart.... ..... 0.30; — 0 40

France (Carte de) au 50,000e (Agrandissement photographique de la carte au 80,000e).

La feuille en 4 quarts . 2 fr.; par la poste. 2f 30
Le quart..... 0 50; — 0 65

N. B. Toutes les feuilles du 50,000e ne sont pas encore parues.

France (Carte de) au 200,000e, en 6 couleurs. Chaque feuille comprend 4 feuilles de la carte au 8,000e et a 0m64 de longueur sur 0m40 de hauteur. Cette carte, qui comprend 82 feuilles, est entièrement publiée.

La feuille..... 1 fr. 50; par la poste. 1 fr. 70.

France (Carte de) au 320,000e, en 33 feuilles. Réduction au quart de la Carte de l'Etat-major au 80,000e.

La feuille..... 0 fr. 50; par la poste. 0 fr. 65

Tableau d'assemblage des feuilles composant les cartes de France au 80,000e, au 200,000e et au 320,000e, 0 fr. 25; par la poste 0 fr. 30.

Mesureur instantané des distances
sur les cartes et les plans.

Prix..... 6 francs.

Imprimerie du « FRELON »

L. BADEL

CHATEAUROUX (INDRE)

Étiquettes pour Collections, Catalogues, Reliure, Cartes de visite, etc.

Prix très modérés.

Henri GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

Spécialité de cartons pour collections d'insectes.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3.500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: (2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTERES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 3

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

30 novembre

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 3 (1898)

Matériaux pour la Faune des Coléoptères de Barbarie (*suite*)..... 33-48

Le prix d'abonnement au **FRELON** (12 numéros, est de 6 francs pour la France et pour l'Etranger. (L'adresser *directement* à M. Desbrochers des Loges, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

LES LIVRAISONS NE SE VENDENT PAS SÉPARÉMENT. Chaque abonnement part du premier numéro de la série en cours ; les personnes abonnées postérieurement à la publication de ce numéro recevront ceux ce cette série parus antérieurement.

Le prix de l'abonnement est exigible d'AVANCE, après la distribution du numéro 12 de la série précédente. Adresser un mandat, afin d'éviter les frais et les écritures que nécessite le recouvrement. Un chèque serait accepté pour les pays autres que ceux de l'UNION POSTALE. Les deuxième à sixième volumes sont en vente au prix de 8 francs chaque, (6 francs, pour les nouveaux souscripteurs): le N° 1 seul, réédité, au prix uniforme de 8 francs.

Nous n'accepterons, dorénavant, AUCUN INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE : nous maintenons, néanmoins, nos conventions antérieures, à l'égard de nos correspondants du début.

Tout abonné qui constaterait une lacune dans la série en cours devra nous réclamer sans retard le N° manquant. **Il ne nous serait pas possible de faire droit aux réclamations tardives.**

Tout abonné peut faire insérer, *gratuitement*, sur la couverture du journal, une offre *d'échanges* n'excédant pas 5 ou 6 lignes, qui sera répétée, si la place le permet.

Les annonces de vente ou autres, et celles d'échanges pour les personnes non-abonnées, sont comptées à raison de 1 fr. 25, pour 4 ou 5 lignes, de 2 francs pour 6-10 lignes, et de 5 francs pour la page entiere, ou à forfait si l'annonce est annuelle. Le montant devra accompagner la note à faire insérer.

Seuls les abonnés au *Frelon* auront *droit*, dorénavant, à la détermination *gratuite* de coléoptères, tous frais de *retour de boites*, *correspondance* etc., à leur charge, à adresser d'avance en timbres français ou étrangers. En outre des CURCULIONIDES d'Europe et circa, nous nous chargerions, exceptionnellement, de déterminer d'autres familles que nous désignerions sur demande, mais à la condition *expresse* que les communications ne dépasseront pas, à la fois, une cinquantaine d'espèces *appartenant autant que possible à un même groupe et qu'elles nous seront faites après avis préalable de notre part.*

Si, parmi les *doubles* mis à notre disposition, suivant l'usage, nous croyons devoir en retenir quelque-uns, nous les remplacerons par des insectes équivalents.

Le *Frelon*, pendant les six années écoulées, a été absorbé par divers mémoires monographiques ou synoptiques assez longs : CASSIDES, COSSYPTRIDES, BARIDIIDES, GYMNETRIDES, HOLCORHINIDES et surtout par les APIONIDES qui, à lui seul comprenait plus de 300 espèces.

Les tableaux synoptiques et les monographies que MM. les spécialistes voudraient bien nous envoyer maintenant, seraient acceptés avec reconnaissance et publiés promptement.

Les auteurs auront droit, pour ces travaux à un tirage *gratuit* de VINGT EXEMPLAIRES, sauf à s'entendre avec l'imprimeur pour un tirage plus important, car nous ne nous en réservons aucun pour nous-même. Quant aux descriptions nouvelles, elles seront également accueillies par le journal, mais ne donneront droit à aucun tirage gratuit.

forêt de cèdres, rares ; *larvatus* Schlz., Mt Edough; *caviventris* Schlz., Bône; *T-album*, Gyllo, Tanger ; *peregrinus* Gyll., Oran, Sidi Bel-Abbès, Guelma, etc.; *macula-alba*, Hbst., très répandu partout; mais nous signalerons, en passant, une variété peu commune, qu'on pourrait prendre pour une espèce distincte, tant son aspect est différent, chez laquelle les interstries alternes sont nettement blanchâtres : (var. *alternans*), St-Charles, Philippeville, etc.; *molitor* Gyll. Bône, St Charles et presque toute la province de Constantine, Oran, etc.; *topiarius* Daya : *subfasciatus* Chvr., Bône, Sidi-Bel-Abbès ; *arquatus* Hbst. Bône ; *rugulosus* Boh., Bône, Oran, Tanger, etc., etc.; *maurus* Schlz. Constantine; *obscurus* C. Bris.; (*undulatus* nob. i. l.), Medjez-Amar, (des Pesruches), Tiaret, Perrégaux, Lagdempt, (Pic, Dr Chobaut); *soricinus* C. Bris.; Oran, Sidi-Bel-Abbès, Teniet ; *Napi* Gyll. Bône, Alger ; *nigritarsis* Schlz., Méchéria, (Dr Chobaut), (Pic) ; *Letourneuxi* Db., Egypte, (Letourneux), Pic; *soricinus* C. Bris., Sidi-Bel-Abbès, Oran, Db., Teniet.

Pseudophytobius *saltator*, Alger, (Poupillier.) — Nous n'avons vu, de cette espèce, que le type qui fait partie de notre Collection.

N. B. — Toutes les espèces de notre Collection appartenant au groupe des CEUTORHYNCHIDÆ, ont été examinées, à plusieurs reprises, par Ch. Brisout de Barneville et Mr le colonel Scultze, qui prépare une révision générale de ces insectes, après en avoir fait une étude très approfondie, a bien voulu, avec une extrême obligeance, examiner toutes celles de notre Collection, soit douteuses, soit innommées. C'est sur son conseil que nous avons décrit un certain nombre d'espèces reconnues nouvelles par lui et qu'il ne possédait pas, afin qu'il pût les comprendre dans son travail.

Baridius *atronitens* Chvrl., Alger, Constantine; *sellatus*

Bohm.(1), Oran, Biskra. Perrégaux, Hodna, (Dr Martin), etc.; *albus* Abeille, Maïer, province de Constantine, (de Vauloger); *rufus* Boh., Bône, Oran, Tunisie; *soricinus* Frm., Biskra, Valmy, Saïda, (Lemoro); *carinthius* (2) Frm., Biskra; *prasinus* (3) Boh., presque toute l'Algérie; *nobilis* Db. Aïn-El-Hadjar, sous les plantes desséchées, (Dr Chobaut, Pic); *edoughensis* Db, Mt Edough; *Demaisoni* Db., Egypte, (Demaison.)

Aulobaris *opiparis* Duv., Bône, Teniet, Tanger, etc.

Eumycterus *albosquamulatus* Bhm. (*tenuirostris* (Baridius), H. Bris., Alger, Biskra; Bône, en février, (Leprieur):

Lissotarsus *alboguttatus* H. Bris.. (*Balassogloi* Fst.); *Bedeli* Faust Biskra, (Lemoro).

Sphenophorus *parumpunctatus*, Bône, Constantine, Lambessa; Medjez-Amar, (des Pesruches.)

Chærorhinus *squalidus* Frm., Alger; Philippeville, (Théry.)

Amaurorhinus *Bonnairei* Frm., (*Coquereli*), Biskra.

Mesites *pallidipennis* Bohm. Philippeville, (Théry) (4).

Rhyncolus *submuricatus*, Sch., (*simus*), Alger, Oran, etc.; *cylindricus*, St-Charles, (des Pesruches.)

Apion *Poupillieri* Wnck., Presque toute l'Algérie, rare, recueill par nous, en nombre, à Hussein-Dey, en mai 1889, sur des Tamarix; aussi de Tunisie, Teboursouk, (Dr Sicard); *niloticum*, Db.; Egypte, (Pic); *Kirschi*, Db., Egypte, Letourneux, coll. Leprieur, (Pic); *brevipilis* Db. Oran, Mechalis, (Dr Chobaut); *Marseuli* Wck., Biskra, El-Ateuf, (Dr

(1) Espèce très variable de taille : 3 à 6 mill.

(2) Nous l'avons vu aussi d'Espagne et de Malte.

(3) Très semblable pour la coloration au B. *cuprirostris* et presque constamment confondu avec cette espèce. Les exemplaires dépilés s'en distingueront à la forme plus courte, moins conique du prothorax, marqué de points arrondis assez profonds, à son écusson ponctué, à la ponctuation plus forte et plus serrée des côtés de la poitrine. Le B. *cuprirostris* a l'écusson presque lisse et le prothorax à ponctuation lâche, presque superficielle.

(4) Un exemplaire étiqueté d'Alger, figure dans notre Collection sous le nom de *Gerardi* (Buq).

Chobaut, Aïn-Sefra, (Pic) ; *velatum* Grst , (*Lemoroi*), Bône, Oran, Tunis, (Dr Sicard) ; *robustirostre* Db., Mt Edough, Teniet ; *Henoni* Ab., (1) Aïn-Sefra, (Hénon), *longithorax* Db., Teniet, *burdigalense* Wck., (*semicyaneum*), Oran, Biskra, Géryville. etc. ; *flavofemoratum* var. *viridimicans* Db. — Cette variété de coloration assez remarquable, dont nous avons recueilli un certain nombre d'exemplaires dans les plaines des environs d'Oran, semble spéciale à cette localité ; *rufulum* Wck., Bône, St-Charles, (Théry) ; *cretaceum* Rsh., Philippeville, Oran, etc., *batnense* Db., Batna, (Grilat) Mekalis. (Dr Chobaut); *Carpini* Gyll., (*subangulatum*), Tanger ; *subparallelum* Db. Bône ; *confusum* Db., Oran, en avril, sur des *Ulex*, Margueritte, (Dr Chobaut); *ægyptiacum* Db : cette espèce que nous ne connaissions que d'Egypte. vient d'être capturée à Teboursouk par M le Docteur Normand ; *lancifernum* Db., (*lanceolatum*), Bône, sur des *Echinops*, d'après Leprieur, Teboursouk, (Dr Sicard) ; *sefrense* Db., Ras-Chergui, Aïn-Sefra (Hénon, Pic) (2), *scalptum* Muls., assez répandu en Algérie : Bône, aussi Tunis, (Dr Sicard, Dr Normand), *edentatum* Db., Bône, Constantine, Philippeville ; *hipponense* Db., (3) Bône, Philippeville, St-Charles (Théry) ; *rectipes* Db., Tanger ; *robusticorne* Db., (*insolitum*), Teniet, Sidi-Bel-Abbès, Teboursouk, (Dr Sicard); *fallaciosum* Db., Mécheria (de Vauloger) ; *detritum* Muls. (4); *seriatosetosulum* Wnck.,

(1) Notre collection renferme une seule ♀, d'une autre espèce, des environs d'Oran, très voisine de celle-ci, de même taille, ayant les yeux plus oblongs, les deux derniers articles du funicule des antennes presque aussi longs que larges, la massue moins étroite, les élytres non atténuées sur le dos après le milieu, etc.: (*oranense*).

(2) M. Pic nous a communiqué et offert une espèce de Lagouat, très voisine de celle-ci, mais bien plus étroite, à élytres brunâtres, à prothorax légèrement étranglé en avant, ce qui le fait paraître arrondi latéralement, et que nous décrirons sous le nom de *angustius*.

(3) Se retrouve en Espagne et fait partie, par conséquent, de notre faune d'Europe.

(4) Cette espèce, longtemps méconnue, est très répandue dans toute la Barbarie, et varie au point qu'on pourrait y voir plusieurs espèces si on n'avait sous les yeux les formes intermédiaires. La forme typique à prothorax presque lisse et la var. *squamiferum* sont bien plus rares et

Teniet, Philippeville, etc.; *griseosetulosum* Db., Egypte; *elongatum* Grm., Alger, Oran, etc. ; *obtusiusculum* Db., Province d'Oran ; Tunisie (Dr Sicard); *medium* Db., Oued-Rhira ; *viciæ* var. *rufinasus* Db.: cette curieuse variété, décrite sur des exemplaires de Syrie, se retrouve à Constantine: elle est très rare; *subpubescens* Wnck., Bône, Charef, (Province d'Alger), (de Vauloger), rare; *æneomicans* Wck., Charef en août 1893, (de Vauloger); *fallens* Mars., Misserghin ; *Sicardi* Db., Tunisie. Teboursouk, (Dr Sicard, Dr Normand) (1), *ciliare* Db. ♂ (*provinciale*, *andalusicum* ♀) Mt Edough, Alger, Chanzy; *Kraatzi* Wcnk.. Philippeville, Mt Edough ; *Perraudieri* Db., Tiaret, (de la Perraudière): cette magnifique espèce a été recueillie par nous, en un certain nombre d'exemplaires, autour de Teniet en mai ; *Leprieuri* Wcnk, Bône, Constantine, St-Charles ; Teboursouk, (Dr Normand), rare; *arragonicum* Everts, Teniet, Biskra, Oran (Mathieu) ; *filicorne* Wcnk. et var. *decorum* Bône, Oran, Tunisie ; *Lethierryi* Db., Bône. Mehadia, rare; *oblitum* Db. (2), Oran ; *dissimile* Grm., *laevicolle* Kirby, Mt Edough, Teniet; *adjectum* Db. Province d'Oran, Tunisie, reçu, aussi, de M. Abeille de Perrin ; *interjectum* Db., Bône, St-Charles et presque toute l'Algérie, confondu, sans doute, avec l'A. *Trifolii* ; aussi Tanger, Sicile; Espagne, (de la Fuente).

ont un aspect spécial. La fossette frontale est ordinairement arrondie en U, mais on rencontre des exemplaires à fossette presque en forme de V.

M. le Docteur Normand a rapporté de Teboursouk les deux sexes d'une espèce très voisine de l'A. *candidum*, même forme, même vestiture, du double plus petite à antennes plus minces et à massue très épaisse, à rostre plus court, ainsi que le prothorax: (*Normandi*). Il nous a offert gracieusement le ♂ ; c'est une découverte très intéressante pour la région, où cette section des Apionides n'avait pas encore de représentant connu.

(1) Le ♂ de cette espèce, qui nous était demeuré inconnu, et qui paraît beaucoup plus rare que la ♀, vient de nous être communiqué par ce dernier entomologiste. Il est extrêmement voisin de l'autre sexe et n'en diffère que par le rostre un peu plus fort, un peu plus court, obsolètement pubescent, dans sa première moitié, à points plus nombreux, subconfluents longitudinalement sur les côtés.

(2) Nous rapportons à cette espèce un exemplaire ♀ de Sicile. L'espèce est donc européenne.

Rhynchites *cuprinus*., Chvr., Alger, (Poupillier) ; St-Charles, (Théry), rare ; *semicyaneus* Bedel, Teniet (Bedel), sur les saules, Tunisie ; *praeustus* Bhm , Mt Edough, St-Charles, El-Feïdja, etc. Les exemplaires d'Algérie appartiennent presque tous à la variété pâle du *praeustus* : (*concolor*) qui n'est pas mentionnée par Schœnheer; *Vaucheri* Db., Tanger, (Vaucher .

Auletes *tubicen* Rhm., Bône, Batna.

Auletobius *maculipennis* Duv., Bône, (Leprieur, G. Olivier), Biskra, etc.; sur les Tamarix : espèce très variable de taille et de coloration : le noir et le rouge envahissent entièrement les élytres, tour à tour. Les exemplaires à tache latérale réduite et ceux entièrement noirs: (var. *concolor* , sont beaucoup plus rares.

BRENTHIDÆ. ANTHRIBIDÆ.

Eupsalis *Reichei* Frm., Cette rare espèce, considérée comme propre à la Syrie et à la Crète, a été capturée en Tunisie par M. le Docteur Sicard. C'est un *lapsus* qui nous a fait dire, précédemment, quand nous avons signalé cette découverte, qu'aucun représentant de la famille n'avait encore été signalé de cette région ; l'Amorphocephalus *coronatus* étant connu depuis longtemps, comme habitant les environs de Tanger, où il n'est pas rare et dont nous l'avions reçu de MM. Olcèse et Favier.

Brachytarsus *tessellatus* Boh., *pantherinus*), Alger, Constantine, Kabylie, etc. ; Mostaganem, (Grandin).

Urodon *Baudii* Db,, Sud Oranais, Aïn-Sefra, (Hénon, Pic); *argentatus* Oran, au petit Lac, (Mathieu) ; Teniet ; *parallelus* Kst., Alger, Blidah, Hussein-Dey, Oran ; *concolor* Fahr. , Bône ; *albidus* Kust. ; *longus* All., *spinicollis* Perris, Oran ; *testaceipes* Rch., Oran, Alger, Teniet, Biskra ; *flavescens* Kust., et var., *pusillus* Baudi, Bône, St-Charles, Biskra.

CERCOMORPHUS *Duvali* Perris, Bougie, (Pic).

BRUCHIDÆ.

BRUCHUS *emarginatus* All., lentis Bhm., Bône; *tristiculus* Fahr., *griseomaculatus* Gyll., Teniet; *longicornis* Grm., et *meleagrinus* Bône; *algiricus* All., Tunisie, Bizerte, (de Vauloger); *Lallemauti* Rch., Alger, Hussein-Dey.; *gilvus* Gyll., Bône, Teniet; *albolineatus*, Blanch., Bône; Tunisie, Teboursouk, (Dr Sicard); *pusillus* Grm., Blidah; *Poupillieri* All., Alger, St-Charles, (Théry); *cinerascens* Gyll., Oran; *Steveni* Gyll., *(canaliculatus)*, *holosericeus* Gyll., Bône; *biguttatus* Ol., *nudus* All., Bône, Teniet; *Marunezi* All., *tibialis* Boh., *anxius* Fahr., Blidah, Hussein-Dey (1).

SCOLYTIDÆ.

HYLASTES *batnensis* C. Bris., Batna, (Dr Martin).

CERAMBYCIDÆ.

VESPERUS *flaveolus* Muls, Aïn-Sefra, (Hénon).

LEPTURA *oblongo-maculata* Buq, Mt Edough, (G. Olivier Letourneux), Collo, Dr Sériziat, sur des chardons, Kabylie (Pic); aussi à Teniet, rare; *Fontenayi* Muls. Bône, Tanger; *distigma* Chrp., Teniet, Miliana; Le Puits. (J. Surcouf.)

GRAMMOPTERA *auricollis* Muls., Mt Edough (Grilat).

PSEUDOMYRMECION *ramalium* Bedel, Mt Edough, (Leprieur, Bedel), pas rare en battant les chênes qui bordent la grande route.

EXILIA *timida* Mén., Lalla-Mar'nia, (Cotty); Aïn-Sefra, (Hénon), Bizerte, (Dr Sicard), rare.

(1) Toutes les espèces citées du groupe UROPIDÆ et de celui des BRUCHIDÆ ont été revues par l'éminent spécialiste, M. Baudi de Selves, à qui nous renouvelons nos remerciements. Parmi les derniers, se trouvait une ♀ du rare BRUCHUS *venustus* Fahr., rapporté du Mont-Dore, et dont M. Baudi n'avait connu, nous a-t-il dit, que le ♂.

CERAMBYX *Mirbecki* Luc, Bône, Philippeville, Oran, Tanger, etc.

PACHYDISSUS *mauritanicus* Buq., Bou-Saâda, (coll. Lemoro) (1).

HESPEROPHANES *sericeus* F., Alger, Bône, Province d'Oran, Tanger; *griseus* F. Alger, Philippeville, Tanger ; Tunisie, Bizerte, (Dr Sicard ; (aussi des Baléares : (Moraguès.)

STROMATIUM *strepens* F., Lalla-Mar'nia, (Cotty).

CRIOCEPHALUS *rusticus*, Nemours, (Cotty).

PURPURICENUS *Desfontainei* Ol., Bône, Teniet, Lambessa, Sebdou, etc.; *barbarus* Luc., Lalla-Mar'nia, (Cotty, Lemoro), rare (1).

CLYTANTHUS *6-guttatus* Luc., Teniet, Biskra, Tanger, etc., *glaucus* F., Lalla-Mar'nia, Tanger; *Lepelletieri* Gory, Teniet, Oran, Sebdou, etc.

PARMENA *algirica* Luc., Géryville ; Oran, sous les pierres le long du sentier de Santa-Cruz.

POGONOCHERUS *Perrondi* Mls., Boghar ; *pilosus* F., Oran, (Cotty).

LIOPUS *Bedeli* Pic, Mt Edough, (Grilat, Pic).

NIPHONA *picticornis* Mls., Alger, (Cotty), Bône: Hussein-Dey, en nombre en battant les Lentisques.

BELODERA *Troberti* Mls., (Cotty), Lalla-Mar'nia, Oran, Tanger; Bizerte, (Dr Sicard).

AGAPANTHIA *lixoides*, Bône, (Leprieur, G. Olivier) ; Tunisie, (Dr Normand) ; *annularis* Ol., Bône, peu rare, Teniet, Oran, etc.

MALLOSIA *vittigera* F. Bône, Oran, etc.; *Guerini* de Brême, Teniet (de Vauloger).

PHYTŒCIA *algirica* Db., Bône, Mt Edough; *erythrocnema* Luc.; *malachitica* Luc., Teniet; *molybdæna* Dalm., Bône,

(1) Nous avons acquis, il y a quelques années, une grande partie de la collection de LONGICORNES de cet entomologiste, comprenant les PRIONIDES, les CERAMBYCIDES, les CALLIDIDES, les CLYTIDES, avec des suites tres nombreuses de ces insectes.

Oran, Teniet : *rubricollis* Luc., Biskra : *rufipes* Ol., Maroc, Tetouan.

Oberea *maculicollis* Luc., Alger, Teniet, Tanger.

DANACIDÆ

Donacia *polita* Kunze, Prairies humides de la forêt de Teniet, en nombre, en mai 1889. Cette espèce n'avait pas encore été signalée d'Algérie; assez commune à Tanger.

CRIOCERIDÆ.

Crioceris *campestris* Rossi et var., *vittigera* Costa, Bône, Oran, Philippeville, *stercoraria* L., Bône, Mt Edough; *Dahli* Lac., Tunisie, Teboursouk, (Dr Sicard).

Lema Hoffmanseggi Luc. Oran, Tunisie, (Dr Sicard).

CLYTRIDÆ.

Labidostomis *rubripennis* Luc., *centromaculata* Géné, province d'Oran ; *hybrida* Luc., Oran, Tanger ; *lucaniformis* Lef., Tanger ; *Guerini* Bassi, Bône, Constantine; *Lejeunei* Frm., Teniet, en fauchant, en mai, dans les prairies basses de la forêt ; Mostaganem : *trifoveolata* Db. (1), Bône, Constantine, Philippeville, etc.; *Hordei* F. Bône, où elle serait rare, d'après Leprieur), Oran, Constantine, etc.

Titubæa *Illigeri*, Lac., Alger, Lalla-Mar'nia (Cotty) ; *parviceps* Lac., Constantine, Camp des Chênes ; *Paykulli* Luc., Tanger ; 8-*signata* F., Alger, Pont de l'Isler, près de Tlemcen, (Cotty) ; 13-*punctata* Db., *laticollis* Ol., (*algerica*), Kenchela; *Perrisi* Db., Sud-Oranais, (Cotty) ; 8-*punctata* F., Alger, Chenchela, Constantine, Boghari ; 6-*maculata*, Chenchela, Géryville.

(1) Espèce de structure et de coloration constantes, admise par Lefèvre Fairmaire, de Marseul, etc., et que M. Weise a eu la malencontreuse idée de réunir au L. *Guerini*, ce qui doit faire supposer qu'il n'a pas eu l'espèce sous les yeux.

Lachnæa *cylindrica* Lac., Bône, Teniet; *paradoxa* Ol., province d'Oran; *tristigma* Lac. ; *puncticollis* Luc., Teniet, Constantine.

Hirta F. Tanger, rare dans les collections où figurent presque toujours, sous ce nom, le L. *longipes* ou le L. *palmata* . Le L. *hirta* est plus étroit, rappelant par sa forme le L. *cylindrica* ; il est d'un rouge foncé ; la villosité dont il est hérissé sur les parties antéro-supérieures, la poitrine, les pattes et l'abdomen est bien plus longue et bien plus touffue ; les articles des antennes sont moins anguleux ; les pattes du ♂ sont bien moins développées.

Le ♂ seul de cette espèce a été connu de Lacordaire et de Lefèvre ; la ♀ a le dernier segment de l'abdomen creusé d'une fossette oblongue, paraissant lisse au fond ; les pattes sont sensiblement moins développées que chez l'autre sexe ; *variolosa* L. Géryville, Oran, etc., assez commun sur les Lentisques ; 6-*maculata* F., Bône, Kenchela, etc.

Le T. *parviceps* que Lacordaire et Lefèvre considéraient comme espèce propre, a été réuni récemment à cette dernière espèce, comme variété, peut-être parce que le 6-*maculata* offre, parfois, sur le prothorax la trace de deux petits points fuligineux ; nous pensons qu'il doit être maintenu, à cause des différences suivantes: le *parviceps* est moins convexe, surtout bien plus étroit, légèrement atténué en avant ; la tête paraît un peu plus rétrécie, tout à fait à la base ; le front est un peu plus étroit, les mandibules ne sont pas maculées de fauve et les deux premiers articles des antennes seuls sont franchement ferrugineux; les points noirs du prothorax sont toujours plus nets, au nombre de 5, les 3 du milieu disposés en triangle : (plus rarement les deux supérieurs sont réunis transversalement) ; l'écusson est marqué, avant le sommet, d'une impression transverse ou de quelques points grossiers, et étroitement rebordé dans les deux tiers postérieurs ; la

proportion relative des articles des tarses est différente chez le ♂ des deux espèces.

Baratræa *cerealis* Ol., Oran (Mathieu), Kenchela; *stramineipennis* Luc., Teniet.

Otiocephala *forcipifera* Luc., Batna, (Cotty) ; *opaca* Rsh., (*bispipunctata*), Camp des Chênes, sur le chêne-liège, en mai ; Boghar, Lambessa.

Gynandrophthalma *gratiosa* Luc., Oran, Tanger; *affinis* Rossi, Bône, Teniet ; *Ferulæ* Géné, Oran, commun.

Coptocephala *melanocephala* Ol., Bône, Constantine, Chenchela ; *scopolina* L., Mt Edough ; *æneopicta* Frm., Saïda, St-Charles, Biskra : *crassipes* Lef., Bône, Oran.

CRYPTOCEPHALIDÆ.

Cryptocephalus *cicatricosus* Luc., Lalla-Mar'nia, (Cotty): *curvilinea* Ol. (Cotty) : très rares ; v. *bœticus* (1), Bône, Oran, Constantine, partout mélangé avec le type ; 6-*maculatus* F. Mt Edough ; *tristigma* Chp., Oran, Tanger ; *bimaculatus* F., Mt Edough, Chenchela ; *fulguritus* Raff., Boghari ; nous l'avons recueilli en nombre, en mai, à Biskra, sur les Tamaris ; *punctatissimus* Sffr., *brunneicollis* Sffr. Egypte, Le Caire (Hénon) ; *Coryli* L. Alger ; *alboscutellatus* Sffr., Mt Edough, Teniet, Misserghin, le Puits, (J. Surcouf) ; *acupictus* Raffr., Boghari, Biskra, en mai, sur les Tamarix, rare ; *gravidus* Schfr.; *signaticollis* Suffr.; *pulchellus* Suffr., Oran, (Cotty) ; *sulphureus* Ol., Lalla-Mar'nia, (Cotty) ; *macellus* Suffr., assez répandu en Algérie, sur toute la plage méditerranéenne, commun à

(1) Cette espèce, décrite par Suffrian et admise par de Marseul, qui n'a fait ressortir aucun caractère capable de la distinguer en dehors de la ponctuation, n'est bien certainement qu'une variété du C. *ragicollis*. Nous en dirons autant des *pexicollis* (variété de *imperialis*) et *infirmior* (variété de *bimaculatus*).

Bône 1); *discicollis* Frm., Alger, Bône: *politus* Suffr., commun à Biskra; *Saint-Pierrei* Mars., Oran; *sindonicus* Mars., Bône.

Pachybrachis *Lallemanti* Mars, *simius* Mars., Province d'Alger; *prasinus* Frm., Tanger.

Stylosomus *apicatus* Ab., Biskra, *bipartitus* Frm., Chanzy, (de Vauloger), Bône, Biskra; *erythrocephalus* Suffr., Oran, Géryville.

EUMOLPIDÆ.

Malegia *Letourneuxi* Lef. Egypte, Le Caire, (Hénon) fort rare.

Pseudocolaspis *crassipes* Lef., Bou-Saâda; *brunnipes* Ol., Boghari; *serie-sericans* Frm., Maïer, Kef-el-dor, (Dr Martin); *Henoni*, *Leprieuri* Lefr., Aïn-Sefra, Bou-Saâda, (Hénon).

Pachnephorus *impressus* Rsh., Boghari; *hispidulus* Frm.; pas rare, sur les bords du lac de Misserghin; *lævicollis* Frm., *(hipponensis)*, Bône.

Colaspidea *grossa* Frm., Tanger, (Olcèse); *ovulum* Frm., Teniet. forêt de cèdres, Médéah, Constantine; *inflata* Lef., Teniet; *æruginea* F. Bône, Constantine.

Chloropteprus *bimaculatus* Raff. Baghari.

Timarcha *balearica* Schff., Mahadid, (Dr Martin); *scabripennis* Frm., Oran, (Mathieu); *maroccana* Weise; *tingitana* Frm., Tanger; *turbida* Er., Tafna, (Cotty); Biskra; *punctella* Mars., province d'Oran; *brachydera* Frm., Biskra, Mahadid, Mt Edough; Tebessa, Batna, (Théry); *lævigata* L., Batna, Teboursouk, (Dr Sicard); *Henoni* Frm., *punica* Luc., Constantine; *tenebricosa*, F., *corallipes* Frm., Alger, (Cotty), *endora* Buq., Bône, Alger.

(1) Nous n'avons pas été peu surpris de voir que de Marseul, mon., p. 227, indique uniquement pour patrie de cet insecte: l'Attique, Rhodes, la Crète et Chypre. Il est commun en Algérie et la collection de Cryptocephalides de Javet, acquise par nous, en renfermait un grand nombre d'exemplaires de Dieppe, vus par l'auteur.

Chrysomela *afra* Er., Oran, Batna, Teniet, etc.; *scoro don* Mars., Alger, Philippeville; *tortipennis* Frm., Constantine; *pertusa* Frm, Boghari; le Puits, (J.Surcouf); *pseudoœnea* Frm., Tanger; *chloris* Luc., Bône, Teniet, Oran; *lepida* Ol., Constantine, Oran, Géryville; *lævicollis* Ol., Lalla-Mar'nia; *bicolor* F., commun dans la province d'Oran: la variété *dolorosa* rare; *ægyptiaca* Ol., Constantine, (Grilat); *Gypsophilæ* Kust., Bône, Constantine, Géryville: la variété *Gaubili* très remarquable, à marge rouge très étendue, beaucoup plus rare: Lalla-Mar'nia, (Cotty); *Schotti* suffr., Teniet, Alger; *semi-opaca* Frm., edoughensis Frm., Mt Edough; *caliginosa* Ol., Teboursouk, (Dr Sicard).

Chrysomela *rubricrus*. n.sp. Long. 13 mill. — *Ovata, latior, nigra, vix nitida, articulis antennarum 2-primis rufes centibus, femoribus tibiisque rubris, immaculatis, tarsis cyaneis. Caput postice laxe, in epistomate crebrius, profundius, punctatum, labro apice emarginato. Antennæ articulis 2° subrotundato, 3° non duplo breviore, posticis elongato-subquadratis. Prothorax antice attenuatus, margine elevato laterali medium vix attingente, sulco intra marginali fere nullo. Scutellum ogivale, planum, anguste marginatum. Elytra grosse punctata rugis elevatis in dorso postice paulatim declivia. Abdomen segmento ultimo crebrius profunde punctatum.*

Des environs d'Oran.

Coloration et ponctuation des élytres analogues à celles de la C. *afra*, mais pattes rouges à l'exception des tarses; plus large; prothorax atténué en ligne à peine courbe en avant, d'où les angles postérieurs légèrement aigus; bourrelet latéral du prothorax effacé, ainsi que le sillon qui le limite, vers avant le deuxième tiers, avec quelques gros points seulement écartés, au delà.

Entomoscelis *suturalis* Weise, (*cornea*), Biskra.

Gonioctena *ægrota* — Mascara, (Cotty) (1).

(1) Le Gonioctena *Grandini*, dont le type n'est plus entre nos mains, pourrait bien n'être qu'une variété de G. *ægrota*, complètement dépourvue de taches noires, à écusson flave et à ponctuation des élytres différente.

Colaspidema *signatipenne* Guér., Constantine, Philippeville, *rufifrons* Ol., Alger, Bône, etc., *pulchellum*. Luc., Boghar ; *apicale*, Mén. Biskra (Grilat.

Phoedon *tumidulus* Grm. Alger, Bône.

Prasocuris *oblongiuscula* Frm., (*longiuscula* nob. i. l.) *vicina* Luc. Bône, Oran etc.; *distincta* Luc., Bône, Constantine.

GALERUCIDÆ

Adimonia *sardoa* Géné, Bône, *barbara* Er. Bône, Batna.

Luperus *nigritarsis* Joan. *fallax* Joan., Biskra, Mt Edough, *flavipennis* Luc., Bône, Mt Edough, Blidah ; Teboursouk (Dr Sicard).

N. B. — Le catologue Reitter indique le Luperus *betulinus* Joan. comme synonyme du L. *longicornis* F., mais il rapporte plus loin le L. *betulinus* Foucr. au L. *niger* (*rufipes*, Goëze). Nous n'admettons pas cette manière de voir. Fourcroy a décrit, Ent. Paris, I, p. 89, sous le nom de *ulmarius*, le ♂ de l'espèce si commune sur l'Orme et que nous considérons comme étant le *niger* Goëze : *niger, thorace pedibus que rufis.., Habitat ulmum* ; puis, p. 90, sous le nom de *betulinus*, avec cette diagnose : *niger, pedibus rufis... habitat betulam*. La femelle des deux espèces de Luperus a le prothorax noir, mais la désignation d'habitat ne laisse guère de doute possible. Quant au catalogue de Marseul, sans doute par suite d'une correction inachevée, il fait figurer le *betulinus* Fourcroy comme synonyme de l'une et de l'autre espèce.

Mais il existe, dans les Basses-Alpes, une autre forme très distincte du *L. longicornis* et qu'il ne nous a pas été possible de rapporter à aucune espèce décrite. Les principales différences que présentent les deux espèces, ayant

toutes deux le 2e article des antennes très petit, à peine égal à la moitié du 3e, sont les suivantes :

Longicornis. Long. 5 à 6 mill. Antennes à trois premiers articles, parfois la base du quatrième, d'un flave pâles. Ecusson comme tronqué et très brièvement échancré au sommet. Elytres allongées à ponctuation assez fine, peu profonde, très peu serrée, avec quelques vestiges de côtes longitudinales. Pattes d'un jaune clair, cuisses des deux paires postérieures seules brièvement enfumées à la base ; tarses à peine plus foncés.

Alpicus, n. sp. Long. 2, 5 mill. Antennes à trois premiers articles d'un roux foncé, avec la base du premier noirâtre au moins chez le ♂. Ecusson entier, arrondi au sommet. Elytres assez courtes, à ponctuation formée de points nombreux, serrés, profonds, sans vestiges de côtes. Pattes jaunes, les quatre cuisses antérieures noires jusqu'à la moitié, les postérieures jusqu'aux trois quarts de leur longueur. Tarses, surtout les postérieurs, enfumés, ♂.

Nous avons vu un certain nombre d'exemplaires des deux texes de cette espèce dont les caractères nous ont paru constants.

Le *L. diniensis* Bellier, de la même contrée, qui à 4 millimètres de longueur, « les 5 premiers articles des antennes presque entièrement ferrugineux, les élytres couvertes d'une ponctuation fine et peu profonde, » appartient, évidemment, à une variété du *L. longicornis*.

Rhaphidopalpa *foveicollis* Oran, Le Caire, (Hénon).

ALTICIDÆ.

Crepidodera *impressa*, Bône et toute la province de Constantine, Oran.

Orestia *punctipennis* Luc., *Leprieuri* All., (Leprieur, G. Olivier, Grilat), Mt Edough ; *Pommerani* Perris, Oran, Orléansville.

Aphthona *nigriceps* Rdt., *Janthina* All., Bône; *depressa* All., Oran.

Argopus *hemisphæricus* Dft. Lalla-Marnia, (Cotty), détermination de M. Fairmaire.

Sphæroderma *ocularia* All., Bône, Philippeville, Oran, très répandu en Algérie.

Phyllotreta *corrugata* Reiche, *rufitarsis* All., Oran; *parallela* Boield., Constantine; *bimaculata* All., Oran; *procera* Redt., Mt Edough.

Pbectrosalis *procerula* Rsh., Bône, Teniet; *conducta* Mtsch., Bône, Oran, *meridionalis* Foudr., Teniet, Oran, *Delarouzei* C. Bris., Biskra.

Balanomorpha *nitens* All., Tanger; *lutea* All., Bône.

Hermœophaga *ruficollis* Luc., Bône, Philppeville.

Thyamis *dorsalis* F., Bône, Teniet (1), *strangulata* Foudr. Constantine, Bône, *Echii* Koch, et var? *dimidiata* All., Teniet, Oran, *Sencieri* All, Bône, Constantine, Maison carrée; *alba* All., *Lycopi*, Foudr., *atra* Laich., *lateripunctata*, Rosh., Bône, *œnea* Kutsch., Oran, Tanger.

Dibolia *maura* All. Bône, Philippeville, *erythrogaster* Chvr., Alger, Oran.

Apteropeda *ciliata*, Teniet, Oran, *ovulum*, Oran, Tanger.

HISPIDÆ.

Hispa *Caroli* Lepr, Bône; *atra* L., et *testacea*, L. Bône, Oran, etc.; la variété *algeriana* Guér., que nous avons vue d'Oranparaît rare.

Leptisma *filiformis* Guér., Alger, (Bossion) (2).

(1) Cette espèce, que nous avons trouvée dans les environs de Gannat, dans la Forêt de Châteauroux, etc., n'est pas rare à Tours dans les détritus laissés par les crues du Cher.

(2) Hénon a découvert au Caire une espèce du genre Chlamis, considéré jusqu'à ce jour comme étranger à notre faune circum-méditerranéenne et qui a été répandue sous le nom inédit? de *ægyptiacus*. Elle est de très petite taille: 2,5-2,7 mill. en forme de parallélogramme, dilaté vers les épaules des élytres, qui sont tronquées au sommet, finement ponctuées, et chargées de trois rangées de tubercules coniques, obtus au bout, l'apical plus fort; le prothorax est bi-gibbeux à la base; le dessus est brun, nuancé de fauve.

CASSIDIDÆ.

Cassida *humeralis* Kr., (*corrosa*); Oran, Tanger, *oraniensis* Db., Sud Oranais, (Mathieu); *tunisiensis* Bhm., (*Koehllini*, *biskrensis*), Biskra; *deflexicollis* Bhm., Oran, Valmy; *capucina* Db., Bône; *mollis* Bhm., (*pusilla*), *margaritacea* L., Lalla-Marn'ia, (Cotty).

COCCINELLIDÆ.

Exochomus *nigropictus* Frm., (*picturatus*), Batna, Teniet; *xanthoderes* Frm., *apicatus* Frm., (*pubescens*), Biskra, hyperaspis *Tenturiei*, Teboursouk, (Dr Sicard); *erythrocephalus* F., Tanger.

Scymnus *rufipes* F., (*ahrensi*); *pallidivestis*, Mls. *Kiesenwetteri* Mls.; *lætificus* Weise, *gilvifrons* Mtch., Tunisie, (Dr Sicard); *arcuatus* Rossi, Biskra.

Pharus *setulosus* Bône, Blidah; Hussein-Dey, en nombre, sur des arbres verts.

Supplément

CICINDELIDÆ

Megacephala *euphratica* Dj., Le Figuier, Lac Salé, près d'Oran, (Grandin de l'Eprevier).

Cicindela *littorea*, Frsk., Oran, (Grandin).

CARABIDÆ

Calosoma *inquisitor* * (1). L. Beni-Mausour.

Leistus *rufipes* * Chaud., Oran; Daptus *vittatus* * Fsch.;

(1) Toutes les espèces dont le nom est suivi d'un astérisque ont été recueillies par Cotty et figurent sur une liste manuscrite de M. Fairmaire, portant la date du 1er septembre 1861.

CARTES DE L'ÉTAT-MAJOR

En vente à la librairie Plon, 10, rue Garancière, Paris.

France (Carte de) au 80,000e, en 273 feuilles divisées en 4 quarts.

La feuille en 4 quarts.. 1f 20; par la poste. 1f 40
Le quart..... 0.30; — 0.40

France (Carte de) au 50,000e (Agrandissement photographique de la carte au 80,000e).

La feuille en 4 quarts . 2 fr.; par la poste. 2f 30
Le quart..... 0 50; — 0.65

N. B. Toutes les feuilles du 50,000e ne sont pas encore parues.

France (Carte de) au 200,000e, en 6 couleurs Chaque feuille comprend 4 feuilles de la carte au 8,000e et a 0m64 de longueur sur 0m40 de hauteur. Cette carte, qui comprend 82 feuilles, est entièrement publiée.

La feuille..... 1 fr. 50; par la poste. 1 fr. 70.

France (Carte de) au 320,000e, en 33 feuilles. Réduction au quart de la Carte de l'Etat-major au 80,000e.

La feuille..... 0 fr. 50; par la poste. 0 fr 65

Tableau d'assemblage des feuilles composant les cartes de France au 80,000e, au 200,000e et au 320,000e, 0 fr. 25; par la poste 0 fr. 30.

Mesureur instantané des distances
sur les cartes et les plans.

Prix..... 6 francs.

Imprimerie du « FRELON »

L. BADEL

CHATEAUROUX (INDRE)

Étiquettes pour Collections, Catalogues, Reliure, Cartes de visite, etc.

Prix très modérés.

HENRI GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3.500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: 2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTERES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 4

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

30 Décembre

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 4 (1898)

Matériaux pour la Faune des Coléoptères de Barbarie (*suite*)..... 49-50
Un Genre nouveau de Curculionides de France.. 51-53
Monographie du Genre Hypolixus (N. G.)..... 54-63
Notes sur le Genre Leptura (M. Pic)..... 63-64

Le prix d'abonnement au **FRELON** (12 numéros, est de 6 francs pour la France et pour l'Etranger. (L'adresser *directement* à M. Desbrochers des Loges, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

LES LIVRAISONS NE SE VENDENT PAS SÉPARÉMENT. Chaque abonnement part du premier numéro de la série en cours ; les personnes abonnées postérieurement à la publication de ce numéro recevront ceux ce cette série parus antérieurement.

Le prix de l'abonnement est exigible d'AVANCE, après la distribution du numéro 12 de la série précédente. Adresser un mandat, afin d'éviter les frais et les écritures que nécessite le recouvrement. Un chèque serait accepté pour les pays autres que ceux de l'UNION POSTALE. Les deuxième à sixième volumes sont en vente au prix de 8 francs chaque. (6 francs, pour les nouveaux souscripteurs); le N° 1 seul, réédité, au prix uniforme de 8 francs.

Nous n'accepterons, dorénavant, AUCUN INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE : nous maintenons, néanmoins, nos conventions antérieures, à l'égard de nos correspondants du début.

Tout abonné qui constaterait une lacune dans la série en cours devra nous réclamer sans retard le N° manquant. **Il ne nous serait pas possible de faire droit aux réclamations tardives.**

Tout abonné peut faire insérer, *gratuitement*, sur la couverture du journal, une offre *d'échanges* n'excédant pas 5 ou 6 lignes, qui sera répétée, si la place le permet.

Les annonces de vente ou autres, et celles d'échanges pour les personnes non-abonnées, sont comptées à raison de 1 fr. 25, pour 4 ou 5 lignes, de 2 francs pour 6-10 lignes, et de 5 francs pour la page entière, ou à forfait si l'annonce est annuelle. Le montant devra accompagner la note à faire insérer.

Seuls les abonnés au *Frelon* auront *droit*, dorénavant, à la détermination *gratuite* de coléoptères, tous frais de *retour de boîtes*, *correspondance* etc., à leur charge, à adresser d'avance en timbres français ou étrangers. En outre des CURCULIONIDES d'Europe et circa, nous nous chargerions, exceptionnellement, de déterminer d'autres familles que nous désignerions sur demande, mais à la condition *expresse* que les communications ne dépasseront pas, à la fois, une cinquantaine d'espèces *appartenant autant que possible à un même groupe et qu'elles nous seront faites après avis préalable de notre part.*

Si, parmi les *doubles* mis à notre disposition, suivant l'usage, nous croyons devoir en retenir quelque-uns, nous les remplacerons par des insectes équivalents.

Le *Frelon*, pendant les six années écoulées, a été absorbé par divers mémoires monographiques ou synoptiques assez longs : CASSIDES, COSSYPTRIDES, BARIDIIDES, GYMNETRIDES, HOLCORHINIDES et surtout par les APIONIDES qui, à lui seul comprenait plus de 300 espèces.

Les tableaux synoptiques et les monographies que MM. les spécialistes voudraient bien nous envoyer maintenant, seraient acceptés avec reconnaissance et publiés promptement.

Les auteurs auront droit, pour ces travaux à un tirage *gratuit* de VINGT EXEMPLAIRES, sauf à s'entendre avec l'imprimeur pour un tirage plus important, car nous ne nous en réservons aucun pour nous-même. Quant aux descriptions nouvelles, elles seront également accueillies par le journal, mais ne donneront droit à aucun tirage gratuit.

Pogonus *flavipennis* * Dj.

Calathus *Solieri* * Bassi, Oran; Amara *confusa* * Frm., *Cottyi* Frm., Sebdou.

Trechus *Lallemanti* * Frm., Lalla-Marn'nia.

DYTISCIDÆ

Eunectes *sticticus* * L., Alger, (Cotty).

ENDOMYCHIDÆ

Lithophilus *cordatus* Rosh., Oran., Petit-Lac (1).

STAPHYLINIDÆ

Staphylinus *marginalis* * Géné.

Ocypus *cyaneus* * Pk., *ater* * Grv., Lalla Mar'nia, (Cotty).

EUCNEMIDÆ

Anelastes *barbarus* * Luc., Lalla-Mar'nia, (Cotty).

SCARABÆIDÆ

Anoxia *emarginata* Lalla-Mar'nia, (Cotty) (2).

M. J. Surcouf vient de nous communiquer deux exemplaires du rare Adoretus *Gandolphei* Guér., capturés par lui, l'un au Puits, l'autre aux environs de Duperré.

SINOXYLIDÆ

Apate *Zickeli*, Mars., Tuggurt, (Théry).

TENEBRIONIDÆ

Asida *serpiginosa* Er., Mascara, (Grandin de l'Eprevier).

Sepidium *Pradieri* Guér., une ♀ de cette espèce, que

(1) L'espèce que nous avons signalée d'Oran, p. 71, est le *cordatus* Rsh. et non le *cordicollis*, qui semble propre à l'Egypte.

(2) L'anoxia *pilosa*, citée des environs de Collo, par M. le Dr Sériziat, se rapporte à cette espèce,

nous avons cédée, dans le temps, à M. Le Baron de Heyden, faisait partie de la collection Cotty qui l'avait capurée à Lalla-Mar'nia.

Prionotheca *coronata* Ol., Ouarghla, (Grandin).

Pimelia *simplex* * Sol., Oran, (Cotty), *retrospinosa* Luc., Géryville.

Blaps *superstitiosa* Er., *nitens* Cast., Mostaganem ; *Emondi* Sol., S. B. E. Nouart.

Heliopathes *luctuosus*, Serv., Mostaganem, (Grandin).

Crypticus *pruinosus* * Df., Lalla-Mar'nia. (Cotty).

Notoxus *mauritanicus* * Luc., Lalla-Mar'nia, (Cotty).

Evaniocera *Dufouri* * Oran, (Cotty).

CURCULIONIDÆ

Cheorhinus *barcelonicus* * Mers-el-Kébir, (Cotty).

Thylacites *aurovittatus* Db., Egypte, Telrent, (Pic) ; *dispar* Db., Aïn-El-Bel, route de Laghouat, (Pic) ; Méchéria.

Pachycerus *atomarius* * Oran, (Cotty).

Lixus *cylindricus* * L. Lalla-Mar'nia, (Cotty).

Tychius *imbricatus*, Arzey (Pic) ; *rufipes* Trn. St Charles, Tunisie.

Cionus *Pici* Db , Ain-Sefra, (Pic).

Meira *poricollis* Db., Yakouren, (Pic).

Nota. — Les espèces suivantes figurent dans la liste précitée ; nous omettons celles n'ayant qu'un intérêt secondaire) :

Hister *binotatus*, Elaphocera *longitarsis*, Bolboceras *Bocchus*, Cetonia *ferialis*, Sphnoptera *Pharaon*, Agrilus *sinuatus* Eurythyrea *micans*, Lampra *festiva*, Ancylocheira *punctata*, *flavomaculata*, Julodis *pilosa*, Melanophila *æqualis* ; Cebrio *dimidiatus*, *acmæodera adspersula*, *mauritanica*, Malacogaster *Passerinii*, Apate *humeralis*. Sitaris

humeralis, *rufipes*, MISOLAMPUS *Goudoti*, LAGRIA *lata*, NEMOGNATHA *nigriceps*, DRYOPS *marmorata*, CHITONA *connexa*, NOTOXUS *numidicus*, ANONCODES *flaviceps*, CANTHARIS *janthina*, STROMATIUM *strepens*, CRIOCEPHALUS *rusticus*, GRACILIA *timida*, STENIDEA *Troberti*, POGONOCHERUS *Perroudi*, CLYTHRA *forcipifera*, CRYPTOCEPHALUS *curvilinea*, *sulphureus*, *gravidus*, *cicatricosus*, CASSIDA *puncticollis*, *(pusilla)*, TIMARCHA *corallipes*, *turbida*, *punica*, CHRYSOMELA *lævicollis*. PHYTONOMUS *constans*, CLEONUS (*pustulosus*) = *Lejeunei*.

Erratum.

p. 67 (t. VI) 10e § au lieu de SYDENUS lisez : SYRDENUS.
p. 71 — 8e § — PHALICRIDÆ lisez : PHALACRIDÆ.
p. 73 — 15e § — AUTHOPHAGUS lisez ANTHOPHAGUS.
p. 77 — 2e § *(en note)* : au lieu de *Leprieuri* lisez : *Raffrayi*.
p. 80 — 8e § au lieu de ZOPHORIS lisez : ZOPHOSIS.
p. 2 (t. VII) *(en note)*, au lieu de *ulissiponensis* qui ne paraît... lisez : Cette espèce ne paraît, etc.
p. 5 — 1er § au lieu de *dolichocephalus*, lisez : *erythroderus*. (*delichocephalus* est de Bou-Saâda).
p. » — 7e § 2e ligne, au lieu de *Vastmanni* lisez : *Wartmanni*, (= *Henoni* indescr.)
p. 9 — 2e § 10e — — *Fra-El-Mizan*, lisez : *Dra-El-Mizan*.
p 9 — 3e § au lieu de *Warieni* lisez *Warioni*.
p. 10 — 6e § 1re ligne, au lieu de *Djelfa* lisez *Djella*.
p. 12 — 2e § 9e — — *pravicollis* — *parvicollis*.
p. 18 — 3e § 14e — — *Hypœrus* — *Hypœtrus*.
p. 20 — 2e § 4e — — *Beni Chotti* — *Beni-Ghobri*
p. » — 4e § — — *Bou-Canelis* — *Bou-Canefis*.
p. 21 — 1er § 1re — — *Chevrolali* — *Chevrolati*,
p. 23 — 1er § 1re — — *industus* — *indutus*.
p. 25 — *en note*, 1er §, après le mot variété, ajoutez : de T. *tibialis*.
p. 26 — après : « Les espèces de ce petit groupe », ajoutez : (*striatulus* et congénères).
p, 28 — 8e § 6e ligne, au lieu de : *Tiaret*, lisez : *Tiout*.
p. 43 — 6e § 3e ligne, après le nom : *Henoni*, ajoutez : Pic.
p. 47 — 5e § 1re ligne, au lieu de : P. BLECTROSALIS, écrivez : PLECTROSCELIS.

Description d'un CURCULIONIDE nouveau de France constituant une coupe générique nouvelle de la Tribu des ERIRHINIDES.

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES.

MASCARAUXIA N. G.

Corpus parce hirsute setosum ac squamosum.

Mandibulæ paulo exsertæ.

Rostrum elongatum subcylindricum, validum, valde arcuatum, barbatum.

Scrobes subtus non conniventes.

Oculi subovati, transversi, depressi.

Antennæ 7-articulatæ, subapicales, scapo oculos attingente, funiculi articulis 2-primis elongatis, subæqualibus, 3° oblongo, 4-5 subnodosis, 6-7 transversis, (ultimo latiore), clava elongato-subelliptica.

Prothorax subtransversus, basi et apice truncatus, subtus, antice, utrinque brevissime lobatus.

Scutellum punctiforme, squamosum.

Elytra linearia, subcylindrica, dorso vix convexa, thorace basi latiora, humeris elevatis, striato-punctatis, interstitiis alternis subelevatis.

Pedes elongati, femoribus clavatis, inermibus, tibiis rectis, tarsis elongatis, articulo 3° lobis vix dilatatis, unguiculare elongatissimo, unguiculis liberis.

Abdomen segmentis 2-primis subæqualibus, suturis rectis, 2-sequentibus simul sumptis ultimo longitudine subæqualis.

Ce nouveau genre trouve sa place naturelle à la suite du genre PROCAS dont il diffère par sa forme étroite, cylindrique, ses soies dressées, les bandes squameuses obsolètes, du dessus, la ponctuation des stries des élytres, les interstries inégaux, les tarses non spongieux en dessous.

Le genre NOTODERMUS (1), d'une tout autre forme, a les

(1) Ayant pour type le *Brulerieri*, (qui pourrait bien être identique au PROCAS SAULCYI Reiche.

lobes oculaires beaucoup plus prononcés, le prothorax caréné longitudinalement, à gros points subégaux, à longues soies dirigées en arrière, sur la première moitié, en avant sur la deuxième ; la pubescence est double sur les élytres ; les deux derniers articles du funicule des antennes sont suboblongs, pas plus larges que les précédents et la massue est tout à fait linéaire ; les stries des élytres sont étroites, leurs intervalles égaux ; l'abdomen est squameux, longitudinalement impressionné chez le ♂.

Mascarauxia *cyrtica* n. sp. Long. 3 ; lat. 2 mill. — *Lineari-elongata, parce hirsuta, brunnea, vix nitida, antennis pedibusque rufis, rostro pagine que inferiore nigris. Caput subconvexum, oculis mediocribus, subrotundatis, depressis. Rostrum validum, subteres, arcuatum, thorace fere brevius, longe hirsutum, longitudinaliter pluri-carinatum. Antennæ graciles, ciliatæ, ad apicem rostri insertæ, scapo oculos attingente, apice paulo crassiore, funiculi articulis 2-primis elongatis, 1° paulo longiore, sequentibus modice nodosis, 2-ultimis latioribus, subtransversis, clava oblonga, subelliptica, concolore. Prothorax subtransversus, a latere rotundatus, griseo-squamoso trilineatus : (lineis lateralibus incurvis, antice approximatis), breviter setulosus, minus crebre inæqualiter punctatus. Elytra basi thorace latiora, humeris elevatis, angulis obtusis, thorace fere triplo longiora, sat profunde striato-punctata, punctis subquadratis, interstitiis subinæqualibus, alternis griseo-squamoso-lineatis, crebre punctulatis, serie, parce, longius griseo-setosis. Pedes elongati, femoribus valde clavatis, tibiis subrectis angustioribus, parum pubescentibus, posticis intus longius setosis, tarsis tenuibus, articulo 1° triangulari-elongato, 2° subtransverso, 3° anguste lobato, unguiculari valde elongato. Subtus parce punctata, punctis griseo-setigeris, lateribus griseo-squamosis. Abdomen, pubescens, segmento ultimo subogivali.*

Cet insecte remarquable a été capturé dans les environs de Dax (Landes), par M. Mascaraux ; nous lui devions déjà la découverte d'un *Rhizotrogus* nouveau pour notre

faune, qui, à cause de son apparition tardive : fin de novembre, et sa sortie à la nuit close, paraît avoir échappé, jusqu'à ce jour, aux recherches des entomologistes de la région.

A en juger par analogie, le *Mascarauxia* doit se trouver dans les endroits marécageux.

M. Mascaraux a bien voulu enrichir notre collection de l'exemplaire unique qui a servi à la description qui précède.

Description d'un nouveau GENRE de la Tribu des CLEONIDÆ avec tableau et description des espèces connues de la faune de l'Ancien Monde appartenant à ce genre.

HYPOLIXUS N. G.

Oculi majores, transversi, longitudine duplo et ultra latiores, subreniformes, antice rotundati, postice subangulati, in fronte approximati, a prothorace paulo distantes.

Frons angusta.

Rostrum plerumque subconicum, rarius subcylindricum, basi plerumque distincte crassius, subrectum.

Scrobes postice subconniventes.

Antennæ post medium rostri insertæ, clava funiculo adnexa.

Prothorax medio antice plusminusve porrectus.

Elytra subcylindrica, apice obtusa, subtruncata, margine externo medio profunde sinuato.

Prosternum antice obtuse lobatum, lobis obsolete ciliatis.

Abdomen segmento 1° basi non vere loboto et 2° longiore.

Pedes elongati, femoribus parum clavatis, inermibus, tibiis apice subtruncatis, unco, brevi, recurvo, armatis

Ce genre doit être distrait du genre *Lixus* dont il s'éloigne par les scrobes brusquement divergentes, pres-

que réunies en dessous du rostre ; par le développement des yeux, plus ou moins avancés sur le front, et ne ménageant en arrière, avant le bord du prothorax, qu'une bande étroite, guère plus épaisse que leur diamètre ; par l'absence de vibrisses aux lobes du prosternum : on n'y remarque qu'une frange de poils très courts ; par les tibias antérieurs non arrondis en dehors, à leur sommet, et munis d'un court éperon dont la pointe recourbée n'excède pas l'épaisseur du tibia.

L'espèce qui peut être considérée comme le type de ce nouveau genre : *nubilosus* Bohm., est très répandue au Sénégal et se trouve en Egypte et même en Syrie, car il ne nous a pas été possible de trouver de différences appréciables entre la forme sénégalienne et le *Cleonus ornatus* Reiche de cette dernière provenance.

INDEX SPECIERUM

1. *Rostrum brevissimum, latitudine basali vix longius. Elytra bifariam longitudinaliter albido-maculata, maculis interdum transversim confluentibus.* SERRIPES n. sp.

— *Rostrum latitudine duplo longius et ultra. Elytra inordinatim albido-tessellata, seu marmorata.* 2

2. *Rostrum subconicum, basi valde crassius. Prothorax subtrapezoïdalis, a latere antice transversim impressus.* NUBILOSUS Bohm.

— *Rostrum subcylindricum. Prothorax antice vix attenuatus, a latere non impressus.* 3

3. *Prothorax a basi ad apicem leviter attenuatus, angulis posticis subacutis, subæqualiter rugoso-punctatus, punctis sparsis nullis. Elytra griseo-tessellata, seu marmorata.* 4

— *Prothorax amplior, subquadratus, angulis posticis subrectis, inæqualiter punctatus, punctis majoribus sparsis.* 5

4. *Elytra in dorso vage griseo-vermiculata, a latere dense albo-marginata. Rostrum sat elongatum, pubescens, carina longitudinali subintegra.* TURKESTANICUS n. sp.

— *Elytra longitudinaliter albo-bivirgata. Rostrum brevius latius, nitidum, glabrum.* BIVIRGATUS n. sp.

— *Elytra uniformiter farinosa, non maculata.* FARINIFERUS n.sp.

5. *Rostrum brevius, latitudine duplo longius. Elytra breviora, a latere perparum arcuata.* TIGRINUS (Lixus) Rtt.

— *Rostrum latitudine fere triplo longius. Elytra elongata, sublinearia, lateribus longe parallelis.* DISTINGUENDUS (Lixus) Db.

1. **Hypolixus** *nubilosus* Bohm. (CLEONUS *ornatus* Reiche). Long. 9-10 ; lat. 3,3-4 mill. — *Elongatus, niger, antennis, tibiis tarsisque dilutioribus, breviter pubescens, in elytris setulis brevissimis indutus. Caput thorace fere adnexum, fronte profunde latius foveata, obsolete punctata, oculis majoribus, oblique sitis, in fronte approximatis. Rostrum validissimum, latitudine basali duplo longius, basi apice multo latius, apice supra declive, intra scrobes foveola oblonga notatum, tenuiter punctatum, medio longitudinaliter perparum elevatum, non vere carinatum. Antennæ scapo apice valde clavato, funiculi articulis 2-primis elongatis, 2° primo evidenter longiore, cæteris subtransversis, pressis, clava elongata, acute acuminata. Prothorax latitudine vix longior, rectilineatim a basi ad apicem attenuatus, basi bisinuatus, lobo basali medio subtriangulari, declivi, apice obtuse lobatus, utrinque ante medium subtransversim impressus, medio obsolete longitudinaliter carinatus, punctis profundis adpersus ; interstitiis creberrime punctulatus, a latere densius grisco-squamosus. Scutellum angustum. Elytra basi thorace non latiora, basi separatim oblique subtruncata, apice separatim rotundata, ad scutellum subelevata, grosse striato-punctata ; interstitiis striis angustioribus, sublævibus, maculis cinereis submarmoreis, transversim digestis, vestita, plaga postica denudata obsoleta. Pedes robusti, cinereo-tomentosi, femoribus anticis intus basi obtuse emarginatis, tibiis latis, subrectis, apice subrotundatis, tarsis dilatatis. Abdomen segmentis 2-4 punctis duobus denudatis notatis.*

Syrie, Egypte, Sénégal ; aussi de Cochinchine, du Siam, etc.

Bien distinct des espèces suivantes à coloration analogue, par sa forme plus large, par celle de ta tête et du prothorax, formant ensemble exactement un cône tronqué, par son rostre notablement élargi à la base.

2. **Hypolixus** *tigrinus* Reitter. Long. 7-8 ; lat. 3 3, 1 mill.— *Oblongo-elongatus, niger, antennis tibiis tarsisque dilutioribus. Caput transversum, punctatum, fronte foveolata, oculis modice obliquis, in fronte distantibus. Rostrum latitudine non triplo longius, rectissimum, subtricarinatum, carina media angusta. Antennæ sat tenues, scapo modice clavato, funiculi articulis 2-primis oblongis, 1° crassiore, cæteris transversis, contiguis, clava elliptica, modice elongata. Prothorax latitudine longitudini subæqualis, antice rectilineatim leviter attenuatus, lobo basali breviter triangulari, subsulcato, antice utrinque valde impressus, angulis posticis fere rectis, margine antico subtruncato, creberrime subæqualiter minus profunde rugoso-punctatus, lateribus late albido-squamosis. Elytra basi thorace vix lotiora, non triplo latiora, post hmeros ad apicem leviter arcuata, apice ipso dehiscentia, margine externo sat fortiter bisinuato, dense minus profunde striato-punctata, interstitiis striis angustioribus, dense ruguoso-punctulatis, albido-bifariam marmorata. Pedes elongati, femoribus vix clavatis, ante apicem intus vix sinuatis, tibiis latioribus, anticis leviter sinuatis, tarsis angustioribus, infra sulcatis. Abdomen crebre minus profunde punctatum, immaculatum.*

Caucase, Araxasthal, (Leder), Reitter.

Ressemble, en petit, par sa coloration et les taches marbrées des élytres disposées transversalement, au *nubilosus*. Il en diffère, d'ailleurs, par de nombreux caractères : les yeux n'échancrent pas distinrtement le front, en se rapprochant, le rostre est à peine élargi à la base ; le prothorax est marqué d'une forte impression de chaque côté et tout à fait en avant, et est dépourvu de l'impression transverse, submédiane, qu'on observe chez le *nubilosus;* sa ponctuation est tout autre ; la bande squameuse laté-

rale paraît arquée, étant dilatée en avant, les élytres ne sont pas parallèles, mais très légèrement arquées latéralement et leur lobe infra huméral externe est peu prononcé ; l'abdomen est dépourvu de taches punctiformes dénudées.

3. **Hypolixus** *distinguendus* Db. Long. 9-5 ; lat. 3 mill. *Elongatus, niger antennis, tibiis tarsisque rufescentibus. Caput transversum, crebre punctatum, fronte foveolata, oculis minus obliquis, in fronte approximatis. Rostrum capite sesquilongius, basi crassius, longitudinaliter carinatum, rugoso-punctatum. Antennæ mediocres, scapo apice vix clavato, oculos non attingente, funiculi articulis* 1° *apice subtriangulariter dilatato, latitudine vix longiore,* 2° *magis elongato, sublineare, cæteris subtransversis, contiguis, clava oblonga, acuminata. Prothorax subtrapezoïdalis, lateribus rectis, longitudine vix latior, apice leviter constrictus, basi obtuse triangularis, lobo subsulcato, antice subtruncatus, dense inæqualiter punctatus, linea basali media et lateribus latius griseo-squamosis. Elytra basi thorace non vere latiora, thorace vix triplo latiora, lateribus subparallelis, apice vix dehiscentia, angustius minus profunde striato-punctata, striis basi profundioribus, interstitiis planis, striis duplo latioribus,* 3° *basi calloso, griseo-bifariam longitudinaliter undulata. Pedes elongati, tenuiores, femoribus vix clavatis, tibiis rectis, anticis intus subspinulosis, tarsis infra sulcatis. Subtus punctatus, abdomine cinereo-pubescente, segmentis 2-5 obsolete nigro trimaculatis.*

Egypte. Je n'ai vu que le type de la description faisant partie de ma collection.

Plus étroit que les deux espèces précédentes, bien distinct du *tigrinus*, par sa forme parallèle, allongée, par son prothorax en cône tronqué, à bande latérale squameuse droite, à ponctuation double formée de points assez gros, entremêlés d'autres points beaucoup plus fins ; par les

élytres à marbrures disposées en deux lignes longitudinales, ondulées, subconfluentes, surtout sur la bande externe; par l'onychium égalant presque, en longueur, deux fois celle de l'article précédent.

4. **Hypolixus** *turkestanicus*. Long. 8, lat. 2, 5 mill. — *Lineari-elongatus, niger, antennis tibiis tarsisque rufis. Caput tenuiter punctatum, fronte lata, oculis in fronte parum approximatis, fronte minute foveolata. Rostrum a basi ad apicem perparum attenuatum, basi carinatum. Antennæ graciles, scapo apice subito clavato, funiculi articulis 2-primis oblongis, 1° crassiore, 3° latitudine paulo longiore, cæteris transversis, clava angusta, subelliptica, apice valde acuminata. Prothorax subquadratus, basi apice vix latior, antice anguste modice constrictus, angulis posticis vix acutis, medio interrupte anguste carinatus, angulo basali non prolongato, apice medio breviter emarginato, inæqualiter punctatus, lateribus dense albido-cretosis. Elytra thorace basi non latiora, fere triplo longiora, lateribus rectis, apice breviter dehiscentia, concinne, sat profunde, striato-punctata, interstitiis internis latioribus, 3° basi calloso. Pedes elongati, femoribus anticis magis clavatis, tibiis subrectis, tarsis non dilatatis, onychio articulo præcedenti fere duplo longiori. Abdomen parce brevius griseo-pubescens, a latere cretaceo maculatum.*

Turkestan.

Cette espèce a quelque analogie avec le *distinguendus*, par ses taches squameuses, mais, chez l'insecte très frais, ces taches pourraient bien être condensées en bandes longitunales ; bien plus étroit que le *distinguendus*, prothorax de forme presque carrée, au lieu d'être trapézoïde, à pointe basale brièvement échancrée, avec un sillon longitudinal très obsolète, à points plus gros, plus écartés, avec les intervalles de ces points densément strigeux-ponctués ; la bande externe de ce segment est formée d'une squamosité

crétacée compacte, ainsi que le bord externe des élytres qui n'est pas couvert de taches onduleuses bien nettes. L'abdomen est autrement tacheté.

5. **Hypolixus** *fariniferus* Long. 10, lat. 3,5 mill. — *Elongatus, subcylindricus, niger, antennis basi tarsisque fuscescentibus, infra et supra totus farinoso-squamosus. Caput convexum, minus angustum, concinne punctatum, fronte angustiore, fovea parva notata. Rostrum angustius, latitudine fere triplo longius, basi non latius, crebre punctatus, apice plaga parva sub elevata instructum, obsolete longitudinaliter carinatum. Prothorax subtransversus, antice paulo attenuatus, varioloso-punctatus, punctis majoribus sparsis sat profundis. Elytra thorace basi non latiora, fere triplo longiora, lateribus ultra 4am partem parallelis, apice obtuse separatim subrotundata, striato-punctata, striis basi profundioribus, apice evanescentibus, interstitiis planis, 2o basi calloso. Pedes elongati, femoribus anticis paulo magis clavatis, tibiis rectis, tarsis elongatis, non dilatatis. Subtus dense albo-subtomentosus, abdomine medio subimpresso, immaculato.*

Tunkestan.

L'insecte très frais se reconnaît aisément à son aspect d'un blanc de farine ; la squamosité blanche pulvérulente du dessus s'enlève assez facilement, celle du dessous a plus de consistance étant plutôt d'une nature piliforme. Quoi qu'il en soit, l'espèce se distinguera facilement par son revêtement uniforme, par le rostre relativement long, pubescent, ponctué d'un bout à l'autre, par ses élytres parallèles latéralement, jusqu'au dernier cinquième de leur longueur ; elle se distinguera notamment du *bicirgatus*, en outre de la coloration, par son rostre peu large, pubescent et ponctué d'un bout à l'autre, par son prothorax d'une tout autre forme, par l'espace juxta sutural non sensiblement plus large que les suivants.

6. **Hypolixus** *bivirgatus*. Long 9, lat. 2, 8 mill. — *Elongatus, subcylindricus, niger, antennis basi solummodo, tibiis tarsisque rufis, supra griseo-squamosus. Frons lata, medio foveolata. Oculi laterales. Rostrum latum, latitudine vix duplo longius, apice paululum latius, nitidissimum, basi fortius, crebrius, punctatum, apice sublæve. Antennæ mediocres, scapo apice non incrassato, funiculi articulis 2-primis oblongis, cæteris transversis, clava oblonga, incrassata, acute acuminata. Prothorax amplus, subquadratus, perparum a latere subarcuatus, basi medio fere indistincte angulatus, angulis posticis rectis, variolosus, brevius pubescens, seu setulosus, lateribus late albo-squamosus, vitta interna interrupta obsoleta notatus, non carinatus. Elytra thorace fere angustiora, duplo dimidio que longiora, lateribus parallelis, basi separatim elevata, margine vitta que interna concinne niveis, apice separatim subrotundata, anguste striato-punctata, striis externis profundioribus, interstitiis planis, 5° basi elevato. Pedes modice elongati, femoribus parum clavatis, tibiis latioribus, tarsis articulo, 3° dilatato, onychio duplo breviore. Subtus dense albido-squamosus, non maculatus.*

Tukrestan.

Bien distinct des précédents par la squamosité très épaisse blanche du dessous, par les bandes de même couleur très nettes des élytres, limitées, en dedans, par une autre bande d'un brun flavescent, par le rostre très large, court, très brillant, par l'ampleur et la forme du prothorax, par le troisième article des tarses antérieurs cordiforme, plus large que le deuxième ; par la ponctuation spéciale du prothorax dont le fond est couvert de points très fins, ruguleux, très serrés, qui se confondent un peu, par place, avec les points plus forts, plus écartés, de manière à simuler presque une réticulation.

Chez l'unique exemplaire sur lequel cette description a été faite, la fovéole oblongue du front est élevée sur ses bords ; ce caractère est peut-être accidentel.

7. **Hypolixus** *serripes*. Long. 6-6, 5; lat. 2, 5-2,6 mill. — *Cylindrico elongatus, niger, antennis tarsisque rufescentibus, femoribus tibiis que interdum fuscescentibus. Caput convexum, subtiliter punctatum, fronte non foveolata, oculis lateralibus. Rostrum latum, capite paulo brevius, subrectum, basi non crassius, punctatum. Antennæ breviter setosæ, scapo apice non distincte clavato, a ticulo 1° funiculi non crassiore, funiculi articulis 2-primis suboblongis, cæteris transversis, pressis, clava oblonga apice acuminata. Prothorax subquadratus, basi perparum angustatus, apice leviter breviter attenuatus, basi utrinque sinuatus, medio, basi, brevissime productus, non vere lobatus, medio non carinatus, tenuiter subvariolosus. Elytra thorace basi paulo latiora, non triplo latiora, ad humeris perparum ampliora, humeris leviter elevatis, obtusis, lateribus rectis, apice non dehiscentia, lobo infra-humerali obtuso, concinne modice striato-punctata, interstitiis planis, lateribus maculis subrotundatis griseo vel flavescenti squamosis, biseriatim digestis, externis sæpe confluentibus, ornata. Pedes valde elongati, femoribus non vere clavatis, tibiis anticis intus postice distincte denticulatis, tarsis angustis, infra longitudinaliter sulcatis, onychio articulo 3° (non dilatato), duplo longiore. Abdomen dense griseo subargenteo subtomentosum, immaculatum.*

♂, *Rostrum, capite longitudine æquali, pubescens, apice solummodo denudatus.*

♀. *Rostrum capite paulo longius, post medium denudatum ac nitidum.*

Cette curieuse espèce a été découverte en Tunisie, par M. le Dr Normand qui m'en en a communiqué plusieurs exemplaires.

Elle est très remarquable par la forme carrée du prothorax, un peu plus étroit que les élytres, d'où les épaules légèrement saillantes, par sa coloration particulière, etc. L'absence de fovéole frontale distincte et la denticulation

très nette de l'extrémité des tibias antérieurs la distingueront, en outre, facilement. de toutes autres espèces du genre.

Chez les exemplaires très frais, la pubescence grisâtre du prothorax semble condensée en trois bandes très obsolètes, (celle médiane très étroite), et voile entièrement la ponctuation qui paraît, ainsi, presque uniforme à la vue simple ; mais chez les exemplaires un tant soit peu dénudés, cette ponctuation apparaît réellement double, étant formée de points plus gros, assez espacés, entre lesquels existe une ponctuation fine, très serrée.

Liste des espèces du genre HYPOLIXUS

1. Nubilosus Bohm., Sch. III, p. 48.
2. Tigrinus Reitter (*Lixus*) Deut. 1890, p. 160.
3. Distinguendus Db. (*Lixus*), le *Frel.* III, p. 80.
4. Turkestanicus Db. le Frel. VII, p. 59.
5. Fariniferus Db. — p. 60.
6. Bivirgatus Db. — p. 61.
7. Serripes Db. — p. 62.

Notes sur les Coléoptères LONGICORNES du genre LEPTURA *L.*

Par M. Pic.

M. Edmond Reitter a publié dernièrement (Wien. Ent. Zeit. 1898, p. 192, une étude synoptique sur les *Leptura dubia* Scop. et espèces voisines : c'est là une intéressante étude qu'il est utile de consulter. Au sujet de cet article, je me permettrai les notes complémentaires ou rectifications suivantes :

La var. *pernigra* Reitt de *L. Montana* Muls. est synonyme de v. *nigerrina* Pic, (Ann. Fr. 1892, p. 415). La variété *nigerrima* Pic n'est pas propre seulement aux sexe ♂, car je possède deux ♀ entièrement noires recueillies par le

Dr Leuthner en Syrie. M. Reitter a omis, dans son étude, de mentionner la var. *Leuthneri* Ganglb. (Z. B. Ges. B. XXXV, p. 516), qui forme le passage chez le ♂ entre la forme type et la v. *nigerrima* Pic.

Je ne suis pas de l'avis de M. Reitter pour préférer le nom de var. *ochracea* Rey à celui de *Reyi* Heyden, chez *Leptura dubia* Scop., car j'estime que ce nom peut prêter à confusion avec celui de v. *ochracea* Faust, bien que ce dernier se rapporte à une autre espèce. J'ai déjà écrit quelques lignes sur ce sujet : (l'Echange 1895, p. 9) et je n'y reviendrai pas.

M. Reitter n'a pas parlé de la *L. distincta* Trn., (décrit sur ♂ seulement, du Caucase, très voisine de *dubia* Scop. ♂, mais qui semble en différer par la forme élytrale moins atténuée en arrière avec la ponctuation plus forte et plus espacée, enfin le dessin élytral différent : chez *L. distincta*, les élytres sont en majeure partie noires avec une étroite ligne présuturale rousse n'atteignant pas l'extrémité, celle ci élargie sur les épaules sans atteindre le bord latéral. Je possède de Ratcha, dans le Caucase, deux exemplaires ♂ entièrement noirs qui me paraissent se rapporter à la même forme.

En outre de la var. *obscurithorax* Pic, déjà décrite, et caractérisée par la coloration foncée de la tête et du prothorax et propre aux deux sexes, je crois devoir signaler chez *Leptura oblongomaculata* Buq., 2 nouvelles variétés étudiées sur des ♀. La première : (v. *latedecorata*), est une variété produite par excès de coloration foncée et qui se distinguera par les taches élytrales noires réunies sur la suture et très dilatées, de facon à couvrir presque tout le milieu des élytres : tête et prothorax foncés. La deuxième : (v. *obliterata*), est une variété par défaut, les taches élytrales étant presque complètement oblitérées ou même effacées. Les deux variétés proviennent de Azazga, en Kabylie, et font partie de ma collection.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les Fabricants fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs à l'occasion des Etrennes, une magnifique Sphère terrestre d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal, richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à **30** fr., sera fourni *franco de port et d'emballage* au prix de **15** francs.

Il est indispensable, notamment aux personnes qui voyagent et à celles qui s'occupent d'Histoire naturelle et de Géographie.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux (Direction du journal *le Frelon*, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

1 Mètre de Circonférence

HENRI GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3,500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: (2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTÈRES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane ; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTÈRES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTÈRES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 5

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

12 Février

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 5 (1899)

Quelques Coléoptères de la Touraine peu communs. 65 77
Espèces inédites de Curculionides de l'ancien monde VII..... 78-80

Le prix d'abonnement au **FRELON** (12 numéros, est de 6 francs pour la France et pour l'Etranger. (L'adresser *directement* à M. Desbrochers des Loges, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

Les livraisons ne se vendent pas séparément. Chaque abonnement part du premier numéro de la série en cours ; les personnes abonnées postérieurement à la publication de ce numéro recevront ceux ce cette série parus antérieurement.

Le prix de l'abonnement est exigible d'avance, après la distribution du numéro 12 de la série précédente. Adresser un mandat, afin d'éviter les frais et les écritures que nécessite le recouvrement. Un chèque serait accepté pour les pays autres que ceux de l'Union postale. Les deuxième à sixième volumes sont en vente au prix de 8 francs chaque, (6 francs, pour les nouveaux souscripteurs); le N° 1 seul, réédité, au prix uniforme de 8 francs.

Nous n'accepterons, dorénavant, aucun intermédiaire de librairie : nous maintenons, néanmoins, nos conventions antérieures, à l'égard de nos correspondants du début.

Tout abonné qui constaterait une lacune dans la série en cours devra nous réclamer sans retard le N° manquant. **Il ne nous serait pas possible de faire droit aux réclamations tardives.**

Tout abonné peut faire insérer, *gratuitement*, sur la couverture du journal, une offre *d'échanges* n'excédant pas 5 ou 6 lignes, qui sera répétée, si la place le permet.

Les annonces de vente ou autres, et celles d'échanges pour les personnes non-abonnées, sont comptées à raison de 1 fr. 25, pour 4 ou 5 lignes, de 2 francs pour 6-10 lignes, et de 5 francs pour la page entière, ou à forfait si l'annonce est annuelle. Le montant devra accompagner la note à faire insérer.

Seuls les abonnés au *Frelon* auront *droit*, dorénavant, à la détermination *gratuite* de Coléoptères, tous frais de *retour de boites*, *correspondance* etc., à leur charge, à adresser d'avance en timbres français ou étrangers. En outre des Curculionides d'Europe et circa, nous nous chargerions, exceptionnellement, de déterminer d'autres familles que nous désignerions sur demande, mais à la condition *expresse* que les communications ne dépasseront pas, à la fois, une cinquantaine d'espèces *appartenant autant que possible à un même groupe et qu'elles ne nous seront faites qu'après avis préalable de notre part.*

Si, parmi les *doubles* mis à notre disposition, suivant l'usage, nous croyons devoir en retenir quelque-uns, nous les remplacerons par des insectes équivalents.

Le *Frelon*, pendant les six années écoulées, a été absorbé par divers mémoires monographiques ou synoptiques assez longs : Cassides, Cossyphrides, Baridiides, Gymnetrides, Holcorhinides et surtout par celui des Apionides qui, à lui seul, comprenait plus de 300 espèces.

Les tableaux synoptiques et les monographies que MM. les spécialistes voudraient bien nous envoyer maintenant, seraient acceptés avec reconnaissance et publiés promptement.

Les auteurs auront droit, pour ces travaux, à un tirage *gratuit* de vingt exemplaires, sauf à s'entendre avec l'imprimeur pour un tirage plus important, car nous ne nous en réservons aucun pour nous-même. Quant aux descriptions nouvelles, elles seront également accueillies par le journal, mais ne donneront droit à aucun tirage gratuit.

Notes sur quelques COLEOPTÈRES de la Touraine peu communs ou propres à la région du Centre-Ouest.

par J. Desbrochers des Loges.

La Touraine, par sa situation topographique, sert de transition, au point de vue entomologique, entre la région du Centre et celle de l'Ouest. Les Coléoptères de cette dernière région s'y trouvent plus largement représentés, par le fait d'un climat quelque peu humide, produit par un sol assez boisé, mais dépourvu en général de hautes futaies et sillonné de nombreux cours d'eau.

Les Buprestides, les Longicornes, les Malachiides, par exemple, qui se plaisent dans les terrains chauffés par le soleil, y sont mal représentés ; c'est à peine si l'on rencontre dans notre région, quelque espèces d'*Agrilus*.

Cette contrée, prise dans son ensemble, n'est qu'une vaste plaine ; à peine y rencontre t-on, ça et là, en dehors des escarpements naturels qui se produisent sur les rives des cours d'eaux, plus ou moins encaissés, quelques coteaux d'une faible altitude.

Le point le plus culminant: (188 mètres au-dessus du niveau de la mer), se trouve sur la limite du département de Loir-et-Cher ; le sommet du coteau de la forêt de Beaumont, dans la région appelée La Gatine, pays de Landes incultes, de marais et de bois où l'on rencontre encore, exceptionnellement, de nombreux étangs et fort peu de cours d'eau, ne dépasse pas 179 mètres d'altitude.

Plusieurs entomologistes éminents, pour ne parler que des Coléoptéristes, ont séjourné autrefois en Touraine, entr'autres le docteur Rambur, qui s'occupait aussi et surtout de *Lépidoptères* et le marquis de Laferté-Sénectaire, décédé à Tours, à un âge avancé, il y a quelques

années à peine, et qui avait été posseseur d'une partie de la fameuse collection du Comte Dejean.

Quelques captures faites par ce dernier entomologiste ont été consignées, ça et là, dans les ouvrages de MM. Fairmaire et de Mulsant.

L'abbé Lizambard, qui a habité fort longtemps la Touraine, avait réuni une petite collection de Coléoptères de la région où figuraient surtout les espèces des environs de Tours et des bords de la Loire (1); Luynes ayant été sa dernière résidence.

Mais, aucun Entomologiste, à ma connaissance, du moins, n'a publié le résultat de ses chasses entomologiques, en Touraine.

Le court relevé qui suit comblera cette lacune, au moins partiellement, et donnera un court aperçu des productions coléoptérologiques de cette Province.

Plusieurs régions de la Touraine n'ont pas encore été visitées par moi ; mes chasses les plus fréquentes ont eu lieu aux environs immédiats de Tours, dans un rayon de 25 kilomètres, au plus. Néanmoins, j'ai pu constater la présence d'un certain nombre d'espèces intéressantes, et je me bornerai, bien entendu, à citer celles pouvant avoir quelque intérêt, soit à cause de leur rareté, soit au point de vue de leur aire d'habitat. (2.)

Carabides-Poecilus *punctulatus* Schall., St-Antoine du Rocher, 3 exemplaires, courant sur la route, en juillet ; — Thalassophilus *longicornis* Strm., RR ; Anchomenus *puellus* Dj., *picipes* F., *micans* Nicol., rares ; Amara *rufo-cincta* Sahlb. R ; Anisodactylus *virens* Dj. R, *signatus* Ilg., R,

(1) J'ai acquis, il y a quelques années, les Lamellicornes de cette collection. J'ignore ce que sont devenues les autres familles qu'il eût été peut-être utile de consulter, à titre de renseignement.

(2) Voir, pour les espèces non citées ici et trouvées en Touraine, les Notes entomologiques en Zig-zag : Contribution a la faune des Coléoptères de la France centrale, (Extrait de l'*Echange*, 1891.)

nemorivagus Dft., peu C; Ophonus *mendax* Rossi, C, *rotundicollis* Dj. AC, *impiger* Dft. AR, *pygmæus* Dj. R, *neglectus* Dj. R, avec *luteicornis* Dft.; *latus* L. et *cupreus* Dj. AC; Stenolophus *dorsalis* Gyll., AR, *consputus* Dft. R; Gynandromorphus *etruscus* Qns. AR; (un exemplaire de ce dernier capturé isolément, en juin, sur le plateau de Larcay), — tous dans les détritus du Cher, à la suite des crues de janvier-février; *l'anagæus 4-pustulatus* Strm.; Badister *unipustulatus* Bon., AC, *peltatus* Pz. R, dans les mêmes conditions, aussi, après les crues, sous les détritus accumulés dans les prés de la plaine du Cher; Licinus *cassideus* F., R, sous les écorces de saules, après les crues, mêmes lieux; Dromius *meridionalis* Dj. AC. sous les écorces de Platanes de l'avenue de Grand-Mont, aussi dans les mousses et les détritus des inondations. (1)

Hydrocanthares. — Haliplus *fluviatilis* Aubé, AC, *obliquus* F., AC; Deronectes *canaliculatus* Lac. AC, *depressus* F. (*elegans*), AR, dans les fossés et les petites mares alimentées par les débordements du Cher; Agabus *abbreviatus*, AC; Hydroporus *piceus* Steph, C, *erytrocephalus* L. C, *vittula* Er. AR, *lepidus* Ol. R, *tristis* Pk. AC, *umbrosus* Gyl. R. AC; Hygrotus *reticulatus* F., *memnonius* Nic. AC, dans les mares des environs de Tours, celles de Ballan, notamment; Hyphydrus *variegatus* Brul. R, Chinon, dans la Vienne, avec Bidessus *minutissimus* Grm., (*delicatulus*), et *bicarinatus* Clrv., peu C; Hydroporus *angustatus* Strm. AC, çà et là dans les fossés des bois et des lieux un peu élevés.

Helophorus *nanus* Strm., détritus du Cher RR; Ochthebius *æneus* Steph., *exaratus* Muls., *foveolatus* Muls., rares, dans les creux et les fossés à fond de sable de la Plaine

(1). M. le Docteur Normand a capturé lui-même, dans nos environs, un exemplaire de la Lebia *fulvipennis* F., (*pubipennis*) qui se rencontre, aussi, dans plusieurs départements voisins.

du Cher; HYDRÆNA *assimilis* Rey, *angustata* Strm., *atricapilla* Waterh., quelques exemplaires sous les pierres calcaires de la rivière de la Choisille, à Fondettes St-Cyr ; *testacea*, Crt., et var. *atrata*, R , *rugosa* Muls., AC, dans les mares; CERCYON *aquaticum* Muls., RR., *anale* Pk., AR, *minutum* Gyll. et *pygmæum* Hg. C ; CRYPTOPLEURUM, *crenatum*, peu C. dans les détritus du Cher et de la Loire.

Brachélytres (1) STAPHYLINUS *chrysocephalus* Frer., environs de Tours, dans les excréments, au printemps, RR ; ACHENIUM *humile* Nic. R, détritus du Cher avec *depressum* CC., LATHROBIUM *pallidum* Nord., R, avec *elongatum* L. *quadratum* Pk., *brunnipes* F., AR, dans les détritus des inondations ; MEDON *piceus* Kr., *melanocephalus* F., *nigritulus*, assez rares, avec *propinquus* Bris., C. très abondant dans les détritus apportés par la Loire et par le Cher ; SCOPÆUS *sulcicollis* Stph., *minimus* Er., mousses et surtout détritus des inondations, AC; STILICUS *fragilis* Grav. R. avec *arbiculatus* Ol. et *subtilis* Er., peu C : (ces derniers, aussi, dans les mousses) ; PLATYSTHETUS *alutaceus* Thms. R., *spinosus* Er., C ; OXYTELUS *speculifrons* Kr. C. ; TROGOPHLÆUS *subtilis* Er. R. ; inondations du Cher et de la Loire ; BLEDIUS *cribricollis* Heer, sables humides de la Loire, peu C.: COPROPHILUS *striatulus* F., peu C., détritus du Cher ; BOBEAPHILUS *celox* F., trois exemplaires trouvés à deux reprises différentes, avec un seul DELIPHRUM *crenatum*, dans les mousses humides des fossés à fond argileux du bois de Rosnay, sur les coteaux de la Loire; OCYUSA *nigrita* Frm. ; SILUSA *rubiginosa* Er. ; ALAOBIA *scapularis* Sahlb. ; ILYOBATES *forticornis* Lac. ; MICROGLOSSA *pulla* Gyll. ; OLIGOTA *flavicornis* Lac. ; CALODERA *æthiops* Grav., tous rares, en triant des mousses dans les bois ; MYRMEDONIA *cognata* Mærk AC. ; LYRAS *collaris* Stph. R., détritus

(1) Les espèces citées de cette famille m'ont été déterminées par le spécialiste regretté Dr Eppelsheim.

du Cher; Homalota *vicina* AC, *ravilla* Er., *nigritula* Grav., *exilis* Er., *debilis* Er., *gagatina* Baudi, *fuscipes* Heer, *melanocephala* Fauv., *nitidula* Kr., *marcida* Er., *laticollis* Heer, *canta* Er., *sericea* Heer, *induta* Rey, *exoleta* Er , mêmes lieux ; stenus *argus* R., *aceris* Stph. R., *vafellus* Ev. AR., *salinus* C. Bris. R., *palposus* Zett. R., détritus du Cher et sables humid·s de la Loire ; Tachyporus *tersus* Er. R., *ruficeps* Kr. R., dans les mousses.

Psélaphides, Scydmænides. — Batrisus *oculatus* Aubé, environs de Tours, terreau des vieux arbres, R. ; Bythinus *distinctus* Chd., coteau de Grand-Mont, (Saint-Avertin) ; parmi les mousses, avec une espèce de Tychus à longues soies que M. Reitter m'a renvoyée innommée. Tychus *dichrous* Motsch. AR., *ibericus* Mtch. AR. *tuberculatus* Aubé R.; Pselaphus *dresdensis* Hbst., AR tous dans les détritus des inondations du Cher ; Euplectus *ambiguus* Rch., parfois abondant dans les détritus de la Loire; Euconnus *similis* Weise, mousses des bois de Grand-Mont, pris une seule fois, au nombre de 4 exemplaires, *denticornis*, Müll., *Wetterhali* Gyll. et la var , *sanguinipennis* Rtt. de *hirticollis*, ce dernier assez commun, mêmes lieux.

Clavicornes. — Silpha *tristis* Hg., assez commun lors des inondations du Cher. Agyrtes *castaneus* F. Levées du Cher, le soir en fauchant en été.

Nargus *badius* Strm.. Forêt d'Amboise, parmi les éclats de chênes coupés. bois de Rosnay, sur les coteaux de la Loire, en triant des mousses en hiver, plusieurs exemplaires: (détermination de M. Reitter) ; *quadraticollis* Aubé coteau de Monts, en automne, une seule fois, en triant des mousses, avec un exemplaire du rare Catopsimorphus *pilosus* Muls. Heterius *ferrugineus* Ol. RR; Saprinus *vires-*

cans Pk. RR. Acritus *seminulum* Krst. AC., détritus du Cher. Berginus *Tamaricis*, peu rare aux environs de Tours, dans les mousses.

J'ai trouvé une dizaine d'espèces d'Elmis dans les environs de Tours. Je me bornerai à citer :

Elmis *opacus* Müll. R., *Mülleri* Er. R., *obscurus* Müll. R., *nitens* Müll. R., *Maugeti* Ltr. R., avec *Dargelasi* Ltr., *cupreus* Müll. *pygmæus* Müll., très abondants, en pêchant au milieu des plantes aquatiques, Rumex etautres, dans les creux à fond de sable, remplis par les eaux du Cher après les crues, *Wolkmari* Pz. *angustatus* Müll. R., mélangés, aussi, aux trois dernières espèces précédemment citées, sous les pierres, dans le lit du ruisseau de la Choisille, à Fondettes-St-Cyr. J'ai pris, à deux reprises différentes, sur les rives de la Loire, près de Saint Symphorien, sous de grosses pierres et dans un remous du fleuve, quelques exemplaires de Stenelmis *canaliculatus* Gyll. ; Georyssus *crenulatus* Rossi n'est pas très rare en juillet-août, courant sur les croûtes de vase desséchée, au même endroit. Attagenus *marginicollis* Kust., un exemplaire des environs de Tours déterminé par M. Reitter (1). Anthophagus *nigricornis* F., plaines du Cher, en fauchant, surtout le soir ; Parameco-soma *melanocephala* Hbst., R., Cryptophagus *vini* Pz. *pubescens* Strm., *affinis* Strm., *dentatus* Hbst. *Thomsomi* Rtt., *badius* Strm , *pilosus* Gyll., Atomaria *apicalis* Er., *gutta* Stph. AC *pusilla* Schön., *atricapilla* Stph., *testacea* Stph., tous dans les mousses, aux environs de Tours et en petit nombre d'exemplaires ; *ruficornis* Mrsh. AC et *linearis* Stph., C, dans les mousses et dans les détritus des débordements du Cher ; Corticaria *serrata* Pk. R, *crenulata* Gyll. R, *elongata* Gyll., peu C. aux environs de Tours, dans les vieux fagots ; Lathridius *nodifer* Wst. C, souvent dans

(1) Je ne cite, ici, des groupes : Cryptophagidæ, Lathridiidæ, Monotomidæ et Nitidulidæ que les espèces que ce savant a bien voulu me déterminer.

les détritus des inondations ; ENICMUS *transversus* Ol., CARTODERE *elongata* Curt. ; MONOTOMA *quadricollis* Aubé C, *longicollis* Gyll. RR., *conicollis* Aubé, R, *brevicollis* Aubé R, Tours et environs, dans les mousses ; LÆMOPHLÆUS *Clematidis*, la seule espèce du genre que j'aie rencontrée, haies de *Clematis vitalba*, sur les coteaux de la Loire, au premier printemps, C ; CYCHRAMUS *fungicola* Heer., sur les spirées, dans les prairies, avec THALYCRA *fervida* Ol. un seul ALEXIA *ignorans* Rtt. *pilifera* Mill., mousses des environs de Tours AR.

MELIGETHES *rotundicollis* C. Bris. R, *gracilis* C. Bris. R, *subrugosus* Gyll, *erythropus* Gyll., *Symphiti* Heer, AR, *rufipes* Gyll. R, *ovatus* Strm., *maurus* Strm , *coracinus* Strm., environs de Tours, buissons et prairies ; EPURÆA *pusilla* Ilg. R, *longula* Er. R, Tours, sur l'aubépine en fleurs.

Lamellicornes. — TROX *nidicola* Bonn. Cette rare espèce a été trouvée en un certain nombre d'exemplaires par M. François, non en Poitou, ainsi que je l'ai indiqué précédemment par erreur, mais en Touraine, au Grand-Pressigny. J'en ai capturé moi-meme un exemplaire à Ardentes (Indre), au vol, le soir RHIZOTROGUS *marginipes* Muls. Cette espèce, qui n'est pas rare dans les environs de Moulins, a été prise par moi, à plusieurs reprises, mais isolément, dans les environs de Tours, et j'en ai ramassé, encore, cette année, en août, un exemplaire trouvé mort sur la route de Bléré, dans la forêt d'Amboise. La présence de cette espèce plutôt méridionale, dans notre région, est à noter ; l'époque de son apparition y semble plus tardive (1). HOPLIA *praticola* Dft. J'ai pris deux fois cette

(1) Certains auteurs assignent à quelques RHIZOTROGUS une limite d'habitat par trop exclusive ; c'est ainsi que je vois, indiqué du midi, le le *R. ochraceus* Knoch, que j'ai pris plusieurs fois en Bourbonnais, et le *R. cicatricosus* trouvé par moi au pied des deux coteaux calcaires qui dominent Gannat, volant en nombre au crépuscule. Je n'ai pas repris ici, le *R. ruficornis*, commun à Moulins, sur les bords de l'Allier, ni le *R. ater*, que certains catalogues indiquent de toute la France, mais qui me paraît plutôt méridional, et que j'ai trouvé communément à Gannat et en Auvergne, mais ne semble pas remonter jusqu'à Moulins.

espèce assez rare, en battant les arbustes sur les rochers, le long de la route de Tours et St Avertin, et la collection Lizambart en renfermait un certain nombre étiquetés : Luynes. ODONTÆUS *armiger* Scop., Monts, (l'Abbé Vallée) Coll. Luynes, (Lizambard). Les ONTHOPHAGUS *Lemur* F. et *cœnobita* Hbst. figuraient dans cette collection avec la même mention.

Buprestides. — Famille à peine représentée dans notre région ; ainsi, en fait D'AGRILUS, en outre de *l'angustulus*, du *laticornis* et du *derasofasciatus* Lac. (ce dernier trouvé sur la vigne), je n'ai rencontré que le *roscidus*, commun sur les chênes du bois de Grand-Mont, et un exemplaire de *Betulæ*, pris, cette année, en août, sur un aulne des bords de la Choisille ; une seule espèce D'ANTHAXIA : *manca*, L. en battant des buissons de Prunellier épineux à Vauvert-Rochecorbon en mai. (1)

CORÆBUS *elatus* F., (2) une fois, en fauchant dans la plaine du Cher ; TRACHYS *nana* Hbst., deux exemplaires dans les détritus rejetés par les crues du Cher.

Elatérides. — Bien mal représentée, aussi, cette famille, dont les espèces se plaisent dans les régions plus chaudes ou plus élevées ; je n'ai à citer que SERICOSOMUS *brunneus* L., R, en battant les buissons sur les coteaux de la Loire ; AGRIOTES *sobrinus* Kiesw., commun sur les charmes, au printemps ; CARDIOPHORUS *equiseti* Hbst., sur les bords de la Loire, à Amboise.

Malacodermes. — Je ne signalerai, de cette famille, bien pauvre en espèces, dans notre région, que PRIONOCYPHON *serricornis* Müll., deux exemplaires en battant des

(1) Je n'ai connaissance d'avoir pris, dans le département de l'Indre, que *l'A. nitidula*, assez commun à Ardentes, sur les ombellifères.

(2) Le CORÆBUS *amethystinus* Ol. se prend dans le département de l'Indre, aux environs de Châteauroux, sur les chardons.

peupliers des bords de la Loire. J'avais pris cette espèce, autrefois, à Cosne-sur-l'Œil, sur les fleurs de chêne ; CYPHON *Paykulli* Guér. en battant des buissons d'aubépine en fleurs ; PHLOEOPRILUS *Edwardsi* Stph., bois de Rosnay, en triant des mousses, trois exemplaires. La capture de cette espèce rare et formant, à elle seule, un groupe à part dans la famille des Malacodernes, mérite d'être citée, au point de vue de son habitat.

Ténébrionides. — TETRATOMA *ancora* F. (1), deux exemplaires en battant des chênes au bois de Grand-Mont, avec ABDERA *griseo guttata* Frm., RR.; ANTHICUS *hispidus* Rossi, Tours, pas rare dans les mousses et surtout dans les détritus du Cher et de la Loire, *sellatus* Pz., sables de la Loire AC., *instabilis* Schm. pas rare sur les haies, chemin de Parçay, etc. LEPTALEUS *Rodriguesi* Ltr., l'hiver, en grattant au pied des haies AC; SALPINGUS *viridipennis* Ltr., un seul exemplaire pris, cette année, à St-Symphorien, sur des fleurs de pins.

Vèsicants. — ANONCODES *dispar* Duf., espèce réputée méridionale, dans tous les cas non signalée en deçà de la limite de Lyon, et que j'ai été surpris de trouver, cette année, en août, à plusieurs reprises, sur une ombellifère, je crois, en fauchant, sur les bords de la Loire, près de la bonde de Marmoutiers (2).

Curculionides — OTIORHYNCHUS *raucus* F., en triant des mousses sur les rochers des coteaux de Vernou Cette espèce est considérée comme vulgaire et d'un habitat très étendu, mais je ne l'avais capturée dans aucune des régions que j'ai eu l'occasion de parcourir et situées plus

(1) J'ai pris autrefois le TETRASOMA *fungorum* F., à Ardentes (Indre).
(2) Dans les bois taillis des environs d'Ardentes, je capturais abondamment ASCLERA *cœrulea*, espèce considérée, aussi, comme méridionale.

au Centre ; *sulcatus* F. est commun, parfois, lors des inondations ; Attactagenus *exaratus* Mrsh., que j'ai pris, autrefois, en quantité, au Blanc, sur les bords de la Creuse, se retrouve dans la plaine du Cher, mais plus rarement, avec Cneorhinus *plagiatus* Schall., peu C, et Sitones *sutaralis* Stph., assez abondant, certaines années ; Polydrosus *sparsus* Gyll., CC sur les chênes au bois de Grand-Mont, *tereticollis* de Geer, Ballan, Montbazon, sur les jeunes chênes, au printemps. J'avais trouvé assez rarement et très localisée, dans les diverses régions du Centre que j'ai visitées, cette espèce qui est indiquée généralement comme très commune partout ; Hypera *crinita* Bohm. AR, avec *Vicæ* RR et Pastanicæ Rossi AC., avec la variété *Sterlini* Cap. R, du *nigrirostris*, dans les détritus des inondations ; Lixus *Bardanæ* Pz. R, en fauchant dans la plaine du Cher ; *Ascanii* L. R., prés humides (1) ; Orthochlestes *setiger* Beck., un seul exemplaire, en triant des mousses dans les bois des coteaux de la Loire ; Anchonidium *unguiculare* Aube, déjà signalé par de Laferté Sénectaire et que j'ai trouvé plusieurs fois dans les mousses, aux environs de Tours ; Pseudotyphlus *pilumnus* Gyll., prairies humides, aussi détritus des inondations, R ; Erirhinus *bimaculatus* F., plaines marécageuses du Cher et de la Loire, AC ; Dorytomius *nebulosus* Gyll., sur le peuplier blanc. R, avec Elleschus *infirmus* Hbst. AR ; Orchestes *erythropus* Grm., en nombre, avec *sparsus* Fahr R et *Rusci* Hbst. R, en battant les chênes au sommet du bois de Grand-Mont, en mai ; Tychius *pumilus*

(1) J'ai pris plusieurs fois à Ardentes (Indre), sur un *Senecio*, le L. *acutus* Bohm. considéré comme espèce méridionale.

Le colonel Saubinet, dans une de ses dernières lettres, me signalait la capture faite par lui, aux environs de Clermont-Ferrand et dans la Nièvre, du Lixus *lateralis* que certains entomologistes s'obstinaient à ne pas considérer comme espèce française et M. H. du Buysson m'écrit que son frère, en compagnie de M. Flamary a repris, en juin 1897, plusieurs exemplaires de l'*Otiorhynchus helveticus* St., que j'avais signalé d'après un exemplaire capturé au-dessus de Royat et qui semblait n'avoir pas été retrouvé depuis.

CBris. Forêt d'Amboise et environs de Tours AR ; SIBYNES *sodalis* AR., dans les détritus du Cher et de la Loire ; MECINUS *janthinus* R., mousses des bois ; GYMNETRON *rostellum* peu C. sur les Chênes du bois de Grand-Mont, aussi dans les mousses avec *Veronicæ*; NANOPHYES *siculus* Bohm., R., forêt d'Amboise en fauchant sur les bruyères; *geniculatus* Ksw., mêmes lieux R.; *nitidulus* Gyll (1), détritus du Cher, mousses, peu C; APION *Caullei* Wck , (non *penetrans*), R ; *elongatum* R., plaines des environs de Tours, en fauchant, *flavimanum* R , en automne, sur les Menthes, *cineraceum* Wnck., mousses du bois de Grand-Mont, aussi dans les détritus du Cher, RR., *Waltoni* Bohm. R. et *lanigerum* R., coteau de Monts, en automne, sur de jeunes Genévriers, *Sedi* R., *Simum* R., sur les *Sedum* des sables du Cher, *vliciperda* Pand. (2), un seul à Tours, dans les mousses ; *crassiusculum* Db., environs de Tours, forêt d'Amboise, sur les *Ulex*, AR ; il est à noter que la variété *rufierus* Grm. du *Trifolii* est localisée dans la forêt d'Amboise où elle est presque aussi commune que la forme typique et que je ne l'ai pas rencontrée ailleurs, dans les alentours ; *velatum* Grst. *(Lemoroi)*, *sanguineum* de Geer R. ; *dissimile* Grm., environs de Tours, dans les mousses, R, avec *æthiops* Hbst. C. et *stolidum* Grm. C. ; BALANINUS *Cerasorum* Hbst., un seul exemplaire, en août dernier, sur un Aulne, au bord du ruisseau de la Choisille, à Fondettes-Saint-Cyr ; CEUTORHYNCHUS *apicalis* Gyll , R., *signatus* Gyll., AR en fauchant dans la forêt d'Amboise, en juin ; *arquatus* Hbst.,

(1) M. Bedel, faune Par. Curc. p. 200, indique cette espèce, comme se développant dans les ovaires des *Lythrum*. Cette observation ne s'applique-t-elle pas plutôt au N. *Lythri* ? quant au N. *nitidulus*, nous l'avons recueilli, à diverses reprises, dans les gousses d'ULEX *europæus*, et une fois, notamment, en très grande quantité à Ussel (Allier) en avril en compagnie de notre regretté collègue, le Dr Sénac.

(2) M l'abbé Nugue me l'a communiqué avec l'ANTHONOMUS *Chevrolati*, des environs de Conptrain (Mayenne), provenance à noter.

Je signalerai, aussi, en passant, la capture de l'APAROPION *costatum* découvert dans l'Aude par M. Gavoy, espèce rare, mais d'un habitat très étendu. MM. Grilat et Théry l'ont rapporté du Mt Edough.

R., *Euphorbiæ* C. Bris. RR, plaines du Cher, avec *asperifoliarum* AC ; *Baridius cuprirostris* R. et *Lepidii* AC, dans les détritus d'inondations du Cher et de la Loire.

Bruchides. — Bruchus *griseo maculatus* Gyll., *pœcilus* Grm., *tristiculus* Fahr., ce dernier AC, en battant les branches de chêne entièrement recouvertes de *Lichens*, dans les bois de la Madrolle ; *imbricornis* Pz Tours, dans les mousses.

Longicornes. — Famille représentée, dans notre contrée, par un bien petit nombre d'espèces. Hesperophanes *pallidus* Ol., deux exemplaires, (dont l'un fait partie de ma collection), capturés autrefois, sur les murs, à l'intérieur de la ville par M. Butet ; Pogonocherus *ovalis* Gml., un seul, sur les fleurs de Pin, à Sainte-Radegonde ; Saperda *phoca* Frol., un seul ♂, pris par moi, en mai 1888, sur de jeunes Peupliers des bords du Cher, où le *carcharias* n'est pas rare, certaines années. Les variétés *ovatum* Sulz et *mendax* Muls. du Dorcadion *fuliginator*, se prennent au premier printemps, courant, avec cette dernière espèce, le long du mur de soutènement de la levée du Cher.

Chrysomélides. — Orsodacna *Cerasi* L., un exemplaire pris accidentellement à Sainte Radegonde en battant des Pins en fleurs, en même temps que Monolepta *erythrocephala* Ol., espèce réputée méridionale ; Lema *puncticollis* Curt. R., *Erichsoni* Suffr. R ; cheilotoma *musciformis* Goëze ; Pachybrachis *suturalis* Weise, cryptocephalus *6-pustulatus* Rossi, assez communs en fauchant en juin-juillet dans la plaine du Cher ; avec *bilineatus* L., *pygmæus* F., beaucoup plus rares, *ochroleucus* Frm. R. avec *minutus* F. CC sur les Peupliers des sables de la Loire Le Gastrophysa *Raphani* Hbst , est abondant dans

les endroits un peu humides des plaines du Cher et de la Loire.

Galeruca *hæmatidea* Grm., recueillie une fois en grand nombre d'exemplaires, le long du mur de soutènement de la levée du Cher ; APHTHONA *atrovirens* Forst. AR ; PSYLLIODES *instabilis* Foudr., RR, *rufilabris* All. RR, *herbacea* Coudr. C., environs de Tours, dans les mousses, *luteola* Müll R , *picina* Mrsh., un seul exemplaire, *chalcomera* Ilg., CC PHYLLOTRETA *ochripes* Curt., AC BALANOMORPHA *rustica* L. R., *Chrysanthemi* Koch., R., plaine du Cher; PLECTROSCELIS *Sahlbergi* Gyll., AR *Mannerheimi* Gyll., R., mêmes lieux, parties marécageuses, sur les joncs. APTEROPEDA *globosa* Ilg R., avec *ciliata* Ol., CC dans les mousses. J'ai trouvé, en très grande quantité, en triant des mousses dans les bois de Grand-Mont, MNIOPHILA *muscorum* Koch., qui semble y être localisé, car je ne l'ai jamais capturée ailleurs. J'ai, en outre, des quantités d'ALTISES des environs de Tours, non encore examinées; CASSIDA *fastuosa* Schall., R., dans les détritus du Cher avec *murræa* G , à la suite des inondations de février. J'ai pris un seul exemplaire de la rare *subreticulata* Suff. et deux exemplaires de *denticollis* Suff., dans les mêmes conditions.

Coccinellides.— Sospita 20-guttuta L., et var. *tigrina*, en automne, sur les Aulnes des bords de la Choisille, R.; HYPERASPIS *campestris* Hbst., un seul, dans les environs de Tours, en battant des haies; SCYMNUS *hæmorrhoidalis* Hbst., R., et *scutellaris* Mls., R., *abietis* Pk., AC., sur les arbres verts.

Espèces inédites de CURCULIONIDES de l'Ancien Monde.

VII

1. **Cathormiocerus** CANCELLATUS. Long. 3,3; lat. 1,5 mill. — *Oblongus, supra subdepressus, niger, squamosus, griseo-maculatus, pedibus fuscescentibus. Frons subplana. Oculi minuti, non prominuli. Rostrum brevissimum, subquadratum. Antennæ scapo basi geniculato, apice valde clavato, parce brevius ciliato, funiculi articulo 1° elongato-subtriangulare, 2° oblongo, angustiore, cæteris transversis, clava ovata. Prothorax transversus, angustior, basi et apice constrictus, a latere rotundatus, in dorso breviter a latere longius ciliatus. Elytra basi thorace paulo latiora, humeris obliquis, basi subangulatim emarginata, postice arcuatim declivia, setis subclaviformibus brevioribus, griseis, serie-hirsutis, anguste striato-punctata, interstitiis paulo elevatis. Pedes modice elongati, tibiis extus setulosis, tarsis gracilibus.*

Tanger.

Assez voisin du C. *Grandini*, sensiblement plus étroit, à rostre bien plus large que long, à funicule des antennes grêle, à soies beaucoup plus courtes sur le bord externe du scape et sur les côtés du prothorax.

2. **Polydrosus** EUSOMOIDES. Long. 6. 5-7 mill. ; lat. (♂) 2, 5, (♀) 3 mill. — *Ovatus, convexus, niger, dense viridi-squamulatus, pedibus dilutioribus cum rostro apice æneescentibus, tarsis obcure rufis, subglaber. Caput subconicum, fronte subplana, foveolata. Rostrum subquadratum, planiusculum, apice pilosum. Antennæ elongatæ, tenues, articulis basi pallidis, scapo apice clavato, funiculi articulis 2-pri-*

mis elongatis, longitudine subæqualibus, cæteris brevioribus, elongatis, apice vix nodosis, clava lineari, subelliptica. Prothorax subtransversus, basi latior et medio sinuatus, apice subconstrictus, et late transversim impressus, angulis subrectis, supra subplanus, vix inæqualis. Scutellum latius, subogivale, argenteo-squamosum. Elytra thorace paulo latiora, basi separatim sinuata, humeris breviter elevatis, vix prominentibus, apice subrotundata, tenuiter striato-punctata, striis externis basi abbreviatis, interstitiis planis. Pedes elongati, femoribus inermibus, tibiis linearibus, anticis apice extus subrotundatis, tarsis articulis 2-primis subtriangularibus, 1° longiore, 3° lobato, dilatato, unguiculari 2-præcedentibus longitudine subæquale.

Tunisie, Teboursouk, découvert et communiqué par M. le docteur Normand, à qui nous devons déjà plusieurs captures intéressantes dans cette région.

Cette espèce est intermédiaire aux P. *convexior* et *Bedeli*, dont elle a la forme et la coloration. Elle diffère du premier par le prothorax plus court, distinctement étranglé en avant, avec le bord antérieur impressionné et relevé, ce qui fait paraître les côtés légèrement arrondis après cet étranglement, et muni d'une carène obsolète, longitudinale, raccourcie; par les yeux un peu moins saillants; par l'écusson plus large, argenté, par les stries des élytres à partir de la sixième, raccourcies avant la base.

Le P. *Bedeli* a, comme cette espèce, le prothorax court et impressionné en avant, mais l'écusson est oblong, bien plus étroit, subacuminé au sommet, et concolore ; les élytres beaucoup plus larges que le prothorax, à la base, ont les épaules très développées : elles sont à peine saillantes chez le P. *eusomoïdes*, et leurs très courtes soies sont courbées au lieu d'être droites ; de plus, elles paraissent, vues de profil, acuminées au sommet, au lieu d'être obtusément arrondies ; enfin, les cuisses, chez le P. *Bedeli*, sont armées

d'une dent très courte mais très distincte, au lieu d'être inermes, ainsi que cela a lieu chez les P. *convexior* et *eusomoides*.

3. **Pholicodes** TUNISIENSIS Long. 6-7 mill. — *Oblongus, niger, antennis tibiis tarsisque fuscescentibus, dense squamosus, cinereo albido que variegatus. Frons plana, obsolete foveolata. Oculi minuti, oblongi. Rostrum subquadratum, subtus apice vix incrassatum. Antennæ tenues, parce breviter setosæ, scapo apice abrupte crassiore, funiculi articulis 2-primis elongatis, 2° breviore, cæteris paulo brevioribus, clava oblonga, angusta Prothorax vix transversus, modice convexus, a latere vix rotundatus, basi et apice modice constrictus, laxe parum profunde punctatus, macula subrhomboidali, brunnea, albido-cincta, sæpius ornatus, angulis posticis obtusis, medio carina obsoleta interrupta præditus. Elytra modice convexa, humeris non elevatis, apice, obtuse acuminata, tenuiter striato-punctata, interstitiis internis planis, externis subconvexis. Pedes elongati femoribus clavatis, breviter acute dentatis, tibiis rectis, apice intus vix angulatis, tarsis gracilibus, articulo 2° lobis dilatatis.*

♂ *Oblongus, angustior, magis parallelus, elytris humeris fere nullis.*

♀ *Subovatus, elytris a latere subarcuatis, humeris rotundato elevatis.*

Teboursouk (Dr Normand).

Cette espèce est assez voisine du P. *inauratus* Boh. ; à part sa vestiture moins foncée et tout autre. Elle s'en distingue facilement par son rostre plan en dessus, relativement peu épais, par ses yeux étroits, par ses antennes et ses tarses ferrugineux, par son prothorax et la base de ses élytres formant une courbe distincte, par ses tibias antérieurs non coupés obliquement en dehors et non recourbés en dedans, au sommet.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les Fabricants, fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique Sphère terrestre d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal, richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à **30** fr., sera fourni *franco de port et d'emballage* au prix de **15** francs DANS TOUTE LA FRANCE, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, ET LE LUXEMBOURG.

Il est indispensable, notamment aux personnes qui voyagent et à celles qui s'occupent d'Histoire naturelle et de Géographie.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux (Direction du journal *le Frelon*, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

1 Mètre de Circonférence

HENRI GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3,500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: (2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTÈRES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 6-7

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

25 Mars

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 6-7 (1899)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse (pagination spéciale 1-32) 81-112

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), **6 Francs** *net*, pour la France et pour l'étranger (1), payables D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE, (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), renouvelable, seulement, *dès la distribution du numéro* 12 *de la série.*

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, en cours, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques contrariés, avec diagnose de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur s'ils en désirent un plus grand nombre), aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan arrêté), soit pour des revisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune poléarctique.

Seuls, les abonnés au *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, 2° à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, de CASSIDES, de COSSYPHIDES d'Europe, et de quelques autres groupes ou familles que nous leur désignerions ultérieurement, — tous frais d'envois et de correspondance à leur charge. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir.

Les annonces de vente (ou d'échange, pour les personnes non-abonnées), seront comptées à raison de 0.15 c. par ligne, 2 fr. pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion devant être répétée ou annuelle, et seront exigibles d'avance.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'étranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, les difficultés de toute nature que nous suscite la *Poste* et la réduction que nous fait subir le *Change*, pour certains pays, nous forçant à renoncer à faire présenter les quittances au dehors.

Faunule des COLÉOPTÈRES de la France et de la Corse.

par J. Desbrochers des Loges.

Depuis quelque temps déjà, sollicités par un assez grand nombre de nos abonnés, qui bornent leurs études aux Coléoptères de France et de Corse, nous avions conçu le projet d'offrir à nos lecteurs en les publiant successivement par famille, une faune abrégée des insectes de cette région, rédigée sous une forme capable de faciliter la distinction des espèces, surtout pour les entomologistes n'ayant pas encore acquis une très grande habitude des déterminations.

Le succès de la faune de MM. Fairmaire et Laboulbène, succès qui ne s'est pas encore démenti, bien que cet ouvrage, malheureusement resté inachevé, et qui ne contient, tel qu'il est, que les premières familles de Coléoptères, ne soit plus tout à fait au niveau des découvertes récentes, nous était un sûr garant du bon accueil que recevrait une publication analogue.

Le beau et substantiel travail de Rey-Mulsant : « Histoire des Coléoptères de France », n'a pu être terminé. Plusieurs parties de cet ouvrage dont les descriptions si scrupuleusement *fouillées*, resteront longtemps comme un modèle du genre, bien qu'on puisse reprocher aux auteurs d'avoir, parfois, *étudié de trop près*, (ce qui les a conduits à donner une valeur spécifique qu'ils n'avaient pas à des caractères d'une importance moindre, d'où la création d'un trop grand nombre d'espèces qui n'ont pu être maintenues,) sont devenues introuvables, et le prix de cet ouvrage incomplet est fort élevé.

Il semble qu'on ait cherché à réagir, dans ces derniers temps, contre cette exubérance de détails dans les descriptions, en ne publiant plus que de simples tableaux synoptiques.

Ces tableaux sont, assurément, très pratiques pour arriver à une prompte détermination, quand ils sont établis sur des caractères précis et faciles à apprécier ; ils nous paraissent avoir deux défauts inhérents à ce mode de travail, et que nous avons, maintes fois, constatés nous-mêmes. Dabord, le caractère spécifique, (unique la plupart du temps , indiqué par l'auteur, n'est pas toujours très facile à saisir pour la personne qui détermine, laquelle ne s'est pas, comme le descripteur, identifiée, en quelque sorte, au sujet, par une étude préalable très longue et très approfondie ; ensuite, la partie où réside le caractère cité, n'est pas, le plus souvent, à découvert, par suite d'une préparation défectueuse de l'insecte.

A une époque où l'on ne tenait guère compte des caractères, parfois importants, que peuvent présenter les parties inférieures, on avait coutume de piquer les plus petites espèces ; maintenant qu'on s'évertue, dans les descriptions, à faire ressortir les signes distinctifs que peuvent présenter les pièces du dessous, on a la manie de *tout coller*, ce qui devient b'en gênant quand on a à examiner certaines parties de l'insecte qui se trouvent, ainsi, cachées.

Allez donc constater, par exemple, même chez un sujet préparé d'une façon normale, si la mandibule gauche, au repos, est notée d'une minime fossette, laquelle était bien visible, (sans lunettes, nous assure-t-on), chez la larve de l'insecte, mais qui ne présente plus qu'un vestige d'impression chez l'insecte parfait, et que l'auteur avoue lui-même n'être parvenu à découvrir qu'à l'aide d'un fort grossissement, et en examinant la bête, un peu de biais? Comment juger, si un insecte collé à plat ventre,

sur carte, (à moins d'une repréparation souvent dangereuse, s'il s'agit d'une espèce rare), a les épimères ascendantes ou non, et si *elles* (ou *ils*) s'abouchent avec les *post-episternum* par un angle droit ou obtus, (ou même *sub-droit* ou *sub-obtus*) ?

Allons, Messieurs nos savants, veuillez quitter, pour un instant, seulement, votre *Chaise Curule*, que vous reprendrez après, et venez vous asseoir tout bonnement au milieu de vos élèves qui auront ainsi le loisir de contempler vos visages à découvert, et de vous entendre plus distinctement, étant plus près. Celui qui enseigne, pour être bien compris, doit prendre, mentalement, la place de celui qui l'écoute.

Nous avons cru devoir remédier au double inconvénient signalé ci dessus, en indiquant, constamment, dans nos tableaux, *plusieurs* caractères, dont l'un au moins, puisse être constaté assez facilement.

En outre, nous établissons, pour les mêmes espèces, deux tableaux synoptiques où les signes distinctifs sont combinés différemment de telle sorte qu'on puisse contrôler, s'il est nécessaire, par le deuxième tableau, les résultats obtenus par le premier.

Enfin, au risque d'allonger un peu notre travail, (ce que nous aurions voulu éviter), il nous a paru indispensable d'ajouter, dans le deuxième tableau, une description courte mais substantielle, à la suite du nom de chaque espèce, qui permettra de s'assurer, définitivement, de l'exactitude de la détermination, par la constatation de la forme générale, de la dimension moyenne, de la couleur de l'insecte, etc.

Mais nous supprimerons tous les détails superflus.

En conséquence, nous réduirons aux citations strictement nécessaires, l'indication des localités qui tient une si large place dans certaines faunes locales, sans aucun motif avouable ; et, en ce qui concerne les variétés, dont

on a fait, ces derniers temps, un usage quelque peu abusif, nous nous bornerons à mentionner les plus importantes.

Nous laisserons de côté les discussions relatives à la synonymie et à la priorité.

Nous nous dispenserons, en outre, d'indiquer la synonymie des espèces citées, pour lesquelles nous donnerons le plus souvent la préférence à un nom depuis longtemps adopté et qui ne soit pas sujet à controverse, la concordance synonymique pouvant être établie facilement au gré de chacun, par les indications des derniers catalogues parus, notamment par celui de MM. v. Heyden, Reitter et Weise qui doit être entre les mains de tous les Coléoptéristes, sans exception.

Le catalogue que M. Barthe, directeur du MICELLANEA ENTOMOLOGICA, a eu l'heureuse idée d'éditer, et qu'attendaient impatiemment, depuis longtemps, les entomologistes bornant leurs études aux Coléoptères de la France et de la Corse, leur sera particulièrement utile pour le classement méthodique de leurs collections.

Quelques-uns de nos savants Coléoptérologistes d'Allemagne et *circa*, travailleurs opiniâtres et zélés, ont, assurément, rendu un grand service à la synonymie, en scrutant patiemment, une à une, les descriptions des anciens auteurs, ce qui a permis de supprimer nombre d'espèces purement nominales ; mais il est regrettable, à notre avis, qu'ils aient dépassé le but à atteindre, en modifiant radicalement la nomenclature généralement admise, pour la remplacer, de toutes pièces, par une autre qui jouit du bénéfice de l'âge, mais qui nous paraît, par ci par là, établie sur des bases mouvantes, les descriptions anciennes étant, assez fréquemment, on le sait, vagues et insuffisantes, et s'appliquant, de fait, à plusieurs formes confondues dans les collections des auteurs même: collections réunies à une époque où on n'y regardait pas de si près que de nos jours.

Il résulte de ce bouleversement général, pour les entomologistes qui s'occupent de notre science depuis longtemps déjà, un obscurcissement total de la nomenclature qu'ils avaient adoptée jusqu'à ce jour. Il est vrai, (et c'est peut-être une compensation), que les entomologistes qui débutent, dans l'impossibilité absolue où ils se trouvent de reconnaître, au milieu de ce labyrinthe, quel est le vrai sentier qui aboutit à la vérité, préfèreront ne pas allumer leur lanterne et, après avoir fait une ample provision de la foi entomologique qui tient lieu de tout le reste, s'engageront tout droit sur la route qu'ils trouveront tracée et dépourvues d'aspérités. Si on leur demande quel est le système de nomenclature qui a leurs préférences, ils répondront, naturellement, qu'ils n'en ont pas et qu'ils s'en réfèrent à celui indiqué par le Catalogue de MM..... Et, (soit dit entre nous, et tout bas), c'est peut-être ce qu'ils auront de mieux à faire, dans la circonstance, attendu.... qu'il leur serait matériellement, impossible de faire autrement.

Mais si les entomologistes partisans de la priorité à outrance, voulaient appliquer strictement et rigoureusement leur système, (j'allais dire leur manie), jusqu'à ses dernières limites, ils devraient, peut-être, pour être conséquents avec eux-mêmes, pousser plus loin leurs investigations. Qui sait si, à force de nouvelles recherches patientes, et en fouillant un peu plus profondément, ils ne parviendraient pas à exhumer quelque nom connu dès la plus haute antiquité, dont la découverte ferait pâlir le savant modeste Goëze, juché sur le piédestal que lui ont élevé les entomologistes allemands ?

Déjà, (et c'est un point de départ), nous savons que l'espèce à laquelle nous donnons actuellement le nom de *Meloë*, (ou *Melloë*), était très connu des Romains, sous celui de *Buprestis* , nom dont il faudrait, aussi, modifier l'attribution ; que la dénomination de *Scarabæus*, employée

aussi, depuis plusieurs siècles, appartiendrait, par droit de priorité, à un insecte évidemment tout autre que celui auquel l'attribuent nos catalogues actuels, que nos *Mylabris* étaient les *Cantharis* des anciens, etc., etc.

Dans un autre ordre d'idées, il sera probablement indifférent aux jeunes entomologistes de savoir si, selon nous, on doit restituer les noms de *Cistela*, *Bruchus*, *Melolontha*, etc., aux espèces auxquelles un usage prolongé semblait avoir consacré définitivement ceux de *Byrrhus*, *Ptinus* et *Clythra*, et, au point de vue de l'orthographe, si l'on doit écrire : *Apale* ou *Apalus*, *Anthice* ou *Anthicus*, *Haltica* ou *Altica*, *longitarsus* ou *longitarsis*; s'il faut dire: un *Coccinella*, un *donacia* ou une *Coccinella*, etc., etc ; si nous admettons qu'on soit autorisé à fabriquer un nom nouveau pour un genre de *Coléoptères*, sous prétexte qu'on aura reconnu, en feuilletant un dictionnaire complet d'histoire naturelle, que ce nom de Genre était préoccupé, depuis longtemps par un *Batracien*.... ou un *Solipède* ; si la dénomination de : *Melo* E I I, sans être euphonique à l'excès, est correcte, de même que celle de *Bala* NI-NI-NI, à consonnance peut-être plus musicale, et qui exprime vaguement le cri d'un *Passereau*, d'un *Pierrot franc*? ? par exemple ; et si la structure de ces deux appellations est, ou non, conforme aux principes qui doivent présider à la formation des mots, principes nettement formulés, paraît-il, dans certain *vade-mecum*, (nous ne disons pas : *guide-âne*), que tout entomologiste, qui se respecte un peu, doit toujours avoir, sous son oreiller.

Enfin, et surtout, quelle est notre opinion touchant la découverte *épatante* concernant le mot *élytre* que, depuis bien des années, nous avions tous naïvement considéré comme féminin, et qui s'est réveillé, un beau matin, avec les attributs du sexe masculin, de par la décision de quelques-uns de nos puristes en matière d'orthographe officielle, qui, dans l'intervalle, avaient découvert : *ex æquo*,

que la racine du mot est neutre...., ce qui ne les empêche pas de continuer à écrire *le scrobe*, *le tibia*, *le front*, dont l'origine étymologique est cependant féminine.....

Bien que la Corse appartienne à une région un peu différente, par sa situation géographique, nous avons cru devoir la comprendre dans les limites de cette faune, non seulement parce que la plupart des entomologistes français collectionnent les insectes de cette provenance et seront bien aises de voir les espèces qui s'y rencontrent, figurer dans notre travail ; mais, aussi, parce qu'il nous a semblé que nous pouvions considérer, comme faisant partie de notre région indigène, les espèces de cette île, détachée autrefois du continent, au même titre que les entomologistes italiens comprennent la Sardaigne dans la leur.

Plusieurs faunes, soit limitées aux Coléoptères de la France seule, soit locales, ont été publiées sous différentes formes, depuis quelque temps, ou sont en cours de publication.

Ces divers travaux ne peuvent que concourir à la connaissance complète des Coléoptères de notre pays, sans faire double emploi avec le nôtre, qui se présente, d'ailleurs, sous une autre forme, ainsi que nous l'avons exposé plus haut ; et, si beaucoup d'entomologistes sont arrêtés par la dépense que nécessite l'acquisition d'ouvrages d'un prix élevé, ils ne peuvent se dispenser, tout au moins, au risque de ne rien faire par eux-mêmes, de se procurer, sans exception, toutes les monographies concernant les insectes auxquels ils ont restreint leurs études ; car toutes, à divers degrés, devront leur fournir les renseignements indispensables dont ils ont besoin.

De même que pour les autres travaux d'entomologie descriptive, concernant les Coléoptères d'*Europe et circà*. nous accepterions avec reconnaissance le concours de ceux de nos abonnés qui voudraient bien se charger de traiter pour notre Faune, telle ou telle *Famille* dont ils se

seraient occupés plus spécialement, sur le plan que nous avons indiqué ; et nous nous empresserions de commencer la publication du manuscrit, dès qu'il nous aurait été livré *entièrement achevé*. Notre *Faunule* ne pourrait certes que gagner à cette collaboration de spécialistes traitant un sujet qui leur sera déjà familier, à l'aide de matériaux plus nombreux que ceux dont nous pourrions disposer nous-mêmes.

Si nous nous trouvons réduits à nos propres ressources, nous ferons pour le mieux, sans nous départir du programme que nous nous sommes tracé.

Notre but aura été atteint si nous sommes parvenus à rendre plus facile, surtout aux entomologistes qui ne sont pas encore rompus aux difficultés des déterminations, et pour lesquels nous avons tous spécialement entrepris cette étude, la distinction des Coléoptères de notre pays, en aplanissant un peu les difficultés que leur inexpérience passagère ne peut manquer de leur susciter au début.

Nous commençons par la famille des Cantharidæ, si intéressante et de formes si variées, et nous ferons paraître, successivement, à la suite, les autres familles des HÉTÉROMÈRES.

ABBRÉVIATIONS

A	Alpes.
AM	Alpes-Maritimes.
ALS	Alsace.
BA	Basses-Alpes.
BP	Basses-Pyrénées.
C	Centre.
CE	Centre Est.
CO	Centre Ouest.
CS	Corse.
E	Est.
FE	France Est.
FC	France Centrale.
FM	France Maritime.
FN	France Nord.
FO	France Ouest.
FS	France Méridionale.
HA	Hautes-Alpes.
HP	Hautes Pyrénées.
J	Jura.
Ly	Lyonnais.
Lg	Longueur.
Lt	Largeur.
M	Bords de la Méditerranée.
N	Nord.
O	Ouest.
P	Paris.
PR	Provence.
Py	Pyrénées.
PO	Pyrénées Orientales.
t.l.F	toute la France.

---

le Fr	le Frelon.
cM	Catalogue de Marseul.
cHRW	Catalogue Heyden, Reitter, Weise.

---

ac	assez commun.
ar	assez rare.
c	commun.
cc	très commun.
r	rare.
rr	très rare.

Famille des CANTHARIDÆ (1).

Tableau synoptique des GENRES.

I

1. Métastemum très court. Hanches intermédiaires recouvrant en partie les postérieures. Ecusson nul ou peu distinct. Elytres subovales, divergentes à la suture, se croisant plus ou moins à la base, repliées en dessous sur la moitié, environ, de la longueur du corps et voilant les parapleures méso et métathoraciques. Corps aptère. (MELOIDES) : — seul genre appartenant à notre faune : Meloe L.

— Métasternum allongé. Hanches intermédiaires n'atteignant pas les postérieures. Ecusson toujours développé. Elytres oblongues, subcylindriques ou subtriangulaires, jamais croisées l'une sur l'autre à la base, ne recouvrant pas les parapleures méso et métathoraciques. Corps ailé : (CANTHARIDES.) (1) 2

2. Elytres plus longues que l'abdomen, déhiscentes à la suture, d'abord très faiblement, plus fortement vers le sommet : (ZONITIDES). 3

— Elytres de la longueur de l'abdomen ; non déhiscentes vers le sommet : (genre Apalus excepté.) 4

— Elytres sensiblement plus courtes que l'abdomen, fortement sinuées sur leur bord externe, brusquement échancrées, à la suture, au-dessous de l'écusson, très fortement rétrécies en arrière : (SITARIDES). Sitaris Ltr.

(1) Nous avons pris, pour base de l'étude de cette famille, d'abord, le savant Genera de Lacordaire, qu'il n'est pas permis de ne pas consulter et qu'on consultera encore longtemps, longtemps, avant qu'il ait été remplacé par un ouvrage de cette envergure ; ensuite, la monographie de Mulsant-Rey écrite avec le soin que les auteurs ont constamment apporté à toutes leurs publications.

3. Lobe externe des mâchoires remarquablement développé en un prolongement cilié. Abdomen élevé longitudinalement en toit caréné. NEMOGNATHA Ilg.

— Lobe externe des mâchoires sans prolongement. Abdomen normal. ZONITIS F.

4. Antennes arquées, plus ou moins dilatées en massue : (MYLABRIDES). 5

— Antennes droites, jamais renflées en massue postérieurement : (CANTHARIDES) sens. str. 6

5 Antennes de 10 à 11 articles distincts (1), allongées, le dernier ovalaire, rétréci, parfois subéchancré au sommet chez le ♂.

— Antennes de 9 articles distincts, plus courtes, à dernier article très gros, obovoïde. CORYNA

6. Branche supérieure des crochets des tarses non pectinée (2). 7

— Branche supérieure des crochets pectinée. 10

7. Antennes de 9 articles étrangement anormales ♂, n'atteignant pas le bord postérieur du prothorax, ces articles pour la plupart dilatés, du double plus larges que longs, serrés, les trois derniers formant une très grande massue ovale extérieurement, concave intérieurement ♂, oblongue et pleine ♀. Tibias antérieurs extrêmement dilatés anguleusement. CEROCOMA Bilb.

— Antennes de 11 articles, plus longues que la moitié du corps, normales, ainsi que les tibias antérieurs ♂♀. 8

8. Antennes ne dépassant pas la base du prothorax, à articles 4 10 exactement carrés ou en carré transverse selon les sexes, le dernier à peine plus épais que le précédent, nullement ovale. (*Œnas* Ltr.) (3)

(1) Les espèces de 10 articles seulement : (*Decatoma*), ne se rencontrent pas dans les limites de notre faune.

(2) Ces crochets sont fissiles, chez toutes les espèces de cette famille, à branche supérieure ordinairement plus épaisse que l'inférieure, souvent très grêle, très comprimée, réduite à une étroite lanière flexible, capillaire, dans le genre APALUS, par exemple.

(3) Les noms en italiques et entre parenthèse concernent des genres et des espèces qui ne paraissent pas avoir encore été rencontrés dans les limites de notre faune.

— Antennes atteignant ou dépassant le milieu du corps, à articles 4-10 cylindriques beaucoup plus longs que larges. 9

9. Antennes plus longues que la moitié du corps, subfiliformes, à 3e et 4e articles subégaux, postérieurement, à 3e article à peine plus long que le 4e, à dernier subulé. CANTHARIS Geoffr.

— Antennes minces et assez longues, diminuant graduellement de grosseur postérieurement, à 3e article, de moitié plus long que le 4e, ce dernier simplement et légèrement atténué versl'extrémité. EPICAUTA Rdt.

10. Elytres très convexes transversalement, généralement consistantes, non rétrécies séparément, non ou à peines déhiscentes et seulement à leur extrémité. 11

— Elytres presque planes, flexibles, fortement et longue-déhiscentes à la suture. APALUS F.

11. Antennes grêles, filiformes, dépassant, en longueur, le milieu des élytres, à articles deux ou trois fois plus longs que larges. Palpes maxillaires à articles minces, linéaires. Tarses très grêles. ZONITIS F.

— Antennes plus ou moins épaisses, courtes ou très courtes, à articles guère plus longs que larges ou transverses. Palpes maxillaires plus ou moins épais, à dernier article plus épais que le précédent, parfois sécuriforme. Tarses assez robustes. 12

12. Antennes très épaisses, légèrement dilatées postérieurement, à articles 7-10 presque en carré transverse, le dernier obpiriforme, guère plus long que large. Prothorax marqué de plusieurs impressions qui le font paraître inégal, sans sillon distinct. (*Lydus* Ltr.)

— Antennes assez grêles, filiformes, à articles 7-10 oblongs, le dernier cylindrique dans sa première moitié, atténué, comme subulé postérieurement, plus long que large. Prothorax presque uni, sans impressions marquées, à sillon longitudinal entier, bien accusé. ALOSIMUS Mls.

II

1. Corps épais, mou, aptère, de forme subvovale. Elytres imbriquées à la base, séparément ovalaires et déhiscentes à la suture, embrassant fortement les côtés du corps latéralement ; laissant à découvert l'abdomen, sauf chez les ♂ de quelques espèces. — Elytres le plus souvent coraciées, plus rarement grossement ponctuées-fovéolées ou très finement burinées ou plissées. MELOE.

— Corps peu épais, plus ou moins allongé, ailé. Elytres libres et séparées à la base, sur la suture, à bords latéraux faiblement abaissés, non repliés en dessous, à ponctuation généralement fine ou très fine, jamais coriacées. 2

2. Corps métallique, vert ou bleu, avec les élytres, au moins, de cette même couleur. 3

— Corps jamais métallique, de couleur claire ou foncée, à élytres, soit de couleur uniforme, soit à bandes ou à taches d'une autre couleur. 5

3. Elytres presque planes, à bord externe, situé sur un plan faiblement inférieur à celui de la suture. Antennes de 9 articles, très difformes ♂, à dernier article très renflé en massue creusé en dessous et ovale ♂, plein et oblong ♀. CEROCOMA.

— Elytres plus ou moins convexes en travers, déclives latéralement, leur bord externe beaucoup plus abaissé que le bord sutural. Antennes de 11 articles. 4

4. Antennes atteignant ou dépassant le milieu du corps, à articles 3-11 subcylindiques, beaucoup plus longs que larges. Tête profondément sillonnée à la base. Prothorax élargi en trapèze renversé, de la base aux angles antérieurs, presque plan, rendu inégal par plusieurs impressions et un sillon peu marqué, forte-

ment ponctué, de même couleur que les élytres. Ongles non pectinés. CANTHARIS (1).

— Antennes n'atteignant pas le milieu du corps, submoniliformes. Tête non sillonnée. Prothorax presque arrondi dans son pourtour, assez convexe, lisse, avec quelques faibles points épars, sans impressions distinctes, parcouru dans toute sa longueur par un sillon profond. Ongles pectinés. ALOSIMUS.

5. Elytres largement sinuées en dehors, fortement et brusquement échancrées à la suture, dès le premier 1/4, d'où leur largeur réduite de moitié postérieurement. SITARIS.

— Elytres non resserrées en dedans et en dehors, par suite d'une échancrure, conservant à peu près la même largeur d'un bout à l'autre. 6

6. Branche supérieure des crochets des tarses non pectinée. 7

— Branche supérieure des crochets pectinée. 9

7. Antennes de 9 articles, le dernier très fortement épaissi en massue. CORYNA.

— Antennes de 11 articles, le dernier plus étroit ou à peine plus épais que le précédent. 8.

8. Antennes arquées, assez longues, amincies vers la base, à 2e article trois fois plus court, mais au moins aussi large que le 4e. 9 10, presque du double plus larges que 3. MYLABRIS.

— Antennes droites, n'atteignant pas la base du prothorax, épaisses dès la base et de grosseur uniforme à partir du 4e article ; 2e très petit, bien plus étroit et bien plus court que ceux entre lesquels il se trouve placé. *(Œnas).*

— Antennes peu épaisses (2), subfusiformes, atteignant

(1) Nous prévenons une fois pour toutes, que les caractères employés s'appliquent exclusivement aux espèces de la faune qui nous occupe.
(2) Chez les espèces de notre région.

la base du prothorax, à 2e article oblong, du double plus long que large, de même épaisseur que 3 ; 3-10 deux ou trois fois plus longs que larges, le dernier le plus étroit de tous. Tarses canaliculés en dessous, dans toute leur longueur. EPICAUTA.

9. Elytres presque planes, flexibles, largement déhiscentes à la suture, postérieurement, leurs bords latéraux peu abaissés sur les côtés. APALUS.

— Elytres plus ou moins convexes ou subcylindriques, à bord latéral externe distinctement déclive, non ou à peine déhiscentes, cette déhiscence, quand elle existe, sensible seulement tout-à-fait au sommet. 10.

10. Tarses médiocres. Antennes robustes, submoniliformes, épaissies postérieurement, à articles subarrondis, carrés ou brièvement obconiques, le 2e très court, près de trois fois moins long que 3 ; 6-10 plus larges que longs, le dernier obpiriforme. Portion antérieure de la tête, au delà de l'insertion antennaire, presque en carré transverse. Tarses non canaliculés en dessous. Mandibules recouvertes. *(Lydus).*

— Tarses grêles ou très grêles. Antennes filiformes, ou légèrement subfusiformes, grêles ou très grêles, ayant leurs articles 3 10 au moins, beaucoup plus longs que larges, linéaires, le dernier à peu près de même forme, deux ou trois fois plus long que large. Tête prolongée en avant en un court museau. Mandibules découvertes presque droites. 11.

11. Lobe externe des mâchoires émettant une sorte de filet flexible, courbé, velu, beaucoup plus long que les palpes maxillaires. Abdomen élevé longitudinalement en forme de carène. Dernier article des palpes maxillaires, légèrement épaissi postérieurement, plus épais que le penultième. NEMOGNATHA.

— Filet des mâchoires nul ou indistinct. Abdomen sim-

plement convexe. Dernier article des palpes maxillaires, linéaire, analogue au précédent. ZONITIS.

Genre MELOË

Ce genre est trop facilement distinct des autres de la famille, pour qu'il soit nécessaire de faire ressortir les différences qui l'en distinguent.

Sa forme très épaisse, la structure des élytres, l'absence d'ailes, le séparent au premier abord.

Nous observerons seulement que les tibias sont armés, à leur sommet, de deux éperons bien développés, l'interne mince, le plus souvent en forme d'alène l'externe d'une tout autre forme, pédonculé à la base, plus ou moins dilaté postérieurement, à sa face interne concave, souvent assez fortement, et presque en forme de cuiller ou plutôt de cornet, ou rappelant assez exactement la forme de la fleur de l'*Arum maculatum* L.

Nous n'avons pas tenu compte, pour la distinction des espèces de ce Genre, de la forme et de l'étendue des *aires* de l'abdomen, qui n'ont pas paru devoir nous fournir de caractères bien tranchés et qui, en raison de la déformation de cette partie de l'insecte, quand il n'a pas reçu une préparation spéciale, sont, le plus souvent, difficiles à constater.

TABLEAUX DES ESPÈCES

I

1 Elytres distinctement coriacés ou subcoriacés, chargées de tubercules élevés et presque lisses ou à rugosités saillantes entre les points. 2.

— Elytres uniformément rugueuses, par suite de rides enchevêtrées, non entremêlées de rugosités saillantes entre les points, ou unies, soit simplement ponc-

tuées, soit à hachures longitudinales avec des points épars. 3.

3. Insectes métalliques à reflet vert bronzé, pourpré, bleu ou cuivreux foncé. 4.

— Insecte jamais de couleur métallique, bleu, noir, glabre ou presque glabre. 5.

4. Elytres grossement, très densément et uniformément, rugueuses sans tubercules distincts. Segments abdominaux ornés, chacun, de deux bandes transverses à peu près d'égale largeur, la supérieure verdâtre ou bleuâtre, l'inférieure d'un cuivreux doré. VARIEGATUS Dan.

— Elytres chargées de tubercules larges, presque lisses, plus ou moins distants. Segments de l'abdomen de coloration à peu près uniforme. PURPURASCENS Grm.

5. Tout le dessus couvert de très gros points varioliques, profonds, confluents par place, rendant la surface inégale, mais sans mélange de rides. Prothorax triangulairement incisé à la base et à sillon médian large et profond. TUCCIUS Rossi.

— Dessus à ponctuation médiocre, parfois très fine, entremêlée de rides ou de hachures très menues. 6.

6. Tête, prothorax et élytres glabres ou paraissant tels à la vue simple. 7.

— Tête, prothorax et élytres distinctement pubescents à l'œil nu, cette pubescence donnant aux téguments une teinte grisâtre ou flavescente. 14.

7. Prothorax relativement convexe, à peine moins long que large, subrectilinéairement rétréci en arrière. 8

— Prothorax large, fortement transverse 9

8. Prothorax relativement petit et étroit, aussi long que large, moins convexe près des angles antérieurs, échancré en angle très obtus à la base. Tête pas plus large que le prothorax, marquée, près du bord in-

terne des yeux, d'une sorte de fossette oblongue, plus ou mons distincte. Ponctuation des parties antérieures moins forte, peu serrée, sur un fond paraissant lisse. VIOLACEUS Mrsh.

— Prothorax à peine aussi long que large, plus convexe au milieu, largement, peu fortement, sinué à la base. Tête plus large, en arrière, que le prothorax, sans trace de fossette entre les yeux. Ponctuation des parties antérieures plus profonde, sur un fond très finement alutacé. Elytres plus fortement rugueuses. PROSCARABÆUS (1) L.

9. Tête et prothorax presque lisses avec des points très fins, espacés. 10

— Tête et prothorax plus ou moins fortement et densément ponctués. 11

10. Quelques poils flavescents sur le cou et à la partie antérieure du prothorax, surlout près des angles. Elytres à suture étroitement bordée de roux. LIMBATUS F.

— Quelques poils noirs au-dessous de la tête et sur les bords latéraux du prothorax. Elytres sans bordure rousse, au côté interne, à rides longitudinales très fines et très serrées, vermiculées, MAJALIS L.

— Tête, cou et bord antérieur du prothorax dépourvus de courts poils rigides. Elytres concolores, sans hachures, à pointillé du fond extrêmement fin, avec des points presque superficiels très espacés, plus distincts antérieurement et réunis postérieurement, en rides vagues, obsolètes. AUTUMNALIS Ol.

11. Taille grande : 25 à 30 mill. *(environ)*. Prothorax aplani, à suture latérale tranchante, à côtés rectilignes. 12

— Taille 11 à 13 mill. *(environ)*. Prothorax convexe, com-

(1) Le M. *cyaneus* (Dj.) Muls. n'est, évidemment, qu'une variation de cette espèce.

me renflé au-dessus de la base, à suture latérale arrondie. 13

12. Tête subtriangulaire, paraissant élargie, vue de face, jusqu'au sommet de la saillie des joues qui sont anguleuses. Prothorax nullement dilaté en avant, à côtés presque droits, à angles antérieurs tout à fait nuls, très inégal. CORIARIUS Brandt.

— Tête s'arrondissant jusqu'au sommet des joues, tout à fait émoussées. Prothorax en trapèze renversé, bien plus large aux angles antérieurs qui sont très ouverts mais pointus. CICATRICOSUS Leach.

13. Prothorax ample, aussi large qu'une élytre. Elytres à points se confondant en rides assez fortes, paraissant subcoriacées. Abdomen à ponctuation assez forte, râpeuse, entremêlée de rides aciculées sur toute sa surface. BREVICOLLIS Pz.

— Prothorax petit, moins large qu'une élytre. Elytres vaguement ridées-coriacées, à points indistincts. Abdomen à points très espacés. SCABRIUSCULUS Brandt.

14. Insecte recouvert par une courte pubescence, flavescente, modifiant la couleur foncière des téguments. Prothorax convexe au milieu, renflé sur les bords, muni de trois larges sillons, le médian triangulairement élargi à la base. MURINUS Brandt. (1).

— Insecte obsolètement pubescent, la pubescence peu

(1) Le M. *Baudieri* Gren., qui, d'après l'auteur, serait la même espèce que celle décrite par Mulsant, comme étant le *murinus* Brandt, nous semble, effectivement, bien difficile à séparer de ce dernier. La gracilité des antennes est un caractère de sexe, ainsi que nous l'avons constaté sur de nombreux exemplaires ♂ ♀ de la France méridonale, de la Corse et de l'Algérie. Les M. *nanus* Luc. et *plicipennis* Luc., ne sont, vraisemblablement, que le mâle et la femelle du *murinus*.

Quant au M. *pygmæus* Redt. Muls., nous doutons qu'ils soit spécifiquement distinct du M. *rugosus*.

Les caractères différentiels que fait ressortir Mulsant, qui dit avoir constaté la conformité des exemplaires lyonnais avec d'autres exemplaires provenant de Redtenbacher et envoyés à Perroud par Friwalsky : « couleur plus noire (?)..... antennes plus visiblement poilues et proportionnellement plus grosses sur les 3e et 4e articles (?) tête rayée d'une ligne médiane, peu ou point sensiblement prolongée jusqu'au vertex, ordinai-

dense ne modifiant pas la couleur du fond. Prothorax presque plan, un peu inégal, à sillon médian figuré par une ligne enfoncée étroite, les latéraux en forme d'impression arquée. RUGOSUS.

II

1. Antennes à articles 5-7 épaissis ; surtout ♂. Le 8e seul plus court que long, presque carré. 2
— Antennes à articles 5-7 pas plus larges que ceux entre lesquels ils se trouvent placés. 4
2. Prothorax plus ou moins convexe, plus ou moins arrondi latéralement vers les angles antérieurs, aussi long ou plus long que large mais jamais transverse, plus ou moins densément, toujours assez fortement ponctué. 3
— Prothorax de forme carrée, aplani et lisse, avec quelques points très fins ou peu distincts. Taille inférieure. AUTUMNALIS

Antennes médiocrement épaisses, moniliformes, à 2e article moins raccourci, le dernier droit, subcylindrique dans ses deux premiers 1/3. Tête lisse avec quelques points fins. Prothorax fortement échancré et marqué d'une forte impression subtriangulaire à la base, à sillon médian faible, interrompu, à angles émoussés. Elytres superficiellement marquées de points espacés, sur un fond très finement pointillé. Abdomen

rement non avancée jusqu'à la suture frontale (?)... prothorax moins arrondi aux angles, parallèle ou peu sensiblement rétréci d'avant en arrière sur les côtés, élytres plus grossièrement rugueuses, c'est-à-dire offrant moins larges les parties saillantes séparées par des rayons tortueux et les sillons plus rugueux, etc. » — nous paraissent des caractères bien faibles ; et nous possédons précisément un exemplaire ♀ des environs de Lyon de la collection Grilat, *mesurant 16 millimètres*, à tête plus grosse, plus arrondie *à sillon bien marquée, prolongé d'un bout à l'autre*, à prothorax à angles un peu émoussés, plus faiblement rétréci vers la base, surtout plus court sur les côtés, et à rebord basal bien marqué, (ce qui le rapproche du *murinus*), à rugosités des élytres plus lâches, à antennes un peu moins grêles... tous ces caractères ne nous paraissent guère probants.

ridé-vermiculé en dessus et en desssous. ♂ dernier segment abdominal fortement entaillé. Tibias internes très arqués. Bleu clair ou foncé. Lg. 9-15 m. — t.l.F.

3. Antennes à 2e article brièvement arrondi sur sa portion non pédonculée. Prothorax, vu de profil, paraissant subconvexe, à tranche latérale tout à fait arrondie.

PROSCARABÆNS. — t.l.F. c.

Tête et prothorax profondément, grossièrement, assez densément ponctués, ce dernier assez large, subarcuément rétréci vers la base. Elytres assez fortement ridées-subcoriacées. Bleu clair, bleu foncé ou violacé. Lg. 12-15. 4

— Antennes plus minces à la base, à 2e article brièvement obconique. Prothorax, vu de profil, paraissant subdéprimé, à tranche latérale anguleuse.

VIOLACEUS.

Tête et prothorax très lâchement, peu fortement ponctués, ce dernier assez étroit, subrectilinéairement rétréci dès le sommet. Elytres assez faiblement ridées. Pleu ou violacé. Lg. 11-40 m. — t.l F. a.r.

4. Antennes à articles 5-10 prolongés intérieurement, à leur sommet, en forme de dent *subtuberculiforme* à la base et comprimée au sommet, le dernier entaillé, furciforme. MAJALIS.

Noir, presque mat. Tête et prothorax parsemés de points inégaux. Prothorax exactement carré, à angles droits, les postérieurs pointus, à impressions basale et latérales mal limitées, rayé d'une ligne longitudinale généralement entière, à poils rigides, noirâtres, antérieurement. Élytres à rides longitudinales extrêmement fines et serrées, avec quelques points obsolètes. Abdomen glabre, à segments ordinairement margnés de rouge-jaunâtre, les dorsaux finement ridés-subvermiculés postérieurement, avec quelques gros plis longitudinaux à la base, les ventraux à points espacés,

aciculés, preque simples sur les derniers, ♀. ♂ à deux derniers segments abdominaux légèrement échancrés, le dernier à gros points confluents longitudinalement. Lg. 11-50 m. — FM. a.c.

— Dernier article des antennes entier, normal.

5. Prothorax et élytres paraissant imponctués. Cou et bord antérieur du prothorax à longs poils flavescents. Elytres à bord interne orné d'une bordure roussâtre prolongée sur le sommet. LIMBATUS.
Antennes noires, subfiliformes, plus grêles dans leur première moitié, à articles 7-10 *subglobuleux, 3e plus long que large. Prothorax en carré transverse. ♂, dernier segment abdominal échancré. Tarses garnis, en dessous, d'une pubescence spongieuse, flavescente.* Lg. 20-45 m. — ALS.

— Tête et prothorax plus ou moins fortement ponctués. Elytres coriacés ou plissés, ou tout le dessus grossièrement corrodé. 6

6. Prothorax à peu près plan, (abstraction faite des impressions plus ou moins marquées), à bord basal presque au niveau du dos. 7

— Prothorax plus ou moins convexe, au moins plus ou moins renflé latéralement au-dessus des angles postérieurs, par suite de la dépression médiane, sensiblement plus élevé en cet endroit que le niveau de la base. 10

7. Insecte entièrement noir, (sauf les antennes parfois violacées. 8

— Insecte d'un bleu foncé ou de couleurs métalliques, au moins partiellement, jamais entièrement noir. Segments ventraux toujours concolores. 9

8. Tête, élytres et prothorax grossièrement corrodés de points varioliques, énormes sur ce dernier, et présentant, entre eux, des espaces imponctués. Tête largement arrondie aux angles postérieurs. Cou garni de

poils pâles, brillants. Prothorax fortement impressionné le long du bord basal, qui est beaucoup plus abaissé que le dos, marqué, au milieu du bord antérieur, d'une impression mal limitée. TUCCIUS.

Antennes subégales, en longueur, à celle de la tête et du prothorax réunis, ciliées de crins noirs sur les 8 premiers articles, 4-7 présentant, en dessus, une forme presque carrée, 9-10 un peu plus longs. Prothorax à marge basale sensiblement plus abaissée que le milieu, à bord du repli latéral subarrondi. Elytres à points analogues à ceux du prothorax, plus rapprochés, ridant légèrement la surface. Abdomen parcimonieusement pubescent, d'un noir opaque sur les premiers segments dorsaux, à pointillé très lâche à peine distinct, brillant, sur les deux derniers et à points presque râpeux, plus nombreux latéralement. Pattes robustes, grossièrement ponctuées et spinulifères ; tarses fortement prolongés, en dessous, de chaque côté, en un faisceau dentiforme. Eperon externe des tibias postérieurs largement dilaté en cuiller, l'interne robuste. ♂ dernier segment ventral arcuément échancré. Lg. 20 31 m. — FM. CS. a.c.

— Tête légèrement triangulaire, à ponctuation serrée, normale, ainsi que le prothorax. Cou non distinctement pubescent. Prothorax à bord basal finement rebordé, aussi élevé que le dos, marqué antérieurement, de chaque côté, d'une impression oblongue, sans impression médiane. Abdomen à base des 4 premiers segments ventraux ordinairement bordée de roux vif. CORIARIUS.

Antennes assez épaisses, surtout ♀, d'un bleu violet, à 4 premiers articles ciliés de crins noirs extérieurement, 3e un peu plus long que 4, 6-10 carrés. Prothorax en carré transverse, à angles émoussés, à sillon longitudinal très accusé, ponctué comme la tête Elytres grossièrement coriacées, à élévations lisses. Tarses paraissant

dentés, en dessous, par suite d'un double faisceau de poils spinuliformes. Abdomen à fortes rides longitudinales confluentes. ♂ Abdomen à dernier segment profondément entaillé, le pénultième excavé. (Lg. 14-36 m.) — FNE. p.c.

9 Insecte d'un bleu foncé, au moins sur les élytres, pattes non cuivreuses. Prothorax subpentagonal, à angles antérieurs élevés, ouverts, mais marqués. Antennes subfiliformes à partir du 6e article. Dos de l'abdomen sans traces de plis à la base des segments. CICATRICOSUS.

Tête et prothorax fortement ponctués de points confluents. Antennes médiocres, noires, à 6 premiers articles garnis, intérieurement, de touffes de longs crins noirs, 3e beaucoup plus long que 4, 3-6 épaissis en dessous, 4-10 subcylindriques, 11e de même forme dans sa première moitie, atténué en biseau sur son bord externe. Prothorax à sillon médiocre, obsolète. Abdomen à ponctuation rugueuse, aciculée, en dessous, à 4 premiers segments carénés longitudinalement au milieu. Pattes épaisses. Tarses fortement prolongés en dessous, en un faisceau de poils figurant une dent. ♂ Dernier segment ventral déprimé en arc, avec un faisceau de poils noirs au sommet des angles. (Lg. 14-36 m.) — FMC. p.c.

— Insecte varié de vert-bleuâtre, de bronzé, de cuivreux-doré ou de violet. Prothorax légèrement impressionné, de chaque côté, au-dessous des angles antérieurs, sans impression distincte à la base, paraissant égal sur le dos, à rebord épais dans son milieu. Elytres densément coriacées de fines rides. VARIEGATUS.

Tête et prothorax rugueusement ponctués. Antennes assez courtes, les 3 ou 4 premiers articles cilités de crins noirs à leur bord interne, 3e un peu plus long que 4, 4-10 presque carrés, les derniers un peu plus

longs Prothorax en carré transverse. Abdomen ordinairement paré, sur le dos de chaque segment, d'une bande bleue à la base et d'une autre dorée à la suite, à plis longitudinaux peu accusés à leur base, les 5 premiers ridés, le 6e simplement ponctué. ♂ Dernier segment ventral échancré, à angles saillants. (Lg. 11-31 m.) — FN. a.r.

— Même coloration, parfois plus sombre, plus uniforme, avec le prothorax et les pattes rarement bronzés. Prothorax largement, fortement impressionné en avant, de chaque côté, à impression longitudinale à la base, qui n'est pas distinctement rebordée, à surface très inégale. Elytres à larges plaques lisses non reliées entr'elles par des rides. PURPURASCENS. *Tête et prothorax rugueusement ponctués. Antennes assez longues, cilités de crins noirs au côté interne des 5 premiers articles, au moins, 4-7 en carré transverse, 8-10 un peu plus longs. Prothorax en carré subtransverse. Abdomen finement ridé en dessus, plus fortement en dessous, surtout ♂, avec quelques plis à la base des segments. ♂ Dernier segment ventral entaillé au milieu, les angles de cette entaille saillants.* (Lg. 12-34 m.) — FM. (Perpignan.)

10. Tête sans sillon longitudinal distinct, séparée de l'épistome par un sillon droit. Antennes submoniliformes, plus ou moins épaisses, grossissant un peu postérieurement, à articles 5-10 plus larges que longs, le dernier moins long ou à peine moins long que le double de sa largeur. Elytres ridées-ponctuées. Dos de l'abdomen glabre. 11

— Tête distinctement sillonnée longitudinalement, séparée de l'épistome par un sillon anguleux. Antennes filiformes ou subfiliformes, grêles ou très grêles, d'épaisseur uniforme, à articles 3-10 deux ou trois fois plus longs que larges, le dernier trois fois environ

aussi long que sa largeur. Elytres irrégulièrement plissées, comme chiffonnées. Dos de l'abdomen plus au moins pubescent. 12

11. Bleu clair ou foncé, avec les antennes violacées, à 2e article des antennes seulement un peu moins large que 3. Tête et prothorax très développés. BREVICOLLIS.

Tête largement arrondie à la saillie des joues, grossièrement ponctuée. Antennes brillantes, sur les premiers articles, à gros points épars. Prothorax à sillon longitudinal souvent raccourci, à rebord basal très accusé, fortement relevé. Elytres à rugosités lâches, entremêlées de points. Pattes robustes. Abdomen à forte ponctuation ridée sur les premiers segments, aciculée sur les suivants. ♂, Dernier segment abdominal profondément impressionné Lg. 9-22. — t.l.F. a.c.

— Noir, même sur les antennes, celles-ci à 2e article très petit, notablement plus étroit que 3. Tête et prothorax petits relativement. SCABRIUSCULUS.

Tête obtusément subanguleuse au sommet des joues. Antennes très peu luisantes, à ponctuation peu forte et serrée. Prothorax à points médiocres, à rebord basal très étroit, très peu saillant, à sillon médian paraissant nul. Elytres assez faiblement rugueuses et ponctuées. Pattes médiocres, à tibias peu dilatés. Lg. 9-22 m. — ALS. a.r.

12. Pubescence du dessus d'un cendré flavescent, assez brillante, brièvement hérissée sur le prothorax, rarement en mouchetures obsolètes sur les élytres. Labre cilié de poils flaves. Antennes à dernier article roux postérieurement. MURINUS.

Insecte paraissant d'un gris roux, par suite de la pubescence. Tête grosse, à joues très renflées, marquée de plusieurs impressions, à ponctuation simple, variablement serrée. Yeux saillants. Antennes longues,

brunes, à 1er article bien plus gros ♀, 3-10 tout à fait linéaires ♂, subovalaires, presque moniliformes, ♀. Prothorax transverse, subpentagonal, arcuément échancré à la base, largement impressionné à celle-ci, plus faiblement, de chaque côté, en avant, inégal, légèrement renflé au-dessus des impressions, sillonné longitudinalement. Elytres à gros plis assez peu saillants. Tous les tibias plus ou moins arqués en dedans, ♀, les intermédiaires seuls distinctement, ♂. Tarses très grêles, garnis, en dessous, de soies assez longues, flavescentes. Abdomen ponctué-aciculé, faiblement sur le dos, à dernier segment ventral brillant, marqué seulement de quelques points, ♂. Lg. 7-16 m. — FM. (Sos).

— Pubescence du dessus formée de poils d'un cendré pâle très courts, clairsemés, ne modifiant pas la couleur noire du fond. Labre cilié de poils bruns. Antennes à dernier article concolore. RUGOSUS.
Tête à ponctuation rendue peu nette par des rugosités. Yeux très peu saillants. Antennes noires à la base, brunâtres postérieurement, à articles filiformes dans les deux sexes. Prothorax petit, subpentagonal, paraissant déprimé au milieu, rendu un peu inégal par de faibles impressions, la médiane, basale, plus forte, sillon médian assez faible. Elytres à plis très peu nombreux, très finement ridées entre ceux-ci. Abdomen très faiblement et très éparsement ponctué sur le dos, fortement ridé, longitudinalement, sur les premiers segments. Tarses munis, en dessous, de très courtes spinules noires, en brosse. Lg. 9 22 m. — FC ; FN. a. r.

Genre CEROCOMA.

Ce genre, à dessus du corps vert ou bleu métallique, de même que les *Alosimus* et les *Cantharis* diffère, à première

vue, du premier par les crochets des tarses non dentés, par le prothorax non gibbeux, très peu arrondi latéralement, non creusé longitudinalement d'un profond sillon, densément ponctué ; du deuxième, par la brièveté des antennes, la forme du prothorax non dilaté en trapèze renversé, n'ayant pas les angles antérieurs saillants, et chargé, de chaque côté, en avant, d'une sorte de callosité ; par le dernier segment abdominal non profondément entaillé ; par les élytres presque planes ; de tous deux par les antennes extraordinairement difformes, à articles très dilatés, chez le mâle, terminées par une massue énorme, dans les deux sexes.

Tableaux des espèces.

I

1. Antennes difformes. Plaques frontales intra-oculaires bien limitées, séparées, au milieu, par un espace étroit, subtriangulaire. Tibias antérieurs diversement, toujours fortement dilatés : *caractères propres aux mâles.* 2

— Antennes et tibias antérieurs de forme normale. Plaques frontales moins nettement indiquées et séparées par un espace large : *caractères propres aux femelles.* 4

2. Dernier article des antennes en forme de poire aplatie, légèrement avancé en angle émoussé à son sommet externe. Pubescence des élytres dressée, assez longue. 3

— Dernier article des antennes très court, très fortement transverse, muni, en-dessous, de quelques dents submembraneuses, comprimé en lame sur son bord latéral externe, très inégal sur sa face interne, prolongé intérieurement, en pointe mousse et en forme de bec à son sommet externe. Pubescence des élytres courte, couchée. SCHREBERI F. ♂.

3. Prothorax paraissant au moins aussi long que large. Elytres à rebord sutural peu marqué, surtout en arrière. Pattes antérieures et médianes brièvement pubescentes. Tibias antérieurs élargis peu à peu, rectilinéairement, à arêtes supérieure et inférieure tout à fait droites. SCHÆFFERI L. ♂.

— Prothorax plus court que long. Elytres à rebord sutural bien marqué d'un bout à l'autre. Pattes antérieures et médianes revêtues d'une pubescence très longue, touffue et flexible. Tibias antérieurs légèrement arqués en dedans, renflés dans leur milieu, à tranche supérieure courbe. MUHLFELDI Gyll. ♂.

4. Antennes flaves intérieurement, brunes extérieurement, avec le premier article et le dernier partiellement noirs, à 3e article bien plus long que ceux entre lesquels il se trouve placé, subcylindrique, le dernier subovale. Palpes maxillaires flaves sur les deux derniers articles. Prothorax aussi long que large. Abdomen entièrement métallique. SCHÆFFERI ♀.

— Antennes brunes, à articles 2-4 d'un flave plus ou moins clair, à 3e article transverse, seulement un peu plus court que le 4e. Palpes maxillaires bruns ou brunâtres. 5

5. Abdomen vert ou bleu métallique. Labre entièrement jaune. Antennes à dernier article presque carré, arqué sur le dos, tronqué au sommet, avec les angles prononcés : l'interne plus marqué. Pubescence des élytres assez longue, dressée. MUHLFELDI ♀.

— Abdomen jaune orangé à la base, avec les 2 ou 3 derniers segments, (suivant les sexes), bleus ou verts. Antennes à dernier article oblong, subanguleux très obtusément, vers son milieu externe. Labre vert dans la première moitié, jaune dans la deuxième. Pubescence des élytres courte, blanchâtre, tout à fait rase. SCHREBERI ♀.

II

1. Pubescence des élytres courte, couchée, blanchâtre. Tête à ponctuation peu serrée en avant, surtout sur les plaques frontales. Abdomen d'un jaune orangé à la base, bleu ou vert métallique sur les 2 ou 3 derniers segments, (suivant les sexes). Dernier article des antennes très fortement transverse ♂, oblong, obtusément anguleux extérieurement, ♀. SCHREBERI. *Vert ou bleu presque mat sur les élytres, antennes et pattes, moins la base des cuisses, (les postérieures largement), et parfois leur sommet flaves ♂ ; antennes brunes et cuisses vertes, ♀. Tête à ponctuation médiocre ♀, presque lisse en avant avec les plaques frontales à pointillé très espacé sur un fond très finement alutacé, ♂. Labre et épistome entièrement jaunes ♂, le dernier jaune dans sa 2e moitié seulement, ♀. Prothorax marqué, de chaque côté, de deux impressions, frangé, à la base, de longs poils flavescents. Elytres à rebord sutural bien marqué. Palpes labiaux munis d'un appendice cilié. ♂. 3e article des antennes concave en dehors, élevé verticalement, arqué sur sa tranche supérieure, 4-5 foliacés, très élargis, 6-8 en pointe aiguë latéralement, 9e en lame comprimée, membraneuse. Tibias antérieurs ovalairement élargis, excavés en dessous, 3e article des tarses ovalaire. Abdomen caréné longitudinalement.* Lg. 9-16 m. — FS. Provence, a. c.

— Pubescence des élytres d'un gris sale, verticalement dressée. Tête à ponctuation très dense, même en avant et sur les plaques frontales. Abdomen entièrement vert ou bleu métallique. Dernier article des antennes presque piriforme, aussi large ou plus large que long, ou presque quadrangulaire. 2

2 Rebord sutural bien accentué d'un bout à l'autre. Prothorax substransverse. Mésothorax profondément sillonné longitudinalement. ♂ 3e article des antennes saillant à angle droit en dehors, 6e segment ventral échancré, avec les angles latéraux de cette échancrure saillants. ♀ Dernier article des antennes tronqué au sommet, avec les angles de cette troncature marqués, surtout l'externe. MUHLFELDI.

Bleu ou vert métallique. Antennes flaves ♂, brunes en partie, ♀ Pattes flaves dans les deux sexes. Plaques frontales, ♂, à sutures faiblement indiquées, éparsement ponctuées. Prothorax plus large que long. ♂, antennes à 1er article émettant, à sa base, deux rameaux juxtaposés horizontalement, arqués en dessus, comprimés, à tranche supérieure arrondie, claviformes au sommet, le 3e en parallélogramme sinué latéralement, 4-5 courts, le dernier plus large, avancé en pointe intérieurement, les 3 suivants brièvement subcordiformes. Tibias antérieurs fortement élargis triangulairement, profondément impressionnés, comme échancrés en dessus, dans leur dernier 1/3. Lg. 11-12 m. — FE. ?

— Rebord sutural peu marqué, effacé vers l'extrémité. Prothorax au moins aussi long que large. Mésothorax dépourvu de sillon. ♂ 3e article des antennes saillant en angle obtus en dehors. 6e segment abdominal à peine sinué au sommet, non saillant anguleusement de chaque côté. ♀ Dernier article des antennes subovale, arrondi en dehors, avancé en pointe mousse en dedans. SCHÆFFERI ♀ (1.)

(1) Le C. *Muhlfedti* est indiqué dubitativement de France par Mulsant. Le Catalogue Reitter-Weise le mentionne au nombre des espèces de notre région. Nous ne l'avons pas vu de cette provenance.

Les espèces suivantes n'ont pas été signalées, jusqu'à présent, comme faisant partie de notre Faune.

Wahli F. à antennes ♂ jaunes maculées de noir sur le bord externe, à dernier article plus large que long, arrondi en dessus, excavé en des-

Vert émeraude assez brillant, passant au bleu sur certaines parties du dessous, antennes entièrement ♂, partiellement ♀, d'un jaune orangé, trochanters métalliques, tarses noirs ou noirâtres, les antérieurs plus clairs. Tête profondément ponctuée, densément, même sur les plaques frontales, marqué en avant, de chaque côté, d'une impression forte et lisse au fond ♂, faible et ponctuée ♀, frangé à la base de poils gris, à angles très émoussés. Cuisses garnies de longs poils flexibles blanchâtres ; ♂ 3e article des palpes maxillaires fortement renflé en dessus, concave en dessous. Antennes à 2e article en pointe saillante intérieurement ; 3e à saillie apicale interne comprimée, présentant une forme carrée à angles aigus, très élargi, ainsi que 4-6 et membraneux à leur bord interne ; 7e et 8e plus étroits, subégaux, très rétrécis en avant. Abdomen caréné longitudinalement, impressionné de chaque côté de la carène, à dernier segment incisé et canaliculé. Lg. 9-14 m. — PFM. FC. (Bourbonnais.)

Genre CORYNA Bilb. (Hycleus Ltr.)

Les insectes de ce genre se distinguent des *Mylabris* par les antennes courtes, ne dépassant pas le milieu du

sous, à deuxième article des palpes maxillaires membraneux, concave, à bords relevés, à mandibules munies d'un double appendice comprimé, irrégulièrement en serpe, analogue à celui du *Muhlfedti* ♂, à pattes antérieures seules jaunes ♂, métalliques, ainsi que celles des autres paires, ♀, à dernier article des antennes plus large que long, comprimé, très arrondi en dessus, droit en dessous et terminé en pointe obtuse. — D'Algérie.

Kunzei Waltl., à antennes et pattes jaunes ♂♀, à cuisses postérieures métalliques ♂, à premiers articles des palpes maxillaires concaves, à bords repliés, cinquième et sixièmes articles des antennes munis à leur sommet d'une longue touffe de poils; huitième, concave en dessus ; neuvième, presque sécuriforme vu de dessus, creusé en dessous, arrondi en dehors, atténué, à pointe échancrée ♀. à dernier article pas plus long que large, arrondi extérieurement au sommet, en angle saillant intérieurement. (Mulsant indique cet article comme ayant une forme presque orbiculaire (?).)

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les Fabricants, fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique Sphère terrestre d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal, richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à **30** fr., sera fourni *franco de port et d'emballage* au prix de **15** francs DANS TOUTE LA FRANCE, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, ET LE LUXEMBOURG.

Il est indispensable, notamment aux personnes qui voyagent et à celles qui s'occupent d'Histoire naturelle et de Géographie.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux (Direction du journal *le Frelon*, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

1 Mètre de Circonférence

HENRI GUYON, *13; rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3,500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: (2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HEMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTERES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 8

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

20 Avril

PAR J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 8 (1899)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse (pagination spéciale 33-48)..... 113-128

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'étranger (1), payables D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE, (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), renouvelable, seulement, *dès la distribution du numéro* 12 *de la série.*

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, en cours, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques contrariés, avec diagnose de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur s'ils en désirent un plus grand nombre), aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan arrêté), soit pour des revisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune poléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, 2° à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, de CASSIDES, de COSSYPHIDES d'Europe, et de quelques autres groupes ou familles que nous leur désignerions ultérieurement, — tous frais d'envois et de correspondance à leur charge. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS.

Les annonces de vente (ou d'échange, pour les personnes non-abonnées), seront comptées à raison de 0.15 c. par ligne, 2 fr. pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion devant être répétée ou annuelle, et seront exigibles d'avance.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'étranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, les difficultés de toute nature que nous suscite la *Poste* et la réduction que nous fait subir le *Change*, pour certains pays, nous forçant à renoncer à faire présenter les quittances au dehors.

prothorax, paraissant être de 9 articles, (au lieu de 11 chez les *Mylabris* de notre région), le 9e étant composé de trois articles intimement soudés, dont les sutures sont assez distinctes à un fort grossissement chez quelques espèces, (*distincta* notamment), le dernier fortement renflé sur le dos, aussi long que les trois précédents, brusquement terminé en pointe émoussée, légèrement recourbée en dessous ; par le labre profondément échancré en arc, etc.

Les deux espèces de notre pays sont noires à élytres fauves, avec deux séries longitudinales de taches arrondies d'un bleu noirâtre, espacées, de nombre variable.

Notre faune ne comprend que deux espèces, dont l'une : *distincta*, paraît se rencontrer en Corse, d'après quelques collections.

Tableaux des espèces

I

1. Elytres couvertes d'une pubescence courte, couchée, à peine soulevée postérieurement. Prothorax marqué d'une impression basilaire occupant à peu près la moitié de la longueur du segment, non distinctement prolongée en sillon antérieurement. BILBERGI Gyl.

— Elytres à pubescence assez longue, tout à fait dressée verticalement. Prothorax à impression basilaire peu profonde, plus réduite, continuée antérieurement par un sillon qui n'atteint pas le bord antérieur. DISTINCTA Chvr.

II

1. Espace séparant la suture des élytres de la ligne longitudinale interne de points noirs des élytres, inférieur au diamètre moyen de ces taches. Elytres à ponctuation peu forte, peu nette, paraissant rugueuse. BILBERGI.

Oblong, assez étroit, peu convexe, à côtés subparallèles, noir, élytres d'un jaune testacé, ornées, à l'état normal, de deux rangées longitudinales de cinq taches noires, réduites à quatre, trois, et même deux, chez certaines variations, de forme variable, contiguës ou isolées, chargées de nervures à peine distinctes. Front largement impressionné sur les exemplaires qui sont sous nos yeux. Pubescence des élytres assez courte, couchée. Lg. 7-10 m. — Provence et Languedoc.

— Front sans impression notable. Points noirs médians de la ligne longitudinale interne des élytres plus distants de la suture que le double de leur diamètre moyen. Elytres criblées d'une ponctuation assez profonde, bien nette, très serrée, entremêlée de rugosités, avec la trace de deux nervures longitudinales presque lisses. DISTINCTA.

Oblong, subovalaire, assez large et assez convexe, à côtés légèrement curvilignes, noir, à élytres d'un jaune foncé, à taches d'un bleu noir, généralement arrondies, rarement confluentes, de nombre très variable, à pubescence très dense, verticalement hérissée. Lg. 10-13 m. Corse.

Bien distinct de C. *Balbergi*, par la pubescence des élytres tout autre, leur couleur foncée, la forme large, non parallèle, etc.

Genre MYLABRIS Fab.

Nous avons indiqué les caractères qui différencient ce Genre du Genre *Coryna*, (le seul dont il puisse être rapproché), et qui résident surtout dans la structure des antennes, de dix articles au lieu de neuf apparents. Ajoutons que, chez nos *Mylabris*, le dernier article n'est jamais très fortement renflé en massue ; son épaisseur est la même que celle des articles précédents. Les deux premiers articles sont munis, à leur sommet, d'un pinceau

de poils raides ; le labre est à peine sinué au milieu de son bord apical ; les crochets des tarses nous ont paru presque constamment roussâtres, ainsi que le sommet des autres articles.

Le ♂ diffère de la ♀ par la tête plus dilatée, plus carrée au sommet des joues, par la structure ordinairement assez différente des antennes, le premier article étant très épais chez ce sexe, les articles 7-10 exactement carrés on en carré transverse, contigus, formant une tige compacte, en carré long chez l'autre sexe, plus détachés, ordinairement anguleux de chaque côté, au sommet, à dernier article subpiriforme, le plus souvent subulé ou subappendiculé, en dessus, postérieurement, ♂, au lieu d'être cylindrique dans sa première moitié, atténué de ce point à son extrémité, ♀. Les pattes sont toujours plus épaisses à articles des tarses moins déliés ♂. L'abdomen, au lieu d'être régulièrement convexe, ainsi que cela a lieu chez la ♀, est comprimé latéralement, souvent en forme de toit, longitudinalement, et le pygidium est plus atténué en pointe, plus longuement villeux, chez le mâle.

TABLEAUX DES ESPÈCES.

I

1. Elytres jaunes, à trois bandes noires transverses, larges, les deux antérieures dentées, sur leur bord supérieur et inférieur, la troisième sur le bord supérieur seul, alternant avec des bandes de la couleur du fond, ordinairement plus étroites, parfois décomposées, mais seulement partiellement, jamais réduites à l'état de points arrondis. 2

— Elytres entièrement d'un jaune pâle ou foncé, avec 4-6 taches noires ou d'un bleu noirâtre, le plus souvent isolées, rarement réunies deux à deux, soit

arrondies ou ovalaires, soit ponctiformes, ne formant pas de bandes larges. 4

2. Elytres à sommet largement recouvert par la bande noire postérieure, sans pustule jaune incluse. Bande antérieure entière, remontant, en se dilatant triangulairement sur le calus huméral, qu'elle laisse souvent à découvert, ménageant, en dehors de ce calus, le long des côtés, un espace plus au moins élargi antérieurement, de la couleur jaune du fond.

VARIABILIS Bilb.

— Elytres à bordure noire du sommet étroite, enclosant soit complètement, (soit avec une interruption au milieu), une tache subarrondie ou subovalaire transverse, de la couleur jaune du fond. Bande antérieure représentée par deux taches distinctes, soit juxtaposées, soit séparées, l'une horizontale, l'autre verticale, cette dernière remontant sur le calus qu'elle recouvre entièrement, en ne ménageant, en dehors de celui-ci, qu'un espace linéaire, nullement élargi antérieurement. 3

3. Forme étroite allongée, taille plus petite. Pubescence des élytres évidemment soulevée, dans leur dernière motié, dressée verticalement dans la moitié antérieure, mais à poils de cette dernière partie seulement un peu plus longs que ceux de l'extrémité. Elytres tronquées droit au sommet, subgranulées avant celui-ci. Cercle noir enclosant la tache jaune apicale ordinairement interrompu intérieurement.

FLEXUOSA Ol.

— Forme large et assez courte, taille plus grande. Pubescence des élytres à peine soulevée dans la moitié postérieure, à poils dressés de la première moitié deux fois plus longs que ceux de l'extrémité ; ceux du prothorax sensiblement plus longs que chez l'espèce précédente. Elytres largement arrondies séparément

au sommet, à ponctuation très distincte, à granulation aplatie, peu accusée postérieurement. Tache apicale jaune complètement entourée de noir.

FUESLINI Pz.

4. Forme étroite, à côtés subparallèles, taille généralement plus petite. Fond des élytres d'un jaune pâle. Taches noires de forme irrégulière, jamais arrondies, le plus souvent réunies transversalement. Pubescence des élytres courte, dressée dans la moitié antérieure, mais de longueur uniforme d'un bout à l'autre, beaucoup plus courte que celle du prothorax.

GEMINATA F.

— Forme assez large ou très large, taille plus grande. Elytres plus ou moins distinctement élargies, de la base au milieu, d'un jaune d'ocre ou orangé, à taches généralement arrondies, à pubescence de longueur inégale, les poils dressés de la base, distinctement plus longs que ceux de la partie postérieure. 5

5. Pubescence des élytres, couchée dans ses 2[3 postérieurs. Prothorax rendu inégal par de fortes impressions, très densément ponctué. Pubescence dressée du pothorax et de l'écusson assez longue, noire entremêlée d'une pubescence appliquée, courte, d'un gris légèrement brillant. Écusson large. Six taches plus ou moins arrondies sur les élytres, à l'état normal, disposées deux par deux transversalement.

12-MACULATA Ol.

— Pubescence des élytres demi-dressée dans ses 2[3 postérieurs. Prothorax assez étroit, moins densément ponctué, hérissé d'une pubescence noire, sans mélange de poils cendrés. Ecusson assez étroit. Cinq taches arrondies sur les élytres les quatre premières, en deux lignes horizontales, la 5e vers le milieu de l'élytre.

10-PUNCTATA F.

II

1. Sommet des élytres jaune, comme le fond, sans bordure noire. 2

— Sommet des élytres à bord apical soit largement, soit étroitement noir, enclosant ou non une tache jaune de la couleur du fond. 4

2. Pubescence des élytres, courte et égale d'un bout à l'autre, beaucoup plus courte à la base que celle du prothorax. Pattes grêles, à tibias antérieurs garnis de poils assez courts, subspinuliformes, d'égale longueur en dedans et en dehors. GEMINATA.

— *Etroit, allongé, noir brillant, élytres d'un jaune pâle, parées, à l'état normal, de 5 à 6 taches noires, petites ou très grosses, isolées. Tête fortement, peu densément ponctuée, avec ou sans fossette frontale distincte, hérissée, ainsi que le prothorax, de poils noirs, à léger reflet cendré latéralement, à peine arrondies au sommet. Antennes longues, grêles à la base, les derniers articles, graduellement épaissis, mais ne formant pas une massue, plus fortement, ♂, à dernier article légèrement subulé en dessus chez ce sexe. Prothorax paraissant aussi long que large, inégalement, très peu densément ponctué. Elytres subparallèles, concolores, éparsement assez longuement ciliées. Pattes longues, tibias étroits, tarses grêles. Dessous peu densément ponctué.* Lg. 6,5-11 ; Lt. 2,2-3,3 m — FC, FM; Lyonnais, a.c.

Facile à distinguer des variations à taches oblitérés de *flexuosa*, dont il a à peu près la taille, par les élytres non coupées droit au sommet; par la pubescence du dos courte, dressée au même niveau, presque en brosse, d'un bout à l'autre, beaucoup plus courte à la base que celle du prothorax.

— Pubescence des élytres beaucoup plus longue et plus dressée à la base que postérieurement et aussi longue, à cet endroit, que celle du prothorax. Pattes assez épaisses ou très épaisses, à tibias antérieurs garnis, sur leur bord inféro-externe, de longs cils flexibles et sur la tranche opposée, de poils courts subspinuliformes. 3

3. Deuxième tache noire de la 2e série transversale des élytres plus rapprochée de la suture que celle correspondante de la première série, séparée de cette suture par un espace plus faible que son diamètre, la 5e postérieure située au milieu de l'élytre, à égale distance de la suture et du bord externe. Poils noirs de l'écusson et du prothorax, mélangés d'une pubescence cendrée. 10-PUNCTATA.

Assez large, luisant, à pubescence dressée, noire, très longue, très touffue, élytres d'un jaune d'ocre ou orangé, à 5 taches d'un noir bleuâtre, peu régulièrement arrondies, rarement réunies, les 4 premières en deux rangées transversales, les trois postérieures généralement plus grosses, la 4e très rapprochée de la suture, la 5e située exactement au milieu de la largeur de l'élytre. Antennes à articles 4 6 aussi longs ou un peu plus longs que larges, 9-10 transverses, le 11e rétréci en pointe dans sa 2e moitié Prothorax. assez étroit, marqué de deux fossettes sur la ligne médiane, celle de la base transverse, plus faible. Lg. 11-15 ; Lt. 3,6-4,5 m. — FM ?

— Distance séparant la 2e tache de la 2e rangée voisine de la suture à peine moindre que le diamètre de cette tache ; 5e tache située vers le 1er 1/3 externe de la largeur de l'élytre. Antennes et pattes assez épaisses. Pubescence de l'écusson et du prothorax, de couleur noire uniforme. 12-PUNCTATA.

Large, presque mat, à poils dressés, noirs, médiocrement

longs, entremêlés d'une pubescence cendrée plus courte, couchée sur l'écusson et sur le prothorax. Elytres d'un jaune d'ocre ou jaune rougeâtre, marquées de 6 points d'un noir-bleu, (réduits à 5,4,3,2, et même un seul, chez certaines variations), le plus souvent gros et arrondis, rarement réunis sur une des rangées transversales, parfois ponctiformes, le 3e aussi éloigné de la suture que le 2e ; le 5e plus rapproché du bord externe. Prothorax grand, le plus souvent transverse (1), rendu inégal par de fortes impressions médianes et latérales, marqué d'une fossette arquée à la base et d'un court sillon médian, très densément ponctué antérieurement. Pattes assez épaisses. ♂ Antennes à dernier article obpiriforme, à trois articles précédents presque arrondis. ♀ Articles 4-6 des antennes formant une tige graduellement élargie, anguleux au sommet, le dernier cylindrique dans sa première moitié, atténué en pointe de ce point au sommet. Tibias intermédiaires paraissant plus distinctement arqués en dedans. Lg. 6,5-13; Lt. 2,2-4,5 m. — FM ?

4. Elytres jaunes ou jaune rougeâtre, à taches noires réduites, isolées ou parfois réunies transversalement deux à deux, le plus souvent oblongues, au nombre de 4 au plus. Tibias postérieurs légèrement arqués en dedans, ♂. Abdomen assez fortement, densément, ponctué-ridé. 4-PUNCTATA.

Assez large, allongé, peu brillant, légèrement, rectilinéairement élargi en arrière, hérissé de poils noirs, partiellement teintés de gris. Tête et prothorax soit densément, soit plus lâchement, peu profondément,

(1) Musant l'indique comme étant un peu plus long que large. Nous possédons un exemplaire ♂ chez lequel ce segment, plus étroit, à côtés droits latéralement, est seulement aussi long que large : généralement il est plus large que long: var. *brevicollis* Baudi. Notre collection renferme, en outre, un ♂ à pattes plus épaisses, à tibias intermédiaires, légèrement arqués en dedans ; mais il ne nous a pas été possible de différencier spécifiquement ces deux formes.

ponctués. Antennes épaisses, à 1er article très gros, le dernier à peu près aussi large que long, ♂; assez minces, 4-6 sensiblement plus longs que larges, le dernier presque du double plus long que large, ♀. Elytres d'un jaune parfois rougeâtre, mates, soit étroitement, soit largement noires au sommet, (1) à 4 points noirs le plus souvent oblongs, disposés sur deux rangées transversales, obliquant en sens inverse, à pubescence couchée au milieu, plus longue, et soulevée postérieurement, longuement hérissée à la base, à rugosités entremêlées de points. Pattes médiocres, tibias presque droits. Lg. 11-16; Lt. 3,3-4,5, m. — FM; Lyonnais, a.c.

— Elytres à fond jaune, couvertes sur leurs 2/3 ou sur leur moitié, au moins, de larges bandes noires dentées, les deux premières sur leur bord antérieur et et postérieur, parfois décomposées, la 3e sur le bord supérieur seul, (son bord inférieur recouvrant toujours complètement le sommet). Tibias postérieurs droits dans les deux sexes. Abdomen assez lâchement ponctué-ruguleux. 3

4. Forme étroite, à côtés subparallèles. Elytres largement tronquées au sommet. Une tache jaune, rarement entièrement, entourée de noir, (très étroitement vers la suture et au sommet), par suite d'une interruption latérale entre les deux taches intra-apicales. Une tache noire en forme de cœur renversé au dessous de l'écusson. FLEXUOSA.

Etroit, assez allongé, brillant. Tête et prothorax à ponctuation peu profonde, d'intensité variable, ce dernier marqué d'une impression subarrondie, médiane. Antennes assez longues, assez minces, surtout ♀, tous

(1) Chez la variété *melanura*, le sommet est recouvert par une large bande noire, dentée à son bord supérieur, et tout à fait analogue à celle qu'on remarque chez *variabilis*.

les articles, (9 et 10 exceptés), plus longs ou aussi longs que larges chez ce même sexe, le dernier légèrement subulé, ♂. Elytres tronquées au sommet, d'un jaune assez pâle, à sommet étroitement noir, avec trois bandes transversales de cette couleur, moins larges que les bandes jaunes alternant avec elles, la première formée de deux taches, l'une obcordiforme, infra scutellaire, l'autre réunie verticalement à celle-ci et remontant sur le calus, la deuxième dilatée extérieurement, la troisième bande formée de deux taches le plus souvent disjointes, circonscrivant une tache jaune subapicale; tuberculeuses postérieurement, pubescence de la première moitié beaucoup plus longue tout à fait dressée et égalant en longueur à la base, celle du prothorax. Pattes allongées, tarses très grêles. Abdomen faiblement, éparsement ponctué. Lg. 7,5-10. Lt. 2,2-2, 7 m. FM. Pyr., p.c.

Facilement distinct par la troncature des élytres, par la gracilité des pattes et des antennes : ces dernières à dernier article presque cylindrique à la base ♂ ♀ ; par la forme des bandes des élytres, dont la pubescence est soulevée dans la deuxième moitié, tout à fait hérissée dans la première.

— Forme large. Elytres légèrement dilatées en arrière, arrondies séparément au sommet. 6

6. Bord apical des élytres noir, sans pustule jaune. 3e article des antennes de moitié, environ plus long que 4, ♂ ♀ ; articles 3-5 linéaires, très légèrement dilatis graduellement de la base au sommet. Elytres granulées sur leur moitié postérieure, les granules non entremêlées d'une ponctuation distincte.

VARIABILIS.

Large, d'un noir brillant, surtout le prothorax, et sur le dessous. Tête à ponctuation forte, plus ou moins serrée. Pubescence dressée longue, noire, sur la tête,

l'écusson, ainsi que sur la base des élytres, moins longue et abaissée sur le reste de leur surface. Antennes longues, assez minces à la base, surtout ♂, à dernier article subulé chez ce même sexe, 3-6 garnis de très courts poils spinuliformes, plus d stincts ♂. Prothorax subtransverse, légèrement arrondi latéralement, à ponctuation modérément serrée, marqué, à la base, d'une impression transverse, peu profonde et d'une autre obsolète, vers le milieu. Ecusson presque imponctué postérieurement. Elytres insensiblement élargies au delà du milieu, arrondies au sommet, parées, à l'état normal, de trois bandes noires larges, alternant avec des bandes jaunes, ordinairement plus étroites, les deux antérieures parfois remplacées par des taches séparées, la postérieure couvrant le sommet; densément tuberculeuses vers l'extrémité. Abdomen rugueux-ridé-aciculé en travers, sur les derniers segments. Lg. 10-15 Lt 2,1 4 5 m. — t.l.F. a.c.

— Bord apical enclosant une tache jaune transverse. 3e article des antennes de 1/4, environ, plus long que 4, 3-5 légèrement ovalaires ou submoniliformes. Elytres à granules de leur moitié postérieure écrasées et mélangées d'une ponctuation serrée bien distincte. FUESLINI.

Noir, peu brillant, élytres parées de deux fascies transversales jaunes, généralement plus étroites que les fascies noires du fond, dentelées sur leurs bords et de deux taches jaunes, l'une subbasilaire, irrégulièrement arrondie, parfois réduite, l'autre subapicale, transversale; à longue pubescence noire dressée sur le prothorax, l'écusson et le premier 1/3 des élytres, couchée, au milieu de celles ci, demi-dressée postérieurement. Tête et prothorax à ponctuation assez forte de points très rapprochés. Antennes à articles transverses, à partir du 7e, où elles s'épaississent pour se terminer en massue compacte, très épaisse; assez courtes, avec le dernier

article très distinctement subulé au sommet, pas plus long que large ♂ ; de 1/4, environ, plus longues, à dernier article, notablement plus long que large, cylindrique dans sa première moitié, atténué postérieurement ♀. Tête et prothorax très densément, assez profondément ponctués. Lg. 10-15 ; Lt. 3,2,-4,5 m. — FM; Lyonnais p.c

Plus court que le *variabilis*, de même largeur; élytres différemment tachées; antennes bien plus fortement renflées en massue; pubescence du dos des élytres bien moins soulevé.

Diffère de *flexuosa* par sa grande taille, par sa forme large, par la forme très différente des bandes des élytres et par ces organes largement arrondis au sommet.

Genre CANTHARIS. Geoffroy.

Ce Genre se rapproche du Genre *Atosimus* par la forme générale et la structure des diverses parties. L'unique espèce de notre région en diffère, notamment, par le labre, fortement échancré en avant, subcordiforme, par les antennes plus longues, à 3e et 4e articles presque du double plus longs que larges, par la tête longuement sillonnée longitudinalement, fortement dilatée en arrière, par l'écusson fortement impressionné, à bords latéraux très relevés, en saillie obtuse; par le prothorax obtrapezoïde, à angles antérieurs émoussés, mais saillants; par les élytres glabres à la vue simple; par les tibias et les tarses très grêles, très allongés, et surtout par les crochets des tarses non pectinés.

Cantharis vesicatoria. L. Lg. 13-22; Lt. 3,3-4,6 m. *D'un vert ou d'un bleu métallique, rarement avec les antennes de cette dernière couleur, (les deux ou trois premiers articles restant verts.) Tête et prothorax parcimonieusement, poitrine et abdomen plus abondamment hérissés de longs poils lanugineux. Dernier article des palpes maxil-*

laires marqué, vers le sommet, d'une dépression qui le fait paraître subéchancré en dessus. Epistome et labre hérissés de poils courts, densément ponctués. Tête marquée d'une fossette de chaque côté, sur le bord interne des yeux, sillonnée longitudinalement jusqu'à la base. Antennes moniliformes à partir du 5e article ♂, filiformes ♀, à 1er article denté au sommet interne, 2e très court, 3e plus long que 4, (à peine ♀); le dernier cylindrique dans sa première moitié ♀, subulé au sommet, ♂. Prothorax presque plan, rendu inégal par plusieurs impressions, marqué d'un sillon longitudinal médian, plus ou moins profond et d'une impression basilaire transversale, à fond lisse à rebord relevé, très finement alutacé ♀, plus ou moins lâchement ponctué. Elytres longues, beaucoup plus larges que le prothorax à la base, à épaules saillantes, marquées de trois nervures longitudinales distinctes. Pattes longues, comprimées. Eperon externe des tibias postérieurs en fer de lance recourbé à la pointe. Dessous ponctué-ruguleux. Abdomen élevé en carène longitudinale sur les deux premiers segments, le dernier tronqué ♀, incisé au milieu, ♂. — t.l.F.

Genre ALOSIMUS Muls.

Ce genre diffère surtout des *Cantharis* par la branche supérieure des crochets des tarses très finement pectinée, par les yeux entiers, par la forme de l'éperon, externe des tibias: subcylindrique, allongé, tronqué obliquement au sommet, au lieu d'être dilaté en forme de fer de lance, ou de spatule ou de cornet, aplati ou concave en dessus. Le labre est faiblement échancré en demi-cercle; la suture frontale n'est pas en forme de sillon profond; la tête n'est pas sillonnée; les élytres sont finement pubescentes et les tibias intermédiaires ♂ ne sont pas arqués.

Alosimus syriacus. L.-Lg. 11-15, lat. 3,3-5 m. *Noir, avec les élytres bleues ou vertes et le prothorax d un rouge*

uniforme, quelquefois noir postérieurement, hérissé, sur les parties antérieures, de poils dressés, noirs, très peu nombreux sur la tête, à petits poils cendrés, à peine soulevés sur les élytres. Pattes et antennes d'épaisseur différente, suivant les sexes, ces dernières filiformes, ayant tous les articles plus longs que larges chez les deux sexes, les trois premiers munis de crins assez courts, le 1er deux ou trois fois plus long que large, le 2e arrondi transversalement, 3-4 subcylindriques, pédonculés à la base, 5-10 subovalaires, plus épais, à peine plus longs que larges, ♂, le dernier subulé dans les deux sexes. Elytres échancrées à la base, saillantes en dessus aux extrémités de cette échancrure, à pubescence cendrée, peu fournie, beaucoup plus dressée antérieurement. Écusson transverse, impressionné. Pattes très allongées, cuisses assez longuement ciliées. Tibias et tarses garnis en dessous d'une brosse de poils courts, leur éperon externe sublinéaire, allongé, tronqué très obliquement en dehors et prolongé en pointe aiguë. Poitrine abondamment villeuse de poils grisâtres. Abdomen peu densément ponctué-ridé, brillant. Montpellier? ex Mulsant.

Genre LYDUS Latz.

Ce genre ne figure ici que pour mémoire. Il ne paraît pas encore avoir été rencontré dans les limites de notre faune.

Il diffère des *Cantharis* par la couleur non métallique, par la tête non profondément sillonnée en arrière, à joues moins saillantes que le niveau des yeux, par les antennes à 3e article beaucoup plus long que 4 : (chez les *Cantharis*, ces deux articles sont à peu près égaux) ; par le prothorax presque carré, subconvexe, sans sillon médian ; par les pattes intermédiaires et postérieures, arquées en dedans, par le dessous non villeux, etc. Les espèces de ce genre, qui ne sont signalées jusqu'à présent, que les parties mé-

ridionales de l'Europe, de la Syrie et de l'Algérie, et qui pourraient peut-être, être rencontrées plus tard sur notre littoral, sont les suivantes :

algiricus L. noir avec les élytees d'un rouge-jaune.

humeralis Gyll. noir, avec une tache jaune, couvrant l'épaule des élytres, et plus ou moins prolongée sur le bord externe.

marginatus. F. Noir, avec la bordure latérale externe des élytres rouge, n'atteignant pas la base et prolongée jusqu'au sommet.

3-*maculatus* F., noir à élytres jaunes, à deux taches noires subcontigues à la suture, la 1re au 1/3, parfois ponctiforme, la 2e aux 2/3, transverse.

Genre OENAS Latr.

Ce genre ressemble au genre *Alosimus*, dont il se distingue nettement, par la branche supérieure des crochets des tarses non denticulée, par les antennes bien plus courtes, à articles 4-10 carrés, très courts, par les tibias des deux premières paires de pattes arqués en dedans, ♂ ; par l'écusson presque en demi-cercle, au lieu d'être presque en carré transverse ; par la suture des élytres distinctement saillante, etc.

Œnas afer. F. Lg. 9-11 ; Lt. 3-4 m. *Noir, avec le prothorax rouge, chez la forme typique, noir, chez la variété* nigricollis, *à pubescence courte, hérissée sur la tête et le prothorax, couchée sur les élytres. Antennes très épaisses, à 1er article très brièvement anguleux en dehors, le 2e très petit; 3-4 subégaux en longueur, (Le 3e presque conique pédonculé à la base), 4-10 en carré transverse, le dernier un peu plus épais, ♂ ; 4-10 carrés, le dernier non ou à peine plus long que large, ♀. Prothorax presque en carré subtransverse, marqué de plusieurs impressions légères, très étroitement rebordé à la base, à ponctuation généralement peu dense. Elytres munies de trois nervures obsolètes. Ab-*

dômen assez brillant, faiblement ponctué-aciculé. Eperon interne des tibias postérieurs, élargi en spatule, légèrement concave et subtilement granulé en dedans. — Corse?

Genre EPICAUTA. Redt.

Diffère des genres voisins, ayant les élytres convexement déclives latéralement et à corps non métallique, (et notamment des *Mylabris*,) par les antennes amincies postérieurement. Leurs articles sont allongés (1). La tête est très développée, sensiblement plus large que le prothorax, qui est relativement étroit. Les antennes sont assez allongées, filiformes, à 2e article obconique, les suivants cylindriques, très longs, le dernier presque aussi long que le double du précédent. Tête plus large que le prothorax, à suture frontale arquée. Prothorax aussi long que large. Elytres flexibles, convexement déclives latéralement, légèrement, graduellement, élargies de la base au sommet, déhiscentes à la suture, arrondies au sommet, à bord sutural peu distinct et à nervures presque nulles. Pattes très longues et grêles. Eperons des tibias subégaux, en forme d'alène mince. Tarses nettement sillonnés en dessous d'un bout à l'autre, le 1er article des postérieurs presque égal aux 3 suivants. Crochets non pectinés. Plantule des postérieurs linéaire, allongée.

Une seule espèce de notre région :

EPICAUTA VERTICALIS. Illiger. Lg. 1,2-17 ; Lt. 3,3-4 m. *Noir mat, parcimonieusement garni de poils noirs, cendrés sur les sutures sternales. Tête rouge, à bande noire, partant de la base et atteignant le milieu, à peine distinctement ponctuée. Antennes légèrement comprimées postérieurement. Prothorax presque droit latéralement, obliquement rétréci*

(1) Chez l'unique espèce de notre région ; parfois très dilatée transversalement chez les ♂ de quelques espèces de l'Europe méridionale ou de la Sibérie.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les Fabricants, fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique Sphère terrestre d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal, richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à **30** fr., sera fourni *franco de port et d'emballage* au prix de **15** francs DANS TOUTE LA FRANCE, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, ET LE LUXEMBOURG.

Il est indispensable, notamment aux personnes qui voyagent et à celles qui s'occupent d'Histoire naturelle et de Géographie.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux (Direction du journal *le Frelon*, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

1 Mètre de Circonférence

HENRI GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3,500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A. coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: (2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTERES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 9

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

15 Mai

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 9 (1899)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse (pagination spéciale 49-64)..... 129-144

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'étranger (1), payables D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE, (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), renouvelable, seulement, *dès la distribution du numéro* 12 *de la série.*

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, en cours, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques contrariés, avec diagnose de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur s'ils en désirent un plus grand nombre), aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan arrêté), soit pour des revisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune poléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, 2° à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, de CASSIDES, de COSSYPHIDES d'Europe, et de quelques autres groupes ou familles que nous leur désignerions ultérieurement, — tous frais d'envois et de correspondance à leur charge. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS.

Les annonces de vente (ou d'échange, pour les personnes non-abonnées), seront comptées à raison de 0.15 c. par ligne, 2 fr. pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion devant être répétée ou annuelle, et seront exigibles d'avance.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'étranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, les difficultés de toute nature que nous suscite la *Poste* et la réduction que nous fait subir le *Change*, pour certains pays, nous forçant à renoncer à faire présenter les quittances au dehors.

vers le premier 1/3, assez profondément ponctué, à sillon longitudinal couvert d'une ligne de poils blanchâtres. Elytres très finement, ruguleusement, ponctuées, étroitement marginées extérieurement d'un duvet blanchâtre. Abdomen rugueusement, peu profondément ponctué. Tarses ♂ garnis, en dessous, d'une couche épaisse de duvet fauve, ressemblant à de l'amadou, à 1er article graduellement élargi. Eperon externe des tibias postérieurs dépassant à peine leur sommet. Dernier segment ventral profondément entaillé. — FM ; Lyonnais, a.r.

Genre ZONITIS Fabricius

Corps convexe. Mâchoires excédant, en longueur, celle des mandibules, munies d'un filet frangé ou sublamellé parfois assez court, d'autres fois très développé : *fulvipennis* par exemple. Yeux échancrés vers le milieu de leur côté interne. Antennes filiformes ou sétacées, selon les sexes, subcomprimées, de 11 articles, le 3e du double environ, de la longueur du 2e, 3-4 subégaux, beaucoup plus longs que larges, à partir du 3e. Elytres peu flexibles, dépourvues de rebord marginal, aussi longuement prolongées que l'abdomen et non dépassées par les ailes, brièvement déhiscentes seulement vers l'extrémité, non distinctement échancrées, sur leur bord externe, restant, ainsi, de même largueur d'un bout à l'autre. Eperon externe des tibias postérieurs du double plus large que l'interne, oblong, à côtés parallèles, tronqué au sommet, canaliculé en dessous. Crochets des tarses fissiles, à branche supérieure pectinée.

Le ♂ a les antennes plus longues, dépassant notablement le milieu des élytres, à articles nullement ovalaires, plus distinctement villeux, le dernier article des palpes maxillaires filiforme, droit sur ses bords, le dernier segment abdominal échancré triangulairement.

Tableaux des espèces

I

1. Elytres d'un jaune rougeâtre, ornées de taches noires, avec l'extrémité de cette couleur. Antennes à 2e article de même épaisseur que le 3e, évidemment plus long que large, chez les deux sexes. Prothorax fortement et profondément ponctué. 2.

— Elytres d'un jaune uniforme, sans taches noires sur le disque, noires ou concolores au sommet. Prothorax médiocrement ou faiblement ponctué. 3.

2. Plus étroit, plus allongé. Prothorax sinué extérieurement, comme échancré au-dessus des angles postérieurs qui paraissent légèrement redressés et un peu aigus à la pointe, à impressions et sillon très marqués. 6-MACULATA Ol.

— Un peu plus large et plus court. Prothorax à peine sinué en dehors des angles postérieurs qui sont très droits, non distintement redressés. BIFASCIATA. (1)

3. Tête noire. Prothorax fortement transverse, d'un flave rougeâtre, à angles postérieurs droits, un peu émoussés, à sillon, et impressions faibles, à ponctuation peu profonde et peu serrée. Abdomen noir, à l'état normal. 2e article des antennes épaissi, plus court ♀, où à peine aussi long que large, ♂. Elytres largement arrondies en arc régulier au sommet. MUTICA F.

— Tête rouge, (entièrement à l'état normal). Prothorax d'un flave rougeâtre, subtransverse; à angles postérieurs pointus, paraissant légèrement aigus et un peu

(1) Nous possédons des Z. *bifasciata* ne différant de la forme typique que par les élytres ornées de taches simples, arrondies, n'ayant aucune tendance à se convertir en forme de bandes transversales, et enfumées au sommet. Si c'est là le Z. *4-punctata*, ces deux formes ne sont, évidemment, que deux variations d'une même espèce.

relevés par suite d'une sinuosité antéro-externe, à sillon médian peu marqué, visible seulement à la base, à ponctuation de points médiocres, un peu inégaux, peu serrés latéralement. 2e article des antennes non épaissi, pas plus large que le 3e, distinctement plus long que large dans les deux sexes. Elytres subtronquées au sommet. Abdomen toujours jaune, au moins partiellement. PRÆUSTA F. (1).

— Tête, prothorax et abdomens noirs. Prothorax s'élargissant légèrement à la base, à angles postérieurs émoussés, un peu obtus, à sillon longitudinal médian profond, presque entier, à ponctuation forte, profonde, égale, même latéralement. 2e article des antennes allongé. FULVIPENNIS F.

II

1. Antennes à 2e article épaissi en s'arrondissant un peu, plus court ou pas plus long que le 3e, selon les sexes. Tête noire, rarement maculée de rouge. Abdomen presque toujours noir. Elytres totalement flaves, exceptionnellement enfumées très étroitement au sommet, à angle sutural plus marqué que l'externe. MUTICA.

Lg. 9-13. Lt. 2,9-3,9. *Tête, cou, écusson, abdomen et pattes à l'état normal, noirs, parfois rougeâtres, seulement en partie, d'un flave rougeâtre sur le prothorax, testacé pâle, sur les élytres, finement subhérissé de poils noirs sur les parties antérieures, de poils flavescents, appliqués sur les élytres. Tête à ponctuation confluente, notée d'une élévation lisse, très réduite. Antennes à 2e article épaissi, à peine aussi long que*

(1) Très rarement tout l'insecte est noir. Cette variation extrême, qui habite la France méridionale, d'après Mulsant, (Arias), doit ressembler au Z. *analis* Ab., d'Algérie : Constantine, Saint-Charles, etc. (Théry). Elle s'en distinguerait par les articles des antennes plus longs, par les angles antérieurs du prothorax non indiqués, par sa ponctuation beaucoup moins serrée, etc. Voir, aussi, la variation à élytres totalement jaunes, sans tache noire apicale, qui est rare et qui n'est pas mentionnée par Mulsant.

large. Prothorax peu convexe, en carré transverse, légèrement rétréci vers la base, à côtés s'arrondissant seulement près des angles antérieurs qui sont largement émoussés, les postérieurs droits, à peine redressés en dehors, à sillon de la base raccourci obsolète, peu densément, peu fortement ponctué. Ecusson densément ponctué. Elytres subanguleuses à l'angle sutural, arrondies en dehors. Tibias antérieurs distinctement arqués en dedans, ♂. Dessous brillant, hérissé de poils plus épais sur la poitrine. Abdomen vaguement, très éparsement ponctué, à dernier segment abdominal entaillé triangulairement, ♂. FM.; Lyonnais ; CS.

— Antennes à 2e article non épaissi, sublinaire, manifestement plus long que large. Tête, au moins partiellement, et trois derniers segments de l'abdomen fauves. Élytres maculées de noir au sommet, à angles sutural et externe également arrondis. 2

2. Prothorax plus large au sommet des angles postérieurs qu'à celui des antérieurs, non sinué en dehors des premiers, entièrement noir. Élytres jaunes, sans taches noires, même au sommet FULVIPENNIS.

Lg. 8-11 ; Lt. 3-4.5 m. *Entièrement d'un noir luisant avec les élytres d'un jaune testacé ou d'un rouge jaune, sans taches. Dessus à pubescence clairsemée grisâtre, couchée sur les élytres. Tête à carène lisse, élevée, plus ou moins prolongée en arrière, plus ou moins densément, assez fortement ponctuée. Antennes très allongées. ♂ Prothorax subtransversal, un tant soit peu élargi à la base, à angles postérieurs légèrement obtus, les antérieurs très émoussés, marqué d'un sillon profond assez prolongé, flanqué de deux impressions, les antérieures plus faibles, parfois réunies, à rebord basilaire fortement saillant. Élytres finement, ruguleusement ponctuées. Abdomen assez longuement villeux, à ponctuation peu serrée; 5e segment échancré, à pointes saillantes, ♂, tronqué, ♀. Cuisses peu dilatées, tibias presque droits, à éperon externe des postérieurs, assez large, tronqué obliquement et creusé en dessous au sommet.* FM. a.c.

Diffère de Z. mutica normal, qui a les élytres sans

tache apicale, chez le type, par le prothorax entièrement noir, par les antennes beaucoup plus courtes; le prothorax est d'une autre forme, autrement impressionné; l'écusson est plus étroitement arrondi au sommet, etc.

— Prothorax moins large au sommet des angles postérieurs qu'à celui des antérieurs, à couleur foncière rouge ou noire, plus ou moins fortement sinué, extérieurement, au-dessus des angles postérieurs. Élytres à taches noires sur le disque ou seulement maculées de noir au sommet. 3.

3. Prothorax rouge avec ou sans taches noires, fortement sinué, comme échancré latéralement au-dessus des angles postérieurs qui sont manifestement redressés. Elytres rouges, ornées de taches discoidales non arrondies, parfois réunies transversalement, plus rarement ponctiformes, et d'une tache apicale noires. Abdomen rouge sur les trois derniers segments. 6-MACULATA.

Lg. 9-13 ; Lt. 2,6-3,6 m. *Plus étroit, un peu moins convexe que les deux précédents. Prothorax plus brillant que les élytres. Tête, prothorax, poitrine, sommet de l'abdomen, cuisses et tibias ordinairement d'un roux flavé, rarement noirs, couvert d'une fine pubescence dorée, à peine soulevée sur le prothorax, qui est paré de deux taches parfois réunies, et formant une bande transversale, ou sans tache. Tête à ligne lisse nulle ou très obsolète, à saillie du sommet des joues plus avancée que le niveau latéral des yeux, bien plus densément ponctuée que le prothorax. Antennes à 2e article du double plus long que large, le dernier plus mince que le précédent et tout à fait filiforme chez le ♂. Prothorax brièvement transversal, plus avancé en dehors, au niveau des angles postérieurs que sur son milieu, à sillon médian obsolète, raccourci en avant, à forte ponctuation assez écartée, de chaque côté du disque. Elytres à épaules dépassant très peu, latéralement, la base du pro-*

thorax, arrondies séparément au sommet, à nervures obsolètes, très densément ponctuées. Dessous à ponctuation ruguleuse, plus serrée sur l'abdomen, 6e segment tronqué, laissant à découvert deux fortes tenailles (1). Tibias antérieurs très légèrement coudés tout à fait à la base, ♂. FM; Lyonnais, p.c.

— Prothorax entièrement noir, non sinué en dehors des angles postérieurs nullement redressés, arrondis à la pointe. Elytres d'un jaune plus ou moins foncé, à taches noires dont l'une apicale. Abdomen noir.

BIFASCIATA.

Lg. 8-9,5m. Lt. 3,3-3,8m. *Noir, assez brillant, labre roussâtre, antennes et tarses bruns. Elytres jaune orangé, ornées sur le disque, de deux taches noires en carré irrégulier, parfois étendues en travers, de manière à similer une bande interrompue, à pubescence fuligineuse soulevée sur la tête et sur le prothorax, très brièvement sur ce dernier, cendrée et d'un aspect soyeux sur les élytres. Tête densément ponctuée, à espace lisse, longitudinal, au devant des yeux, boursouflée en arrière et largement arrondie derrière ceux-ci. Antennes, à 2e article un peu plus long que la 1/2 du 3e, les suivants filiformes. Prothorax transverse, non ♂, ou à peine distinctement ♀ sinué à la base, en dehors des angles postérieurs qui sont droits, peu pointus, les antérieurs largement arrondis ; à sillon médian plus ou moins accusé, flanqué de deux impressions, l'antérieure plus forte; densément ponctué, surtout sur les bords. Elytres largement arrondies au sommet, à rebord sutural effacé après le milieu, ruguleusement ponctuées. Cuisses très peu élargies, tibias*

(1). Ces deux pièces, que Mulsant mentionne dans presque toutes ses descriptions, et qu'il désigne ainsi : « dixième arceau ventral divisé en deux branches graduellement rétrécies, arquées et convergentes vers l'extrémité, offrant l'image d'une parenthèse », nous paraissent être indépendantes du 6e segment abdominal et faire partie de l'appareil sexuel.

densément pubescents en dedans, à éperon externe des postérieurs élargi anguleusement en dehors, tronqué obliquement; Dessous parcimonieusement pubescent, ruguleusement ponctué. FM.

— Prothorax rouge, au moins partiellement, ainsi que l'abdomen, distinctement sinué en dehors des angles postérieurs qui sont assez pointus, les antérieurs obtus, assez marqués. Elytres d'un roux rougeâtre uniforme, à tache noire apicale généralement assez étendue, faisant très rarement défaut, tout noir chez une variation extrême. PRÆUSTA.

Lg. 7-11 Lt. 2,3-3,3 m. *D'un jaune rougeâtre en dessus, à l'état normal, poitrine noire, abdomen rouge sur les trois derniers segments, rarement noir, plus rarement encore l'insecte tout noir. Elytres le plus ordinairement tachées de noir au sommet. Labre relativement étroit, échancré en avant. Tête munie d'une carène longitudinale, lisse, bien marquée. Antennes à articles 3-11 beaucoup plus longs que larges. Prothorax en carré transverse, à angles antérieurs marqués mais émoussés à la pointe, obsolètement pubescent, marqué sur le dos, de chaque côté, d'une impression latérale, vers le milieu de la longueur et d'une autre plus faible en arrière. Elytres ponctuées-ridées à angle sutural émoussé. Cuisses à arêtes droites. ♂ Eperon externe des tibias postérieurs, subcylindrique, subtronqué au sommet, impressionné en dessous. Abdomen paraissant lisse, à ponctuation extrêmement faible, espacée.* FM ; Lyonnais ; CS a.c.

Certaines variétés de cette espèce peuvent être confondus avec le Z. *mutica*, qui a aussi, parfois, le sommet des élytres légèrement enfumé ; la tête, même chez les variations extrêmes, n'est jamais entièrement noire ; le 2e article des antennes est plus long, non épaissi, chez le Z. *præusta*, le prothorax est moins court, presque droit latéralement, à angles antérieurs moins arrondis, à angles postérieurs plus pointus, plus redressés, à impressions plus mar-

quées ; l'écusson est plus largement arrondi ; les élytres sont presque tronquées au sommet, d'où l'angle sutural plus marqué ; les tibias antérieurs ne sont nullement coudés à leur racine, etc.

Genre NEMOGNATHA Illiger.

Ce genre, qui est généralement adopté, est absolument conformé comme le genre Zonitis et les quelques caractères qui l'en distinguent nous paraissent tout au plus suffisants pour lui donner la valeur d'un Sous-genre. Les catalogues n'admettent, qu'à ce titre, le genre Stenoria Muls, qui nous semble, pour le moins, aussi nettement distinct du genre Sitaris. La forme et la coloration de l'unique espèce de notre contrée rappelle tout à fait celles du Zonitis *6-maculata*.

La tête est comprimée, plus étroite en avant, formant, en avant des yeux, avec les parties antérieures, presque une sorte de museau. Les mandibuls sont presque droites et ne se recourbent que vers le sommet ; le lobe externe des mâchoires donne naissance à une sorte de lanière flexible, courbée, cilicée, beaucoup plus développée que chez les *Zonitis*. Les palpes sont grêles, à articles très allongés ; les élytres sont légèrement atténuées depuis les épaules, plus brusquement déhiscentes vers le dernier 1/3 postérieur de la suture. Le reste est à peu près conformé comme chez les Zonitis, les angles sont fissiles, à crochets pectinés de même.

Nemognatha nigripes. Lg. 6-11 ; Lt. 2,6-3 m. *Oblong, légèrement atténué en arrière, d'un rouge fauve ou d'un jaune testacé, généralement plus pâle sur les élytres, qui sont ornées, avant le milieu, d'une tache le plus souvent arrondie, avec le 1/3 environ du sommet, les pattes et l'abdomen noirs. Labre, épistome et tête assez fortement, (cette dernière plus densément) ponctués. Tête longuement*

velue de noir en-dessous, très peu dilatée au sommet des joues. Antennes à 2e article pas plus long que large, ce dernier nullement subulé. Prothorax subhexagonal, à angles antérieurs tronqués obliquement, les postérieurs droits légèrement impressionné vers le milieu, de chaque côté de la ligne médiane, avec un espace lisse médian, mal limité, à ponctuation assez profonde, moins serrée que celle de la tête. Ecusson obtus au sommet, à carène lisse, longitudinale, presque entière. Elytres bien plus larges à la base, à épaules non marquées, subtronquées au sommet ♀, étroitement arrondies ♂, chargées de deux faibles nervures, celle le plus rapprochée de la suture s'en écartant en avant. Pattes assez minces ♂, plus épaisses, ♀, à tibias et tarses densément pubescents. Eperons des tibias postérieurs subégaux. Abdomen presque lisse à la base, vaguement ponctué postérieurement, largement élevé en toit, à dernier segment incisée ♂, subarrondi, ♀. Provence, Draguignan, etc. CS. a.c.

La variété *chrysomelina* ne diffère guère que par les pattes et le dessous du corps testacés ; Provence, Marseille (Mulsant) ; Draguignan.

Genre APALUS Fabricius.

Oblong, élytres à rebord marginal très distinct, plus ou moins fortement déhiscentes à la suture, selon les sexes, sensiblement sinuées extérieurement, peu convexes ou presque planes, non ou faiblement pubescentes, flexibles. Lobe externe des mâchoires cilié ; Mandibules très élargies vers la base, fortement arquées au sommet. Palpes à articles allongés. Antennes insérées près de l'échancrure des yeux, de la longueur du corps, sétacées, bien plus courtes ♂, filiformes ♀, à 2e article très court. Prothorax transverse. Cuisses sublinéaires ♂, élargies, ♀. Eperon externe des tibias postérieurs sublinéaire, plus large, surtout ♀, l'interne peu grêle.

Tarses allongés, pubescents en dessous ♂, densément villeux, ♀. Crochets fissiles, pectinés.

Il n'est pas certain que ce Genre soit représenté en France, bien que le catalogue de Marseul indique le *bipunctatus* Grm. comme s'y rencontrant. Voici le signalement de cette espèce :

Lg. 11-12; Lt. 3,3-3,5 m Noir, avec la majeure partie du ventre, les tibias, la base des tarses et les élytres rouges, ces dernières ornées d'une tache noire, subtransversale, après le 2e 1/3 postérieur, finement pubescentes. Tête et prothorax hérissés de longs poils noirs, ♂, très brièvement pubescents, ♀.

L'A. *bimaculatus* L., qui se trouve en Italie, se distingue de cette espèce par les caractères suivants : *Lg. 7-10, Lt. 3-5 mill. Presque mat, assez étroit, à côtés plus parallèles, à pubescenee de la tête et du prothorax longue, dressée, à antennes beaucoup plus longues ♂; plus large, plus court, moins convexe, à élytres moins parallèles, à antennes beaucoup plus courtes, brièvement pubescent sur le prothorax, ♀. Elytres d'un jaune orangé ou flavescent, fortement ponctuée-ridée, ornées d'une tache noire arrondie ou oblongue plus rapprochée de la suture, vers les 2/3, presque glabres, tout le reste de l'insecte noir sauf l'abdomen partiellement jaune ♀.*

Genre SITARIS Latreille.

Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, simplement déhiscentes à la suture à partir du milieu, ou brusquement échancrées dès le dessous de l'écusson, fortement sinuées extérieurement, flexibles. Yeux assez fortement échancrés. Antennes sétacées ou filiformes, très longues ou assez courtes, selon les sexes, de 11 articles 3-10, subcomprimés, subdentés ♀, le dernier appendiciné. Ecusson

subtriangulaire, à côtés élevés. Cuisses comprimées. Éperon externe des tibias postérieurs généralement plus épais que l'interne. Abdomen élevé en toit à la base ♀. Branches supérieures des crochets des tarses pectinées, (rarement presque unies : *muralis*).

Facile à distinguer des Genres Zonitis et Nemognatha par l'étranglement postérieur des élytres, déterminé par la forte sinuosité interne et externe, leur raccourcissement, etc.

Tableaux des espèces.

I

1. Élytres fortement sinuées sur leur bord externe, fortement, brusquement échancrées au dessous de l'écusson, sur le 1/3 de leur longueur, réduites, ainsi, à partir de ce point, à une lanière arquée en dehors, guère plus large, postérieurement, que le 1/3 de leur largeur basilaire. Mandibules recourbées presque à angle droit, vers le milieu de leur longueur. (s. G. *Sitaris* Ltr. 2.

— Élytres échancrées sur leur bord externe seulement, rectilinéairement déhiscentes à la suture, offrant ainsi, chacune, la forme d'un triangle très allongé. Eperon externe des tibias postérieurs seulement un peu plus épais que l'interne. Mandibules arquées curvilinéairement seulement vers le sommet: (s.G. *Stenoria* Mls.).

— Élytres en ligne droite à leur côté externe jusqu'aux 3/4 de leur longueur, faiblement déhiscentes, à peine curvilinéairement, à la suture. Eperon externe des tibias postérieurs plus que du double plus large que l'interne : (s. G. *Criolis* Mls). Guerini. Mls.

2. Noir, tibias et tarses souvent brunâtres. Elytres d'un

jaune rouge sur leur 1/3 antérieur. Articles des antennes non distinctement dentés en dedans, tout à fait filiformes. MURALIS. Forst.

— Première moitié des élytres, abdomen, tibias et base des tarses d'un jaune citron. Tête, prothorax, deuxième moitié des élytres et poitrine noirs. Antennes subdentées. SOLIERI. Pecch.

3. Prothorax totalement ou partiellement, élytres, (moins le sommet qui est noir), pattes, (moins la base des cuisses et derniers segments abdominaux), d'un jaune citron clair ; tout le reste noir ou brun. APICALIS Ltr.

— Noir ou brunâtre, avec les élytres sur leurs 3/4 antérieurs et l'abdomen d'un jaune-citron. ANALIS. Schm.

II

1. Elytres noires, à tache jaune, couvrant, environ, le 1/4 de la base. Abdomen, prothorax et pattes entièrement noirs. MURALIS.

Lg. 8-12 ; Lt. 3 3,4, m. *Entièrement noir, même les ailes, qui sont irisées dessus à pubescence noire hérissée sur le labre, la tête, le prothorax et l'écusson nulle sur les élytres, de teinte fauve en dessous. Tête dilatée-arrondie en arrière, fortement ponctuée, avec un espace lisse irrégulier. Antennes à 2° article très court, atteignant les 2/3 des élytres, à dernier très allongé, linéaire, un peu plus étroit que 10, bien plus long que cet article ♂; dépassant à peine le milieu, à dernier article sensiblement plus épais et plus court que 10, brièvement ovalaire, ♀. Prothorax subdéprimé, faiblement arrondi, latéralement, en avant, légèrement sinué ensuite, à angles postérieurs presque droits, plus fortement ponctué latéralement, peu densément au milieu, à sillon longitudinal raccourci en avant, marqué d'une impression basilaire, de deux*

autres latérales avant le milieu et de deux autres plus faibles en avant de celles ci. Ecusson echancré plus ou moins distinctement au sommet, à côtés élevés. Elytres convexes vers les épaules qui sont arrondies, terminées en pointe, atteignant les 2/3 de la longueur de l'abdomen, à ponctuation forte, peu serrée à la base, bien plus dense ensuite jusqu'au sommet. Pattes grêles, comprimées, tibias droits, à éperon externe des postérieurs sublinéaire, tronqué au sommet, concave en dessous. Abdomen parcimonieusement velu sur les derniers segments, tectiforme à la base, profondément largement sillonné postérieurement, ♂, impressionné sur le premier segment, ♀. Tarses pubescents en dessous. Branches supérieures des crochets paraissant unies, parfois avec des traces de dentelures vers la base. t.l. F; CS.

— Elytres jaunes, noires au sommet, ou d'un jaune-rouge, sans tache apicale. Abdomen jaune ou orangé, au moins sur les quatre derniers segments. 2.

2. Elytres à bord sutural fortement entaillé au dessous de l'écusson, fortement sinuées en dehors, rétrécies postérieurement en lame étroite, de largeur à peu près uniforme. SOLIERI.

Lg. 9-12; Lt. 3-4, 5 m. *Noir sur la tête, les antennes, la poitrine, la 2e moitié des élytres, d'un jaune citron sur la première moitié des élytres, l'abdomen, les tibias les quatre pattes antérieures et la base des tarses. Labre roussâtre, ainsi que le milieu des mandibules. Tête peu saillante au sommet des joues, avec quelques petits espaces lisses et une carène médiane, raccourcie, à ponctuation subconfluente en avant. Antennes à articles 3-10 légèrement dilatés postérieurement, subdentés au sommet, le 2e très court, le dernier assez brusquement effilé dans sa 2e moitié ♂, d'un tiers plus long et plus étroit que le 10e. Tête (plus densément, plus longuement), prothorax et écusson hérissés de poils fauves. Elytres paraissant glabres. Prothorax presque carré, à cô-*

tés arrondis du milieu aux angles antérieurs, sinué en arrière, à angles postérieurs légèrement redressés, un peu obtus, fortement, profondément ponctué, à silllon médian profond, dépassant le milieu, continué en avant par une ligne lisse, avec une dépression de chaque côté. Ecusson du double, au moins, plus large à la base qu'au sommet qui est subtronqué, à bords élevés, largement impressionné, à peu près lisse. Elytres ponctuées-ridées plus lâchement en avant, ciliées sur leur bord apical externe. Cuisses fortement élargies, hérissées de poils, tibias droits; éperon externe des postérieurs allongé, tronqué au sommet, creusé en dessous, l'interne assez épais; tarses très grêles, villeux en dessous, à 1er article des postérieurs assez fortement arqué en dedans, crochets nettement pectinés. Abdomen assez longuement villeux, surtout au sommet.

Nous n'avons vu q'un seul ♂ de cette rare et remarquable espèce faisant partie de la riche collection de M. le baron v. Heyden, et provenant de Draguignan. Elle est indiquée de Marseille par Mulsant. D'après cet auteur, la femelle a les antennes plus courtes, « subfiliformes ou graduellement un peu plus grosses vers l'extrémité, les pieds moins longs, les tarses moins grêles. »

Le dernier article des antennes, ♂ est bien plus étroit et en pointe beaucoup plus effilé que chez le S. *muralis*.

Cette espèce ne peut être confondue avec aucune autre, grâce à sa coloration particulière.

— Elytres sans entaille au-dessous de l'écusson, à sinuosité faible ou nulle au bord externe. 3.

3. Elytres entièrement, abdomen partiellement d'un roux orangé. Marge externe des élytres droite, sans sinuosité notable. GUERINI.

Cette espèce nous étant restée inconnue, nous nous bornerons à reproduire la diagnose qu'en donne Mulsant; Vésicants, supplément, 1858.

Lg. 11-13 ; Lt. 2,5-2,9 m. *Noir, garni de poils d'un cendré blanchâtre. Elytres glabres, d'un roux orangé, ainsi que l'etrémité du ventre, à partir du quatrième arceau. Prothorax arqué en devant, avec la partie située derrière le cou tronquée, offrant vers les deux cinquièmes, sa plus grande largeur, subsinueusement rétréci ensuite; obsolètement sillonné transversalement vers le quart de sa longueur, sillonné sur la seconde moitié de sa ligne médiane.*

♂ *Antennes prolongées jusqu'à l'extrémité des élytres, filiformes, graduellement comprimées et subdentées au côté interne, à dernier article rétréci dans son tiers apical. Cinquième arceau du ventre échancré..... Elytres plus étroites, déhiscentes à partir du quart de leur longueur.*

♀ *Antennes prolongées jusqu'aux trois quarts ou un peu plus des élytres, grossissant un peu et subdentées au côté interne vers leur extrémité, plus faiblement comprimées, à dernier article rétréci dans son tiers apical et d'un fauve testacé obscur sur cette partie. Ventre de six arceaux : le sixième en cône tronqué. Elytres plus larges, contiguës ou à peu près à la suture, jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur.*

Trouvé en mai, dans les environs de Draguignan par M. Joubert et à Faillefeu, (Basses-Alpes), par M. Guérin-Méneville. — *Ex-Mulsant.*

— Elytres d'un jaune assez pâle, ou d'un jaune orangé, noir au sommet. Abdomen de cette même couleur postérieurement. Bord externe des élytres fortement en courbe rentrante. 4

4. Prothorax soit entièrement d'un jaune citron, soit orné d'une tache noire de forme variable. Pattes, moins le sommet des tarses et abdomen, en partie, de cette couleur. APICALIS.

Lg. 6,5 7,5 ; Lt. 2,2-2,4 m. — *Assez court, à pubescence fauve très courte sur le prothorax et le dessus de*

la tête, villeuse, formée de poils courbés, au-dessous de cette dernière, fine et appliquée sur les élytres. Tête antennes, poitrine, trochanters, sommet des tarses et base de l'abdomen, ainsi que le sommet des élytres noirs ou noirâtres, tout le reste d'un jaune citron : le prothorax entièrement de cette couleur ou orné, à la base, d'une tache subtriangulaire, plus rarement cruciforme noirâtre. Tête légèrement convexe, à joues dilatées au sommet, ♀, marquée d'une ligne lisse longitudinale, fortement, peu densément ponctuée au milieu. Yeux très échancrés. Antennes atténuées graduellement, postérieurement, atteignant l'extrémité des élytres, à articles linéaires, le dernier comprimé, légèrement aminci postérieurement, sensiblement plus épaisses, ♂ ; plus grêles et à dernier article presque également rétréci aux deux bouts, vu de dessus, ♀. Prothorax fortement transverse, élargi subrectilinéairement de la base en avant, à angles postérieurs obtus, les antérieurs arrondis, sillonné à la base, jusqu'au milieu, avec une impression latérale subtransversale, presque lisse, à points superficiels très clairsemés. Ecusson largement impressionné, subtronqué au sommet, ponctué. Elytres convexes antérieurement, surtout sur le calus, marquées de 2 ou 3 nervures obsolètes, terminées en pointe, plus aiguë ♂ ; faiblement ponctuées, plus distinctement vers le sommet. Pattes très allongées, tibias antérieurs de la ♀ seuls, légèrement arqués. Abdomen à ponctuation faible, élevé en carène sur les 3 ou 4 premiers segments, marqué d'une fossette sur le 5e ♂.

FM. ; Provence ; Marseille ; Hautes-Alpes ; (Mulsant).

— Prothorax tout noir. Pattes brunes. ANALIS.

Lg. 9. Lt. 3 m. — *Un peu plus allongé que le précédent, palpes, antennes et pattes plus ou moins roussâtres, élytres*

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les Fabricants, fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique Sphère terrestre d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal, richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à **30** fr., sera fourni *franco de port et d'emballage* au prix de **15** francs DANS TOUTE LA FRANCE, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, ET LE LUXEMBOURG.

Il est indispensable, notamment aux personnes qui voyagent et à celles qui s'occupent d'Histoire naturelle et de Géographie.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux (Direction du journal *le Frelon*, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

1 Mètre de Circonférence

HENRI GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture. Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3,500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: (2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane : 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTERES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 10

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

1er Août

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 10 (1899)

Faunule des Coléoptères de la France, etc.,
Meloïdæ (pagination spéciale 65-70).. 145-150
— Anthicidæ (— — 1-10).. 151-160

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement. (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'étranger (1), payables D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE. (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), renouvelable, seulement, *dès la distribution du numéro* 12 *de la série.*

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, en cours, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques contrariés, avec diagnose de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur s'ils en désirent un plus grand nombre), aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan arrêté), soit pour des revisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune poléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, 2° à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, de CASSIDES, de COSSYPHIDES d'Europe, et de quelques autres groupes ou familles que nous leur désignerions ultérieurement, — tous frais d'envois et de correspondance à leur charge. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS.

Les annonces de vente (ou d'échange, pour les personnes non-abonnées), seront comptées à raison de 0.15 c. par ligne, 2 fr. pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion devant être répétée ou annuelle, et seront exigibles d'avance.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'étranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, les difficultés de toute nature que nous suscite la *Poste* et la réduction que nous fait subir le *Change*, pour certains pays, nous forçant à renoncer à faire présenter les quittances au dehors.

et abdomen d'un jaune citron, les premières noires au sommet. Labre cilié de fauve. Epistome lisse au milieu. Tête subtriangulaire, joues un peu saillantes à sommet émoussé. Front impressionné, à ligne lisse obsolète. Antennes ♂ à 3e article très cylindrique, le dernier un peu moins long que le précédent. Prothorax très court obtrapézoïde, arqué latéralement, en avant, jusqu'aux angles antérieurs qui sont arrondis, plus avancés latéralement que les postérieurs, qui sont obtus, marqué à la base d'un sillon qui se continue par une carène, et, de chaque côté, en avant, d'une impression transversale occupant au moins la moitié de la longueur du segment ; lisse, à ponctuation très espacée. Ecusson lisse, arrondi au sommet, impressionné transversalement. Elytres faiblement, progressivement déhiscentes jusqu'aux 3/4, tronquées obliquement, de ce point, en dedans et en dehors, terminées en pointe ; à nervures faibles ; lisses vers les épaules, finement ponctuées sur le reste de la surface, à rebord marginal entier. Dessous peu densément pubescent, tibias antérieurs légèrement sinueux, les postérieurs faiblement arqués en dedans, à éperons assez grêles, presque de même épaisseur ; tarses densément villeux en dessous. Abdomen à 5e segment arcuément échancré, le dernier caréné longitudinalement, presque lisse, à points très espacés.

Bien distinct du S. *apicalis* par le front impressionné, par la tête paraissant subtriangulaire, par suite de la saillie des joues, par le prothorax d'une tout autre forme, étant presque cordiforme, mais à angles antérieurs marqués, à impression très étendue, par la ponctuation bien plus faible, etc.

Observations. — M. le baron v. Heyden a bien voulu nous communiquer un exemplaire du *Zonitis adusta* Ziegler, donné par l'auteur, et provenant de Silésie, sur lequel a été faite la description qui précède. Nous l'avons vu, aussi, de Montpellier, d'où il nous a été envoyé autrefois, sous le nom de *Colletis*, par M. Valéry-Mayet.

Le même entomologiste vient de nous communiquer, aussi, un exemplaire autenthique du MELOE *decorus*, provenant de Hongrie. Cet insecte qui cadre bien avec la description de Brandt et Erichson, p. 137, 22, et avec les caractères du tableau analytique de Redtenbacher, est manifestement distinct du *rugosus* et se rapprocherait bien plus, par sa coloration et son corps glabre, du *brevicollis*, dont le prothorax est tout autre. Mais, d'un autre côté, nous continuons à douter que Mulsant, dont les descriptions sont si exactes, ait eu entre les mains le *decorus* vrai, (à supposer que la réunion de cette espèce au *pygmæus*, indiquée par la dernière édition du catalogue Reitter, soit exacte), et qu'il ait pu dire de ce dernier qu'il s'éloigne du *rugosus* par sa couleur plus noire ; qu'il est garni, en dessus, de poils courts, etc. Quoi qu'il en soit, nous indiquerons, ci-après, les différences caractéristiques de ces espèces voisines, pour le cas où le *decorus* (= *pygmæus* ??) appartiendrait à la faune des environs de Lyon, ce dont nous doutons jusqu'à plus ample information.

1. Espèces glabres, bleues, d'un bleu-noirâtre ou d'un violet-pourpré, au moins sur la tête, le prothorax et les élytres. Elytres simplement rugueuses, ponctuées. 2

— Espèces plus ou moins pubescentes, d'un noir mat. Elytres plissées ou comme chiffonnées. 3

2. Prothorax convexe, presque en cœur renversé, arrondi latéralement, sans trace d'impression longitudinale interne, à angles postérieurs abaissés, à base élevée presque en bourrelet, à rebord largement relevé. BREVICOLLIS.

— Prothorax à peu près plan, en carré transverse, presque droit sur les côtés qui sont limités, en dedans, par une sorte de sillon longitudinal, moins accusé

antérieurement ; nullement renflé à la base, et à rebord très étroit. DECORUS.

3. Prothorax paraissant subtrisillonné, chargé, sur le dos, dans l'intervalle, d'élévations obtuses, qui le rendent très inégal. Pubescence assez dense, brillante, donnant à l'insecte une apparence roussâtre. MURINUS.

— Prothorax presque plan sur le dos, abstraction faite de quelques impressions assez faibles, à sillon médian obsolète, plus fortement, rectilinéairement, rétréci vers la base. Insecte d'un aspect noir mat, à pubescence cendrée clair-semée, ne modifiant pas la couleur. RUGOSUS.

Remarques et rectifications.

L'examen attentif d'un plus grand nombre d'exemplaires a modifié notre opinion au sujet du MYLABRIS *brevicollis*, qui nous paraît, actuellement, bien distinct du M. 12 *maculata*, mais dont la provenance : Montpellier, nous semble douteuse.

Il diffère du M. 12-*maculata*, par la forme plus large, de 1/5e environ plus courte, par le prothorax très court, beaucoup plus large que long, au lieu d'être généralement à peu près aussi long que large, plus fortement sinué vers le milieu, subarrondi avant les angles antérieurs, à angles postérieurs un peu redressés, à pubescence bien plus courte, celle du fond à reflet argenté, à impressions plus profondes ; par les élytres moins parallèles, s'élargissant arcuément, vers le 2e 1/3, surtout par le 2e article des antennes oblong, subcylindrique, au lieu d'être brièvement conique, par les articles 3-5 submoniliformes, au lieu d'être subcylindriques ; par l'écusson presque en 1/2 cercle ; par les tibias antérieurs droits, ♂ ♀, au lieu d'être arqués.

Par suite d'une omission, le *Mylabris 4-punctata* ne figure pas au tableau I des espèces qu'il faudra, ainsi, modifier pour l'y introduire.

— Forme assez large, etc... 5
5 Sommet des élytres soit étroitement, soit assez longuement bordé de noir. 4-PUNCTATA.
— Sommet des élytres concolore. 6
6 Pubescence des élytres couchée, etc...

Catalogue des MELOIDAE. (1)

Meloë L.

1 proscarabaeus L.	France.
2 violaceus Marsh.	—
3 majalis L.	France mér.
4 limbatus F.	Alsace.
5 autumnalis Ol.	France.
6 decorus Brandt.	Lyonnais ?
7 cicatricosus Leach.	Fr. mér. Centr. Corse ?
8 coriarius Brandt.	Fr. bor. or.
9 tuccius Rossi.	Fr. m. Corse.
10 variegatus Donov.	Fr. sepr. Centr.
11 purpurascens Germ.	Fr. mér.
12 brevicollis Panz.	France.
13 scabriusculus Brandt.	Alsace.
14 murinus Brandt.	France mér. Corse.
15 rugosus Marsh.	France. Lyon. Auvergne.

Cerocoma Geoff.

1 Schæfferi L.	Fr. sept. Bourbonnais.
2 Schreberi Fab	Fr. mé. (Provence, etc.).

Coryna Bilb.

1 distincta Chevr.	Corse ?
2 Bilbergi Gyll.	Fr. m. Provence.

(1) Voir pour toutes les synonymies le dernier Catalogue V. Heyden, Reitter et Weise 1891.

Mylabris L.

1 variabilis Pallas.	Fr.m.Lyonnais, Bourbonnais.
2 Fueslini Panz.	Fr. mér. Lyonnais.
3 flexuosa Oliv.	Fr. mér. Pyr.
4 4-punctata L.	Fr. m. Lyonnais.
5 geminata F.	Fr. mér. Lyonnais.
6 10-punctata F.	Fr. mér. ?
7 12-punctata Ol.	Fr. mér. Lyonnais. Alp. Pyr.
8 brevicollis Baudi.	Montpellier ?

Œnas Latr.

1 afer L.	Corse ?
var. nigricollis F.	»

Alosimus Muls.

1 syriacus L.	Montpellier.

Cantharis L.

1 vesicatoria L.	France.

Epicauta Redt.

1 verticalis Illig.	Fr. mér. Lyonnais.

Zonitis F.

1 mutica Scriba.	Fr. mér. Lyonnais. Fr. centr. Corse.
2 præusta F.	Fr. mér. Lyonnais. Corse.
3 fulvipennis F.	Fr. mér.
4 6-maculata Ol.	Fr. mér. Lyonnais. Corse.

Nemognatha Ilg.

1 chrysomelina F.	Provence.
v. nigripes Suffr.	Fr. m. Corse.

Hapalus Fab.

1 bipunctatus. Grm.	France ?

Sitaris Latr.

1 muralis Forst.	France.
2 Solieri Pecch.	Provence.

Stenoria Muls.

3 analis Schaum.	France mér. Montpellier.
4 apicalis Latr.	Fr. mér. Provence Htes-Alpes.
5 Guerini Muls.	Draguignan, Basses-Alpes.

Famille des ANTHICIDÆ

Anthicini

1re Partie

Tableau des Genres (1)

I

1. Prothorax non prolongé antérieurement en forme de corne horizontale. 2
— Prothorax prolongé antérieurement en forme de corne dentelée. 8
2. Prothorax accolé à la tête qui est de même largeur et située au même niveau, sans cou distinct pour la recevoir. Tête dirigée presque verticalement. Xylophilus Curtis.
— Prothorax muni d'une sorte de goulot bien distinct dans lequel s'engage la tête : celle-ci bien dégagée du prothorax en dessus et à la base. Tête penchée obliquement. 3
3. Prothorax submuriqué sur le dos, présentant le bord antérieur crénelé. Amblyderes Laf.
— Prothorax uni en dessus et à son bord antérieur. 4
4. Prothorax divisé transversalement par un sillon non interrompu en dessus. 5
— Prothorax sans sillon prolongé sur les bords le divisant en deux parties. 6
5. Tête contiguë au prothorax. Elytres ponctuées en lignes. Cuisses simples. Tomoderus Laf.
— Tête non contiguë au prothorax. Elytres à ponctuation très obsolète, écartée, sans ordre. Leptaleus Laf.
6. Toutes les cuisses fortement et brusquement renflées en massue. Elytres régulièrement ovalaires, rétrécies en avant et en arrière, à épaules nulles. Formicomus Laf.

(1) Nous répétons que les caractères indiqués dans ce tableau s'appliquent exclusivement aux espèces de notre faune.

— Cuisses généralement peu épaissies, sauf les antérieures. Élytres non rétrécies jusqu'à la base, à épaules soit rectangulaires, soit au moins bien marquées. 7

7. Corps très peu épais, très déprimé en dessus, squameux. OCHTHENOMUS Schmt.

— Corps plus ou moins épais et convexe, à pubescence piliforme. ANTHICUS Payk.

8. Pattes d'épaisseur moyenne. Tarses postérieurs n'excédant, pas en longueur, celle des tibias. NOTOXUS Geoffr.

— Pattes très grêles, très allongées. Tarses postérieurs beaucoup plus longs que les tibias de la même paire. MECYNOTARSUS Laf.

II

1. Prothorax muni d'une corne dentelée ou nettement crénelé à son bord antérieur. 2

2. Prothorax dépourvu de corne et crénelé antérieurement. AMBLYDERES.

— Prothorax muni d'une corne denticulée. 3

— Prothorax inerme ou à bord du prothorax uni. 4

3. Ponctuation des élytres extrêmement fine et serrée, recouvertes d'une pubescence appliquée simple, soyeuse. Pattes très grêles. Insectes de très petite taille. MECYNOTARSUS.

— Elytres à ponctuation formée de points très nets, bien séparés, plus ou moins profonde, à pubescence double, c'est-à-dire formée de poils couchés et de cils peu nombreux soulevés ou dressés. NOTOXUS.

4. Antennes insérées sous les bords relevés du post-épistome. Tête en carré ordinairement plus long que large. Prothorax étroit, peu rétréci à la base. Corps squamuleux. OCHTHENOMUS.

— Antennes insérées à découvert. Tête arrondie, parfois subtronquément ou faiblement rétrécie en arrière.

Prothorax plus ou moins large, notablement rétréci, parfois étranglé postérieurement. Corps à pubescence piliforme. 5

5. Tête circulairement concave à son bord postérieur, accolée contre le prothorax, qui est dépourvu de goulot pour la recevoir. Prothorax plus ou moins tranchant latéralement, au moins vers les angles postérieurs. XYLOPHILUS.

— Tête arrondie, tronquée ou brièvement incisée en arrière, bien séparée du prothorax par un goulot distinct de ce segment. Prothorax à arête latérale plus ou moins arrondie. 6

6. Elytres imperceptiblement pointillées sans ordre, à longs poils clair-semés, dressés, subtronquées au sommet, laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen ♂♀.

Prothorax marqué d'un sillon transverse avant la base, non sillonné longitudinalement. LEPTALEUS.

— Elytres ponctuées en lignes, à pubescence assez courte, soulevée, arrondies ensemble au sommet et recouvrant l'abdomen. Prothorax sillonné transversalement avant la base, dépourvu de sillon longitudinal. TOMODERUS.

— Elytres soit presque lisses, soit ponctuées sans ordre, subarrondies ensemble ou séparément au sommet, laissant, parfois, une partie de l'abdomen à découvert chez le ♂ seul. Prothorax dépourvu de sillon transverse avant la base. 7

7. Elytres rétrécies en avant, à épaules nulles. Toutes les cuisses extraordinairement renflées, et étroitement pédonculées à la base. FORMICOMUS.

— Elytres sans rétrécissement notable antérieur, à épaules toujours plus ou moins marquées. Cuisses peu épaissies, au moins celles des deux paires postérieures, non étroitement pédonculées. ANTHICUS.

Genre LEPTALEUS.

Ce genre a tout à fait l'aspect, surtout pour la forme du prothorax, presque bilobé, de certains ANTHICUS, notamment de ceux du groupe de l'*humilis*, avec ce segment beaucoup plus fortement anguleusement étranglé, et il n'a été admis que comme sous-Genre, par plusieurs catalogues; mais, chez les *Leptaleus*, les deux parties du prothorax sont nettement séparées par un sillon profond transverse, avec la portion antérieure globuleuse, beaucoup plus élevée que la portion basilaire, le dessus de l'insecte est imponctué, les élytres sont tronquées au sommet, laissant à découvert le pygidium dans les deux sexes, le dessous du corps n'est pas garni de poils squamiformes, les cuisses sont étroitement pédonculées à la base, renflées comme cela a lieu dans le genre FORMICOMUS. Le 1er article des tarses postérieurs est moins long que tous les suivants réunis.

Ce genre se distingue du genre ANTHICUS, par la forme du prothorax, divisé transversalement en deux, par un sillon profond ; du genre TOMODERUS, le seul qui possède avec lui ce caractère, par les antennes longues non épaissies postérieurement et à derniers articles non transverses, par les yeux ne débordant pas les bords latéraux de la tête, par le prothorax assez long, sans dilatation notable de chaque côté, antérieurement, sans sillon longitudinal ; par le dessus imponctué, etc.

La région qui nous occupe n'en renferme qu'une seule espèce.

Leptaleus Rodriguti. Latr. Lg. 2,25. Lt. 07 08. *Oblong, peu large, variant, en dessus, du roux foncé au brunâtre sur la tête, la 2e partie du prothorax, la base des élytres et sur les cuisses, avec deux fascies transversales jaunâtres sur celles-ci, (la postérieure parfois nulle). Antennes, tibias et tarses plus clairs ; lisse et très brillant, hérissé de soies très fines,*

clair-semées. Tête subarrondie, nettement brièvement incisée sur l'occiput. Antennes subfiliformes. Prothorax aussi long que large, fortement dilaté latéralement sur son lobe antérieur. Elytres très peu convexes, égalant, en longueur, les parties antérieures, à côtés presque droits. Pattes très allongées, très grêles.

t.l. F. CS.

Genre ANTHICUS.

Ce Genre se distingue facilement des Genres Tomoderus et Leptaleus par l'absence de sillon transverse, divisant le prothorax en deux lobes distincts ; du genre Formicomus, par la forme oblongue ou ovale des élytres, non distinctement rétrécies à la hauteur des épaules, avec celles-ci plus ou moins saillantes et par les cuisses non brusquement renflées, dépourvues de pédoncule grêle à la base.

Tableaux des espèces.

I

1. Dessus à pubescence demi-dressée, au moins partiellement, ou tout à fait hispide, simple ou double. 2
— Dessus à pubescence couchée ou presque couchée, jamais hispide. 7
2. Prothorax à ponctuation forte et profonde. Tout le dessus hérissé de très long cils de longueur un peu inégale, indépendants d'une pubescence foncière peu fournie. 3
— Prothorax faiblement ponctué. Elytres à pubescence médiocrement longue, simple ou double. 4
3. Une seule bande infra-basilaire, jaune, sur chaque élytre. hispidus Ross.
— Deux bandes jaunes transversales, sur chaque élytre,

l'une infra-basilaire, l'autre avant le deuxième tiers. 4-GUTTATUS Rossi.

4. Pubescence du dessus formée de cils simples, dressés, très clair-semés. Prothorax noir ou noirâtre, rougeâtre seulement à la base. Elytres à ponctuation médiocre, avec deux taches flaves, transversales, sur chacune d'elles. 2-FASCIATUS Rosch.

— Pubescence du dessus visiblement soulevée, médiocrement abondante, simple ou double. 5

5. Pubescence simple formée de poils, non distinctement soulevés, généralement appliqués, d'égale longueur. 6

— Pubescence formée d'une couche de poils plus abondants, couchés, au milieu desquels se dressent verticalement quelques cils rares. MINUTUS Laf.

6. D'un noir uniforme, tibias et tarses seuls roussâtres. Elytres fortement ponctuées. LONGIPILIS C. Bris.

— Prothorax d'un rouge clair, base des antennes, pattes et deux fascies, ainsi que le sommet des élytres, plus pâles. Elytres subtilement ponctuées. OPTABILIS Laf

7. Entièrement rouge ou rougeâtre, y compris les antennes et les pattes, (sauf les élytres noires), celles-ci guère plus larges que le prothorax, étroites, à côtés très parallèles. Insecte de très petite taille. GENEI Laf.

8. Elytres parées de deux bandes transversales formées d'une pubescence d'un soyeux argenté. 9

— Elytres de couleur variable, à pubescence grisâtre, uniformément répandue, ne formant pas de bandes. 12 *bis*.

9. Prothorax presque carré, ample, pas sensiblement moins large que les élytres, à angles postérieurs presque obtus, à fossettes nulles ou tout à fait latérales et peu marquées. 10

— Prothorax presque aussi long que large, beaucoup plus étroit que les élytres, plus ou moins fortement

étranglé vers la base, à angles postérieurs droits. 11

10. Articles 9 et 10 des antennes un peu plus longs que larges, le dernier ovoïde. Élytres très droites latéralement, déprimées, en parallélogramme allongé, à pubescence fournie, légèrement soulevée, trois fois, environ, aussi longues que larges. VENATOR Dufour.

— Articles 9 et 10 des antennes distinctement plus courts que longs, le dernier sublinéaire. Élytres guère plus de deux fois aussi longues que larges, légèrement convexes et faiblement, mais distinctement ovalaires, à pubescence nullement soulevée, parfois brunâtre. INSIGNIS Luc. (1)

11. Prothorax sans trace de fossettes latérales, globuleux en avant, faiblement, non brusquement rétréci vers la base. Fascie postérieure des élytres très étroite, bien nette, très oblique. TENELLUS Laf.

— Prothorax marqué d'une fossette plus ou moins distincte à la base. Fascie postérieure des élytres assez large, mal limitée, presque droite ou sinueuse. 12

12. Prothorax très peu convexe et rétréci peu à peu vers la base, sans étranglement. Pubescence des élytres très légèrement soulevée. FAIRMAIREI C.Bris.

— Prothorax subglobuleux en avant, brusquement resserré à la base. Pubescence des élytres nullement soulevée. PAYKULLI Gyll.

12.*bis* Prothorax déprimé, exactement trapéziforme. SELLATUS. Pz.

— Prothorax cordiforme, plus ou moins globuleux latéralement en avant, sans fossette latérale, ou peu brusquement rétréci vers la base, dans ce dernier cas, muni d'une fossette. 13

(1) On a réuni à tort ou à raison les A. *venator* et *insignis*. Les deux formes que nous avons sous les yeux sont manifestement distinctes. Nous n'avons vu la première que d'Espagne et la deuxième que d'Algérie. De Marseul mentionne l'A. *insignis* de Corse. Dans le doute, nous faisons figurer ici les deux espèces. Si l'A. *insignis* devait être réellement réuni à l'A. *venator*, nous proposerions de nommer *mutandus*, l'espèce indiquée ici sous le nom de *insignis*.

— Prothorax soit obtrapézoïde, soit faiblement subcordiforme et latéralement arrondi latéralement, en avant, dans ce dernier cas, bien plus large, à sa partie rétrécie, très réduite en longueur, que la moitié de sa plus grande largeur. 28

13. Prothorax marqué, latéralement, contre les angles postérieurs, d'une fossette plus ou moins distincte, vu de dessus, soit arrondie, soit oblongue. 14

— Prothorax dépourvu de fossette en dedans des angles postérieurs. 24

14 Dessus orné, au moins sur les élytres, de bandes ou de taches rouges ou jaunes. 15

— Dessus noir ou noirâtre, sans taches. 21

15 Tête rouge ou rougeâtre, ainsi que le prothorax. 16

— Tête noire. 18

16 Petit: (2 m.), Prothorax évidemment plus étroit que la tête. Elytres assez courtes, parées de deux bandes transversales d'un jaune pâle.

— a. Sommet des élytres très noir. DEJEANI. Laf.

— b. Sommet des élytres très jaune. CORSICUS.

— Plus grand: (2-2,5 m.). Plus allongé et moins court. Tête aussi large ou plus large que le prothorax. Elytres allongées, parées de deux taches ou bandes transversales pâles, avec le sommet noir. 17

17 Tête plus large que le prothorax. Antennes plus épaisses, surtout postérieurement, passant insensiblement au rouge sombre sur les derniers articles. Prothorax rétréci peu à peu subrectilinéairement, en arrière. Fascies des élytres très développées, entières, la postérieure ménageant, le long du bord sutural, avant l'extrémité, une ligne noire.

NECTARINUS Sanz. (1).

(1) La fossette latérale du prothorax est allongée et assez fort peu distincte, de face, chez cette espèce, bien que les auteurs et Mulsant, notamment, la rangent au nombre de celles foveolées. Nous ne pouvions l'éloigner de l'A. *sanguinicollis* avec laquelle elle a trop d'affinités, bien qu'elle soit absolument différente, nonobstant sa réunion au *nectarinus*, au dernier catalogue Heyden-Reitter.

— Tête pas plus large que le prothorax. Antennes subfiliformes, passant généralement brusquement au noir à partir du 5e article. Prothorax plus allongé, distinctement sinué latéralement en arrière. Elytres, à fascies le plus souvent réduites à des taches, confuses, parfois disparaissant entièrement.

SANGUINICOLLIS Laf.

18 Forme assez étroite et allongée. Antennes à articles 3 et 4, d'un jaune pâle, le 1er restant noir, tibias et tarses de cette même couleur, cuisses totalement noires, prothorax entièrement noir. Une seule fascie d'un jaune pâle, entière, avant le dernier 1/3 des élytres. ZONATUS Laf. (1).

— Forme assez large et assez courte. Antennes ayant les 4-6 premiers articles d'un rouge pâle. Pattes d'un testacé pâle, cuisses seules parfois légèrement rembrunies. 19

19 Elytres ornées de deux fascies testacées ou rougeâtres. 20

— Elytres ornées d'une seule fascie vers le dernier 1/3 postérieur. VENUSTUS Villa.

20 Antennes robustes, renflées postérieurement, à articles peu allongés. Prothorax entièrement rouge. Fascies rouges des élytres larges, entières, très nettes.

— a. 5 ou 6 premiers articles des antennes et pattes roux. MYLABRINUS Géné. (*forme typique*).

— b. premier article des antennes noir, 2-6 rouges, cuisses noires. var. REVELIERI. Pic. (2).

— Antennes insensiblement peu fortement épaissies postérieurement. Prothorax d'un testacé rougeâtre ou enfumé. Elytres de coloration très variable, à fascie bien marquée ou réduite, plus rarement entièrement

(1) Cette espèce paraît, jusqu'à présent, n'avoir été signalée que de Sardaigne, mais elle pourrait se trouver en Corse, aussi bien que l'A. *mylabrinus*.

(2) Nous avons vu le *type* de M. Pic.

rouges ou noires. FASCIATUS. Chvr. (1).

21. Insecte court, épais, très convexe, arrondi latéralement, le plus souvent à léger reflet plombé. Elytres fortement ponctuées. PLUMBEUS Laf. (2)

— Insecte plus ou moins oblong, peu allongé ou bien plus long, subdéprimé en dessus, à élytres subparallèles latéralement, très finement ou très obsolètement pointillées. 22

22. Etroit et très allongé. Elytres paraissant un tant soit peu atténuées postérieurement. Antennes à articles 9 et 10 brièvement coniques. NIGERRIMUS Pic.

— Large et assez court. Elytres légèrement élargies en arrière. 23

23. Antennes à articles 9 et 10 en carré subtransverse, le 11e ovalaire et comme subulé postérieurement. Prothorax fortement transverse, à rebord basilaire très étroit, obsolète. Elytres arrondies, tuméfiées au sommet, ♂. UNICOLOR Schmt. (3)

— Antennes à articles 9 et 10 en carré long, le 11e cylindrique dans sa première moitié, longuement acuminé postérieurement. Prothorax un peu plus large que long, à base largement rebordée. Elytres tronquées au sommet avec une épine suturale extrêmement courte, ♂. CALLIGER Mars.

24. Tête prolongée, en arrière, en pointe peu avancée ou en cône aigu. Prothorax simplement pointillé. Taille : 2,2-2,5 m. 25

— Tête sans prolongement occipital. Prothorax nettement ridé. Elytres parées, chacune, de deux taches rouges. Taille : 3,5-3,9 m. LONGICOLLIS Schmt.

(1) M. Pic nous communique de Savoie un exemplaire entièrement noir, en dessus, sous le nom de v. *opacus* Rey et comparé au type.

(2) Les A. *velutinus* Laf. et *pallicrus* Duf., ne sont vraisemblablement que des modifications peu importantes de cette espèce très variable ; dans tous les cas, les caractères indiqués sont sans valeur.

(3) L'A. *validicornis* de Sicile, est extrêmement voisin de l'A. *unicolor*. Tête plus grande, plus large que le prothorax, qui est moins court, plus rétréci à la base. Antennes fortement épaissies postérieurement brièvement hispides, au lieu d'être longuement cilicés.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les Fabricants, fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique Sphère terrestre d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal, richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à **30** fr., sera fourni *franco de port et d'emballage* au prix de **15** francs DANS TOUTE LA FRANCE, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, ET LE LUXEMBOURG.

Il est indispensable, notamment aux personnes qui voyagent et à celles qui s'occupent d'Histoire naturelle et de Géographie.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux (Direction du journal *le Frelon*, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

1 Mètre de Circonférence

HENRI GUYON, *13, rue Berlin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS*.

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3,500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: 2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants :) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTERES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 11

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

25 Août

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 11 (1899)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse : *Anthicini* (suite)..... 161-176

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'étranger (1), payables D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE, (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), renouvelable, seulement, *dès la distribution du numéro* 12 *de la série.*

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, en cours, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques contrariés, avec diagnose de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur s'ils en désirent un plus grand nombre), aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan arrêté), soit pour des revisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune poléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, 2° à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, de CASSIDES, de COSSYPHIDES d'Europe, et de quelques autres groupes ou familles que nous leur désignerions ultérieurement, — tous frais d'envois et de correspondance à leur charge. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS.

Les annonces de vente (ou d'échange, pour les personnes non-abonnées), seront comptées à raison de 0.15 c. par ligne, 2 fr. pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion devant être répétée ou annuelle, et seront exigibles d'avance.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'étranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, les difficultés de toute nature que nous suscite la *Poste* et la réduction que nous fait subir le *Change,* pour certains pays, nous forçant à renoncer à faire présenter les quittances au dehors.

25. Tout noir avec les antennes et les pattes rouges, ces dernières parfois brunâtres. 26

— Noir, maculé de rouge ou entièrement rouge avec une bande noire. 27

26 Tête assez largement arrondie latéralement en arrière. Antennes assez courtes, n'atteignant pas, à beaucoup près, la base du prothorax. Elytres peu allongées, légèrement élargies arcuément avant le milieu. Pattes entièrement d'un rouge foncé.

CONICEPS Mars. (1)

— Tête légèrement atténuée en ogive postérieurement. Antennes dépassant la base du prothorax. Elytres allongées, non dinstinctement dilatées vers le milieu. Cuisses et tibias noirâtres, au moins partiellement.

MARSEULIANUS (*nom. nov.*)

27. Varié de noir et de roux, les taches des élytres flaves, plus ou moins bien limitées, plus ou moins étendues. Ponctuation de la tête et du prothorax à peine plus faible que celle du milieu des élytres. Base du prothorax marqué d'une impression ou sorte de fossette, calleuse latéralement. Elytres à dépression faible, mais distincte, au-dessous de l'écusson.

HUMILIS Grm. (2)

— Entièrement d'un rouge ferrugineux clair, n'ayant de noir, sur les élytres, qu'une fascie médiane très rac-

(1) Deux espèces appartenant au groupe de l'A. *longiceps* de de la Ferté mais qui n'ont encore, à notre connaissance, été signalees que de la Sicile, terminent la série de celles à prothorax fortement resserré postérieurement : *dichrous* Laf. remarquable par ses élytres rétrécies, presque jusqu'aux épaules, comme cela a lieu chez les *Formicomus*, noires, avec le surplus rouge ou rougeâtre. Tête atténuée postérieurement en ogive. Prothorax sublaviforme, allongé. Pattes rouges, parfois avec les cuisses noirâtres, ♂ ; et *celox* Laf. d'un noir luisant, à côtes subparallèles, à ponctuation, même celle du prothorax, obsolète, à articles des antennes allongés, légèrement coniques. (Nous avons dû changer le nom de *femoralis* Marseul, monogr. (1879), p. 82, à cause du *femoralis* Db., de Syrie, Op. (1875) p. 44.

(2) Nous ne saurions séparer de cette espèce l'A. *Lameyi* Mars.; l'aspérité du dernier segment abdominal n'est pas constante; pas plus que le *salinus* Crotch. dont la description ne fait ressortir aucun caractère appréciable.

courcie en dedans. Ponctuation de la tête et du prothorax beaucoup plus faible que celle des élytres. Base du prothorax et région infra-scutellaire des élytres sans trace d'impression. BREMEI Laf.

28. Angles huméraux des élytres excédant à peine, latéralement, le niveau de la plus grande largeur du prothorax. Cuisses antérieures beaucoup plus fortement et brusquement renflées que celles des autres paires de pattes. TRISTIS Schmt.

— Angles huméraux des élytres dépassant de beaucoup, latéralement, le niveau du prothorax, dans sa plus grande largeur. 29

29 Elytres parées, chacune, de deux taches ou bandes jaunes. 30

— Elytres soit noires, immaculées, soit avec une seule tache infra-humérale pâle. 33

30. Taille relativement petite : (2,5 m.) Elytres étroites, presque droites latéralement. LUCASIANUS *nom. nov.* (1)

— Taille bien plus grande : (3,7 m.) Elytres beaucoup plus larges, surtout aux épaules, plus ou moins arquées sur les côtés latéraux. 31

31 Antennes, prothorax et la majeure partie des pattes rouges. Pubescence des élytres touffue, distinctement soulevée. Antennes ayant tous les articles plus longs que larges. 4-OCULATUS Laf.

— Antennes, prothorax et pattes, (moins les tibias partiellement), noirs. Pubescence des élytres courte, très peu fournie, nullement soulevée. Antennes à articles 9 et 10 transverses. 32

32 Insecte d'aspect mat, surtout sur la tête et le protho-

(1) = *4-maculatus*, Luc, nom préoccupé. Chez un exemplaire de la collection Pic, les élytres sont entièrement noires avec une tache mal accusée rougeâtre sous l'épaule. L'A. *brunneus* Laf., que Mulsant a réuni comme variété du *4-maculatus*, est entièrement ferrugineux. Il se distinguerait de l'A. *tristis*, dont il a la forme et la taille, outre cette coloration, par le corps bien plus déprimé, par le prothorax très peu convexe en avant, faiblement rétréci à la base, par les élytres beaucoup plus allongées, etc.

rax, ces deux derniers segments à ponctuation subconfluente. ANTHERINUS L. (1)

— Insecte un peu brillant, surtout sur la tête et le prothorax, dont les points bien séparés laissent, entre eux, des espaces lisses. var. LÆVICEPS Baudi.

33 Dessus entièrement noir. 34

— Elytres diversement maculées. 38

34 Etroit, allongé, déprimé en dessus, à élytres subparallèles latéralement, à rebord sutural bien marqué postérieurement, dans sa deuxième moitié. Tête profondément échancrée en arrière. 35

— Bien plus court, peu déprimé en dessus, à élytres légèrement arquées latéralement, à rebord sutural peu marqué, effacé au delà du dernier 1/4 postérieur. Tête notée, en arrière, d'une petite fossette très réduite, assez peu distincte. FUSCICORNIS Laf.

35 Antennes noires, longuement hispides. Pattes sombres. ATER Pz.

— Antennes d'un rouge sombre, (ainsi que les pattes), très brièvement pubescentes. Prothorax souvent brunâtre. MORIO Laf. (2)

36 Espèces oblongues, de taille moyenne : (2,5 à 3 m.) Elytres non distinctement arquées-élargies latéralement, déprimées en dessus. Prothorax plus longuement, assez fortement rétréci sinueusement en arrière, subdéprimé ou convexe, mais, dans ce dernier cas, seulement sur sa moitié antérieure, à pubescence du dessus, grise, courte, non soyeuse. 37

— Espèce assez courte, mais oblongue, à élytres presque droites latéralement, à soies très courtes, un peu hispides sur celles ci, subdéprimées en dessus. Pro-

(1) L'A. *4-decoratus* Ab. ne nous semble différer de la forme typique de cette espèce que par la taille un peu plus petite, les élytres un peu plus étroites, un peu plus parallèles, et par la tache postérieure réduite, plus ou moins arrondie. L'auteur a comparé son espèce à l'A. *4-oculatus*, mais n'a pas dit en quoi elle diffère des variétés de l'A. *antherinus*.

(2) Nous faisons figurer ici, pour mémoire, cette espèce, qui a pu être confondue avec *ater*, pour le cas où elle viendrait à être découverte dans les limites de notre faune.

thorax assez court, faiblement et très brièvement rétréci à la base, très peu convexe. Insecte de très petite taille : (2 m. environ), tout noir, avec une tache jaune au dessous de l'épaule. 2-GUTTATUS Laf.(1)

— Espèces courtes, épaisses et convexes, à élytres visiblement arrondies latéralement. Prothorax régulièrement convexe, faiblement rétréci tout à fait à la base, à pubescence d'un gris soyeux. Pattes de couleur claire. Taille très petite : (2 *maculatus* excepté), de couleur uniforme ou taché. 39

37 Elytres rouges antérieurement, largement noires postérieurement, finement ponctuées, marquées d'une dépression tranversale vers le 1er 1/3, faisant saillir les bossettes basilaires. Tête longitudinalement incisée sur l'occiput.

a. Prothorax uni sur son bord antérieur médian.
FLORALIS L.

b. Prothorax muni, sur son bord antérieur, de deux petites callosités obsolètes rapprochées, à peine séparées par une sorte de sillon.
var. QUISQUILIUS. Thoms.

— Elytres d'un testacé pâle ou rougeâtre, plus ou moins fortement ponctuées, sans dépression transversale vers le 1/3 de leur base. Tête à bord occipital entier. 38

38 Elytres très planes, peu fortement, peu profondément ponctuées, ornées d'une bande noire transversale, parfois réduite, toujours largement interrompue en dedans.

a. Tête et prothorax noirs, ce dernier fortement ponctué, strigueux longitudinalement. GRACILIS Pz.

b. Tête et prothorax plus ou moins rougeâtres, à

(1) Chez cette espèce, la pubescence du prothorax est cendrée, très courte, mais c'est la seule de cette section ayant, sur les élytres, de très courtes soies raides, un peu hispides.

ponctuation moins forte, formée de points arrondis.
var. GRACILIOR. Ab.

— Elytres subdéprimées, mais aussi convexes que le prothorax, fortement et profondément ponctuées, ornées, au-delà du milieu, d'une l'arge bande noire entière, chez la forme typique) (1), ♂ Tibias postérieurs extraordinairement dilatés triangulairement vers leur sommet et concaves sur la face interne de cette dilatation. INSTABILIS Scht.

39 Taille grande: (4 m. *circ.*). Tête profondément sillonnée longitudinalement dans son dernier 1/3 postérieur. Antennes longues, dépassant la base du prothorax. Insecte entièrement d'un testacé pâle ou à élytres maculées de noir. 2-MACULATUS Ilg.

— Taille très inférieure : (2-2,5 m.). Tête à fossette occipitale nulle ou très petite. Antennes courtes ou très courtes, n'atteignant pas, à beaucoup près, ou atteignant à peine la base du prothorax. 40

40 Uniformément noirâtre, fuligineux ou testacé.
FLAVIPES Pz.

— Roux ou roussâtre à élytres maculées. 41

41 Roux, avec la tête et le prothorax parfois plus foncés. Une bande transversale noire, commune aux deux élytres, vers les 2/3, presque en forme d'accolade. SCHMIDTI, Rosh.

— Tout noir, assez brillant, avec les antennes flaves.
LUTEICORNIS, Scht.

— Antennes et tibias d'un roux pâle. Tête et prothorax rouges ou noirâtres. 42

42 Tête finement pointillée serré, sans trace de ligne lisse ni d'incision occipitale. AXILLARIS. Scht.

— Tête fortement, rugueusement, ponctuée, avec une ligne lisse longitudinale. 43

(1) Rarement cette bande disparaît et l'insecte reste entièrement d'un rouge ferrugineux.

43 Tête brièvement incisée sur le milieu du bord occipital. Cuisses noires. Elytres noires, à tache humérale rousse. FENESTRATUS, Scht.

— Tête sans incision postérieure. Pattes entièrement testacées Elytres d'un flave rougeâtre, avec une tache noire occupant le 1/3 postérieur, d'autres fois très réduite. FUMOSUS Luc.

II

1. Dessus d'un noir profond, sans taches ou bandes d'une autre couleur, ni bandes d'un blanc soyeux. 2

— Dessus soit uniformément roux ou rougeâtre, ou de plusieurs couleurs, soit noir, à bandes transversales de poils argentés. 15

2. Elytres à pubescence partiellement dressée. LONGIPILIS. Lg. 2,2-2,5; Lt. *vix* 1 m. — *Etroit, allongé, déprimé, noir luisant, antennes et pattes d'un rouge brunâtre, à pointillé à peine distinct sur la tête et le prothorax, à ponctuation forte, peu serrée, un peu inégale sur la première moitié des élytres, très affaiblie, presque nulle postérieurement, à pubescence assez longue, très fine, grisâtre en partie dressée, sur les élytres. Tête en carré subtransverse, brièvement avancée anguleusement sur l'occiput Antennes médiocrement allongées, minces, filiformes, plus claires à la base, à premier article anguleux, en dedans, vers le milieu, 9 et 10 subtransverses, 11 brièvement piriforme. Prothorax subtransverse, à gouloi très net, fortement globuleux antérieurement, brusquement rétréci au delà du milieu. Elytres légèrement ovalaires, à épaules subrectangulaires, à rebord sutural distinct seulement en arrière, tronquées au sommet, laissant à découvert les trois derniers arceaux du dos de l'abdomen. Pattes assez minces, cuisses antérieures modérément renflées.* PR.; Marseille, Béziers, etc.

Très distinct des autres espèces ayant la même coloration et la tête anguleuse en arrière, par la forme unique du premier article des antennes et la pubescence dressée des élytres.

C'est à tort que Mulsant a émis l'avis que cette espèce pourrait être la même que l'A. *lucidulus* de la Ferté, de Syrie. Ce dernier, d'après la description, a les yeux anguleux, les parties antérieures revêtues d'une pubescence argentée, le prothorax subtrapézoïde, les élytres presque glabres.

— Elytres à pubescence nullement dressée. 3

3. Prothorax manifestement transverse, muni, de chaque côté de la base, d'une fossette bien visible, du moins un peu de biais. 4

— Prothorax dépourvu de fossettes à la base. 8

4. Insecte très épais, court et large. Elytres fortement ponctuées, à pubescence légèrement hispide.

PLUMBEUS.

Lg. 3,3 ; Lt. 1,3 m. — *Légèrement ovalaire, ♂, largement ovale ♀, épais, d'un noir brillant teinté de plombé ; antennes noirâtres, leur base ainsi que les pattes. (sauf rarement les cuisses), rembrunies, d'un testacé livide. Tête en carré transverse, très émoussée aux angles postérieurs, imperceptiblement pointillée. Yeux petits, peu saillants. Antennes hispides, à article 2 noueux, plus court que 3, les 3 avant-derniers coniques. Prothorax un peu moins large que la tête, subtransverse, légèrement convexe, distinctement rebordé à la base, à fossettes arrondies, profondes, distinctement pointillé. Elytres environ une fois 1/2 plus longues que larges, à épaules plus ou moins saillantes, suivant que l'insecte est ailé ou aptère, plus ou moins arquées latéralement, selon les sexes, largement tronquées au sommet, à ponctuation très nette, pas très serrée, affaiblie vers le sommet, à suture paraissant légèrement élevée postérieurement. Cuisses antérieures faiblement renflées, tarses plus courts que les tibias* FS.; Ly., Béziers, Perpignan, etc. c.

Espèce bien tranchée. Sa forme particulière, sa pubescence et sa ponctuation la distinguent bien des autres espèces à prothorax fovéolé.

— Insecte plus ou moins oblong, soit assez court, soit très allongé, peu épais, parfois déprimé. Elytres à pubescence fine, tout à fait appliquée. 5

5. Forme étroite, très allongée. Élytres près de quatre fois plus longues que larges, un tant soit peu rétrécies après leur 2e moitié. Prothorax peu large, guère moins long que large. NIGERRIMUS Pic.

Lg. 1,8 ; Lt ; 0,8 m. — *Etroit, allongé, très déprimé, noir, peu brillant, antennes et pattes brunes. Dessus à pointillé extrêmement fin, à pubescence grise, très fine. Tête arrondie, pas plus large que le prothorax. Yeux non saillants. Antennes minces, filiformes, parcimonieusement pubescentes, à 2e article noueux, à peine plus long que 3, les 3 ou 4 avant-derniers plus courts que larges, le dernier non arrondi à la base. Prothorax subtransverse, à côtés anguleusement dilatés latéralement, au-dessus du rétrécissement, à fossette allongée, peu distincte vu de dessus, sa 2e moitié rétrécie, tombant perpendiculairement sur la base. Élytres à côtés parallèles jusqu'aux 2/3, très légèrement atténués ensuite, à épaules élevées, à angle émoussé, à bossettes basilaires bien distinctes, très légèrement tuméfiées avant le sommet, sutural ♂, à rebord sutural indistinct. Tibias et tarses testacés.*

Hautes-Alpes, (Valpeyrère Grilat). Coll. Pic. rr.

Facies et forme de l'A. *marseulianus* décrit plus bas, mais ce dernier a l'occiput anguleux, la tête subogivale en arrière, le prothorax aussi long que large, les élytres sensiblement plus longues.

— Forme assez large, médiocrement allongée ou assez courte. Elytres 2 fois 1/2 à 3 fois, au plus, plus longues que larges, nullement atténuées après le milieu. Prothorax fortement transverse. 6

6. Base des antennes et pattes partiellement d'un rouge clair. Insecte d'aspect pruineux. Élytres assez largement ovalaires. FASCIATUS V. OPACUS Rey.

— Base des antennes et pattes entièrement obscures. Insecte à pubescence mate, sans apparence pruineuse. Élytres non distinctement arquées, élargies latéralement, faiblement plus larges à partir du 2e 1/3. 7

7. Antennes légèrement épaissies postérieurement, à articles très légèrement moniliformes, 8-10 transverses. Prothorax très faiblement rebordé à la base. UNICOLOR.

Lg. 2,2 2,5 Lt. 0,7 m. — *Peu allongé, large, déprimé, entièrement noir, un peu brillant, tibias et tarses un peu moins foncés; subtilement pointillé et à pubescence très fine, en dessus. Tête épaisse, convexe, arrondie transversalement, pas plus large que le prothorax. Yeux non saillants. Antennes à articles 2 et 3 subégaux et de même forme. Prothorax fortement transverse, sinué latéralement, à fossette oblique, située latéralement, anguleusement obtusément dilaté latéralement en avant, restant large à la base, brièvement sinué avant celle-ci, à rebord basilaire très étroit, assez peu distinct. Élytres deux fois à peine plus longues que larges, à peine élargies vers le 2e 1/3, à callosité très brillante avant le sommet sutural, ♂, subtronquées à l'extrémité, ne recouvrant pas tout à fait l'abdomen, à élévation basilaire peu distincte, sans épine suturale, ♂. Tarses postérieurs un peu plus courts que les tibias.*

Marseille (Solier).

— Antennes non distinctement épaissies postérieurement, subfiliformes, à articles 8-10 guère plus larges que longs, subtriangulaires. Prothorax à rebord basilaire assez large, très net. CALLIGER.

Lg. 2,5 ; Lt. 1 m. — *Oblong, assez large, extrêmement*

*voisin de l'*A. unicolor, *même structure, même coloration, un peu plus grand, parcimonieusement pubescent de gris, imperceptiblement pointillé sur la tête et surtout sur le prothorax, plus nettement sur les élytres. Tête un peu plus large que le prothorax. Antennes un peu plus longues que chez l'*A. unicolor, *à articles 8-10 oblongs, sublinéaires. Prothorax plus anguleusement échancré latéralement. Elytres non distinctement élargies postérieurement et un tant soit peu atténuées dans le 2e 1/3, armées d'une épine suturale, sans tuméfaction postérieure distincte,* ♂.

FM. Hyères, (de Mareul), rr.

Cette description a été faite sur un exemplaire de la collection Pic, (olim de Léséleuc).

8. Occiput largement échancré. 9
— Occiput avancé anguleusement en arrière. 10
— Occiput sans échancrure ni avancement anguleux distincts. 11
9. Prothorax subdéprimé, faiblement rétréci, non brusquement en arrière. Antennes à articles 8-10 subobconiques. ATER.

Lg. 2,8-35. Lt. 0,9 m. — *Allongé, peu étroit, noir, tibias et tarses rougeâtres. Dessus à pubescence grisâtre peu fournie. Tête carrée en arrière, à angles postérieurs marqués, assez fortement ponctuée, les points assez écartés sur un fond brillant. Yeux assez grands, assez proéminents. Antennes filiformes, allongées, parcimonieusement assez longuement hispides, à articles 2 et 3 peu inégaux, 9-10 en carré transverse. Prothorax presque aussi long que large, rectilinéairement élargi de la base aux 2/3, à goulot accusé, nettement ponctué assez serré, restant assez large à la base. Elytres trois fois, environ, plus longues que larges, subparallèles latéralement jusqu'au dernier 1/3,*

obtuses au bout, ne recouvrant pas complètement l'abdomen, légèrement échancrées à la base, à épaules élevées, à angle émoussé, à bossettes assez distinctes. Pattes allongées, cuisses antérieures claviformes, fortement, ♂. Pontarlier, (Billot), ex-Mulsant.

Bien distinct des autres espèces noires à prothorax sans fossettes, par sa grande taille, sa forme déprimée et par son occiput largement entaillé, caractère qu'il n'a de commun qu'avec l'A. *morio*.

Prothorax plus convexe, subsinueusement rétréci vers la base. Antennes à articles 8-10 submoniliformes. MORIO.

Cette espèce, qui se trouve en Sardaigne et probablement en Corse, a les plus grands rapports avec la précédente dont elle a presque la taille, la structure, la coloration. L'échancrure occipitale est la même. Les différences sont les suivantes :

Taille un peu plus petite, plus déprimé, plus étroit, souvent brun, avec les antennes et les cuisses rougeâtres. Tête déprimée, arrondie, peu anguleuse au sommet des joues, à goulot bien détaché, plus finement ponctuée. Antennes à cils dressés bien moins abondants, très courts. Prothorax plus étroit, un peu plus globuleux en avant. Elytres subtronquées à la base. Lg. 3-3,5 ; Lt. 1, 1-1-4 m.

10. Tête atténuée presque en ogive, derrière les yeux. Antennes distinctement épaissies postérieurement, à articles 9 et 10 fortement transverses Elytres trois fois, environ, plus longues que larges, sans dilatation au-dessous des épaules, très légèrement atténuées postérieurement. MARSEULIANUS (1).

Lg. 3,5 ; Lt. 1,1 m. — *Très étroit, très allongé, très*

(1) = *Femoradis* Mrs. Le Cat. HRW (1891) a imprimé, par erreur : *femoratus*.

déprimé, luisant un peu, très finement, assez longuement pubescent de grisâtre, très finement ponctué, un peu plus fortement vers la base du prothorax, noir de poix, avec les antennes, les genoux, les tibias et les tarses testacés. Tête paraissant un peu plus longue que large, rétrécie en ogive postérieurement, à prolongement occipital très court, brillant. Antennes grêles, distinctement épaissies sur les cinq derniers articles, 9-10 transverses, le dernier assez court, parcimonieusement pubescentes. Prothorax un peu plus long que large, élargi subanguleusement en avant, étroitement rétréci vers la base, noté, au milieu, d'un faible sillon ou d'une petite fossette à bords un peu élevés. Elytres légèrement échancrées à la base, sans bossettes distinctes, à épaules médiocrement saillantes, à angle émoussé, à rebord sutural obsolète mais distinct, dans les 2/3 postérieurs. Pygidium découvert, ♂. Pattes très grêles. — Hérault, rr.

Ne peut être confondu avec l'A. *coniceps* qui est bien moins étroit, beaucoup moins allongé, à tête assez courte, subarrondie latéralement en arrière, à antennes bien plus courtes, autrement construites, à élytres distinctement plus larges, latéralement, qu'aux épaules, à pattes plus courtes.

— Tête arrondie latéralement jusqu'au prolongement occipital. Antennes non épaissies postérieurement, à articles 9 et 10 presque aussi longs que larges. Elytres très légèrement élargies vers le milieu, deux fois 1/2 à peine, plus longues que larges. CONICEPS. Lg. 2,2-2,5 ; Lt. 0,7-0,8 m. — *Peu étroit, assez allongé, déprimé, noir, antennes et pattes rousses, finement mais, distinctement ponctué sur la tête et le prothorax, un peu plus fortement et plus lâchement sur la première moitié des élytres, à pubescence grise assez longue. Tête légèrement arrondie derrière les yeux, à pointe occipitale*

assez courte, mais aiguë, brillante. Antennes peu allongées, minces, à 10e article presque carré. Prothorax élargi en avant, peu convexe, paraissant un peu moins long que large, à base légèrement élevée, non calleuse. Elytres assez longues, très peu dilatées, un peu avant le milieu, assez étroitement, faiblement, atténuées postérieurement, suture légèrement élevée, presque jusqu'à la base. Pattes grêles.
PR ; Ly. ar.

Semble assez distinct des variations foncées de l'A. *humilis* par les antennes plus courtes, par la tête moins largement arrondie en arrière, par le bord basilaire du prothorax dépourvu d'élévations, par les élytres plus étroites, plus longues, un peu plus parallèles.

11 Elytres larges, soit régulièrement arquées latéralement, dès le dessous des épaules, soit faiblement dilatées, seulement en arrière. 12

— Espèces étroites, allongées, nullement dilatées arcuément, latéralement, à côtés subparallèles, les trois segments principaux étant à peu près de même largeur. 14

12 Taille plus grande : 4 m Tête épaisse, finement ponctuée, sans trace de ligne lisse. ANTHERINUS v. LEVEILLEI Pic.

— Taille inférieure : 2-2,5 m. Tête comprimée, marquée d'une ligne lisse longitudinale. 13

13 Antennes rousses. Pattes brunes. Prothorax étroit, non distinctement dilaté en avant. Taille très petite. LUTEICORNIS.

Lg. 2-2,2 ; Lt. 0,6 m. — *Subovale, assez peu allongé, large, légèrement déprimé, noir peu luisant, avec les antennes ordinairement en entier, une partie des tibias et les tarses testacés. Dessus densément ponctué, plus finement sur la tête et sur le prothorax, plus fortement et plus profondément sur la première moitié des élytres, très finement pubescent de gris. Tête presque carrée, subtransverse, convexe, à ponctuation à peine plus forte que celle*

du prothorax, paraissant un tant soit peu rugueuse, à ligne lisse bien accusée. Antennes grêles, dépassant à peine la base du prothorax, très légèrement épaisses postérieurement, à articles 2 et 3 subégaux, 2-6 à peine aussi longs que larges, 7-10 subtransverses, non moniliformes, le dernier subcylindrique, à pointe mousse. Prothorax assez petit, pas plus long que large, assez convexe, très faiblement dilaté-arrondi antérieurement, peu sensiblement plus large en avant qu'à la base, peu distinctement rebordé à celle-ci. Elytres légèrement échancrées à la base, à épaules élevées, beaucoup plus larges que le prothorax à la base, une fois 1/2 environ, plus longues que larges, légèrement arquées antérieurement d'un bout à l'autre, obtuses au sommet. Pattes grêles, très menues. t. l. F. cc.

La var. *Leveillei*, bien plus rare, nous a été communiquée par M. Pic.

Reconnaissable à sa petite taille, à sa forme ovalaire, à la couleur, surtout celle des antennes.

— Antennes et pattes brunes. Forme suboblongue, à élytres non distinctement arquées latéralement. Pubescence grise, sans reflet, très courte sur les élytres. FUSCICORNIS.

Lg 2,2 ; Lt. 07 m. — *Oblong, assez large, peu allongé, noir, très peu brillant, à pubescence grise, formée de très courtes soies un peu raides, sur les élytres. Ponctuation du dessus analogue à celle de l'A* luteicornis. *Tête déprimée, assez grossement ponctuée, à points beaucoup plus forts que ceux du prothorax, à ligne lisse longitudinale assez large, nullement saillante. Antennes brunes, assez longues, à 1er article épaissi, le 2e distinctement plus court que 3, 3-6 oblongs, les 5 derniers épaissis, le dernier subcylindrique, très aminci postérieurement. Prothorax assez large, presque carré, faiblement plus étroit vers la base. Elytres subparallèles latéralement, un tant soit peu plus larges*

après le milieu, à épaules élevés, à angles émoussés, moins de deux fois plus longues que larges, très obtuses au sommet. Pattes grêles, tibias et tarses à peine rembrunis. CS ; Perpignan, (de la Ferté).

— Antennes et pattes rousses. Large et assez court, subovale. Prothorax sensiblement plus large, transverse, à pubescence blanchâtre abondante, à reflet soyeux.

FLAVIPES.

Lg. 1, 7 22 ; Lt. 0,7 m. — *Ovale oblong, épais, large et peu allongé, noir, presque mat, antennes et pattes d'un rouge clair, dessus à pubescence blanchâtre, soyeuse, plus fournie sur le prothorax, à fine ponctuation très serrée, plus forte et ruguleuse sur la tête. Tête subdéprimée, en carré subtransverse, munie d'une ligne lisse. Yeux non proéminents. Antennes grêles à la base, légèrement épaissies postérieurement, dépassant à peine la base du prothorax, à article 2 et 3 égaux en longueur, le 2e épaissi, 8-10 transverses, le 4e subovale, assez court. Prothorax à peu près de la largeur de la tête, subtransverse, légèrement convexe en avant, obtrapézoïde, non brusquement dilaté de la base au sommet, la base restant large. Elytres larges, peu convexes en dessus, plus ou moins arquées latéralement selon les sexes, à épaules élevées bien développées, obtusément arrondies au sommet, à suture rebordée et impressionnée postérieurement. Cuisses non distinctement épaissies, rarement enfumées à la base, tarses postérieurs un peu plus courts que les tibias*, t. 1 F., CS ; cc.

Espèce assez variable de coloration, mais toujours reconnaissable à sa forme large et courte, à sa pubescence dense et soyeuse. Sa taille bien plus grande et la coloration des pattes, ses antennes épaisses ne permettent pas de la confondre avec l'A. *luteicornis*, qui s'en rapproche

un peu pour la forme et par la ponctuation de la tête, munie, aussi, d'une ligne lisse élevée.

14. Elytres plus longues, très droites en dehors, dans leurs deux premiers 1/3. Antennes et pattes d'un rouge foncé. TRISTIS V NIGER.

15. Elytres parées de deux bandes transversales, de pubescence argentée. Taille assez grande ou très grande. 16

— Elytres non parées de bandes, recouvertes d'une pubescence soyeuse à reflet argenté. Taille inférieure. 17

16. Prothorax large, presque carré, paraissant, vu de dessus, très peu rétréci à la base. Elytres longues, presque planes, très droites latéralement, à bandes larges, sinueuses, à pubescence foncière abondante, légèrement soulevée. VENATOR.

Lg. 3, 5-4, 8 ; Lt. 1, 5-1,7 m. — *Etroit, très allongé, d'un noir mat, tibias et tarses testacés. Dessus à pubescence brunâtre assez dense, légèrement soulevée sur les élytres, à ponctuation extrêmement fine et serrée. Tête épaisse, un peu plus large que le prothorax à la saillie des yeux, en carré transverse dans sa moitié postérieure, à angles postérieurs droits. Antennes dépassant notablement la base des élytres, assez minces, ♀ plus fortes, à articles oblongs, plus fortement triangulaires, à partir du 6e, ♂, le dernier comprimé vers le sommet. Prothorax subtransverse, faiblement élargi de la base aux angles antérieurs qui sont émoussés, restant large à la base, très peu convexe. Elytres à peine plus larges que la plus grande largeur du prothorax, à épaules nulles, coupées obliquement, trois fois, au moins, plus longues que le prothorax, déprimées, très droites extérieurement sur leur moitié médiane, arrondies ensemble au sommet et laissant le sommet de l'abdomen à découvert, plus largement, ♂.*

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les Fabricants, fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique Sphère terrestre d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal, richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à **30** fr., sera fourni *franco de port et d'emballage* au prix de **15** francs DANS TOUTE LA FRANCE, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, ET LE LUXEMBOURG.

Il est indispensable, notamment aux personnes qui voyagent et à celles qui s'occupent d'Histoire naturelle et de Géographie.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux (Direction du journal *le Frelon*, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

1 Mètre de Circonférence

HENRI GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, contenant 3.500 espèces environ, avec un rabais moyen de 40 à 70 0/0 sur les prix des catalogues, en laissant la faculté de composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par moins*, dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. Une centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C., 25 fr ; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: (2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la réception préalable d'un mandat-poste.**

M. Desbrochers se charge de compléter telle ou telle famille de COLEOPTERES de l'ancien monde. Il peut fournir, en outre : 1° des Collections entières, (aussi, de petites Collections à prix très réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de France et de Corse ou de la Faune Gallo-Rhénane ; 2° de CURCULIONIDES et de BRENTHIDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTERES ; 4° d'HYMÉNOPTÈRES ; enfin des lots, de Coléoptères de Barbarie.

Les prix courants continueront à être adressés très régulièrement aux clients habituels; aux autres entomologistes, contre la somme de 1 franc en timbres français ou étrangers, qui sera déduite du montant de la première commande, cela pour réprimer des demandes *tout à fait abusives*. La liste, actuellement presque épuisée, de nos livres et brochures d'entomologie encore disponibles sera *communiquée* sur demande. En retour de listes de doubles de COLEOPTERES *rares*, nous adresserons des listes *équivalentes*, spécialement destinées aux ECHANGES.

N° 12

LE FRELON

JOURNAL D'ENTOMOLOGIE DESCRIPTIVE

EXCLUSIVEMENT CONSACRÉ

A l'étude des COLÉOPTÈRES d'Europe et des Pays voisins

12 Numéros par an

(Les Abonnements partent du 1er numéro de la série)

SEPTIÈME ANNÉE (1898-99)

8 Septembre

J. DESBROCHERS DES LOGES

à TOURS (Indre-et-Loire)

Directeur-Rédacteur

(*Tous droits réservés*)

AVIS

Ce N° 12 terminant la 7e série, nous prions nos abonnés de nous envoyer directement leur cotisation, pour éviter les frais de recouvrement : **6 francs nets de tous frais.**

Nous insistons surtout pour que cette somme nous soit adressée. exactement, *par nos abonnés de l'Etranger*, les difficultés que nous rencontrons pour faire encaisser le montant des quittances d'abonnement au dehors, nous ayant forcé à renoncer à ce mode de recouvrement.

CHATEAUROUX

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. BADEL

Sommaire du N° 12 (1899)

Faunule des Coléoptères de la France et de la Corse : *Anthicini* (suite)..... 177-192
Table des matières du 7e volume..... 193-195
Erratum..... 195-196

Le FRELON, exclusivement consacré à l'étude des COLÉOPTÈRES D'EUROPE ET CIRCA, publie spécialement des monographies de ces insectes.

Prix de l'abonnement, (pour 12 numéros), 6 Francs *net*, pour la France et pour l'étranger (1), payables D'AVANCE, directement, SANS INTERMÉDIAIRE DE LIBRAIRIE. (au bureau du journal, 23, rue de Boisdenier, à Tours), renouvelable, seulement, *dès la distribution du numéro* 12 *de la série.*

Les numéros ne se vendent pas séparément. Le prix du volume est de 8 francs pour les personnes non abonnées. Les sept premiers volumes sont à la disposition des nouveaux souscripteurs au prix de 44 francs payés d'avance.

Tout abonné qui constaterait une lacune entre deux numéros, devrait nous réclamer le numéro manquant. Il ne pourrait être donné suite aux réclamations tardives.

Les premiers volumes du *Frelon* ont publié, successivement, les monographies des CASSIDES de France, des COSSYPHIDES, des APIONIDES, des GYMNÉTRIDES, des BARIDIIDES, des ELYTRODON, etc., etc. ; des tableaux synoptiques des SCOLYTIDES, des MEIRA, des SIBINIA, etc., et a donné la description de plus de 350 espèces nouvelles de Coléoptères.

La 7e année, en cours, a commencé la publication, par famille, d'une faune abrégée des COLÉOPTÈRES de la FRANCE et de la Corse, dont la détermination est facilitée par un système de doubles-tableaux dichotomiques contrariés, avec diagnose de chaque espèce.

Nous accorderions 20 exemplaires gratuits, (sauf aux auteurs à s'entendre avec l'imprimeur s'ils en désirent un plus grand nombre), aux spécialistes qui voudraient bien nous prêter leur concours, soit, pour cette dernière publication, (en traitant telle ou telle famille sur le plan arrêté), soit pour des revisions ou des tableaux synoptiques de Coléoptères de la faune poléarctique.

SEULS, LES ABONNÉS AU *Frelon* auront droit : 1° à une annonce d'Echange de 6 à 8 lignes qui pourra être répétée, 2° à la détermination *gratuite* de CURCULIONIDES, de CASSIDES, de COSSYPHIDES d'Europe, et de quelques autres groupes ou familles que nous leur désignerions ultérieurement, — tous frais d'envois et de correspondance à leur charge. — Les quelques *doubles* qui nous seraient abandonnés, seraient compensés par d'autres d'une valeur équivalente, d'après une liste à choisir. *Ne pas envoyer plus de 50 à 60 espèces* A LA FOIS.

Les annonces de vente (ou d'échange, pour les personnes non-abonnées), seront comptées à raison de 0.15 c. par ligne, 2 fr. pour une 1/2 page, à forfait pour une insertion devant être répétée ou annuelle, et seront exigibles d'avance.

(1) On remarquera que nous n'avons pas majoré ce prix, pour les souscripteurs de l'étranger, des frais d'affranchissement, ainsi que cela se fait habituellement, mais nous les prions instamment de nous envoyer *directement* et *exactement* leur cotisation, les difficultés de toute nature que nous suscite la *Poste* et la réduction que nous fait subir le *Change,* pour certains pays, nous forçant à renoncer à faire présenter les quittances au dehors.

Pattes robustes, cuisses fortement claviformes, et tibias sinués en dedans, à la base, à peine arqués postérieurement, ♂. (1) CS.

Espèce peu connue, très tranchée, reconnaissable à la forme du prothorax, à celle des élytres aussi longues que ce segment, sans fossette, aux bandes argentées, et à la pubescence abondante, un peu soulevée des élytres.

— Prothorax beaucoup moins large que les élytres, fortement rétréci avant la base. Elytres subconvexes, légèrement ovalaires, à bandes rectilignes, étroites, obliquant en sens inverse, à pubescence assez peu distincte, nullement soulevée. TENELLUS.

Lg. 2,2-2,5; Lt. 07 à 08 m. — *Oblong, assez étroit, allongé, noir presque mat; première moitié des antennes, tibias et tarses d'un ferrugineux pâle ; paré, sur les élytres, de deux bandes transversales étroites, pâles, parfois à teinte carnée, obliquant en sens inverse, recouvertes d'un duvet soyeux blanchâtre. Dessus à pointillé superficiel et à pubescence cendrée. Tête presque carrée en arrière, arrondie au sommet des joues, paraissant légèrement sinuée ou échancrée sous le bord occipital, notée, en avant, d'une ligne lisse, obsolète, raccourcie. Antennes médiocres, faiblement plus épaisses postérieurement, à articles 2 et 4 subégaux, un peu plus courts que 3,* 8-10 *un peu plus courts que larges, le dernier subovalaire. Prothorax un peu plus long que large, subglobuleux antérieurement, subsinueusement rétréci postérieurement, a base obsolètement rebordée. Elytres légèrement ovalaires, un peu moins de deux fois 1/2 plus longues que larges, à épaules*

(1) Ce caractère est exagéré dans la figure qu'en donne de la Ferté de son *insignis* qui est le véritable *venator*, et la saillie anguleuse qu'il indique n'existe pas.

élevées, à angle émoussé, légèrement déprimées le long de la fascie antérieure, à rebord sutural obsolète, dans le dernier 1/3, ♂. Cuisses antérieures très claviformes, tibias légèrement épaissis et sommet de l'abdomen légèrment à découvert, ♂. FS; Ly. ac.

Sa forme ovalaire allongée, celle du prothorax, la tête légèrement échancrée en arrière, les fascies étroites et obliques des élytres n'ont pas d'analogue.

17. Insectes oblongs, étroits à côtes subparallèles, de de petite ou de très petite taille. 18

18. Insecte très petit, très déprimé, très étroit et à côtés tout à fait parallèles, la tête, le prothorax et les élytres étant, à très peu de chose près, de même largeur. Entièrement d'un rouge clair, les élytres seules restant noires ou noirâtres. Pattes minces. GENEI.

Lg. 1,3-1,5; Lt. 0,5-0,6 m. — *Oblong étroit, médiocrement allongé, à côtés parallèles, très déprimé, entièrement d'un rouge pâle ou d'un roux flavescent, avec les élytres noires ; finement pubescent de gris, et finement ponctué. Tête presque carrée, de la largeur du prothorax, à ligne longitudinale lisse, obsolète. Antennes ne dépassant pas la base du Prothorax, légèrement épaissies sur les 3 ou 4 derniers articles, à 3° seul plus long, plus large, 9 et 10 en carré transverse, le dernier pas plus long que large. Prothorax subtransverse, subdéprimé, rectilinéairement élargi de la base aux angles antérieurs, qui sont un peu marqués, large à la base. Elytres à peine plus larges que le prothorax, à épaules presque nulles, parallèles latéralement dans ses 3/4 antérieurs, comme tronquées au sommet Pattes médiocrement allongées, cuisses peu distinctement claviformes, tarses postérieurs de la longueur des tibias.* CS; FM; PO; Var.

Cette espèce, grâce à sa forme, à sa coloration particu-

lière et à sa très petite taille, ne peut être confondue avec aucune autre.

— Insecte du double plus grand. Elytres beaucoup plus larges que le prothorax. Noir, avec la base des antennes, les tibias et les tarses testacés et deux bandes roussâtres sur chaque élytre, souvent réduites ; pattes épaisses, cuisses antérieures très renflées. TRISTIS.

Lg. 2-25 ; Lt. 0,07-0,8 m. — *Suballongé, assez étroit, légèrement convexe, et à côtés subparallèles, noir ou rouge brunâtre, base des antennes, tibias et tarses ainsi que 2 bandes sur chaque élytre, souvent obsolètes, rougeâtres ou d'un testacé pâle. Dessus à pubescence cendrée, couchée, assez longue, plus condensée et plus pâle sur la partie occupée par les bandes, finement ponctué sur la tête et le prothorax, un peu plus fortement et plus lâchement sur les élytres. Tête transverse, carrée en arrière, à angles postérieurs marqués, à ligne lisse très obsolète. Yeux non saillants. Antennes à premiers articles oblongs, 7-9 submoniliformes, le dernier brièvement ovalaire ♂, oblong, sublinéaire ♀. Prothorax à peine moins long que large, dilaté presque rectilinéairement de la base aux pommettes, assez étroit et étroitement rebordé à la base, à goulot peu distinct ; bombé antérieurement ♂, peu convexe, ♀. Élytres un peu plus larges à la base que celle du prothorax, du double plus longues que larges, à épaules peu marquées, sans bossettes distinctes, à rebord sutural impressionné postérieurement, largement tronquées au sommet, laissant l'abdomen à découvert, dans les deux sexes. Pattes assez courtes. Cuisses antérieures brusquement et très fortement renflées.* t. l. F. ; Sos, en nombre dans le crottin desséché de cheval (Coll. Bunduer), ar.

Ne peut être comparé qu'à l'A *lucasianus* dont il se rapproche par sa forme étroite et par sa petite

taille. Ce dernier est plus déprimé, surtout sur la partie postérieure des élytres, dont les épaules sont très saillantes ; elles sont bien plus allongées, plus parallèles, non largement tronquées au sommet et surtout les cuisses sont faiblement épaissies.

— Insectes généralement ovalaires, à élytres plus ou moins larges, toujours beaucoup plus larges que le prothorax. 19

19 Insectes entièrement roux ou roussâtre, pâle, ou testacé, ordinairement sans taches sur les élytres, ou à taches ponctiformes (1). 20

— Insectes n'étant pas uniformément roux, à prothorax d'une autre couleur que les élytres, ou à élytres bicolorées, à taches ou bandes d'une autre couleur que celle du fond. 21

20 Tête creusée, en arrière, d'un sillon longitudinal prolongé jusqu'au niveau du bord postérieur des yeux. Pubescence entièrement appliquée.

2-MACULATUS.

Lg. 3,3-3,6; Lt. 01-01,3 m. — *Oblong, ovale, très épais, entièrement d'un jaune blond très peu luisant, avec les antennes et les pattes plus pâles, dessus à pointillé entièrement fin et serré, presque superficiel, et à pubescence peu dense, blanchâtre, à reflet soyeux. Tête épaisse, transverse, arrondie au sommet des joues, marquée, sur l'occiput, d'une incision se prolongeant en avant en un sillon qui atteint le niveau postérieur des yeux qui sont grands, non saillants. Antennes atteignant le milieu du corps, grêles, filiformes, à articles 1-7 beaucoup plus longs que larges, 8-10 un peu plus élargis, un peu moins longs que*

(1) L'A. 2-*maculatus*, avec ou sans taches, se reconnaîtra toujours à sa forme épaisse, à sa coloration générale et au profond sillon de la tête à la base.

larges, le dernier non épaissi, subulé au sommet. Prothorax brièvement cordiforme, dilaté-arrondi latéralement en avant, étranglé tout-à-fait contre la base, assez convexe. Élytres du double plus larges aux épaules que le prothorax à sa base, plus ou moins arrondies latéralement et saillantes aux épaules, selon les sexes, moins du double plus longues que larges, convexes dans leur première moitié, déclives ensuite postérieurement et légèrement acuminées au sommet; le plus souvent sans tache ou à tache noire ponctiforme très réduite, plus rarement, sur chacune, une bande étroite en crochet formant avec sa pareille, un triangle à pointe dirigée en arrière. Pattes allongées, tarses un peu plus épaissis, ♀. FN; FM. Fontainebleau, etc. ar.

Espèce bien tranchée, toujours reconnaissable, malgré ses variations à sa grande taille, à sa forme épaisse et convexe, à la brièveté du prothorax, à la dépression sulciforme de l'occiput.

— Tête dépourvue d'incision et de sillon sur l'occiput. Pubescence double, à cils clair-semés, dressés.

MINUTUS.

Lg. 1,8-2; Lt. 5,5,07. — *Ovalaire, brillant, entièrement roux, marqué ordinairement, sur le disque de chaque élytre, d'une large tache noirâtre oblongue; antennes et pattes pâles. Dessus faiblement, peu densément pointillé, plus nettement, et un peu en lignes, sur la première moitié des élytres, à pubescence foncière blanchâtre, assez touffue, brillante, très légèrement soulevée, du fond de laquelle se dressent, sur les élytres, de rares soies subsérialement disposées. Tête à peu près de la largeur du prothorax, transversalement carrée, avec les joues arrondies, à bord inférieur paraissant, vu de côté, un peu tranchant, mais sans*

pointe avancée. Yeux très saillants. Antennes n'atteignant pas tout à fait la base du prothorax, légèrement épaissies et subdentées, postérieurement, les articles 8-10 étant triangulaires; le dernier subovalaire, à peine plus long que large. Prothorax étroitement cordiforme, presque aussi long que large, à goulot très court, fortement dilaté-arrondi en avant, brusquement étranglé en arrière, avec une impression ou sorte de fossette au-dessous des angles postérieurs. Elytres moins de deux fois plus longues que larges, ovalaires, à peine convexes, à épaules marquées, mais arrondies, à bossettes de la base très obsolètes, à suture un tant soit peu élevée, subtronquées au sommet et ne recouvrant pas entièrement l'abdomen, ♂. Pattes médiocres. Cuisses peu fortement renflées, les antérieures très fortement, ♂. F.S ; Marseille, (Cotte), CS ; La Teste ; CS ; marais salants, ar.

Reconnaissable à sa coloration, à sa pubescence particulière, à la forme du prothorax et à ses impressions latérales.

21 Tête prolongée en cône à son sommet occipital. 22

— Tête non prolongée anguleusement à la base. 23

22 Tête plus allongée, rétrécie en ogive derrière les yeux. Prothorax subglobuleux en avant, à rebord basilaire plan. BREMEI.

Lg. 2,8 ; Lt. 0,7 m. — *Entièrement d'un rouge jaunâtre, assez luisant, avec une bande noire médiane, transversale, sur les élytres, s'élargissant jusqu'au bord externe, plus ou moins raccourcie vers la suture. Dessus faiblement, peu densément ponctué sur les élytres, surtout postérieurement, plus fortement sur la tête et surtout sur le premier 1/3 du prothorax, à pubescence très fine, assez longue, médiocrement fournie. Tête épaisse, s'allongeant en ogive derrière les yeux qui sont un peu*

saillants, occiput brièvement prolongé en cône obtus. Antennes minces, subfiliformes, légèrement enfumées postérieurement, à 3e article un peu plus mince et un peu plus long que le 2e, 3-8 oblongs, 9-10 un peu épais, mais non transverses, le dernier suboblong, peu épais. Prothorax aussi long que large, subglobuleux en avant, paraissant assez convexe, vu de côté, à arêtes infralatérales très arrondies jusqu'à la base, anguleusement étranglé avant celle-ci, à goulot court, mais bien marqué. Elytres du double plus larges que la base du prothorax, deux fois, environ, plus longues que larges, faiblement dilatées latéralement, à bossettes peu marquées, laissant l'extrémité de l'abdomen à découvert chez le ♂ seul. Pattes, surtout les tarses, très grêles, les postérieurs de la longueur des tibias. FM. PR., (Agde, Hérault), etc., ar.

— Tête plus ou moins largement arrondie sans rétrécissement en arrière. Prothorax subdéprimé en avant, largement rebordé en arrière, surtout latéralement, parfois marqué d'une impression ou fossette à bords subtuberculés. Elytres plus allongées, plus parallèles. HUMILIS.

Lg. 2, 2-25 ; Lt. 0,7 à 0,9 m. — *Oblong-subelliptique, noir, avec les antennes, les tibias et les tarses, la base, au moins, du prothorax d'un rouge sombre, avec deux taches ou bandes sur chaque élytre, d'étendue variable, plus ou moins flavescentes. Dessus faiblement ponctué sur la deuxième moitié des élytres, plus nettement sur la tête et le prothorax, à pubescence grise, peu fournie, assez courte. Tête peu largement arrondie, non rétrécie derrière les yeux, à avancement court, très obtus. Yeux non saillants latéralement. Antennes à articles 2-6 subégaux, le 2e non épaissi, 8-10 triangulaires, plus courts, le dernier subovale ♂. Prothorax un peu plus large que*

celui de l'A. Bremei, *très peu convexe en avant, à marge basilaire élevée, et comme obsolètement scabreux, impressionné fortement en dehors des angles postérieurs. Elytres un peu plus longues que chez l'*A. Bremei, *à peine dilatées vers le milieu, laissant l'abdomen à découvert chez les deux sexes, plus largement* ♂. FM ; PR, Cette, Hyères, marais salants ; Lyon, suivant Grilat (?), PO; ac.

Distinct de l'A. *Bremei*, en outre de la coloration, par la forme et la proportion différente des articles des antennes, par le prothorax plus large, surtout à la base, moins convexe, à bord externe très arrondi, avec une impression externe oblique, plus prononcée, simulant une fossette de chaque côté de la base.

23 Prothorax sans trace de fossette latérale à la base. 24.
— Prothorax muni, à la base, contre les angles postérieurs, d'une fossette soit arrondie, soit oblique, plus ou moins distincte. 39
24 Insecte hérissé, en dessus, de longues soies. 25
— Insecte à pubescence courte, appliquée. 26
25 Deux bandes transversales, flaves sur chaque élytre. 4-GUTTATUS.

Lg. 2,3-3 ; Lt. 0,7 m. — *Oblong, plus étroit* ♂, *subovalaire, plus large,* ♀, *noir ou brunâtre, avec la base des antennes, les tibias et les tarses testacés ; assez terne. Dessus fortement, densément, ponctué, hérissé de longues soies inégales grisâtres. Tête carrée postérieurement, à angles des joues un peu émoussés, peu convexe, à goulot très court, accusé, à ligne médiane longitudinale imponctuée. Yeux non saillants. Antennes assez minces, subfiliformes, atteignant la base de la tache antérieure des élytres, 1 8 oblongs, les deux avant-derniers un peu plus courts, un peu plus larges, le dernier subcylindrique, oblong,*

acuminé postérieurement. Prothorax un peu plus large que long, légèrement élargi en avant. Elytres légèrement arquées, latéralement, dans leur milieu, à épaules élevées, deux fois 1/2 plus longues que larges, laissant le pygidium à découvert, chez le ♂ seul, à strie suturale bien marquée et impressionnée dans son dernier 1/3 ; ornées, chacune, de deux bandes flaves, la postérieure raccourcie en dedans. Cuisses peu renflées, tibias longuement ciliés en dessus. FS ; FC ; Var, etc., ac.

Distinct de l'A. *hispidus*, qui suit, et qui a une pubescence analogue, par la double bande des élytres, par la largeur de la tête et du prothorax, par la coloration des pattes, etc.

— Une seule bande flave ou carnée au-dessous de la base de chaque élytre. HISPIDUS.

Lg. 2, 2 5 ; Lt. 0007 m. — *Oblong, un peu plus étroit que le précédent, noir brillant, prothorax rouge, au moins à la base, antennes entièrement, tibias et tarses testacés. Dessus fortement mais assez lâchement ponctué, hérissé de longs cils cendrés inégaux. Tête transverse, subdéprimée, à sommet des joues un peu saillant, à peine ponctuée au milieu. Antennes minces, filiforformes, n'atteignant pas ou dépassant à peine le bord antérieur de la première bande des élytres, tous les articles à peu près aussi longs ou plus longs que larges, les avant-derniers légèrement triangulaires, le dernier oblong, subcylindrique, acuminé postérieurement. Prothorax peu large, s'arrondissant latéralement et convexe, en dessus, en avant, faiblement étranglé vers la base. Elytres à côtés subparallèles, à épaules élevées, à angles un peu émoussés ; à strie suturale distinctement impressionnée sur le dernier 1/3. Cuisses antérieures assez claviformes. Tibias à longs*

cils verticalement dressés sur leur tranche supérieure. Presque t. l. F.; Tours, au pied des haies, ac.

26 Très déprimé. Tête et prothorax tout à fait plans, ce dernier fortement élargi rectilinéairement de la base aux angles antérienrs qui sont saillants, présentant ainsi, exactement, la forme d'un trapèze renversé. SELLATUS.

Lg. 3,5-4,5 ; Lt. 1,3-1,6 m. — *Allongé, médiocrement étroit, noir mat, antennes, pattes, (sauf parfois les cuisses rembrunies et élytres jaunâtres), ces dernières à large bande transversale noire vers le milieu. Dessus à pubescence grisâtre, pas tout à fait appliquée, assez longue, à ponctuation fine sur les parties antérieures, un peu plus forte et un peu moins serrée sur les élytres. Tête en carré transverse en arrière, joues un peu plus courtes que le diamètre des yeux, renflées au sommet ; un espace lisse obsolète médian, souvent réduit. Yeux non déprimés, mais à peine saillants. Antennes brièvement hispides, assez minces, dépassant les épaules des élytres, légèrement épaissies sur les derniers articles, le 1er claviforme, le 2e plus épais, distinctement plus court que 3, 3-6; linéaires, 9 et 10 transverses, le 11e plus long, sublinéaire ♂, subovalaire, à peine plus long que large, ♀. Prothorax transverse, subsinueusement rétréci du premier 1/3 à la base, subanguleusement dilaté antérieurement, à goulot court, bien distinct, à rebord basilaire très étroit. Elytres du double plus larges que le Prothorax à sa base, à épaules élevées, mais émoussées, parallèles latéralement, ♂, plus larges et un tant soit peu arquées, ♀ à rebord sutural distinct dans le dernier 1/3 postérieur, au moins. Pattes longues, cuisses à peine épaissies, tarses grêles.* t.l.F. ac., bords de la Loire et de l'Allier.

Bien distinct de toutes les autres espèces voisines par sa forme presque plane, sa coloration, la forme exceptionnelle du prothorax, etc.

— Tête et prothorax non aplatis, plus ou moins con-

vexes, le dernier subcordiforme ou subclaviforme, plus rarement brièvement trapézoïde, mais toujours plus ou moins convexe en avant. 27

27 Elytres à pubescence abondante et un peu soulevée ou à soies dressées très clair-semées. Deux bandes pâles sur chaque élytre. 28

— Elytres à pubescence ni soulevée ni dressée, de coloration variable. 29

28 Insecte à couleur foncière fauve. Prothorax aussi long que large. Elytres ovalaires, à pubescence demi-dressée. OPTABILIS.

Lg. 2,8-3,2; Lt. 07 à 8 m.— *Ovalaire, d'un fauve rougeâtre, avec les 3 trois derniers articles des antennes et deux bandes transversales sur les élytres noirâtres. Dessus paraissant imponctué, pubescence très pâle, assez courte. Tête épaisse, grande, subtransverse, largement arrondie en arrière. Yeux saillants. Antennes filiformes, atteignant le bord postérieur de la bande antérieure des élytres, légèrement épaisses sur les 3 derniers articles, le premier claviforme, 2e et 3e subégaux, oblongs, ainsi que les suivants, 10e un peu plus court, 11e sublinéaire du double plus long que 10. Prothorax aussi long que large, peu convexe, subétranglé postérieurement, aussi large à la base qu'en avant, marqué, latéralement, au-dessous des angles postérieurs, d'une impression ou sorte de fossette, indistinctement rebordé à la base. Elytres tronquées à la base et au sommet qui laisse à découvert une portion de l'abdomen. Pattes peu épaisses.* AM ; Cannes, Nice, (v. Heyden A.Grouvelle).

La coloration, les deux bandes pâles de ses élytres et sa pubescence particulière ne permettent de confondre cette espèce avec aucune autre.

— Insecte à couleur foncière noire ou noirâtre. Prothorax moins long que large. Elytres à côtés latéraux

subparallèles, à cils extrêmement fins, dressés, très clair semés, assez courts. BIFASCIATUS.

Lg. 2-2,5; Lt. 0,7 m.— *Oblong, peu allongé, légèrement convexe, noir, parfois brun-rougeâtre, surtout sur le prothorax, à base toujours de cette dernière couleur. Dessus, finement assez lâchement ponctué, brillant, presque glabre, avec de rares soies grises, extrêmement fines, subsérialement disposées sur les élytres. Tête presque carrée, arrondie au sommet des joues, peu épaisse, subtilement pointillée, avec une légère dépression sur l'occiput. Antennes subfiliformes, assez minces et à articles plus allongés; ♀, distinctement plus épaisses à partir du 6e article, 8-10 presque carrés, ♂, le dernier subcylindrique. Prothorax fortement cordiforme, subglobuleusement renflé en avant, brusquement rétréci dans le dernier 1/3 de sa base, à rebord basilaire étroit. Elytres moins de deux fois plus longues que larges, à épaules rectangulaires, très saillantes, à côtés parallèles ou légèrement arqués selon les sexes, subtronquées au sommet. Cuisses antérieures renflées dans les deux sexes, beaucoup plus fortement, avec l'abdomen très découvert, ♂. Tarses postérieurs à peine moins longs que les tibias.* t.l.F. CS ac.

Se distingue aisément des autres espèces à cils dresssés, par leur disposition en séries très espacées, leur brièveté relative, aussi par la forme du prothorax et la coloration des élytres.

29 Tête distinctement incisée au milieu du bord postérieur.

a. Prothorax uni à son bord antérieur, sans trace de sillon ni de tubercules. FLORALIS.

b. Prothorax à sillon flanqué de deux tubercules obsolètes, au milieu de son bord antérieur. V. QUISQUILIUS.

Lg. 3-35; Lt. 1-1,2 m. — *Oblong assez large, peu allongé, déprimé en-dessus, plus ou moins élargi en arrière,*

variable de coloration soit que le noir domine, ne laissant à la base des élytres qu'une bande rougeâtre, soit que la couleur rouge s'étende sur la majeure partie du dessus, avec les pattes et la base des élytres plus claires, à pubescence obsolète, formée de petites soies grises, couchées, extrêmement courtes. Tête modérément convexe, carrée, à angles postérieurs émoussés, plus ou moins densément pontillée, profondément incisée en arrière. Yeux non saillants. Antennes assez fortes ♂, plus minces, ♀, à premiers articles oblongs, 8-10 carrés, le dernier subcylindrique, plus long que large. Prothorax aussi long que large, subpentagonal, brièvement peu fortement élargi rectilinéairement, de la base aux angles antérieurs qui sont obtus, mais marqués, à rebord basilaire très étroit, à pointillé très fin, assez serré, uni ou sillonné et bituberculé au bord antérieur. Elytres à peine deux fois plus longues que larges, distinctement élargies rectilinéairement de la base au delà du milieu, à épaules élevées à angle très émoussé, subtronquées au sommet, à bossettes bien saillantes, à rebord sutural effacé antérieurement ; recouvrant à peu près le pygidium ♀, laissant plusieurs arceaux de l'abdomen à découvert ♂. Cuisses antérieures très fortement renflées dans les deux sexes. Tarses postérieurs de la longueur des tibias. t l.F. cc.

Malgré ses variations de coloration, cette espèce se distinguera facilement à sa forme particulière, à sa ponctuation, à sa tête fortement incisée en arrière.

— Tête dépourvue d'incision occipitale. 30.

30 Elytres à deux bandes ou taches jaunes ou rouges, sur chacune d'elles. 31.

— Une seule tache jaune au-dessous de la base, sur chaque élytre, ou une tache postérieure noire commune aux deux élytres. 36.

31 Prothorax plus long que large, brusquement, fortement rétréci dans sa 2e moitié, nettement ridé posté-

rieurement. Occiput entaillé. Cuisses antérieures armées d'une dent à leur base externe ♂. LONGICOLLIS. Lg. 3,5 3,8 ; Lt. 1,2-1,4 m. — *Allongé, subcylindrique, noir un peu brillant, base des antennes des tibias et tarses d'un rouge sombre. Dessus à pubescence très courte, formée, sur les élytres, de petites soies blanchâtres, brillantes, d'apparence hispide. Tête arrondie transversalement, très épaisse, convexe, assez fortement inzisée en arrière, très finement assez densément ponctuée. Antennes longues, dépassant un peu les épaules, assez fortement hispides, grêles, filiformes, ♀, fortement épaissies à partir du 7e article ♂, 1er article très dilaté, subégal au 3e en longueur, 2e guère plus long que la moitié du 3e, 3-6 bien plus longs que larges, très légèrement dilatés vers le sommet, 8-10 un peu plus courts, ce dernier transverse, ♂. Prothorax assez étroit, sensiblement plus long que large, convexe en avant, étroitement dilaté-arrondi latéralement sur sa première moitié, brusquement étranglé ensuite, à angles postérieurs légèrement divergents, finement, densément, ponctué. Elytres du double plus larges à la base, que le prothorax, trois fois plus longues que lui, plus parallèles, à épaules élevées, plus rectangulaires ♂, à calus huméral prolongé longitudinalement en une sorte de pli, peu convexes en avant, peu à peu déclives sur le dos, vers le dernier 1/3, marquées, en-dessous des épaules, d'une forte dépression oblique, étroitement arrondies au sommet, à rebord sutural extrêmement étroit, parées de deux taches ou bandes raccourcies en dedans et en dehors, l'antérieure large, la postérieure étroite. Pattes allongées ; cuisses peu fortement claviformes, même les antérieures, ces dernières armées d'une dent à leur base interne, ♂.*

Moulins-sur-Allier, Hyères, Auvergne.

Très reconnaissable, non seulement à sa coloration, mais surtout à sa forme allongée, subcylindrique et à son prothorax relativement étroit et fortement étranglé avant la base, et ridé sur la 2e moitié postérieure. Ce dernier caractère n'existe chez aucune autre espèce.

— Prothorax plus ou moins large, constamment plus court que long, faiblement, non brusquement rétréci en arrière, sans traces de rides. Occiput sans incision. 32.

32 Insecte de petite taille. Elytres parées, chacune, de deux bandes jaunes interrompues, mais bien nettes. Cuisses antérieures très peu épaissies.

LUCASIANUS *(forme typique)*.

Lg. 2 ; Lt. 0,8 m. — *Oblong, assez étroit, déprimé en dessus, pattes et antennes d'un rouge sombre, avec deux taches orangées sur chaque élytre et parfois l'extrême sommet de cette même couleur. Dessus à pubescence subpulvérulente, grisâtre, clair-semée, à ponctuation très fine, assez dense. Tête exactement carrée, dans ses 2/3 postérieurs, un tant soit peu saillante au sommet des joues qui est à peine émoussé, à très fine carène longitudinale entière. Yeux déprimés. Antennes grêles, dépassant un peu les angles huméraux, brièvement, parcimonieusement hispides, submoniliformes postérieurement, articles 2-6 linéaires, bien plus larges que longs, et à peu près de même forme, 8-10 pas plus longs que larges, le dernier ovalaire. Prothorax à peine moins long que large, assez convexe surtout antérieurement, élargi en ligne presque droite jusqu'aux 2/3, où il est légèrement dilaté, à rebord basilaire extrêmement étroit, parfois rougeâtre. Elytres deux fois 1/2 plus longues que larges, très-parallèles latéralement, ♂, à ligne à peine courbe, ♀, à épaules anguleuses, élevées, à angle émoussé, à fossettes assez marquées, à rebord sutural distinct seulement dans son dernier 1/3, à ponctuation peu serrée, affaiblie mais distincte à l'extrémité ; ornées, chacune, de deux taches orangées transverses ; laissant le pygidium à découvert dans les deux*

(1) Il ne nous a pas semblé possible d'attribuer le nom de *brunneus* à la forme typique de cette espèce, ce nom désignant mal un insecte quadrimaculé et devant subsister pour désigner une variété très différente, que quelques entomologistes considèrent même comme une espèce propre, (voir catal. 189). Le nom de *4-maculatus* était déjà occupé par une espèce exotique.

sexes. Pattes grêles ; cuisses antérieures fortement renflées ♂. F.S., (Pic) ; Perpignan, de la Ferté.

Se rapproche un peu de l'A. *tristis*, par sa forme et sa petite taille, la coloration est différente, au moins chez la forme typique, la tête, bien moins épaisse, est tranchante à son bord postérieur, les antennes sont grêles et longues, le prothorax est tout autrement conformé, beaucoup moins globuleux en avant, les cuisses antérieures sont faiblement renflées dans les deux sexes.

Insecte d'assez grande taille: (3-3,5 m.). Plus ou moins convexe. Prothorax à côtés se redressant très brièvement à la base, pour former des angles postérieurs droits. 33

33. Elytres parcimonieusement brièvement pubescentes, la pubescence tout à fait appliquée, mate.

a. Ponctuation de la tête subconfluente, voilant complètement le fond opaque. ANTHERINUS.

b. Insecte plus luisant, à points de la tête bien séparés, ménageant entr'eux de petits espaces par le fond qui est lisse. (Bandes des élytres transversales, comme chez la forme typique). V. LÆVICEPS.

c. Bandes des élytres réduites à deux taches arrondies ou ovalaires. V. 4 DECORATUS.

Lg. 3-3,5; Lt. 1-1,2 m. — *Oblong, un peu plus étroit, et à côtés plus parallèles,* ♂, *médiocrement allongé, un peu convexe, surtout antérieurement, mat ou un peu brillant, noir, avec la base des antennes, les tibias et les tarses d'un ferrugineux sombre. Elytres ornées de deux bandes transversales orangées, soit très étendues, soit bien plus réduites. Dessus à pubescence appliquée, courte ou très courte, d'un cendré flavescent sur les bandes, plus sombre sur les parties noires, à ponctuation serrée ou très serrée sur la tête et le prothorax, un peu moins dense sur les élytres. Tête peu épaisse, carrée en arrière, un peu plus longue que large,* ♀, *plus ou moins convexe, à angles des joues arrondis. Palpes largement sécurifor-*

Table alphabétique des Genres et des Espèces

Décrits ou cités (1) dans le 7e volume du *FRELON*

		PAGES
ACALLES	7-*carinatus* (en note)	20
—	*tuberculatus*	»
APION	angustius (en note)	35
—	Normandi —	36
—	*oblitum* —	»
—	oranense —	35
—	*Sicardi* —	»
ANTHICIDÆ	(Faunule)	151
BRACHYCERUS	Normandi	11
BARIDIUS	*cuprirostris*	34
—	*prasinus* (en note)	»
CATAPHRONETIS	*Levaillanti* —	3
—	*crenata* —	»
CATHORMIOCERUS	cancellatus	78
CONOCLEONUS	scabrithorax	14
CONORYNCHUS	*brevirostris*	15
—	*mendicus*	»
CHLAMIS	ægyptiacus	47
CLYTRA	*hirta*	41
—	*longipes*	»
—	*parviceps*	»
—	3-*foveolata* (en note)	40
CŒLIODES	subplagiatus	31
CEUTORHYNCHUS	v. alternans	53
CRYPTOCEPHALUS	v. *bœticus*	42
—	*macellus*	»
CHRYSOMELA	rubricus	44
GYMNETRON	semirufum	29
—	interpositum	»
HYPERA	ophthalmica	13
—	stupida	14
HYPOLIXUS	bivirgatus	56.61
—	distinguendus	56.58
—	farinifer	56.60
—	nubilosus	55.56
—	serripes	55.62
—	tigrinus	56.57
—	turkestanicus	55.59

(1) Nous n'avons fait figurer, dans cette table, en ce qui concerne les espèces simplement citées, que celles ayant donné lieu à des observations se rapportant à la synonymie, à la distinction spécifique, ou à l'habitat. Les noms de ces espèces sont imprimées *en Italiques*.

Les espèces comprises dans une monographie spéciale n'y figurent pas.

LUPERUS	alpinus	46
—	*diniensis*	»
LARINUS	*minutus*	17
—	*Carlinœ* (en note)	»
—	*sulphurifer*	»
LEPTURA	v. *late decorata*	64
—	v. *obliterata*	»
LITHOPHILUS	*cordatus*	49
—	*cordicollis*	»
LIXUS	*Cottyi* (en note)	15
—	*Reichei*	»
—	subrectinasus	16
—	*biskrensis*	»
—	v. sanguinipes	»
MASCAREAUXIA	cyrtica	52-53
MONONYCHUS	*4-fossulatus*	31
METALLITES	*anchoralifer* (en note)	8
—	*globosus*	»
—	*Javeti*	»
—	*murinus*	»
—	*pubescens*	»
—	*rutilipennis*	»
MELOIDÆ		88-150
NOTODERMUS	*Brulerici* (en note)	52
ORCHESTES	*biplagiatus*	21
—	*signifer*	»
—	*pallipes*	»
—	*Ilicis*	»
—	*irroratus*	»
—	longulus	32
PACHYTYCHIUS	*trapezicollis*	18
—	v. laticollis	»
PHOLICODES	tunicensis	80
PROCAS	*Saulcyi*	52
POLYDROSUS	*bisphæricus* (en note)	9
—	*cinctus* —	»
—	*confusus*	»
—	eusomoïdes	79
—	*fusco-roseus*	9
RHYTHIRHINUS	inæqualicollis	12
SIBINIA	cinctella	27
—	*exigua* (en note)	»
SCYTHROPUS	*Lethierryi*	9
—	*Raffrayi*	»
SMYCRONYX	tunicensis	17
—	*nebulosus*	»
—	*fasciatus*	»

SMICRONYX	*fulvipes*	»
—	*cyaneus*	»
THYLACITES	*brevinasus* (en note)	10
—	*comatus*	»
TANYMECUS	*angustulus* (en note	11
—	*palliatus*	»
TORNEUMA	*subdepressum* (en note)	20
—	*Theryi*	»
TYCHIUS	*Bellus*	27
—	*Bruleriei*	26
—	*deliciosus*	»
—	elongatior (en note)	24
—	*fusco-maculatus*	27
—	indutus	23
—	*nigricollis*	26
—	*Olcesei*	27
—	v. opaculus	25
—	sutura-alba	»
—	*suturatus*	»
—	(Miccotrogus) *festivus*	5
—	*Grenieri*	»
—	*mixtus*	»

ERRATA ET CORRIGENDA

Pages

5, 1er §, 11e lig. L'espèce citée sous le nom de A. *insignis* est celle qui est indiquée plus loin, *Frel.* nº 10, en note, sous celui de *mutandus*.

7, 1er §, 1re — Au lieu de : de Lanclause, lis. : *de Larclause*.

7, 10e §, 1re — — Cyglobarus. — *Cyclobarus*.

8, 5e §, 1re — — Cyglopterus, — *Cyclopterus*.

17 (en note) — — tunicense, — *tunicensis*.

23, 1er §, 1re — — Tychius industus, lisez : T. *indutus*.

29, — 7e — — Prothorax subconvenus, lisez : *subconvexus*.

38, 3e §, 4e — — Lallemauti, lisez : *Lallemanti*.

40, — 1re — — Danacidæ, — *Donacidæ*

45, 9e §, 1re — — Chlorapteprus, lis. : *Chloropterus*.

50 : (*Nota*). Après les mots : liste précitée, ajoutez : d'espèces nommées par M. Fairmaire.

Pages	
65, 2e §, 11e —	Au lieu de : arbiculatus, lisez : *orbiculatus*.
73 (en note) —	— Tetrasoma, — *Tetratoma*.
79, 2e §, 3e —	— dans cette région, lisez : de cette région.
80, — 1re —	*Pholicodes tunisiensis*. C'est par suite d'une grosse erreur que nous avons redécrit, sous ce nom, les deux sexes du *Sericopholus Sicardi*, espèce polyforme dont nous n'avions connu, tout d'abord, qu'une seule forme et qui n'était plus sous nos yeux. Ce genre *Sericopholus* est très voisin des *Pholicodes*, mais nous semble, néanmoins, devoir être maintenu.
85, — 3e —	Au lieu de : J'allais dire, écrivez : nous allions dire.
96, 8e §, 1re —	— coriacés ou subcoriacés, écrivez : *coriacées* ou *subcoriacées*.
102, 5e §, 2e —	— coriacés ou plissés, écrivez : coriacés ou plissés.
136, 4e § 10e —	— ou ongles, écrivez : *angles*.
139, 5e §, 7e —	Au tableau des espèces, après le mot Stenoria, le chiffre 3 a été omis, à l'extrémité de la ligne.
148.	Au catalogue des Meloidæ, après 12. brevicollis ajoutez : *decorus* Brandt, Lyonnais.
158.	Au tableau des Anthicus, au lieu de : a sommet des élytres *très* noir. b. — *très* jaune. Ecrivez simplement : sommet des élytres noir. — Sommet des élytres jaunes.
170, 2e §,	Au lieu de : de *Mareul*, lisez : *Marseul*.
171, (en note),	Au lieu de : *femoradis*, — *femoralis*,
174, 2e §.	La phrase : « La var. Leveiller », etc., a été déplacée et devait figurer, comme note-renvoi du 5e § de la page précédente (173).

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Les Fabricants, fournisseurs des Ecoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une magnifique Sphère terrestre d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes, et montée sur un pied en métal, richement ornementé.

Ce merveilleux Objet d'art qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'adolescent, et d'une valeur commerciale supérieure à **30** fr., sera fourni *franco de port et d'emballage* au prix de **15** francs DANS TOUTE LA FRANCE, LA BELGIQUE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, ET LE LUXEMBOURG.

Il est indispensable, notamment aux personnes qui voyagent et à celles qui s'occupent d'Histoire naturelle et de Géographie.

Adresser Mandats et Commandes à nos bureaux (Direction du journal *le Frelon*, 23, rue de Boisdenier, à Tours).

1 Mètre de Circonf

HENRI GUYON, *13, rue Bertin-Poirée*, près de la rue de Rivoli, (antérieurement, 20, rue des Bourdonnais, *à PARIS.*

SPÉCIALITÉ DE CARTONS POUR COLLECTIONS D'INSECTES.

Ustensiles de toute sorte pour la chasse et le rangement des Collections d'Histoire naturelle.

(Envoi franco du Catalogue, sur demande).

Collections spéciales d'insectes utiles et nuisibles, à l'usage des Sociétés d'Agriculture, Maisons d'enseignement, Instituteurs, etc.

M. DESBROCHERS des LOGES, à Tours, enverra *gratis* et *franco*, sur demande :

1° Quatre listes de Coléoptères d'Europe Circa, **à vendre par centuries**, [illegible] 3.500 espèces environ, avec [illegible] rabais moyen [illegible] 0 sur les prix des catalogues, [illegible] laissant [illegible] la [illegible] composer la centurie ou les centuries en choisissant soit moitié, soit un quart, *mais par* [illegible], dans les quatre listes d'espèces de valeur différente. [illegible] centurie de la liste A, coûtant 9 fr.; de la liste B, 15 fr.; de la liste C, 25 fr.; de la liste D, 35 fr.; une centurie composée, par exemple, par 1/4, des espèces de chacune de ces quatre listes, coûterait 21 fr.: 2.25 + 3.75 + 6.25 + 8.75 = 21). Une Centurie comprenant 1/2 de la liste C et 1/2 de la liste D coûterait 30 fr., et ainsi de suite.

Les envois seront expédiés *nets de tous frais*, (recommandation comprise), **mais seulement après la ré-**
158. **ble d'un mandat-poste.**

---

s se charge de compléter telle ou telle famille
S de l'ancien monde. Il peut fournir, en
170, 2e §, llections entières, (aussi, de petites Collec-
171, (en note), réduit, à l'usage des débutants ;) d'Europe, de
174, 2e §. ou de la Faune Gallo-Rhénane ; 2° de CUR-
IDES EXOTIQUES ; 3° d'HÉMIPTE-
été enfin des lots, de Coléoptères de
note
dent eront à être adressés très réguliè-
, aux autres entomologistes, contre
res français ou étrangers, qui sera
nière commande, cela pour réprimer
usives. La liste, actuellement presque
brochures d'entomologie encore dispo-
sur demande. En retour de listes de
S *rares*, nous adresserons des listes
t destinées aux ECHANGES.

Microformed by
Preservation
Services

mfm # 5091
5-94

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01268 4544